LE DEVOIR

Vol. LXXX — No 237 ★ Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 15. **Détail page 6** Montréal, vendredi 13 octobre 1989 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

Anjou QUÉBEC
la boucherie charcuterie et le traiteur c'est notre métier!
notre qualité fait notre renommée
1025, rue Laurier ouest 272-4065 / 272-4086

La FAS renonce à la grève générale

Le syndicat recommande plutôt le «harcèlement lourd» à ses 95,000 membres

Jean-Pierre Proulx

LA DIRECTION de la Fédération des affaires sociales a abandonné l'idée de relancer la « grève générale illimitée » pour recommander plutôt à ses 95,000 membres de passer au « harcèlement lourd » des employeurs, essentiellement des hôpitaux, des centres d'accueil et des services sociaux.

C'est ce que nous a expliqué hier le porte-parole de la FAS, au moment où les 800 délégués du conseil général réunis à Saint-Hyacinthe, allaient recevoir, à huis clos, la recommandation de leur exécutif sur le nouveau plan d'action à proposer aux syndicats locaux.

Ce plan porte sur les moyens de pressions que l'on veut exercer au soutien de la négociation collective qui piétine toujours et, surtout, pour contrer la loi 160 sur les sanctions en cas de grève illégale, sanctions devenues localement une préoccupation majeure des membres, a dit le porte-parole de la FAS.

De fait, indique la Presse Canadienne qui cite l'Association des hôpitaux du Québec, plusieurs ont bel et bien commencé, hier, à appliquer les réductions de salaire aux chèques de paie des syndiqués de la Fédération des infirmières et de la Fédération des affaires sociales de la CSN.

On ne saura toutefois qu'aujourd'hui si le conseil de la FAS accepte la recommandation de ses dirigeants et sa teneur exacte. Mais comme on avait dit, il y a trois ans, dans des circonstances analogues, un délégué de la FAS : « Le harcèlement lourd, ça consiste à rendre le boss *gorlot* ! »

Le dernier conseil général, tenu le 23 octobre dernier à la veille de l'élection provinciale, avait décidé, à plus de 85 %, de recommander aux syndicats locaux de « reconfirmer, d'ici le 5 octobre, leur mandat de grève générale illimitée. » Ces mandats avaient été acquis dans la dernière quinzaine d'août et exercés du mardi 12 septembre jusqu'au dimanche suivant. Depuis, la FAS est toujours officiellement en « trêve ».

Mais le 2 octobre, a indiqué le porte-parole de la FAS, le bureau exécutif a décidé de « suspendre la date du 5 octobre en vue de faire le point les 12 et 13 octobre sur la manière de poursuivre l'action. »

Ce changement s'explique, a précisé le porte-parole de la FAS, par l'impact qu'a eu le commencement de l'application des « mesures de répression » qui ont fait l'objet de plusieurs assemblées d'information depuis le 23 septembre.

Ce virage n'a pourtant pas été communiqué à la presse. Au début de la semaine, la FAS a plutôt expliqué au DEVOIR, qui voulait savoir combien de syndicats avaient reconfirmé le mandat de grève, qu'on n'en avait pas fait le compte vu que l'échéance du 5 avait été levée. Les syndicats, semblait-on dire, avaient dorénavant jusqu'au 12 octobre pour tenir leur assemblée générale.

En fait, a-t-on expliqué hier, la direction de la FAS a bel et bien levé le mot d'ordre lancé le 23 septembre aux syndicats locaux de faire confirmer leur mandat de grève générale illimitée.

Ce même 2 octobre, un comput de

Voir page 10: La FAS

L'ex-ministre Pierre Fortier

Pierre Fortier joint Desjardins

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

L'EX-MINISTRE délégué aux Finances, Pierre Fortier, qui avait piloté à Québec la refonte de la loi constitutive du Mouvement Desjardins, vient d'être nommé à la présidence de l'une des principales filiales de cette institution, soit la Société financière des caisses Desjardins.

La nomination a été annoncée hier à Montréal par le président du Mouvement, Claude Béland.

À ceux qui pourraient voir dans cette nomination un « retour d'ascenseur », M. Fortier se défend en déclarant que « si on m'accuse d'avoir favorisé les trois quarts des Québécois (les quatre millions de membres des caisses populaires), alors j'aimerais que l'on continue de m'accuser de cela. »

Il affirme qu'au cours de son mandat de ministre, il a tou-

Voir page 10: Desjardins

Lac Meech

Québec ne brandit plus la menace séparatiste

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

CHANGEMENT de stratégie pour le gouvernement Bourassa dans le dossier de l'accord du lac Meech : désormais le Québec tiendra un discours fédéraliste, laissant à d'autres, tels le premier ministre ontarien David Peterson, le soin de tenir un discours musclé sur les conséquences d'un rejet de cet accord.

Témoin de ce changement de stratégie, les déclarations presque simultanées mercredi du ministre québécois Gil Rémillard d'abord mettant l'emphase sur les convictions fédéralistes du gouvernement Bourassa puis de M. Peterson insistant sur la menace que fait peser sur l'existence même du Canada la lutte autour de l'accord du lac Meech.

L'intervention de M. Rémillard faite après l'assermentation du nouveau cabinet mercredi après-midi avait été peu remarquée. Elle a pris toute sa valeur alors que, hier matin, on pouvait la mettre en parallèle avec la déclaration de M. Peterson, publiée en manchette du quotidien *The Globe and Mail*, qui à toutes fins utiles reprenait à son compte l'intervention du premier ministre Bourassa au lendemain de l'élection sur la « confiance limitée » des Québécois dans le fédéralisme.

Au gouvernement québécois, on reconnaissait implicitement hier qu'un changement de stratégie s'imposait. Les déclarations faites au lendemain de l'élection par M. Bourassa et aussi par M. Rémillard sur les conséquences politiques du rejet de l'accord constitutionnel de 1987 n'avaient pas eu l'impact recherché, a-t-on fait observer au DEVOIR.

Interrogé par les journalistes mercredi, M. Rémillard s'était ainsi bien gardé de reprendre ce type de discours même si les questions des journalistes constituaient autant de perches qu'il aurait pu saisir.

Plutôt que de revenir sur la possibilité que le fédéralisme canadien puisse ne pas être éternel, comme

Voir page 10: Québec

PHOTO PC

Retrouvailles californiennes
Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, et l'ex-président américain Ronald Reagan ont eu un court entretien, hier, à Los Angeles. M. Mulroney a déclaré que la rencontre était plus qu'un simple rendez-vous entre deux amis et qu'il espérait que l'ex-président américain lui souffle des informations privilégiées sur les réformes politiques engagées en Union soviétique et en Europe de l'Est.

Radio-Canada sera tenue de se démarquer davantage des diffuseurs privés

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

LE NOUVEAU PROJET de loi sur la radiodiffusion présenté hier à Ottawa vient préciser le mandat culturel de Radio-Canada et obligera la Société à se démarquer davantage des autres diffuseurs canadiens.

Le projet de loi reprend, dans ses grandes lignes, celui qui n'avait pas encore été adopté l'an dernier lors du déclenchement des élections et que le gouvernement avait dû abandonner. Il vise à remplacer la loi sur la radiodiffusion de 1968. La loi fixe les grands objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion, le rôle de la Société Radio-Canada et des diffuseurs privés ainsi que celui du CRTC, l'organisme chargé d'appliquer la nouvelle politique.

Parmi les nouveautés de ce projet de loi, le gouvernement a ajouté au mandat de Radio-Canada celui de « contribuer activement à l'expression culturelle ». Le ministre des Communications Marcel Masse a voulu ainsi répondre aux craintes exprimées l'an dernier de voir Radio-Canada se doter d'une grille horaire comme celles des diffuseurs privés.

Pour le ministre, cela ne veut pas dire que la télévision d'État ne pourra plus diffuser des grandes séries « commerciales » du type *Dallas* ou des jeux télévisés. Il faudra cependant que les dirigeants de Radio-Canada et le CRTC, qui régit la Société d'État, tiennent compte de cette nouvelle mission culturelle pour évaluer la programmation.

On sait que les diffuseurs privés, surtout au Québec, se plaignaient de voir Radio-Canada tenter de les concurrencer avec le même genre de programmation aux grandes heures d'écoute. « Radio-Canada doit être un pilote, un phare dans le secteur culturel, de dire M. Masse et ne doit pas être une télévision qui en fin de journée est la même que l'autre mais payée par les deniers publics ». Pour lui, « les choses ne tourneraient pas rond » si les gens ne trouvent aucune différence entre Télé-Métropole, Quatre Saisons et Radio-Canada

Voir page 10: Radio-Canada

L'équité salariale divise la Cour suprême

Marie Tison
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Les juges masculins et féminins de la Cour suprême se sont trouvés en désaccord hier au sujet d'une affaire de discrimination sexuelle.

Les juges masculins, majoritaires, ont soutenu que la Commission canadienne des droits de la personne avait bien agi en rejetant une plainte déposée par le Syndicat des employés de production du Québec et de l'Acadie. Le syndicat alléguait que la Société Radio-Canada versait un salaire inférieur à un groupe d'em-

Voir page 10: L'équité

SELON UNE ÉTUDE DE L'ONU

L'apartheid a fait 1.5 million de victimes en Afrique australe

d'après AFP

LES HUIT COMPAGNONS historiques de Nelson Mandela devraient être libérés progressivement durant les prochains jours, au maximum d'ici à deux semaines, a-t-on dit hier à Johannesburg.

De son côté, M. Mandela lui-même vient de réclamer, pour ces prisonniers élargis, le droit de circuler librement dans le pays et à l'extérieur, et notamment de pouvoir se rendre à Lusaka, en Zambie, où se trouve le quartier général de l'ANC (Congrès national africain, illégal).

Pendant ce temps, l'ONU rendait publique hier, à Genève, une étude sur les coûts humains et économiques de l'apartheid, dans toute la région du Sud-Ouest africain.

Il s'agit d'une charge à fond de train contre un régime qui aurait, dans la dernière décennie, coûté la vie à un million et demi de personnes et entraîné, au fil des ans, des ponctions économiques totales de l'ordre de $ 60 milliards chez ses voisins.

En Afrique du Sud, le leader nationaliste noir Nelson Mandela a pris la parole cette semaine, par l'entremise de visiteurs qu'il a reçus, et qui ont répercuté ses propos.

Il a déclaré que les sept anciens dirigeants de l'ANC que Pretoria s'apprête à libérer devraient être autorisés à se rendre librement à l'étranger « pour consulter leur organisation », dont ils restent des membres à part entière. C'est ce qu'a rapporté hier un leader noir qui a rencontré M. Mandela à sa villa.

Au cours d'une conférence de presse du Mouvement démocratique de masse (MDM), une alliance informelle d'organisations anti-apartheid proches de l'ANC, ce dirigeant noir, Cyril Ramaphosa, a également in-

Voir page 10: L'apartheid

PHOTO JACQUES GRENIER

Le maire de New York Ed Koch a semé la controverse avec son approche dure. Plusieurs participants à la conférence de Montréal prônent plutôt la prévention que la répression contre les trafiquants de drogue.

DROGUE

Le maire de New York prône l'emprisonnement des trafiquants

Isabelle Paré

DANS UN VIBRANT PLAIDOYER pour la répression, le maire de New York, M. Edouard Koch, a fait une intervention explosive hier à la Conférence sur la prévention du crime en milieu urbain, allant jusqu'à prôner l'emprisonnement massif des trafiquants de la drogue, voire leur déportation en Alaska !

Reconnu pour ses discours flamboyants, le maire Koch, star de la lutte anti-drogue aux États-Unis, a été à la hauteur de sa réputation lors d'un débat portant sur l'action menée par les villes dans la lutte contre la drogue, l'opposant à Mme Catherine Trautmann, maire de Strasbourg et présidente de la Commission interministérielle pour la lutte contre la toxicomanie.

Convaincu que « le fléau américain de la drogue » deviendra celui de l'humanité, M. Koch a pressé le Canada et les villes comme Montréal d'agir là où son gouvernement a échoué : resserrer davantage l'étau sur les petits trafiquants et magnats de la drogue.

« À votre place, j'emprisonnerais les trafiquants dans des camps sur des glaciers en Alaska, au moins il n'y aurait pas d'évasions. Les tribunaux devraient traiter en priorité les poursuites reliées à la drogue et les forces policières supplémentaires devraient être mobilisées aux frontières », a lancé le maire de New York, rompu à l'idée que la guerre contre les narcotiques ne pourra être vaincue qu'en supprimant totalement la demande.

« Notre échec a été de donner plus de droits aux trafiquants qu'aux victimes de la drogue. On nous accuse de barbarie, mais pourtant ces gens sont responsables de la mort d'en-

Voir page 10: New York

AUJOURD'HUI

L'OTAN inquiète

Les changements en Union soviétique et en Europe de l'Est dominent les débats entre responsables gouvernementaux des pays membres de l'OTAN. **Page 5**

Northern dans la fibre optique

Northern Telecom lance une nouvelle gamme de produits compatibles avec la fibre optique. **Page 15**

Herschel Walker au Minnesota

Le demi à l'attaque passe aux Vikings du Minnesota. **Page 19**

Un PC portatif à votre portée... ou la puissance à bon compte

Informatique Dumoulin

Montréal 8251 St-Hubert (nord de Jarry) 385-1777
Laval 1533 Autoroute 440 Ouest (à l'est de l'autoroute 15) 688-1001

Le petit magasin AU GRAND GRAND CHOIX

MODÈLE PPC - 640 SD
- IBM* compatible ☐ 640 K Ram
- Clavier étendu ☐ 1 lecteur 3½" de 720 K
- Écran LCD et prise moniteur TTL ou RGB
- Modem 2400 bands INTÉGRÉ
- Alimentation pile/voiture

PRIX RÉGULIER: 1699$
RABAIS DE 700$

Saurez-vous profiter d'une occasion inédite?

999$

*Marque déposée d'International Business Machines.

AMSTRAD

Les Anglo-Québécois ont leur juste proportion de ministres

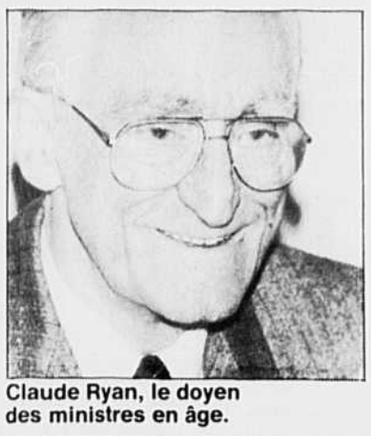

Claude Ryan, le doyen des ministres en âge.

Norman Délisle
de la Presse Canadienne

LES MILIEUX professionnels et des affaires sont très massivement représentés au sein du nouveau conseil des ministres du Québec dont la composition a été annoncée mercredi par le premier ministre Robert Bourassa.

Une compilation indique en effet que le cabinet compte neuf avocats, sept personnes provenant du milieu des affaires et trois notaires.

Parmi le groupe sélect de 30 ministres, on relève aussi la présence de quatre enseignants, deux ingénieurs, deux travailleurs sociaux, un syndicaliste, un médecin et un journaliste.

Le groupe de 30 ministres, qui comprend 24 hommes et six femmes, a une moyenne d'âge de 48 ans et 10 mois.

Trois ministres sont dans la soixantaine : il s'agit du doyen Claude Ryan (64 ans 8 mois) et de MM. Gérard-D. Lévesque et Albert Côté.

Quatre ministres n'ont pas encore atteint la quarantaine, soient MM. Robert Dutil, Michel Pagé, Pierre Paradis (39 ans chacun) et du cadet Yves Séguin qui a 38 ans et 6 mois.

Avec six femmes au cabinet, un nouveau record a été atteint en ce qui a trait à la participation féminine. Le cabinet précédent comptait cinq femmes. La première femme à siéger au cabinet québécois a été Mme Claire Kirkland-Casgrain en 1961, soit 17 ans après que les femmes eurent voté pour la première fois à une élection provinciale (1944).

Mais avec 20 % des ministres, les femmes sont encore loin de la juste proportion qu'elles représentent au sein de la société québécoise, soit plus de 50 %.

Les Anglo-Québécois, qui, au recensement de 1986, formaient 10.4 % des Québécois, sont représentés au pro rata avec trois ministres sur 30 (MM. Elkas, Ciaccia et Middlemiss).

Gérard-D. Lévesque, le doyen en expérience parlementaire.

Quant aux allophones, qui comptent pour 6.6 % de la société québécoise selon les données fédérales, ils misent sur la présence de deux ministres : M. Christos Sirros (d'origine grecque) et Mme Liza Frulla-Hébert (d'origine italienne).

Le conseil des ministres jouit également d'une bonne dose d'expérience politique et parlementaire.

Dix ministres siègent à l'Assemblée nationale depuis 10 ans ou plus, dont le premier ministre Robert Bourassa lui-même qui a été député pendant 14 ans de 1966 à 1976 et depuis 1985.

Le doyen au chapitre de l'ancienneté parlementaire demeure le député-ministre de Bonaventure, M. Gérard-D. Lévesque, avec 33 ans d'expérience, ayant été élu en 1956 et réélu sans interruption depuis.

Les autres vétérans parlementaires sont MM. Michel Pagé, John Ciaccia et Yvon Picotte, tous trois députés sans interruption depuis 1973.

On compte aussi deux ministres avec 11 ans d'ancienneté à l'Assemblée nationale, soient Lise Bacon et Yvon Vallières (de 1973 à 1976, et depuis 1981) et Claude Ryan qui occupe un fauteuil depuis 1979 à l'Assemblée nationale.

Le cabinet comprend par ailleurs cinq nouveaux venus qui n'ont jamais encore siégé au Salon de la race : ce sont Mmes Liza Frulla-Hébert et Lucienne Robillard et MM. Normand Cherry, Sam Elkas et Gérald Tremblay.

Le Canada compte 12 premiers ministres

YELLOWKNIFE, T.-N.-O. (PC) — Le chef du gouvernement territorial du Yukon, M. Tony Penikett, vient de prévenir le ministère des Affaires Indiennes, à Ottawa, qu'il a décidé de porter à l'avenir le titre de premier ministre, tout comme s'il était à la tête d'une province.

Le gouvernement néo-démocrate qu'il dirige, a expliqué M. Penikett dans une interview, « n'était pas trop pressé » d'obtenir le statut de province pour le Yukon, avant que ne soit conclu l'accord du lac Meech, en avril 1987.

Cette entente, selon lui, « a enlevé potentiellement au Yukon toute initiative concernant son avenir ».

« Il est à espérer, a-t-il déclaré, que l'emploi du terme de premier ministre va en fait consolider les gains que nous avons pu faire, étant donné qu'il existe des craintes que, si le lac Meech est ratifié, certaines des choses que nous avons réalisées vont nous être retirées par des gens qui ne connaissent pas mieux ».

M. Penikett, qui a déjà été l'adjoint du leader fédéral Ed Broadbent, a rappelé que l'ex-ministre des Affaires indiennes Jake Epp avait approuvé pour le Yukon un gouvernement responsable — et le titre qui va avec lui — en octobre 1979.

« Vous me pardonnerez, a ajouté M. Penikett, de prendre un certain plaisir à faire quelque chose qu'Ottawa nous a permis de faire il y a 10 ans. »

L'accord du lac Meech requiert le consentement des 10 provinces pour accepter une nouvelle province dans la Confédération.

EN BREF...

Aide du Canada à la Pologne

OTTAWA (Reuter)— Le Canada a annoncé hier un programme d'aide économique de plusieurs millions de dollars à la Pologne et à la Hongrie afin de faciliter les réformes dans ces deux pays de l'Est. Le Canada versera immédiatement $ 10.2 millions US d'aide alimentaire à la Pologne et $ 8.5 millions aux deux pays pour les aider à soutenir les réformes du secteur privé grâce à une assistance technique et de gestion. Le gouvernement de Brian Mulroney va également proposer à la Pologne des facilités de crédit et des tarifs préférentiels aux deux pays.

Nouvelles à croquer.

NABISCO

NOUVEAU!

NABISCO Balance MC

MD

Céréales au
son d'avoine
et au blé

DÉLICIEUX ET CROUSTILLANTS FLOCONS DE SON D'AVOINE, DE BLÉ ENTIER ET DE SON DE BLÉ.

Vous avez sans doute entendu dire que les fibres alimentaires peuvent jouer un rôle important dans un régime sain. Bien des gens prennent donc des fibres alimentaires provenant du son d'avoine et du blé dans le cadre d'un diète équilibrée, car ils savent que la moindre chose contribue au maintien de la santé.

Les céréales *NABISCO BALANCE* sont de délicieux et croustillants flocons de son qui balancent les avantages des fibres alimentaires du son d'avoine et du son de blé. Prendre des céréales *NABISCO BALANCE*, c'est se donner l'assurance de faire un petit quelque chose pour avoir une nutritive alimentation.

Intégrez les nouvelles céréales *NABISCO BALANCE* à votre régime. Parce que, pour balancer sa nutrition, LA MOINDRE CHOSE COMPTE.

Demandez à votre médecin de vous parler des avantages du son d'avoine.

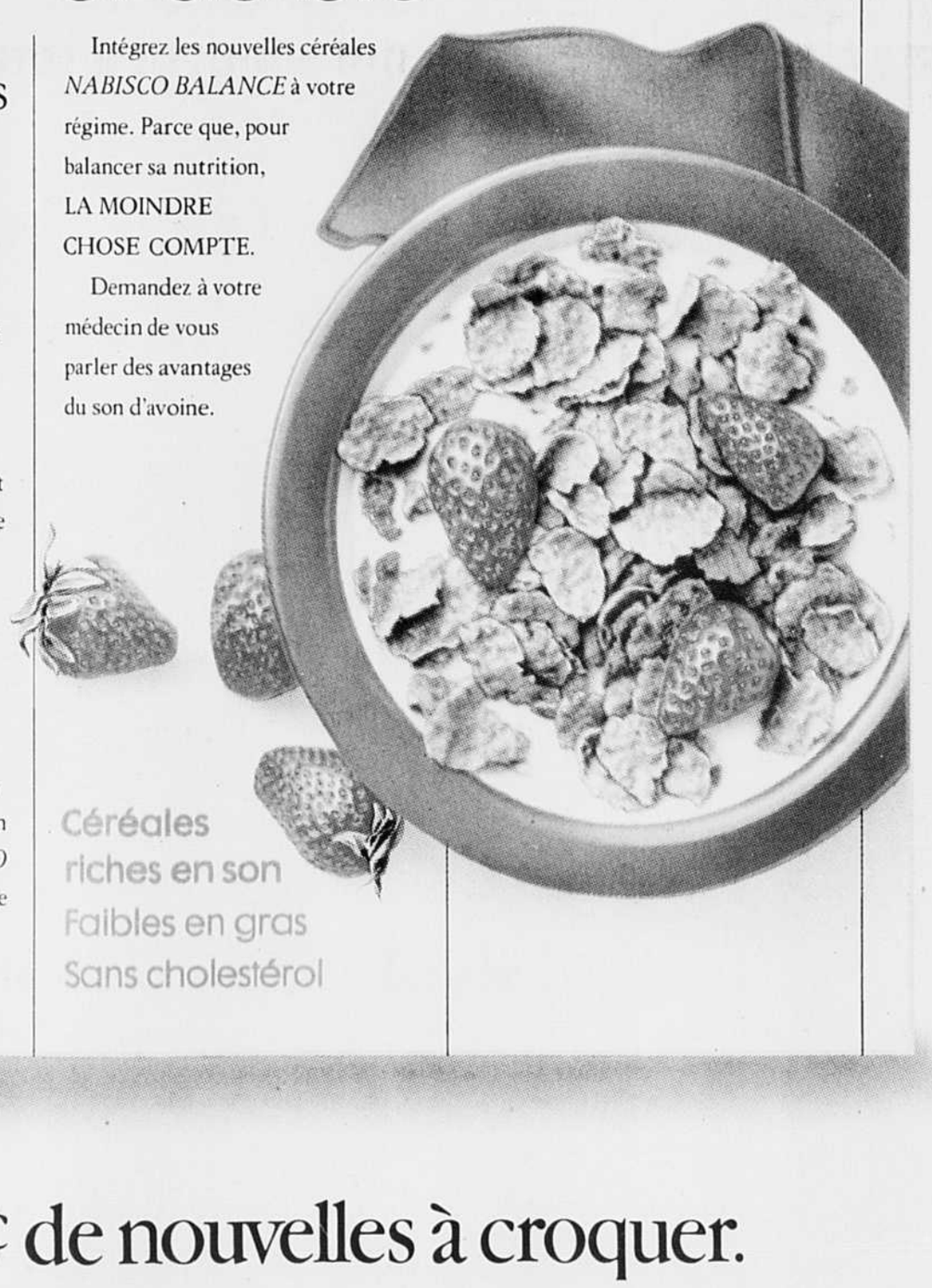

Céréales riches en son
Faibles en gras
Sans cholestérol

Voici 65¢ de nouvelles à croquer.

65¢ Économisez 65¢ sur l'une ou l'autre variété de céréales Nabisco Balance MC au son d'avoine et au blé. 65¢

AU DÉTAILLANT: Nous vous rembourserons la somme de soixante-cinq cents (65¢), plus les frais de manutention habituels, pour chaque bon que vous accepterez à titre d'agent autorisé de notre compagnie. Des factures indiquant l'achat de quantités suffisantes de produits dans les 90 jours précédents, pour couvrir tous les bons remboursés, doivent être présentées sur demande. Tous les bons soumis pour remboursement deviennent la propriété de Nabisco Brands Ltée, 10, Park Lawn Road, Toronto, Ontario M8Y 3H8. Toute autre utilisation constitue une fraude. Seules seront acceptées les demandes de remboursement de nos distributeurs au détail. Valeur au comptant: 1/20 ¢. POUR OBTENIR VOTRE REMBOURSEMENT, POSTEZ À: NABISCO BRANDS LTÉE, C.P. 3000, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4L5. Offre valable au Canada seulement. Ceci est un bon de magasin. Offre limitée à un bon par achat. REMBOURSABLE CHEZ LES DÉTAILLANTS PARTICIPANTS SEULEMENT. MD/MC Marques de commerce de Nabisco Brands Ltée. CE BON SERA VALIDE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1990.

34301236

© NABISCO BRANDS LTÉE 1989 TOUS DROITS RÉSERVÉS

CAMPAGNE PENSEZ À NOUS

Société pour les enfants handicapés du Québec

2300 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal (QC) H3H 2R5

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

Varennes exige un bilan de la radioactivité chez elle

Les révélations du DEVOIR sur les scories d'Erco ont semé l'inquiétude

Louis-Gilles Francoeur

La municipalité de Varennes vient de demander au ministère québécois de l'Environnement par résolution unanime de son conseil un bilan complet sur la présence de déchets faiblement radio-actifs dans ses rues, ses parcs et sur les propriétés d'un nombre inconnu de résidences privées de cette petite ville industrielle de la Rive-Sud.

Le maire de Varennes, M. Jean Robert, a déclaré hier qu'il s'attendait à ce que l'Environnement lui « ouvre à tout le moins ses dossiers », lui remette les principaux rapports sur la question ainsi que les listes de rues et de parcs publiées récemment par LE DEVOIR, où les spécialistes du ministère ont mesuré les radiations émises par les scories de la compagnie Erco (Albright & Wilson d'Amérique).

Ces scories radioactives sont le résultat de l'extraction de phosphates dans du minerai importé de Floride. Erco en a vendu ou donné plus de 3 millions de tonnes dans cette région depuis plus de 20 ans. Elle en entrepose actuellement plus de 750,000 tonnes sur son terrain, soit l'équivalent de cinq ans de production.

Le maire de Varennes affirme que le ministère ne lui a jamais remis copie de l'ordonnance signifiée à Erco en janvier dernier et qu'il en a eu finalement copie de la compagnie elle-même. Cette ordonnance a forcé Erco à ne plus sortir de son terrain ce matériel qui émet des rayons ionisants alpha, bêta, gamma et du radon. Les rayonnements émis dépassent de 5.7 fois les normes du Règlement québécois sur les déchets dangereux et d'autres normes similaires, adoptées par d'autres pays ou organismes internationaux.

M. Robert affirme même n'avoir jamais reçu ou pris connaissance du rapport Plamondon, un ingénieur du ministère de l'Environnement qui a calculé le niveau de risque couru par la population de Varennes et des environs. Ce rapport constitue le fondement scientifique de l'ordonnance de janvier, qui est actuellement contestée par Erco devant la commission municipale du Québec.

Le conseil de Varennes, poursuit son maire, s'est dit inquiet des révélations récentes du DEVOIR, qui a divulgué le verdict des autorités de la santé, canadiennes et québécoises, dans ce dossier. Elles estimaient que les normes en vigueur doivent être maintenues à des fins de prévention et qu'il faudrait même recenser tous les terrains qui contiennent des scories pour inscrire cette information dans les titres de propriété à des fins préventives.

« Quand le ministère a ordonné à Erco de garder ses scories radioactives sur son terrain, en janvier dernier, nous lui avons demandé par voie de résolution de prendre action si nos gens couraient un danger quelconque en raison de l'activité industrielle de cette compagnie. Le ministère nous a répondu qu'il n'y avait pas de danger si les scories demeurent dans la cour d'Erco. Mais le bilan divulgué par LE DEVOIR a relancé l'affaire d'un autre côté : il y aurait des risques élevés à avoir des scories chez soi ou dans les lieux publics. Nous on veut en avoir le coeur net pour prendre des décisions éclairées. »

M. Robert ne se dit pas impressionné outre mesure par d'éventuelles menaces de fermeture d'Erco. Il affirme que son conseil veut « évaluer s'il est vrai que les gens de Varennes vivent avec un niveau de risque anormal, plus élevé qu'ailleurs. »

« Si on nous dit que le niveau de risque est plus élevé, nous nous demanderons tous ensemble si nous acceptons un tel risque ou si nous devons envisager des mesures de décontamination », poursuit le maire.

En Ontario, les gouvernements provincial et fédéral ont investi plus de $ 10 millions pour décontaminer les nombreuses propriétés où un matériel moins radioactif que celui d'Erco avait été utilisé comme matériel de remblayage.

Si on devait en arriver là, ajoute M. Robert, il faudra alors poser la délicate question du financement d'une telle opération, car « aucune petite ville comme la nôtre n'a le pouvoir financier de faire face à un tel fardeau ». Le maire note au passage qu'on discute du danger potentiel des scories d'Erco depuis 1976 dans cette région. Et ce n'est que cette année que Québec s'est décidé à bouger par voie d'ordonnance. La compagnie n'a même jamais été poursuivie pour dépassement des normes.

Au ministère de l'Environnement, personne n'était en mesure hier de dire comment on allait répondre à la demande d'enquête ou de bilan environnemental de Varennes.

La communauté vietnamienne veut des HLM

Paul Cauchon

LA COMMUNAUTÉ vietnamienne de Montréal, « jeune, laborieuse, francophile » selon ses propres leaders, et souvent citée comme un modèle d'intégration, a aussi un urgent besoin de logements à prix modiques et de maisons à prix moyens.

« La population vietnamienne est amoureuse de Montréal. Il faut l'encourager à y rester, il faut garder son potentiel d'achat à Montréal plutôt qu'en banlieue », ajoute Tu Uyen, membre du conseil d'administration de la Communauté vietnamienne du Canada, région de Montréal.

Environ 200 Montréalais d'origine vietnamienne étaient accueillis hier à l'hôtel de ville de Montréal. Depuis plusieurs mois le maire Jean Doré reçoit ainsi les citoyens des différentes communautés de la ville. Des responsables municipaux viennent expliquer comment s'y retrouver dans les méandres souvent tortueux de l'administration, et les leaders des communautés livrent leurs attentes.

Il est apparu clair hier que le principal problème des Vietnamiens montréalais était celui de l'habitation. La famille moyenne vietnamienne compte trois enfants, et il n'est pas rare que trois générations cohabitent sous le même toit. 80 % de la population est locataire, et malgré le nombre élevé de professionnels et d'universitaires, plus de 40 % des Vietnamiens travaillent dans le secteur manufacturier, souvent rémunéré au salaire minimum. On doit s'entasser à plusieurs dans des logements trop étroits, et on souhaite maintenant bénéficier de plus de HLM à prix modiques, de plus de constructions à prix abordables pour les propriétaires (surtout de type duplex), de résidences pour l'âge d'or et de garderies. Un problème qui n'est pas facile à régler pour l'administration Doré puisqu'il concerne aussi tous les citoyens.

Une journée comme celle d'hier permet aussi de mieux tracer un portrait de la communauté. Ainsi, selon les données compilées par la communauté elle-même, on compte actuellement 20,000 Vietnamiens au Québec, dont 18,000 dans la région montréalaise et 13,000 à Montréal même (les dernières données officielles indiquent que 18,085 Vietnamiens vivent au Québec, dont 11,535 à Montréal même). Ils se retrouvent en majorité dans le quartier Côtes-des-Neiges. Et aussi à Brossard, dans le secteur Jean-Talon à Montréal et sur le Plateau Mont-Royal.

C'est une communauté jeune, dont la plus grande partie est arrivée depuis moins de 15 ans. Près de 45 % des néo-Québécois vietnamiens ont 24 ans et moins. Les enfants de 0 à 14 ans représentent 25 % (contre 15 % pour l'ensemble de la population de la ville).

C'est aussi une population scolarisée — 40 % des adultes possèdent une formation universitaire, contre 21 % pour l'ensemble de la population montréalaise.

Les responsables de la Communauté vietnamienne au Canada se décrivent eux-mêmes ainsi : « les Vietnamiens attachent beaucoup d'importance à l'éducation, considérée comme la clé du succès ». On ajoute que la famille est le noyau central autour duquel gravitent toutes les activités, et « le respect des liens hiérarchiques et des autorités apporte une stabilité à la communauté », ce qui expliquerait que le taux de criminalité y soit parmi les plus bas à Montréal.

Voie réservée sur Pie-IX

LA STCUM implantera à compter d'avril prochain au coût de $ 5 millions sa première voie réservée, sur le boulevard Pie-IX sur une distance de 10 km, de Montréal-Nord à la station de métro Pie-IX. Protégés par un système de signalisation, des autobus-express y rouleront à contresens de la circulation. La STCUM estime ainsi réduire d'environ 15 minutes le temps de déplacement des voyageurs sur cette axe, et y augmenter son achalandage de 2,000 passagers. En dehors des heures de pointe, la voie pourra être empruntée par les autres véhicules. D'autres voies réservées pourraient être implantées, notamment sur le pont Lachapelle et le boulevard Henri-Bourassa, indique-t-on à la STCUM. Après avoir réclamé depuis cinq ans l'instauration de telles voies, le groupe Transport 2000 s'est réjoui de cette annonce.

PHOTO JACQUES GRENIER

La foule se pressait hier pour subir différents examens gratuits.

Le coeur, non le cancer, est la 1ère cause de mortalité

Renée Rowan

De façon générale, la population du Québec se sent très préoccupée par les maladies cardio-vasculaires et les risques qu'elles représentent pour la santé. Mais elle a peine à s'y reconnaître dans la jungle des informations qui circulent notamment au sujet du cholestérol et des graisses alimentaires.

« La population est prête à recevoir de l'information sur les risques des maladies cardio-vasculaire et sur ce qu'il faut faire pour les éviter. Ce besoin nous pose à nous, professionnels de la santé, un défi majeur : celui de donner une information juste, vulgarisée, maintes fois répétée et qui maintienne l'attention. C'est d'autant plus difficile que le sujet est complexe et en constante évolution », dit le Dr Gilles Pineau.

Il participait hier à l'ouverture du 61e congrès-exposition international de l'Association des médecins de langue française du Canada (AMLFQ) qui se poursuit aujourd'hui et demain à Montréal sous le thème « Un coeur en santé pour mieux vivre. »

Ce qui fait l'originalité de ce congrès-exposition, c'est qu'il s'adresse à la fois aux médecins par le volet de ses communications scientifiques et au grand public par son volet exposition, soit 16 kiosques d'information et d'éducation populaire où des spécialistes répondent aux interrogations du public réliées aux maladies du coeur.

Une enquête menée par l'AMLFC révèle que les Québécois pensent spontanément que le cancer (58.3 %) est la principale cause de décès chez nous devant les maladies cardio-vasculaires (50.9 %) et les accidents (12.6 %). Statistique Canada (1985) démontre que les principales causes de décès sont, dans l'ordre, les maladies cardio-vasculaires (42.4 %), le cancer (27 %) et les accidents (8.7 %).

« Ce qui est important, ce n'est pas tellement le fait que les personnes interrogées ont identifié le cancer avant les maladies cardio-vasculaires, mais surtout que la population est sensibilisée aux risques des maladies cardiaques. Cela nous montre que nous sommes dans la bonne voie, mais qu'il y a encore des efforts d'information à faire », a déclaré le Dr Wilhelm B. Pellemans, président de l'AMLFC.

Un récent sondage effectué par la firme Léger et Léger auprès d'un échantillon représentatif de 1,013 personnes de plus de 18 ans montre qu'une forte proportion des gens considère que le stress (43.6 %), la cigarette (42.9 %) et la mauvaise alimentation (41.6 %) causeraient principalement les maladies cardio-vasculaires.

La quasi-totalité des répondants (94.8 %) pense que la prévention peut empêcher ou diminuer les risques d'être atteint d'une maladie cardio-vasculaire.

Dans l'ensemble, les gens sont très préoccupés par les maladies cardio-vasculaires et affirment sans ambage qu'une meilleure alimentation, un suivi médical et de l'exercice constituent les meilleures méthodes de prévention.

Cette préoccupation, on a pu la vérifier hier par l'achalandage au kiosque « Connaissez-vous votre niveau de cholestérol et vos risques de maladies cardio-vasculaires ? » où le public est encore invité aujourd'hui et demain à faire établir son profil de risques. Les personnes présentant des risques reçoivent les conseils appropriés.

Une activité du même genre a eu lieu au cours de l'été dans les 234 supermarchés Provigo du Québec. Les résultats indiquent que 40 % des 17,000 personnes qui ont fait doser leur cholestérol étaient au-dessus du niveau souhaitable. « L'intérêt des gens est énorme et l'on aurait pu en accepter dix fois plus si l'on en avait eu les moyens techniques », dit le Dr Pineau, médecin-coordonnateur de l'orientation santé pour cette chaine de supermarchés.

La psychose de l'amiante se répand à l'aéroport de Mirabel

Une autopsie révèle des traces de ce minéral

Martin Pelchat

LA MORT récente d'un préposé chez qui on aurait trouvé dans les poumons des traces d'amiante a semé l'inquiétude parmi des employés au sol de la compagnie aérienne Lufthansa, à l'aéroport de Mirabel.

Même si un expert de la compagnie allemande a conclu que la présence d'amiante dans les bureaux de Mirabel ne mettait pas en danger la douzaine d'employés, ces derniers songent à recourir aux services d'un expert indépendant.

Les travailleurs, qui ne sont représentés par aucun syndicat et qui ont réclamé l'anonymat, se plaignent de maux de tête.

« Plusieurs ne prennent pas ce problème suffisamment au sérieux, affirme une employée. On n'en a pas fait assez pour s'assurer que notre santé n'était pas menacée. »

« Toute dose d'amiante est dangereuse », ajoute une de ses collègues, en rappelant la récente décision des Américains de bannir l'amiante.

Lufthansa a fait savoir qu'un expert viendrait bientôt de Francfort leur expliquer pourquoi ils ne courent aucun risque. « Mais nous pensons payer de notre propre poche un expert indépendant », indique un des employés.

« La première analyse, dit-il, a été faite alors que les employés étaient absents. Nous croyons qu'une nouvelle analyse de l'air devrait être effectuée pendant les heures de travail, alors que les déplacements des employés soulèvent les poussières. »

La mort, en août, de M. Hans Krueger, un préposé à la billeterie âgé de 60 ans, a été à l'origine des soupçons de ses collègues. Ils tiennent de la veuve de M. Krueger que l'autopsie a révélé des traces d'amiante sur ses poumons.

Il y a bien de l'amiante dans le plafond du troisième étage, où opèrent les employés des compagnies aériennes, mais ce matériau ne représente que 2 % de l'isolation, dit M. Rubin Ginzburg, le directeur de l'aéroport de Mirabel. Aucune plainte à ce sujet ne lui a été acheminée, ajoute-t-il.

M. Ginzburg explique qu'une étude de Transports Canada a déjà démontré que l'amiante n'y posait pas de problème. Si l'enquête avait démontré des teneurs supérieures aux normes, un programme d'enlèvement de l'amiante aurait été instauré, assure-t-il.

Au terminal numéro un de l'aéroport Pearson de Toronto, des teneurs nettement plus importantes ont récemment amené les autorités à remplacer l'isolation à l'amiante, à fort coût.

Mais la construction de l'aéroport de Mirabel date du début des années 70, alors que l'aéroport de Toronto a 30 ans. « Quand on a construit Mirabel, on parlait d'un aéroport propre, dit M. Ginzburg. Et de ce côté, ça me semble une réussite. »

L'expérience des employés de Lufthansa est suivie de près par l'Internationale des machinistes, ce syndicat qui représente 4,000 employés au sol et mécaniciens d'Air Canada, dont quelque 350 employés à Mirabel.

« Nous verrons s'il y a de l'amiante dans les bâtiments où nous travaillons », indique André Roy, son président.

Le DEVOIR a tenté sans succès de rejoindre la veuve de M. Krueger. Nos appels à la direction de Lufthansa à Montréal et à Toronto n'ont pas été retournés.

La classification déplaît aux fonctionnaires qui songent à rejeter l'entente de principe

QUÉBEC (PC) — L'entente de principe conclue entre le gouvernement et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) pourrait être rejetée par les membres. Déjà, la direction laisse planer la possibilité d'un mandat de grève générale illimitée.

Le syndicat a en effet indiqué hier, par voie de communiqué, que le tiers des dirigeants syndicaux consultés ont rejeté cette entente lors d'une première étape de consultation tenue dans les 12 régions du Québec.

« Ce ne sont pas nécessairement les clauses salariales qui engendrent le mécontentement, mais les dispositions touchant la classification, la sous-traitance, la dotation et les changements technologiques. Aux yeux de certains, les percées effectuées dans ces domaines ne sont pas suffisantes », explique le président du SFPQ, M. Jean Louis-Harguindeguy.

Il signale que c'est lundi et mardi prochains que le Conseil provincial des négociations de son syndicat décidera quoi recommander.

« À la lumière des derniers événements, rien ne permet d'anticiper si cette recommandation ultime en sera une d'acceptation ou de rejet de l'entente, assortie d'une demande de mandat pour une grève illégale », poursuit M. Harguindeguy.

Déontologie: les policiers craignent que Québec revienne sur sa décision

LES SYNDICATS policiers demandent au nouveau ministre de la Sécurité publique, Sam Elkas, de ne pas modifier le Code de déontologie de la police approuvé mardi par le conseil des ministres.

« D'après nous, il n'y a pas de changement à prévoir », affirmait hier le président de l'Association des policiers provinciaux, Jocelyn Turcotte, selon qui « tout a été dit ».

Les dispositions biffées du projet initial constituaient des matières disciplinaires ne s'appliquant pas aux relations entre les policiers et le public, l'objet du code, répète M. Turcotte.

Le président de la Fraternité des policiers de la CUM, Yves Prud'homme, se dit pour sa part déçu de la position du président du Comité exécutif de la CUM, Michel Hamelin, selon qui le code a été vidé de son sens à force de concessions aux syndicats.

L'Union des municipalités du Québec, par la voix de son président, Camil Rouillard, a aussi demandé hier au gouvernement de « retourner à la table de travail ».

L'UMQ, dont les membres sont responsables de l'embauche des deux tiers des forces policières au Québec, a été « totalement ignorée » pendant les derniers mois alors que le projet de code était amendé, dit M. Rouillard.

« M. Hamelin a oublié que l'article 35 de la nouvelle loi de police prévoit que le code déterminera les droits et devoirs des policiers dans leurs rapports avec le public, dit Yves Prud'homme. Nous avons déjà de volumineux cahiers de directives qui relèveront encore de l'autorité de chacun des corps de police. »

Par ailleurs, les deux leaders syndicaux déplorent qu'une fois de plus, le ministère de la Sécurité publique relève d'un ministre déjà titulaire d'un autre portefeuille, en l'occurrence les Transports.

« Nous sommes surpris, dit Jocelyn Turcotte. Nous espérons que le ministre aura le temps, compte tenu des tâches qu'on lui a confiées, de se consacrer aux grands dossiers à venir, notamment la rénovation policière. »

« Le transport est un gros ministère, renchérit M. Prud'homme. Le ministère de la Sécurité publique demeure un ministère à temps partiel, alors que tout le monde s'entend pour qu'on prenne en main les problèmes de criminalité au Québec. »

Le président de la Fraternité demeure également dans l'expectative compte tenu des prises de position antérieures de M. Elkas à titre de vice-président de la CUM, en faveur notamment de la mise sur pied de polices parallèles.

$149 EXXA DUVET
550 PRÉSIDENT KENNEDY 843-6248
ST-JEAN: 1 PLACE DU MARCHÉ

Garavou vous dit:
ATTENTION!
CSST

loto-québec Résultats

Tirage du **89-10-11**

Loto 6/49 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 842 353,80 $
5/6 +	3	232 000,10 $
5/6	199	2 674,50 $
4/6	12 418	82,40 $
3/6	259 188	10,00 $

1 4 26 27 35 45

No complémentaire: **29**

VENTES TOTALES: **14 857 777,00$**

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 000 000,00 $
PROCHAIN TIRAGE: 89-10-14

Banco

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE 89-10-13

Tirage du: 89-10-11

1	3	4	6	12
13	15	16	19	32
34	39	40	44	45
51	52	54	61	69

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LES SOINS DISPENSÉS À ANNETTE BEAULIEU FONT PARTIE DE SON QUOTIDIEN. ILS FONT AUSSI PARTIE DU QUOTIDIEN DE CAREX.

CHEF DE FILE DANS SON DOMAINE, VOILÀ PLUS DE QUINZE ANS QUE CAREX SE SPÉCIALISE DANS LE DÉVELOPPEMENT ET LA GESTION D'ENSEMBLES IMMOBILIERS DESTINÉS À LOGER LES PERSONNES ÂGÉES AINSI QU'À SUBVENIR À TOUS LEURS BESOINS.

LES SOINS QUI DOIVENT ÊTRE PRODIGUÉS À CES DERNIÈRES FONT PARTIE DE L'ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE OFFERT PAR CAREX À TOUS CEUX QUI BÉNÉFICIENT DE SES SERVICES.

EN PLUS DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE LA CLIENTÈLE SELON LES STANDARDS DE SÉCURITÉ LES PLUS ÉLEVÉS, CHAQUE RÉSIDENCE CAREX EST CONÇUE AFIN D'OFFRIR UN MAXIMUM D'ACCESSIBILITÉ, DE CONFORT ET DE BIEN-ÊTRE À CEUX QUI Y VIVENT. LE TOUT DANS LE RESPECT ABSOLU DE LA DIGNITÉ DE CHACUN.

SI VOUS DÉSIREZ OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EXPÉRIENCE UNIQUE DE CAREX, ENTREZ EN CONTACT AVEC NOUS AU (514) 393-1666.

CAREX

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'OTAN inquiète de l'évolution à l'Est

Selon le secrétaire général de l'Alliance, les deux blocs sont là pour rester

WASHINGTON (AFP) — L'impact sur l'Alliance atlantique des changements en Union soviétique et en Europe de l'Est a dominé hier les débats entre responsables gouvernementaux de pays membres de l'OTAN, réunis au Congrès à l'initiative d'un organisme privé américain, le Centre d'études internationales et stratégiques.

« L'OTAN peut bien être à un tournant historique. Réagir à ce changement sera à coup sûr le plus important défi pour elle dans la prochaine décennie », a dit le sous-secrétaire américain à la Défense pour les affaires politiques, M. Paul Wolfowitz.

Si les ministres se sont félicités des réformes en URSS, en Pologne et en Hongrie notamment, certains se sont inquiétés des risques de déstabilisation qui pourraient naître des derniers événements dans cette région du monde. « Le désordre est dans l'air chaque fois qu'il y a un changement », a déclaré le secrétaire général de l'Organisation, M. Manfred Woerner.

« Il est de notre responsabilité de contribuer au succès » des réformes en cours, a dit le ministre espagnol de la Défense, M. Narcis Serra.« Le soutien économique et politique aux pays de l'Europe de l'Est doit être sélectif », a ajouté M. Serra, estimant que « le souhait » de l'OTAN doit être « une Union soviétique et une Europe de l'Est pleinement intégrées dans la communauté internationale et partageant notre vision d'un monde en paix ».

M. Gerhard Stoltenberg, ministre de la défense de RFA, a dit que l'Alliance devait « afficher sa foi » en une coopération accrue avec les Etats d'Europe de l'Est prêts à embrasser les réformes. « En même temps, a-t-il poursuivi, il nous faut maintenir et renforcer l'alliance des démocraties occidentales et soutenir le concept d'une capacité crédible de défense collective ».

Pour M. Wolfowitz, « malgré des promesses sur l'avenir, les dépenses soviétiques en matière de défense se sont accrues en termes réels de 3 % par an depuis 1985. Cela ne signifie pas que ces dépenses ne diminueront pas prochainement mais cela veut dire qu'elles n'ont pas encore diminué ». « Côté américain, ces dépenses ont baissé de plus de 11 % lors de la m$me période. Commencer des coupes unilatérales (dans les budgets de la défense de l'Ouest) serait une sérieuse faute », a assuré le responsable américain.

M. Woerner a prédit que malgré les changements en cours à l'Est et à l'Ouest, l'OTAN et le Pacte survivraient aux années 90. « Je ne doute pas que si vous étiez un Allemand de l'Est, vous considéreriez l'Alliance (Atlantique) comme la principale source de stabilité », a-t-il déclaré.

Selon M. Woerner, les deux alliances fonctionneront à l'avenir avec moins d'armements et dans une stratégie défensive. Ce dernier et d'autres responsables ont affirmé que si M. Mikhaïl Gorbatchev échouait dans son programme de restructuration de son pays, les tenants d'une ligne dure feraient à nouveau parler d'eux pour, par exemple, « chercher une solution militaire à leurs problèmes », selon M. Woerner.

Des ministres canadien, britannique, italien, portugais et norvégien participaient à ce séminaire.

NAGORNY-KARABAKH

Une autre victime de l'armée

MOSCOU (Reuter) — Un homme a été abattu par l'armée soviétique dans le Nagorny-Karabakh, le deuxième en quelques jours, et le blocus imposé par l'Azerbaïdjan à l'Arménie s'est étendu à la Géorgie, rapportait hier la presse soviétique.

Selon le journal *Komsomolskaia Pravda*, un certain R. Sadikov — un nom consonnance azérie — a été tué lundi dernier alors qu'il tentait de fuir après avoir frappé un soldat qui venait de découvrir un fusil dans sa voiture.

Mercredi, on a appris de source autorisée qu'un autre homme avait été tué dans la capitale du Haut-Karabkah, Stepanakert, lorsqu'une foule avait attaqué des soldats.

Les affrontements entre Arméniens et Azéris ont fait 120 morts depuis 19 mois.Les cheminots d'Azerbaïdjan, qui imposent depuis plusieurs semaines un blocus ferroviaire presque total de l'Arménie, l'ont étendu à la Géorgie pour protester contre le refus de cette République de se joindre leur mouvement, rapporte la *Pravda*.

Mais la Géorgie ayant également une frontière commune avec la République de Russie, au nord-ouest, les Azéris ne peuvent leur imposer un blocus total. Le ravitaillement de l'Arménie est assuré à 85 % par les trains qui traversent l'Azerbaïdjan.

PHOTO AP

Violence sous les yeux du pape

Des manifestants qui réclamaient davantage de liberté se sont battus hier avec des gardes de la sécurité au cours d'une messe en plein air célébrée par le pape Jean-Paul II au Timor oriental. Sous les yeux du pape, une vingtaine de jeunes sont sortis de la foule des fidèles et se sont postés devant l'autel en arborant des banderoles et en scandant des slogans.

AFFAIRE PALME

Le prévenu a été relâché

STOCKHOLM (AFP) — « Naturellement je suis content car, bien qu'innocent, je craignais une condamnation compte tenu de mon passé », a déclaré un Christer Pettersson souriant et rasé de frais hier après-midi en arrivant au cabinet de son avocat, Me Arne Liljeros, selon l'agence suédoise TT.

Pettersson, « l'homme de 42 ans », condamné une première fois, en juillet dernier, à la prison à vie pour le meurtre du premier ministre suédois Olof Palme, le 28 février 1968, venait d'être libéré discrètement quelques minutes auparavant de sa cellule du Palais de justice de Stockholm, où il attendait la décision de la Cour d'appel depuis le 12 septembre.

L'acquittement de Pettersson ne sera d'ailleurs officiellement annoncé que le 2 novembre prochain.

On sait d'ores et déja par un porte-parole de la Cour que la décision a été prise à l'unanimité des quatre magistrats et des trois jurés désignés.

Ce jugement ne peut être remis en cause que par la Cour suprême, la plus haute instance judiciaire du pays, et à la demande du procureur du royaume.

Même si le dossier Pettersson est en principe refermé, l'affaire Palme n'est pas close.

« Le travail de la police et de la justice doit continuer et continuera avec toute l'énergie nécessaire », a déclaré le premier ministre Ingvar Carlsson, à l'annonce de la libération de Pettersson. « Je suis persuadé, a-t-il ajouté, que c'est le sentiment profond et la volonté du peuple suédois ».

Pour Lisbet Palme, qui se trouverait actuellement au Japon, la libération de Pettersson constitue certainement « un coup très dur », selon un de ses proches.

Le témoignage de la veuve du premier avait joué un rôle capital dans le verdict de culpabilité de la Cour d'assises

Quant au procureur Anders Helin, il « n'a pas été étonné du verdict » et attend de connaître l'exposé des motifs pour se prononcer.

Reste le problème de l'indemnité que Pettersson entend bien obtenir en compensation pour ses dix mois pssés en prison.

Me Liljeros a dit hier qu'il prendrait position sur cette question après avoir pris connaissance du verdict officiel.

Un incident de dernière minute repousse la signature

Fausse conclusion du sommet de Taef

TAEF (AFP) — Le comité de 17 députés libanais, chargé de rédiger un texte final sur la refonte du système politique, s'est séparé hier soir sur un incident de séance et sans parvenir à un accord, pourtant annoncé comme « imminent » par plusieurs parlementaires en fin d'après-midi, a-t-on appris de sources informées.

Un des ténors du camp chrétien, M. Georges Saadé, a brutalement quitté la séance pour protester contre l'évocation de 'questions non prévues'.

Le comité restreint devait néanmoins se rencontrer de nouveau vendredi matin pour tenter de terminer le texte de l'accord. Ce document devait ensuite être soumis à l'approbation des députés en séance plénière, à une date qui n'a pas été fixée.

Plus tôt, le chef de gouvernement de militaires chrétiens, le général Michel Aoun, avait mis en garde les députés contre tout « marchandage » sur la souveraineté du Liban.

« Les députés doivent savoir que l'indépendance et la souveraineté ne peuvent faire l'objet de négociations ou de marchandage. Ceux qui s'y livreraient feraient mieux de rester là où ils sont », a-t-il dit.

« Nous leur disons que les réformes ne sauraient avoir lieu que sur un territoire libre et pour un peuple libre, et qu'il n'y aura pas de réformes politiques en dehors d'un Liban souverain et indépendant », a-t-il ajouté.

Le général Aoun s'adressait à des employés de banque venus offrir une partie de leur salaire, en signe de contribution à la « guerre de libération contre l'occupant syrien », qu'il a proclamée le 14 mars.

Soixante-deux députés libanais sont réunis depuis le 30 septembre à Taef pour débattre des réformes politiques proposées par le triumvirat arabe sur le Liban (Algérie, Arabie Saoudite, Maroc) ainsi que du rétablissement de la souveraineté libanaise sur le territoire national.

Avant l'incident de dernière minute, les députés s'acheminaient vers un accord sur une réforme du système politique, qui ne pourrait entrer en vigueu qu'après le règlement de l'épineuse question du retrait de l'armée syrienne du Liban. Le camp chrétien exige des garanties écrites pour la programmation de ce retrait.

« Les participants aux réunions de Taef et ceux qui les parrainent ne doivent pas oublier qu'une guerre de libération a commencé au Liban et qu'elle se poursuivra jusqu' atteindre les buts qu'elle s'est fixés », a affirmé le général Aoun.

Déjà, à la veille de leur départ pour Taef, le général Aoun avait mis en garde 24 députés du camp chrétien contre toute « trahison ».

« La guerre de libération ne s'arrêtera pas à cause d'une réunion qui tente de faire avorter ses objectifs : ce qu'ils font à Taef est faux, le parrainage arabe est faux et les objectifs de cette réunion sont faux », a encore dit le général Aoun.

Lutte à la drogue

Mille quotidiens d'Amérique dénoncent l'emprise des trafiquants

d'après Reuter

MONTERREY — Les membres de l'Association interaméricaine de la presse (IAPA), en session depuis lundi à Monterrey, au Mexique, ont décidé de publier, aujourd'hui, un éditorial qui devrait être inséré dans quelque mille quotidiens du continent, en guise d'appui à *El Espectador*, journal de Bogota qui continue de subir les sévices du cartel de la drogue de Medellin. Mardi, deux administrateurs de ce journal ont été assassinés; des menaces planent toujours sur l'ensemble des collaborateurs du quotidien établi il y a 102 ans dans la capitale colombienne.

Le propriétaire de ce journal colombien, Luis Caro, participe aux séances de l'IAPA. Il a déclaré hier avoir demandé au gouvernement de Bogota la protection suffisante pour pouvoir poursuivre la distribution de son journal dans la région de Medellin, fief des barons de la drogue. À l'appel de Caro, l'IAPA a réagi en demandant à Augusto Nunez, gérant du journal *O Estado de Sao Paulo* (Brésil) de rédiger un éditorial intitulé : « Un défi pour le continent », dont voici quelques extraits :

« Les derniers développements de la guerre sale que livrent les barons colombiens de la drogue contre les institutions de ce pays confirment que l'audace criminelle n'a pas de limite. Ces trafiquants n'hésiteront pas à élargir l'éventail de leurs victimes, dans leurs efforts pour faire plier les genoux au gouvernement colombien et pour l'obliger à faire fi de l'application de la loi. »

« L'arrogance terroriste de ces trafiquants s'est particulièrement manifestée mardi dernier. Dans un laps de temps de quelques heures, deux personnes faisant partie de l'équipe du *El Espectador* à Bogota ont été assassinées par des sicaires au service du cartel de la drogue. Les corps des victimes se trouvaient toujours sur la chaussée quand les trafiquants rendirent publique leur menace : mettre à feu et à sang Medellin si le journal ne fermait pas ses ateliers dans cette ville et s'il n'en retirait pas son personnel dans les 72 heures. »

« La menace qui pèse sur Medellin renforce les soupçons au sujet de l'infiltration par le cartel des trafiquants des institutions colombiennes. Malgré les efforts du président Virgilio Barco, la vérité est qu'aucun des chefs des cartels meurtriers n'est écroué et sous le coup de l'extradition, la menace d'extradition ayant été le déclencheur de la vague actuelle de terrorisme en Colombie. »

Augusto Nunez souligne également, dans son éditorial, que la Colombie n'est pas le seul pays affligé par des restrictions à la liberté de la presse. Il cite l'assassinat récent de la femme et du fils d'un journaliste salvadorien travaillant au *Diario de Hoy*, et des pays comme Panama et Cuba où les régimes ne tolèrent pas les journalistes indépendants.

Avant de clamer que les événements de Medellin ne touchent pas qu'à la liberté de la presse, mais interpellent tous ceux qui tiennent à la liberté tout court, l'éditorial rappelle que « le but ultime des trafiquants de drogue est de neutraliser l'État — en s'emparant du pouvoir ou en transformant en auxiliaires les gouvernements, comme au Panama, pour contrer la réaction de la portion saine de la société ». Il conclut qu'« il importe de stopper immédiatement l'avance de ces cartels ».

Au sommet des pays latino-américains

Unité contre la drogue, division sur le Panama

d'après AFP et Reuter

ICA — La réunion des principaux chefs d'État latino-américains, qui s'est terminée hier à Ica, au Pérou, a été dominée cette année par la situation au Panama et la nécessité de lutter contre le trafic de drogue.

Le sommet réunissait les présidents de l'Argentine, du Brésil, de Colombie, du Mexique, du Pérou et du Vénézuéla. Si la lutte contre les barons de la drogue a fait l'unanimité, le problème de l'attitude à adopter envers le régime panaméen du général Noriega a semblé beaucoup plus délicat.

Le président vénézuélien Carlos Perez, dans son discours d'ouverture, a vivement condamné le gouvernement Noriega. Le Panama, membre fondateur du « groupe des huit », en avait été suspendu l'année dernière. « Le processus dictatorial est consommé à Panama et nous devons réagir sans éluder nos responsabilités régionales », a-t-il dit.

De source diplomatique, on déclarait que le Pérou et le Vénézuéla souhaitent que le Panama soit exclu du groupe des huit, et non plus simplement suspendu. Mais l'Argentine, le Brésil et le Mexique étaient toutefois plus réservés et préféraient un statu quo.

« Les problèmes du Panama doivent être résolus par les Panaméens », a ainsi déclaré le président argentin Carlos Menem aux journalistes.

Sur le problème de la drogue, le consensus était plus évident. « La Colombie, a déclaré le président Virgilio Barco, est en première ligne de la lutte contre le trafic de drogue, et la lutte continuera ».

LE MONDE EN BREF

« Solution hongroise » à Varsovie

BONN (Reuter) — Le gouvernement ouest-allemand s'attend à ce que la Pologne permettent aux quelque 500 d'Allemands de l'Est, actuellement réfugiés dans son ambassade à Varsovie, de passer à l'Ouest même sans le feu vert de Berlin-Est, a-t-on déclaré hier de source proche de Bonn. « Nous pensons que les Polonais feront comme les Hongrois », a-t-on déclaré à Reuter de même source. « Il leur faut prouver maintenant qu'ils sont réellement des démocrates », a dit cette source. Rappelon que Budapest avait décidé de passer outre aux protestations de son allié est-allemand, en ouvrant ses frontières aux milliers d'Allemands de l'Est désirant s'installer à l'Ouest.

Washington toujours inquiet des prisonniers de la SWAPO

WASHINGTON (AFP) — Le département d'État a demandé hier à la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-ouest africain) de donner des éclaircissements sur le sort de ses prisonniers et encouragé les Nations unies à poursuivre leurs recherches de ces guérilleros namibiens disparus. Rappelant que le représentant personnel du secrétaire général des Nations unies en Namibie, M. Martti Ahtisaari, avait annoncé mercredi n'avoir pas retrouvé la trace de 315 des 1,100 cas de disparus sur lesquels il a enquêté en Angola, le porte-parole du département d'État, Mme Margaret Tutwiler, a déclaré que les États-Unis étaient « préoccupés par le grand nombre de cas non éclaircis ». M. Ahtisaari a lui même spécifié que son enquête n'était pas encore terminée.

La Yougoslavie, un bon investissement

WASHINGTON (AFP) — Malgré les difficultés rencontrées sur la voie de la libéralisation économique, et malgré le chaos politique qui se développe entre les républiques yougoslaves, le premier ministre fédéral Ante Markovic est venu plaider sa cause aux États-Unis et vanter la Yougoslavie aux investisseurs américains. Commençant hier une série de rencontres avec de hauts responsables aux États-Unis,M. Markovic a expliqué à la presse que « l'excellente opportunité d'investissement qu'offre la Yougoslavie n'est pas assez connue ».« Nous avons décidé de réformer notre système, d'accroître l'efficacité économique. Toutes les lois de libéralisation ont été adoptées par l'Assemblée », a rappelé M. Markovic. « Nous avons libéralisé 100 % des prix, 90 % du commerce extérieur, les exportations ont progressé de 16 %, les importations de 21 % et il y aura une refonte et une privatisation du système bancaire », a-t-il indiqué. Interrogé sur la réforme politique, le premier ministre est cependant resté assez vague, se bornant à préciser que le système de parti unique ne serait pas remis en cause.

Loi US contre la profanation du drapeau

WASHINGTON (AFP) — La Chambre des représentants a adopté hier à une très forte majorité une proposition de loi interdisant de profaner le drapeau des États-Unis, et l'a adressée au président George Bush pour qu'il la signe. Le speaker de la Chambre, le démocrate Thomas Foley, a estimé que M. Bush signerait le texte, bien que le président américain ait exprimé sa préférence pour un amendement constitutionnel sur cette question plutôt qu'une loi. Le texte adopté par la Chambre, par 371 voix contre 43, prévoit des peines pouvant aller jusqu'à un an de prison et $ 1,000 d'amende pour quiconque « sciemment, mutile, profane, souille physiquement, brûle, laisse sur le sol ou piétine un drapeau des États-Unis ».

Les bouddhistes ravagés par le sida

BANGKOK (AFP) — Les bouddhistes thaïlandais étudient des mesures pour enrayer le développement du sida parmi le clergé, a annoncé hier à Bangkok un responsable bouddhiste de haut rang. Le Conseil ecclésiastique examine actuellement de nouveaux réglements qui obligeraient notamment les novices à se soumettre à des tests sanguins avant de revêtir la robe de couleur safran, a précisé le chef adjoint pour le diocèse de Bangkok Phra Tham Maha Viranuwat. Le but de ce test de dépistage, selon lui, étant d'arrêter « l'extension du sida parmi les moines ». Ce responsable a ajouté que les moines atteints du sida pourraient être défroqués.

Menaces de la guérilla péruvienne

LIMA (AFP) — Le groupe de guérilla Tupac Amaru (MRTA) a annoncé hier qu'il allait faire juger par un « tribunal révolutionnaire » le magnat de la télévision péruvienne, M. Hector Delgado Parker, un proche du président péruvien Alan Garcia, enlevé le 4 octobre dernier. Dans un communiqué, le MRTA n'a pas indiqué la peine qu'il pourrait faire subir à M. Delgado Parker, président du directoire de Panamearica TV, mais il a précisé qu'il ne serait pas échangé contre des guérilleros détenus, et notamment contre Victor Polay Campos, chef militaire du MRTA, emprisonné à Lima depuis février dernier.

Gouvernement transitoire en Grèce

ATHÈNES (Reuter) — Le président de la Cour suprême grecque, Yannis Grivas, a preté serment hier comme chef du gouvernement transitoire chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'aux élections législatives du 5 novembre. Ces élections ont été provoquées par la démission le 7 octobre du cabinet de coalition composé en juillet par les communistes et les conservateurs de la Nouvelle Démocratie. Le gouvernement transitoire compte principalement des personnalités non politiques, magistrats et professeurs d'université.

Nouvelles victimes dans les territoires

JÉRUSALEM (AFP) — Trois Palestiniens ont été tués hier et 20 autres blessés par balles, lors de violents affrontements entre manifestants et militaires israéliens dans les territoires occupés, a-t-on indiqué des sources palestiniennes. Ali Hassan Mattar, 20 ans, a été tué par des soldats dans l'après-midi lors de la dispersion d'une manifestation dans le camp de réfugiés de Shatti, dans la bande de Gaza. Deux Palestiniens ont été blessés au cours de cet incident, a-t-on ajouté. À Gaza, trois autres Palestiniens ont été blessés par les tirs des soldats, à Khan Younés, à Rafah et dans le camp de Jabaliya, indiquent ces sources. Ces nouveaux décès portent à 575 le nombre de Palestiniens tués par les tirs des soldats ou colons israéliens depuis le début de l'Intifada en décembre 1987, selon un décompte établi à partir de sources palestiniennes.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Annonces classées	(514) 286-1200
Publicité	(514) 842-9645
numéro sans frais	1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal		(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec		(418) 845-2080
Extérieur —	Indicatif 514	1-800-361-6059
	Indicatif 418	1-800-463-4747
	Indicatif 819	1-800-361-5699
	Indicatif 613	1-800-361-5699

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

A BEAULAC
St-Calixte, face au lac, 2 droits de passage. Cottage moderne 5½, pierre, s/bain, s/sol, combustion lente, douche, ch. froide, puits artésien, 96,000 pi.ca. garage, patio, arbres adultes. Vente par proprio. **1-882-2745**

ARTHABASKA (région Victoriaville), 4 ch. c., piscine, près services, secteur tranquille, bel emplacement, urgent, transfert. 819-357-1463.

DUVERNAY: Coin, grand split, pierre, brique, 8 pièces, cuisine chêne et céramique, foyer, garage, chauff. radiant. **PRIX NÉGO. $215,000. 667-8943**

ESTRIE: Belle grande résidence privée, complète, 3 c.c., tout compris. Bord de l'eau Lac Magog, Deauville, 5km. Mt-Orford. s'adresser à Jean-François, après 20h. ou fin de sem. **1-819-864-6211**

GRAND LAC BROMPTON
Maison de prestige. Terrain 84,400 pi.ca., 5 chambres, 4½ s./b., 6 garages « boat house » pour hydravion et bateau, piscine creusée, foyer, énorme patio, façade lac 265 pi. Construction 3 ans. $685,000. 1(819)823-2804.

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ Située entre Lac Brome - Sutton. Constr. récente, de luxe. Terr. boisé, endroit très paisible. Décor., meubles irrésistibles. A voir absolument! $349,000. Acheteur sérieux seul. 598-5655, 659-0260.

MAISON HISTORIQUE 1839 en excellent état. Canadienne en pierre, 3 étages, 100,000 p.c. de terrain. St-Placide, en bordure du lac des Deux-Montagnes. Site magnifique. Accès à marina privée, tennis. 1-258-4651, 1-258-4304.

MONT-ROLLAND, face à Ste-Adèle, const. '88, qualité sup., plein-pied, 84 pi. façade, vue spectaculaire sur Ste-Adèle et monts avoisinants, 3 c.c. spacieuses, 3 s/bains compl., 2 foyers, b/tourb., sauna, garage, grand patio, très ensoleillé, une visite s'impose, $235,000.: 1-229-4234, cell. 386-6979.

OUTREMONT, semi-détaché en pierre, rue tranquille, 4 c.c., 2 foyers, cuisine rénovée, 1 garage, $595,000. Agents s'abstenir, 345-9240.

QUÉBEC, Lac St-Charles, style canadien, 13 pièces, 2 étages + sous-sol aménagé, bain sauna, 3 foyers, grand terrain, garage + écurie pour 6 chevaux, $150,000. négociable, (418)681-0024, (418)849-6006.

ST-BASILE LE GRAND
Magnifique maison, 5 c.c., 2 salles de bains, paysager, piscine, clôture PVC, près école et services, taxe basse. Pas d'agent. Libre. $114,900. **653-7047**

ST-JEAN-DE-MATHA, mini-ferme, 830 X 400, avec bungalow, semi-boisé, écurie 30 X 50, garage 24 X 30, hiverété. Tél.: 1-886-2658.

ST-LAMBERT, cottage exclusif, secteur résidentiel au 234 Des Landes. Prix: $379,000. 465-2547.

ST-SAUVEUR PAROISSE, jolie maison, 4 c.c., condition impeccable, terrain 39,000 pi.car., avec tennis privé et vue sur le Lac. Cause: Déménagement. (1) 227-2494, 227-2346.

URGENT! Ste-Adèle Village, québécoise meublée, 3 chambres, 2 s/bains, près de la plage, $134,500. Jour: 229-3340, soir: 229-9093.

105 Propriétés à louer

N.D.G., haut de duplex, complètement rénové, 7½ pièces + espace au sous-sol. Idéal pour professionnel qui désire un bureau dans sa résidence. Bail un an ou plus, $1,200./mois, 1er nov. 465-2290.

ORFORD Maison spacieuse, à deux pas de la station de ski. 4 c.c., foyer. Saison ou mois. Magog: 819-843-7672.

PRÈS UNIVERSITÉ MONTRÉAL
Maison ancienne rénovée, 7½ ou 10 pièces, foyer, possibilité de bureau professionnel. Occupation immédiate. Jour: **876-6749.** Soir et fin de sem. **737-4486**

113 Propriétés à revenus à vendre

AHUNTSIC, Grande-Allée, triplex, tout rénové avec bachelor et garage, $360,000. 384-5947.

AMHERST: Édifice semi-commercial (libre). Commerce r-d-c + log. 2 étages (libre). Info: **842-5333**

ROSEMONT, 5 logements, chauffé par locataires, revenu $22,000. $225,000. 683-6531 lun. au vend.

118 Copropriétés à vendre

DE CHATEAUBRIAND, très beau 6½, 1368 p.c., s/b. et cuisine refaites à neuf, terrasse et cour. Pas d'agent. 279-4496.

OUTREMONT, haut triplex, copropriété, 7:, 1,200 pi.ca., rénové, $130,000. 252-8664.

121 Condos à louer

DORVAL
Condos neufs, 3½, 4½, 5½, béton, air climatisé, ascenseur, 2 s/bains, stationnement, 1 mois gratuit.
631-3486

ILE-DES-SOEURS
Pyramide 77. Condo 2 c.c., 2½ s./b. Vue sur fleuve, grand balcon, système sécuritaire, piscine, Squash et sauna. $1050./mois. Appeler Herb:
849-3776, soir: 766-4058.

N.-ROSEMONT, condo 7 pces, 2 s/bains, foyer, sur trois étages, garage, $900./mois, 384-5947.

SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL
Grand 5½, $2,200./mois avec garage.
Jour: 524-3578 — Soir: 581-8961

122 Condos à vendre

CARRÉ ST-LOUIS: Bonne occasion. Hypo. 10% - 20 mois. Neuf, cour int., 1,060 p.c. foyer, tranquille. **842-6093**

CENTRE-EST - 4½: spacieux, impeccable, construc. béton brique 5 ans, foyer, lav-vaiss, fixtures stores inclus. $83,500. Agents s'abstenir. **523-5075**

GOUIN EST 7075
11è étage, bord de l'eau, luxueux 5½, app. élect., 2 balcons, gaRAGE int., beaucoup d'extra. 321-5600, 477-5588.

LASALLE 4½, foyer, système d'alarme, stationnement, métro. $94,900.
365-7520.

RDP: Condo 4½, avec foyer, très beau secteur, stores verticaux inclus 648-7954, laissez message.

SUPERBE ACHAT
VAL DES ARBRES, Duvernay, condo vue sur l'eau, coin, 3 c.c., gar. $189,000. 662-6047.

122 Condos à vendre

A DEUX PAS Place des Arts, joli condo style loft, grandes fenêtres, 722 pi.ca., $80,000. avec garage. 286-2647 soir et fin de semaine.

AHUNTSIC secteur André-Grasset, 2 niveaux, 2 chambres, garage, toit terrasse, $117,000. 382-5847.

ANJOU 4½, 1200 pi.ca., stat. int. inclus, neuf, acheté en juil. '89, laisserais à prix réduit ou financement à bas taux ou en location, par proprio. 593-5583 de 9h à 17h, de 6h30 à 9h30, 430-7176.

125 Chalets à louer

A ST-ADOLPHE: Super canadienne, privée, chaleureuse, 4 c.c., 2 foyers, sauna, site exceptionnel. Pour famille. **744-3894 — 819-327-3402**

A VAL-DAVID: Chalet Suisse neuf, 7½, b/sauna, b/tourbillon, foyer, prox. pentes. 1er nov.-15 avril. **819-322-6138**

CHALET BORD LAC BROME, près de Sutton, Bromont, 3 chambres, saison ou mois. Bur.: 738-1660, rés.: 453-8554, demander Gilles Ethier.

LA CONCEPTION Domaine privé. 5 c.c., tout équipé, chauf/élect/tél. en sus. $4,500./saison. Sr: (514)272-3575.

PIEDMONT- MONT-BELVEDÈRE
Proximité des pentes, endroit tranquille, 3 c.c., 3 s/bains, 3 foyers. Libre. **227-6122 - 227-1414**

ST-ALPHONSE-DE-RODRIGUEZ, Lac Vert, bord eau, bungalow, 3 chambres, foyer, cave, toutes commodités, 49 mil. de Mtl, 6 mois, $3,500. 1-883-1367.

ST-HIPPOLYTE Maison meublée, bord de lac. 6 pces, 3 c.c., foyer. 15 min. des pentes St-Sauveur, Mont Gabriel, Olympia, 2 km. pistes de ski fond. Déneigé. Saison, $600./mois. 1-224-4171.

129 Chalets à vendre

LAC MAGOG HIVER-ÉTÉ. 4 PIÈCES, MEUBLÉ. VENTE RAPIDE. TÉL.: 676-7330, (819)864-6260.

V-D-L - ST-COME: Construction 3 ans, sur pentes de ski, avec locatif au sous-sol. **582-2148 — 654-8539**

145 Terres, fermes à vendre

TERRE DE SABLE: Compactation de routes, 45 acres. Sable à béton à la tonne, permis. **1-889-4817, après 19h.**

VERGER À VENDRE
Région de Québec, 26 acres plantées, terre 125 acres, très bien situé, bon rapport. 1-418-886-2539.

149 Terrains à vendre

PARC ÉQUESTRE

À BLAINVILLE

Terrains boisés.
Desservis, prêts à construire.
Minimum 7,000 pi.ca.

L. DOLBEC
430-4870 — 430-7169

13-10-89

149 Terrains à vendre

!!! BORD DE L'EAU !!!
A 10 min. de St-Sauveur, très beau terrain en pointe de 50,000 pi.ca., avec arbres matures, plus de 200 pieds de façade sur un lac avec bateau à moteur, très belle vue, très ensoleillé, $50,000. Informations: Sylvain 1-224-7766, 984-7978.

A LAVAL
Terrains, bungalow + duplex, avec services, 669-3841, 669-4910.

BLAINVILLE Superbes terrains boisés, prêts à construire, à côté du parc équestre de Blainville et près de tous les services. Bienvenue aux particuliers.$3.50/p.c. 435-0098 ou 430-7629.

CHAMBLY, Domaine du Golf, prêt à construire pour maisons de prestige.
674-4250

DOMAINE BASILE-ROUTHIER
Terrain prestigieux, bord du lac des Deux-Montagnes, à St-Placide. Site magnifique et protégé, à 40 min. du centre-ville. Marina privée, tennis, services. $3. à $5./p.c. 1-258-4651,-4304.

ST-ALEXIS-DES-MONTS, Canton Belleau, rang 2, lac (½ mille de superficie) avec chemin autour et terrains vacants: (819) 265-2026.

ST-LIN, Laurentides, 20 minutes du Pont Pie IX, 3,100,000 pied carré, zoné résidentiel, boisé, $0.19 le pied carré, négociable, Élia: 442-9008, après 20h.

160 App. et log. à louer

3½ rénové, r.d.c., tranquille, lav/séch. Près centre-ville, chauffé.
484-8118, 344-4642

A BON PRIX, sect. nord, 4½, électrique, sortie lav./séc., plancher bois franc, frais peint. 388-2504, 324-9282.

A CARTIERVILLE 4½ non-chauffé, non-éclairé. Paisible et impeccable. $400./mois. 473-6533, 623-2001.

AHUNTSIC - DOMAINE ST-SULPICE: 7½, bas, très calme, 2 s/bains, garage, tapis m/m, chauf. électr., électro-ménagers, face parc. Libre nov. ou déc. $1,050./mois. **389-0829**

AHUNTSIC - GRAND 3½: $425., demi-s/sol, chauffé, clair, rénové, près services, parc. (1 mois gratuit). **354-0887** lun. au vend., entre 9h. et 17h.

AHUNTSIC, 3½ tranquille, ensoleillé, balcon, chauff. élect., poêle/frigo. 5 min métro Henri-Bourassa. **620-7546**

ANJOU, grand 7½, 3 ch., 2 s/bains, 2 étages, foyer, garage. Libre 1er déc. $960./mois, M. Guy, 493-3570.

BERCY (3425) Sous-sol, garage, grande cour clôturée, propre. $500. 527-6723.

C.D.N. 6½ + poêle et frigo, chauffé, poss. de garage. Libre 1er nov. 89. 935-9138 ou 453-8371 (midi et 18h.).

C.D.N. Joli appartement rénové, moderne, moniteur de surveillance de l'entrée et couloir. idéal pour retraité et semi-retraité. 739-3199.

C.D.N. Près Univ., grand 4½, propre, moderne, chauffé, équip., balcon, tranquille, bus, train. 738-5728, 739-3548.

C.D.N. Près Univ./hôpitaux, grand 3½, propre, moderne, chauffé, équip., tranquille, bus, train. 738-5728, 739-3548.

DELORIMIER, grand 7½, rénové, rez-de-chaussée, $750.
527-2549 (répondeur)

160 App. et log. à louer

DES CARRIÈRES 2020, 6½ très propre, libre, 648-6826.

EDOUARD-MONTPETIT
3½ semi s/sol, très grand et ensoleillé, chambre, salle de séjour avec foyer de pierre, cuisine non-équipée, douche, beaucoup d'espace de rangement, entrée indépendante, électricité, eau chaude, chauffage et déneigement inclus. Très grand jardin. 733-1247.

JEAN-TALON 6292-82, 3½, 4½, 5½, entrée lav./séc. Mois gratuit. 252-8478, 252-9848, 721-2317.

MÉTRO LAURIER - 4 X 3½: Entièrement rénovés, cuisinière/frigo inclus. Libres 1er nov. **271-4776**

MÉTRO SHERBROOKE: A sous-louer. 4½, 15e étage, insonorisé, air climat., piscine. **282-0887**

MOREAU & SHERBROOKE, 2 min. métro Préfontaine, 8 pièces, rénové, en excellente condition. 9 à 5h: 848-9770. Soir: 598-7225.

MTL NORD, 4½ tranquille, balcon, ensoleillé, stationnement, près centre d'achat Forest, commodités, 620-7546.

NOUVEAU-ROSEMONT Métro Langelier. Haut duplex, 5½ non-chauffé. $525./mois. Occ. 1er nov. 259-3867.

OUTREMONT: Entre/sol.
Grand 5½, **$495./mois.**
Jour: 524-3578 — Soir: 581-8961

OUTREMONT: 727, Davaar. Grand 6½, rénové, chauffé, 2 s/bains, lambris chêne, balcon-terrasse, garage, électro-ménagers neufs. Libre 1er nov. $1,250./mois **277-6364 — 389-0829**

PARC LAFONTAINE Superbe 3½, 15ième étage, balcon, vue sur le fleuve, ville, montagne. Tout compris $525. Occupation 15 oct. Rendez-vous: 284-2323, Mireille.

PARC LAFONTAINE: Métro Sherbrooke. Grand 7½, rénové, 3e, très ensoleillé, 2 puits lumière, entr. lav/séch. $850./mois non-chauffé. **525-4609**

PENTHOUSE UNIQUE: 8 pcs, piscine, sauna foyer, privés au Ph, 3½, 4½ béton. 420 Victoria, 672-8505, 672-8950

PLACE ELGIN
1100, Dr Penfield, #312, coin Peel et Stanley, 3½, électricité payée, air climatisé central, sauna, jardin, piscine.
849-7061.

PLATEAU Libre 1er novembre. 5½ rénové, 2 pièces fermées, cuisinière. $675. non-chauffé. 527-9974.

PLATEAU MT-ROYAL: De-Grand-Pré. 1 min. métro Laurier. Beau 4½ meublé, chauf., demi-s/s. (maison 1875). 1er nov.-1er.juin. $700./mois. **843-6458**

PLATEAU, Drolet/Duluth, loft = 4½, mur brique, plancher bois franc, ensoleillé, balcon, vue sur Mt-Royal. Poêle/frigo, non-chauffé, 1er nov. **$450.** /mois, réf.: 844-5777.

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL superbe 3½ meublé, à louer à la semaine. **343-5973 ou 735-7528.**

QUÉBEC, VIEUX-PORT
4½, 3 étages, foyer. $650./mois, non-chauffé. 651-3100 ou 671-9633.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES 4½, non-chauffé, rénové, près autobus.
654-5621, 654-6463, 353-4192.

ROSEMONT Condo 1½ meublé et tout équipé, neuf, terrasse. Près métro, avec magasin au sous-sol, $420./mois. Libre 1er nov. **453-7758.**

ROSEMONT Grand 4½, haut duplex, près métro. Cour, laveuse/sécheuse, rénové. $535. 721-6513.

SALABERRY, près Gouin, beaux 3½ - 4½, foyer, près bord de l'eau, 5 min. du métro. Tel: 447-1448, 336-7497 ou 336-8967

ST-LÉONARD: Triplex 4½, semi-chauffé, très propre, $425. 374-4213.

ST-LÉONARD Grand 5½, non-chauffé, près Langelier. Libre immédiatement. **255-4923, 329-0507.**

TÉTRAULTVILLE 6½, 1 mois gratuit, 4 c.c., entrée laveuse/sécheuse, chauffage électrique, 522-6292.

TAILLON: Notre-Dame, 4½, chauffé, eau chaude, propre, $450. 374-4213.

TAILLON: Notre-Dame, 3½, chauffé, eau chaude, propre, $400. 374-4213.

VERDUN, OSBORNE, haut de duplex neuf, (construction 1981), 5½, tranquille, $565./mois.
769-8708

167 À louer hors frontières

FLORIDE
Condo 3 pièces pour saison. Retraité ou semi-retraité. 445-1901.

168 A vendre hors frontières

CONDO - POMPANO: Pour retraités. 4½, tout meublé, Florida Room, sur golf par. 3. **352-3183**

169 Chambres et pensions à louer

OUTREMONT: Chambre, $300./mois, tout compris, accès cuisine, ai 3 chats, fumeur(euse). Inf: **272-2441**

171 Hôtel à louer

WEST ISLAND
Condo 4½, tout fourni, disponible Style hôtel. 3 mois et plus.
636-9960, 325-3067

173 Maisons repos/retraite

RÉSIDENCE: Pour personnes âgées. Chambres privées et semi-privées, tous les services. Couples si possible. Pour info: **432-6750**

251 Bureaux à louer

DEUX ESPACES DE BUREAUX
A sous-louer, dans immeuble neuf prestigieux. 1er bureau: 181.25 pi.ca., 2ième: 190.75 pi.ca. Près du métro. Accès salle de conférence, équipement audio-visuel, service de réceptionniste. Possibilité ameublement fournis et garage int. Très sécuritaire. Vue sur le fleuve. Situé au 50 rue de la Barre, Longueuil. A court ou à long terme. **878-3050.**

HOCHELAGA/LANGELIER 30 X 60, 900 à 1,800 pi.ca. $7.50/pi.ca. 2 puits de lumière. **256-9049**

OUTREMONT
1290, Bernard. Prestigieux, chauf/clim., 1,500 à 6,000 p.c. Idéal, bureaux et services. «Clé en main». **842-3000**

407 Offres d'emploi

LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL

LE DEVOIR

RECHERCHE

camelots

secteurs	contacts
Châteauguay, Mercier, Outaouais, Outremont	**Daniel Gauthier: 699-1868** **Jean-Paul Gratton: 243-4970** **Denise Cabot: 643-3854**

camelots motorisés

secteurs	contacts
Outaouais Outremont	**Jean-Paul Gratton: 243-4970** **Denise Cabot: 643-3854**

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

Pour tout autre secteur	**332-3890**
Extérieur: région 514	**1-800-361-6059**
région 418-819	**1-800-361-5699**

J.N.O.

251 Bureaux à louer

AI BEAU petit bureau, tapis, chauffé, métro Jean-Talon. $300. 384-2123, soir: 665-2023.

BUREAU À PARTAGER, N.D.G., meublé, tous services, stat., $125./mois. 483-6222 ou 481-8035.

BUREAU 700 pi.ca.: Face centre d'achats Pl. Vertu, V. St-Laurent. Chauffé, tapis, éclairé, air climat., 3 stat inclus. $850./mois. **335-1335**

RUE ST-DENIS: Au sud de Crémazie: R-d-c. et grand s/sol, approx. 2,400 p.c., vieilles boiseries, porte et entrée vitrées, aménagement selon vos besoins. **272-8351, après 18h.**

259 Espaces commerciaux à louer

1799, SAUVÉ EST
700 pi.ca. Disponible immédiatement.
384-6299

2 X 1200 PI. CA. CHACUN
Neuf, libre
St-Zotique/St-Vallier
R. Lacombe 495-9062, 340-9311. Century 21 Impérial Inc. crtr.

BÉLANGER 3163, magasin à louer, libre, 1 mois gratuit, 725-4833, 641-1729, 641-1371.

DIVISIBLE, rez-de-chaussée, 2,500 pi.ca., chauffé, gicleurs, stationnement, tout compris, prix raisonnable. 768-6641.

LAVAL, près du Pont Viau, 900 pi. car., 2e, moderne, tout inclus, $900./mois, libre. 663-7795.

268 Espaces industriels à louer

LOCAUX entre 1,000 et 4,000 pi.ca. À Rosemont, sur Masson coin Des Érables. Béton, gicleurs, très grandes fenêtres. Bas loyer. Idéal oncepteurs, designers, créateurs, P.M.E. 525-2275.

MTL-EST, coin Ontario-Viau, 7,500 pi.ca., incluant bureau, chauffage électricité, taxes municipales, taxes scolaires et deneigement, libre Raymond 259-3771.

269 Propriétés commerciales

BATISSE COMMERCIALE: Boul. St-Joseph, Drummondville, valeur $500,000. laisserais à $335,000., bail commercial, const. neuve. Occasion unique. Léger comptant. **819-591-8810**

PARC INDUSTRIEL de Mascouche: 15 min. de MTI, 10 min. de Laval. Nouvelle construction, 20,000 pi.ca., sur terrain de 56,000 pi.ca., incluant bureaux, 3 portes 14 X 14 niveau sol et 3 quais de déchargement. Hauteur libre 18½ pi., possibilité de subdiviser. Appelez Manon 629-3523.

POINTE ST-CHARLES: Vente rapide. Immeuble en coin, r-d-c., commerce + 2 log. à l'étage, garage. **481-4484**

TERREBONNE, 1650 ch. Gascon, bâtisse commerciale neuve, entièrement climatisée, 7,500 pi.ca., terrain 25,000-pi.ca., sur rue très achalandée, revenu garanti, parfait investissement: G. Lemay, 621-6909.

275 Locaux à louer

BUREAU/MAGASIN 750 p.c. + sous-sol, petit centre d'achats. 8021 Blaise pascal, R.D.P. 643-1303, 321-1887.

TERREBONNE, bureau + local commercial neufs, climatisés, tapis, 2,100 pi.ca., sur rue très achalandée, $1,200./m.: G. Lemay, 621-6909.

VERDUN 741 DE L'ÉGLISE
1,500 pi.ca., plusieurs autres possibilités, faut voir! Libre imm. 761-7357.

283 Commerces à vendre

★ ★ ÉCOLE DE CONDUITE ★ ★
Appelez Maria
272-1296

BASSES LAURENTIDES
RESTAURANT
CONCEPT TRÈS ORIGINAL
Location stratégique, restauration rapide, de qualité, décoration professionnelle, potentiel excellent, chiffre d'affaires prévu 1989 $400,000. Jean-Pierre Paradis, System-A, 1-514-562-7966, soir: 1-514-533-6182.

BELLE BOUTIQUE de mode féminine; NOUVEAU ST-DENIS, très bien établie, cause départ pour l'étranger. Communiquez entre 10h et 18h, du lundi au samedi, au 845-5938.

BOUTIQUE À ST-SAUVEUR Village, avec clientèle établie, vêtements de marques renommées pour hommes et femmes, cause: Déménagement. (1) 227-2494, 227-2346.

DÉPANNEUR à Laval, bien situé, chiffre d'affaires: $400,000./an. Plus valideuse. $75,000. 669-7847.

SUPER AUBAINE
À VENDRE
Hôtel au Fil de l'Eau, 12 unités de motel, restaurant, bar, plage privées, région St-Gabriel de Brandon.
514-884-5748

351 Ameublements

AVIS
AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

363 Mobiliers de bureau, accessoires

PHOTOCOPIEUR XEROX, modèle 1012, 10 mois d'usage (1,600 copies), 2 ans de service gratuit transférable, valeur à neuf: $3,200. à vendre pour $2,400. 444-2846 ou 243-0396.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRES VARIABLES
De jour ou de soir
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme.
Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 9h00 et 17h00

J.N.O.

375 Instruments de musique

★★★★★★★★★★★★★★★★
PIANO droit, 57 ", London, $900.
729-7556.

60 MOIS POUR PAYER
Pas de comptant. Pianos d'appartement, à queue ou numérique. Kimball, Samick, Bosenderfer ou Roland neufs ou usagés. Très grand choix. Aussi feuilles de musique et accessoires.
PIANO BOSERDORFER
6090, Sherbrooke-Ouest.
482-5304

PIANO À QUEUE 6' 1" SAMICK
Laqué noir, $8,700.
Inf: 466-3247

PIANOS HEINTZMAN
NEUFS
Prix réguliers $6,250.
Pour seulement $3,800.
Pianos neufs Heintzman
Prix réguliers $5,400.
Pour seulement $2,900.
Spécial jusqu'à fin octobre
AMANTY MUSIC, 311 BEAUBIEN-EST
274-5413

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. Antiquités Guy: 2325, Guy. 935-3600.

BAHUT EN PIN 1875 - 1900: 3 tiroirs, 3 portes, appliqués moustache, influence Empire. S. Charest, **465-2584, 465-5005, de 9h00 à 4h30.**

CAUSE DÉMÉNAGEMENT Meubles anciens d'une qualité exceptionnelle: table Louis XIII avec couleur d'origine, armoire pointes de diamant, coffre Louis XV, sculptures, chaises, bancs etc. Sur rendez-vous (Ile d'Orléans): **(418)683-7715.**

398 Ventes de garage

VENTE DE GARAGE ET DÉMÉNAGEMENT
4810, Lucerne, Pierrefonds, de 9h à 5h, vendredi et samedi.

407 Offres d'emploi

INSTITUTRICE PRIVÉE DEMANDÉE: Avec expérience, pour langue fr. parlée. Rég. Westmount. Contacter Joseph ou Sylvie. **327-7777**

VOUS AIMEZ LES ENFANTS? Sommes à la recherche de Pères Noël, animateurs, pour les mois de nov. et déc. Régions de Rosemère, Duvernay, Rockland, Longueuil et Beloeil. S.V.P. contactez le **499-0146.**

471 Personnel de bureau

SECRÉTAIRES
Pour bureau d'architectes
- Maitrise du français et de l'anglais
- Connaissance du Traitement de Texte et aptitudes en informatique
- Capacité d'organisation et initiative
- Dynamique avec sens du défi
- Minimum 3 ans d'expérience en secrétariat

Deux postes permanents sont offerts dont un à temps partiel.

M. Nazar
(514) 731-2739

13-10-89

510 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS, professeur diplômé, immersion, $45. pour 2 heures: 481-9474.

PROBLÈME DE DROGUE ?
NOUS POUVONS T'AIDER
APPELLE:
NARCOTIQUES ANONYMES
514-939-3092

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovations

RÉPARATIONS DE CHEMINÉE
Pose + rejointement, brique, pierre, estimation 24h. 325-6973.

567 Lavage, nettoyage

SERVICE D'ENTRETIEN MALO ENR
Lavage de vitres (hauteur), murs, tapis, peinture, démolition. Nett. général, comm./rés. 20 ans d'exp. 447-0675.

578 Santé

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen, douleur, relaxation, sportif. 3 Ave. Cornwall, V.M.R. 738-7917.

590 Préparation de curriculum vitae

PAR UN PROFESSIONNEL
Service personnalisé
Métro Laurier. **843-7189**

591 Occasions d'affaires

AHUNTSIC: Location ou vente, 4,524 pi.ca., bureau avec ou sans entrepôt. Commerçant détail ou professionnel. **387-4001**

AVONS CLIENTS pour investissement garanti. Rendement annuel jusqu'à 20%. 875-5625.

INVESTISSEURS
Avez-vous un minimum de $12,000. à replacer ou à investir? On vous offre un placement sûr et garanti avec rendement au-dessus de la moyenne.
Ne soyez pas sceptique mais sérieux. Ceci est une occasion à ne pas laisser passer.
Inf: 677-4729

KIOSQUE
- Vente de muffins, situé dans **CENTYRE COMMERCIAL**, $100,000. minimum, chiffre d'affaires $300,000. Demandez M. Groulx 526-5372.

NE CHERCHEZ PLUS, restaurant français gastronomique, très bonne clientèle, affaires $725,000. pas année, personnel très bien formé, bâtisse et commerce à vendre, prix très abordable. M. Mongrain, 465-5026.

VOUS MANUFACTUREZ UN PRODUIT? Aimeriez-vous avoir plusieurs représentants? On a la solution. Demandez Michel 514-759-9158.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

BAYLINER 88: 3.ol. remorque, deep sounder, cabine, 50 hres. $18,500. **383-4376**

DÉCÈS

LACASSE, LUCILLE
À St-Laurent, le 11 octobre 1989 à l'âge de 74 ans, est décédée, Dame Lucille Plante, fille de feu Diogène Plante et de feu Albina Gauthier, épouse de feu Oscar Lacasse. Elle laisse dans le deuil ses enfants; Jean-Guy (Mariette Chartrand), Laurent, Monique, Nicole (André Richard), Ghislaine (Claude Lachapelle), Mireille (Roger Forget), Danielle, Chantal (Robert Vanier) et Marjolaine, ainsi que huit petits-enfants, beaux-frères et belles-soeurs, parents et amis. Exposée aux salons du Parc Commémoratif de Montréal, 3955 Côte de Liesse, angle Ste-Croix Ville St-Laurent.
Dernières prières dimanche le 15 octobre à 13 heures. Heures de visites, samedi de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 22 heures.

Objectif: 22 millions$

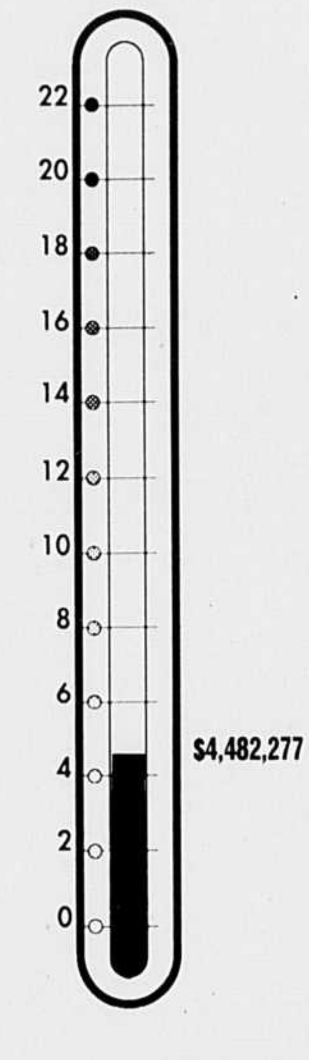

S.V.P. envoyez votre contribution à:
CENTRAIDE
493 Sherbrooke Ouest,
Montréal, H3A 1B6

695 Automobiles à vendre

RELAXEZ EN PORSCHE TURBO 86
(22,000 km)
VALEUR À NEUF
125,000.00 $
621-8496
VENTE RAPIDE

13-10-89

695 Automobiles à vendre

PORSCHE TARGA 1984
(47,000 km.)
couleur bourgogne.
386-1970

13-10-89

695 Automobiles à vendre

AUDI 90, 89: 25,000km.
31 mois de garantie. $26,000.
393-1383 — 465-0899

ACURA INTEGRA RS 88: 5 vit., rouge, 27,000km., excell. condition. $12,250. Guy, Jr: **849-9992.** Sr: **499-9730**

ACURA RS, Intégra, 1988, grise, manuelle, air climatisé, 33,494 km. Auto Métropolitain. 376-7270.

695 Automobiles à vendre

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦
ACHAT - VENTE - LOCATION D'AUTOS
Demandez Réal ou Alain:
Jour: 324-0220, soir: 474-6006.

BMW 325e, 1985, 98,000 km. Condition impeccable. 4 pneus d'hiver. Laval: **592-3229.**

BMW 535i, 1987, encore sous garantie. Comme neuve. À Vendre ou à louer. 273-8259, 495-4854.

BUICK Le SABRE Limitée 88, blanche, 22,000 km, prix spécial, (employé GM), 430-8681.

CORVETTE 86 Rouge, int. rouge, toit ouvrant, verre fumé, 39,000 km., condition A1, gar. 3 ans, jamais sortie l'hiver. $30,500. nég. 662-9239, 251-4036.

JETTA CARAT '86, gris foncé. 76,000 km, air, siège chauffant, toit ouvrant, vitre élect, 4 pneus d'hiver neufs, cruise, prix $10,900. 933-7650.

MERCEDES 560 SL, blanche, intérieur couleur chamois. 1989, 9,000km. **$73,000. M. Vanier: 845-6635.**

MERCEDES BENZ 300D '77, couleur bleu-vert, pétrole, 220,000 km
819-357-7622

RENAULT MÉDAILLON '88, 5 vit., 21,000 km, très bon état, prix à discuter: 342-0410.

TRIUMPH TR6 '74, blanche, excel. mécanique. Venez voir! Faites votre offre! 625-0348 ou 435-3924.

LES MOTS CROISÉS

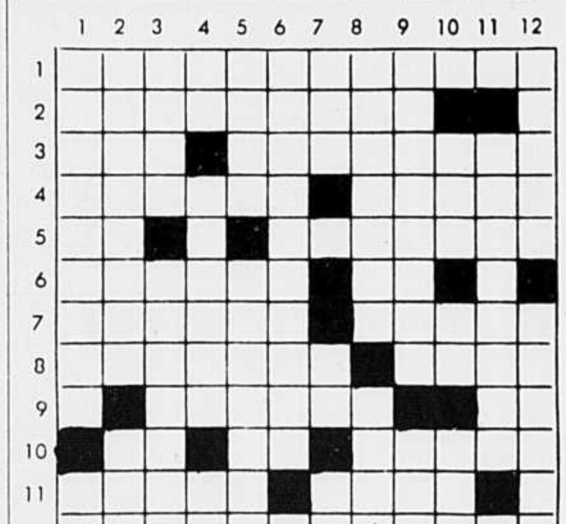

Horizontalement

1—Ravigoteront.
2—Qui renferme de l'uranium.
3—Petits cubes. — Tire les fils d'un tissu.
4—Araignée à abdomen coloré. — Bâton en forme de crosse (Antiq. Rom.).
5—Notre-Seigneur. — Sel de l'acide nitrique.
6—Grands fauves. — Immaculée-Marie.
7—Se dit d'un cristal qui ne possède qu'un seul axe optique. — Qui tient du chat.
8—Désavouera. — Finesse.
9—Administrateur. — Pronom familier.
10—Or. — Caesium. — Casque en fer.
11—Plante de l'ordre des équisétales. — Passereau de la famille des corvidés.
12—Doctrine qui affirme que rien n'existe en dehors de la matière.

Verticalement

1—Ornement de pilastre (Archit.). — Prométhéum.
2—Enzyme du suc intestinal. — Perroquet.
3—Urne. — Vin un peu aigre.
4—À la mode. — Herbe nuisible. — Laize.
5—Affluent du Rhône. — Pratiquer.
6—Insulteras.
7—Roue à gorge. — Année. — Gallium.
8—Qui a lieu par éruption. — Monnaie chinoise.
9—Reboucher. — Rayon.
10—Nom grec de deux chaînes de montagnes. — Déchiffré. — Placé.
11—Musicien ancien.
12—Sujet à développer. — Impartial.

Solution d'hier

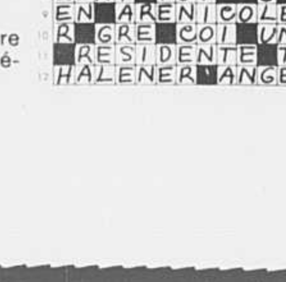

DK PNEUS ET SERVICES
BALANCEMENT, ALIGNEMENT, SUSPENSION, FREINS
Montréal - Bonaventure 405 de l'Inspecteur, 393-3505
Laval - Chomedey 1495, des Laurentides, 669-3141

LA MÉTÉO

Situation générale: après avoir traversé le Québec, un creux barométrique accompagné d'averses sera sur la basse Côte-nord aujourd'hui. Derrière le creux, un dégagement se produit et donne des conditions généralement ensoleillées et venteuses.

Les températures seront près des normales saisonnières.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 15. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.
LEVER DU SOLEIL 7 h 08
COUCHER: 18 h 13

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 8. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 8. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 10. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Ottawa-Hull-Cornwall: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 15. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 15. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 14. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Lac-St-Jean, Saguenay: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Max.: 8. Risque de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec éclaircies.

La Tuque, Réserve des Laurentides: des nuages. Max.: 10. Vents modérés. Demain: des nuages.

Charlevoix et Rivière-du-loup, Rimouski-Matapédia: des nuages. Max.: 10. Demain: nuageux avec éclaircies et venteux.

Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc-Forillon: ensoleillé avec passages nuageux en matinée. Ennuagement par la suite. Max.: 8. Vents modérés par moments. Demain: nuageux avec éclaircies.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ennuagement en fin de journée. Max.: 8. Demain: nuageux avec possibilité d'averses ou de chutes de neige fondante.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec pluie passagère. Max.: 6. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 80 %. Demain: nuageux avec possibilité d'averses ou de chutes de neige fondante.

COUR SUPRÊME

L'ancienneté ne constitue pas un droit acquis

Trois ex-contremaîtres l'apprennent à leurs dépens

Marie Tison
de la Presse Canadienne

LA COUR suprême a refusé hier de reconnaître l'ancienneté de trois employés québécois qui avaient quitté leur unité de négociation pendant quelques années.

Le plus haut tribunal du pays a statué que Robert Hémond, Raymond Grenier et Pierre-André Ouellet étaient soumis à la convention collective la plus récente, et non pas à celle, plus généreuse, qui était en vigueur lors de leur départ.

La Cour suprême a affirmé que les droits d'ancienneté ne pouvaient être considérés comme des droits acquis et qu'ils étaient assujettis au processus de négociation collective.

« Quand il existe une convention collective, les droits individuels sont à toutes fins pratiques écartés », a déclaré le juge Charles Gonthier, qui a rédigé le jugement unanime de la Cour suprême.

MM. Hémond, Grenier et Ouellet travaillaient à la Coopérative fédérée du Québec en tant qu'ouvriers. Ils ont été promus contremaîtres et,de ce fait, exclus de l'unité de négociation des employés, le Syndicat des travailleurs de l'abattoir de Princeville (CSN).

Ils sont redevenus ouvriers quelques années plus tard après avoir subi une démotion.

En vertu de la convention collective en vigueur lors de leur départ, ils avaient droit respectivement à 27, 17 et 14 années d'ancienneté. En vertu de la convention la plus récente, ils n'avaient droit qu'à cinq années.

Les trois employés se sont présentés devant la Cour supérieure pour faire valoir que leur ancienneté était un droit acquis et qu'elle devait être calculée selon la convention en vigueur lors de leur départ.

À la demande du syndicat, la Cour supérieure a rejeté leur requête en arguant qu'elle n'avait pas la compétence pour décider de leurs droits d'ancienneté, et que cette tâche appartenait à un arbitre.

Cependant, dans un jugement majoritaire, la Cour d'appel a renversé cette décision et a soutenu que la Cour supérieure avait la compétence nécessaire.

Si l'arbitre est le seul responsable de l'exécution et de l'interprétation d'une convention collective, la Cour supérieure a le pouvoir de juger si une convention s'applique dans une situation donnée, a soutenu la Cour d'appel.

Le syndicat a porté la cause en Cour suprême, qui a entendu les parties le 20 juin dernier.

Le juge Gonthier a déclaré qu'il n'était pas possible d'accepter la décision de la Cour d'appel, parce que cela reviendrait à admettre la coexistence de deux conventions collectives pour la même unité de négociation. Cette conclusion est insoutenable, a-t-il affirmé.

Il a rappelé qu'en vertu du Code du travail, une convention collective s'appliquait à tous les salariés, actuels ou futurs, et que seule la convention la plus récente dictait les droits d'ancienneté.

Il a statué que c'était l'arbitre, et non la Cour supérieure, qui avait compétence pour décider de l'ancienneté des employés.

Le juge Gonthier a cependant ajouté que rien n'empêchait l'arbitre d'avoir recours à une ancienne convention collective pour l'aider à interpréter la convention en vigueur.

Toronto a le feu vert pour contester une loi fédérale sur les centrales nucléaires

OTTAWA (PC) — Une loi fédérale qui limite à $ 75 millions la responsabilité en cas d'accident dans une centrale nucléaire sera contestée en Cour suprême par la ville de Toronto et le groupe environnementaliste Energy Probe.

La Cour suprême a refusé hier à Hydro-Ontario et à la Commission d'électricité du Nouveau-Brunswick la permission d'en appeler d'une décision qui reconnaissait à Toronto et Energy Probe le droit de contester la loi.

Les deux entreprises de services publics possèdent des réacteurs nucléaires.

La ville de Toronto veut faire déclarer la loi inconstitutionnelle parce qu'elle juge que la limite posée à la responsabilité contrevient à la justice fondamentale. Pour Energy Probe, l'existence même de cette loi montre à quel point l'industrie nucléaire craint un accident catastrophique. Cette loi protège l'industrie nucléaire au détriment de l'intérêt du public, selon l'organisme.

C'est en 1970 que le Parlement a adopté la Loi sur la responsabilité nucléaire, qui fixait à $ 75 millions le plafond des indemnités que le responsable d'une centrale nucléaire pourrait avoir à payer en cas d'accident.

Energy Probe a rappelé qu'à la suite du désastre de Tchernobyl, l'Union soviétique a dû dépenser pas moins de $ 12.8 milliards pour compenser les familles des victimes, reloger les 25,000 survivants et nettoyer les alentours du réacteur nucléaire.

La Cour ne veut rien savoir d'un évadé toujours au large

OTTAWA (PC) — Un individu qui affirme n'avoir fait que le guet pendant que deux autres voleurs battaient à mort un vieux propriétaire de boutique ne verra pas sa cause entendue en Cour suprême du Canada.

Ainsi en a décidé la Cour, hier, au sujet de la demande présentée par Allan Légère, condamné pour meurtre au second degré, parce qu'il s'agissait d'un prisonnier évadé toujours recherché par la justice.

La demande avait été présentée le 20 février, mais Légère s'était enfui le 3 mai, alors que ses gardiens lui avaient permis d'aller seul aux toilettes dans un hôpital de Moncton.

La Cour suprême avait prévenu son avocat au printemps que si Légère n'avait pas réintégré sa cellule le 1er octobre, sa demande serait rejetée automatiquement.

La Cour a fait valoir qu'il n'était pas dans ses habitudes d'entendre des causes portées en appel par des fugitifs.

Légère, 41 ans, prétendait avoir été condamné pour meurtre à tort, le crime même ayant été perpétré par d'autres personnes.

Il admettait avoir conduit les deux autres voleurs à Black River, au Nouveau-Brunswick, en 1986, et être resté à la porte de la boutique à faire le guet pendant que le propriétaire, John Glendenning, 66 ans, était battu à mort et que l'épouse de ce dernier succombait presque aux coups de ses complices qui tentaient de leur arracher la combinaison du coffre-fort.

Légère avait un tiers des $ 25,000 volés sur lui au moment de son arrestation et, sur sa veste, on retrouvait des cheveux et des taches de sang de la victime.

Légère purgeait une peine de prison à vie, sans possibilité de libération conditionnelle pendant encore 18 ans, lorsqu'il prit la clé des champs. Il a réussi à échapper à des chasses à l'homme dans les régions de Moncton et de Newcastle et est toujours en cavale.

Un Québécois exige de subir son procès en français en Saskatchewan

REGINA (PC) — Un Québécois reconnu coupable de fraude auprès des services de bien-être en Saskatchewan veut que sa cause, qu'il a portée en appel, soit entendue en français.

Et le juge en chef Edward Bayda, de la Cour d'appel de la Saskatchewan, a indiqué, hier, que son voeu sera peut-être exaucé.

« Je crois que nous avons atteint le point où nous entendrons ça en français », a dit M. Bayda, au cours d'une audience en Cour d'appel à la suite de laquelle il a mis en délibéré la cause de Joseph Edmond André Choquette.

Me Roger Lepage, l'avocat de Choquette, a expliqué que bien que la Loi sur les langues adoptée par la province en 1988 prévoit l'usage du français dans les tribunaux, la législation avait laissé à la Cour d'appel le soin d'établir les règlements permettant l'usage du français en cour.

La Cour ne l'a pas encore fait.

Me Tom Irvine, un avocat représentant le ministère provincial de la Justice, a soutenu devant le juge Bayda que le gouvernement était d'avis que Choquette était dans son droit, à savoir que son appel devait être entendu en français.

Selon le juge Bayda, la question était maintenant de savoir si on serait en mesure de trouver le personnel francophone nécessaire ou si on s'assurerait les services d'un interprète.

Une cour provinciale avait, en juillet dernier, condamné Choquette, 43 ans, à 18 mois de prison.

GARDE-CHASSE TUÉ

Rémillard ordonne une enquête

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Justice du Québec, M. Gil Rémillard, a demandé qu'on lui fasse un rapport relativement à la mort d'un agent de conservation de la faune tué par une flèche tirée par un braconnier, mardi soir dans la région de Sainte-Agathe.

Aucune accusation criminelle n'a été portée contre l'auteur de ce malheureux incident.

Le ministre a assuré qu'il n'hésiterait pas à utiliser ses pouvoirs de procureur général si le rapport qui lui sera remis le convainc de le faire. M. Rémillard peut, s'il le juge pertinent après analyse, renverser la décision de son substitut, Me Paul Chevalier, qui a conclu qu'il n'y avait pas matière à poursuites.

Le braconnier, M. Robert Piché, dit avoir actionné le mécanisme de son arbalète après avoir vu ce qu'il croyait être un orignal. La cible s'est avérée être l'agent Luc Guindon, 29 ans, qui participait à une opération de camouflage pour surprendre les braconniers.

Début de querelle linguistique à Ottawa

OTTAWA (PC) — Un comité consultatif sur les langues officielles, qui servait de canal privilégié d'intervention aux francophones d'Ottawa auprès de la municipalité, est menacé de disparition...à cause de la loi 178.

Blâmant le traitement que réserve le Québec à sa minorité anglophone avec la loi 178, le conseiller municipal Darrel Kent a réussi à faire adopter, par un vote de trois contre deux, une résolution visant à mettre fin aux activités du comité consultatif sur les langues officielles créé en 1980.

La recommandation du comité consultatif des politiques, des priorités et des budgets sera débattue au conseil mercredi prochain.

« La ville d'Ottawa a dépensé beaucoup au cours des années pour le bilinguisme et elle a fait sa part, a dit M. Kent. Je suis favorable au maintien des programmes offerts aux francophones, mais tant qu'il y aura de la mauvaise foi comme c'est le cas au Québec avec la loi 178, qui enlève le droit d'expression de la minorité anglophone, je voterai contre toute nouvelle initiative en faveur du bilinguisme », a-t-il expliqué devant les membres du comité.

Plus tard, au cours d'un entretien, il a indiqué que les francophones d'Ottawa ne devraient pas interpréter sa décision comme anti-francophone. « Je suis en faveur des programmes qui existent présentement pour les francophones. Mais je veux que la communauté franco-ontarienne réagisse et qu'elle intervienne auprès des Québécois afin de les convaincre de laisser tomber la loi 178 », a indiqué M. Kent, qui devrait être candidat à la mairie d'Ottawa lors des élections de 1991.

Le conseiller Marc Laviolette était en furie d'autant plus que le comité demandait un renouvellement de mandat. Il a vivement dénoncé les propos de M. Kent qui n'a rien compris, selon lui, en voulant enlever des droits aux Franco-Ontariens en raison de ce qui se passe au Québec.

« À Ottawa, nous devrions être un modèle pour le pays. Mais vous vous servez de ce qui se passe au Québec pour attaquer la communauté franco-ontarienne. C'est un affront envers les Franco-Ontariens. Ça fait très mal », a lancé M. Laviolette.

ENTREVUE EXCLUSIVE À L'INFORMATEUR DÈS 11h45

UNE HISTOIRE DE CŒUR...

INVRAISEMBLABLE

L'INFORMATEUR 11h45 à 13h45 PIERRE PASCAU

Madame Francine Marcoux-Fiset subit une greffe cœur-poumons, en échange elle donne son cœur à son voisin de chambre monsieur Jean-Paul Vincent.

Ils se rencontrent aujourd'hui à l'Informateur et parlent de leur expérience à Pierre Pascau dès 11h45.

AUJOURD'HUI, VIVEZ BIEN INFORMÉ!

CKAC 73

LA SUPER STATION DE MONTRÉAL

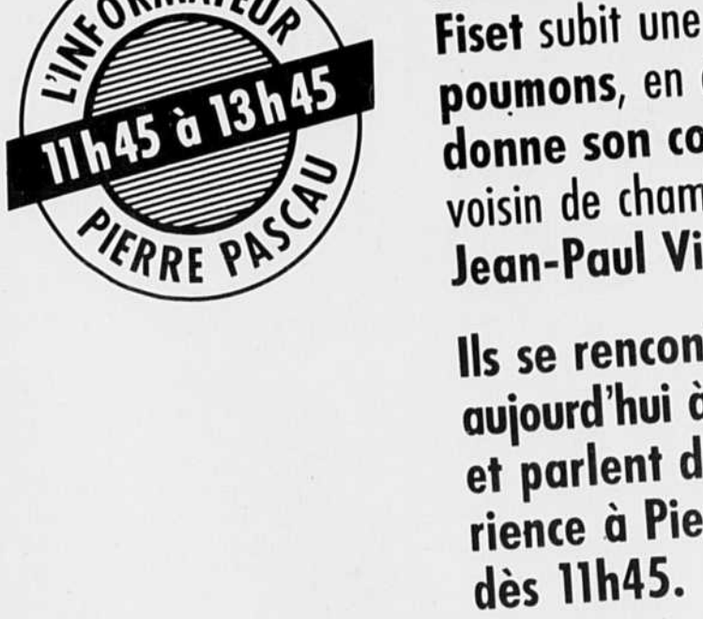

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeurs adjoint: Guy Deshaies, Pierre Cayouette

Directeur des services administratifs: Christian Charron

L'erreur numéro 160

Un dispositif à repenser dès la fin du psycho-drame

ON PEUT s'étonner que la présente ronde de négociation dans les secteurs public et parapublic au Québec et les débrayages auxquels elle a donné lieu aient relancé le débat autour de l'interdiction de la grève dans les établissements de santé. Car, à toutes fins utiles, la grève est déjà interdite, notamment dans les hôpitaux et les centres d'hébergement pour personnes âgées, où les syndicats, lors d'un arrêt de travail, doivent maintenir à leur poste jusqu'à 80 et 90 pour cent des effectifs habituellement en fonction.

Le problème n'est pas dans le fait de grève, mais dans le refus des syndicats de respecter les dispositions législatives qui encadrent et limitent leurs moyens de pression. Dès lors, il ne s'agit plus d'un conflit de travail, mais d'un cas de désobéissance civile. Or ni les tribunaux ni les gouvernements ne semblent capables d'affronter des gestes collectifs d'une gravité aussi exceptionnelle. La désobéissance civile appelle une intervention solennelle de la plus haute autorité politique, le Parlement démocratiquement élu.

Le gouvernement libéral en 1986, devant une menace de grève générale et illimité, avait cru possible de mettre en place un dispositif permanent qui permettrait de faire l'économie des lois d'exception. Ce fut la loi 160, qui se distinguait de toutes les lois de même nature adoptées jusqu'ici par son extrême sévérité, mais surtout par son caractère permanent. La loi 160 allait rester dans les statuts, telle une épée de Damoclès prête à s'abattre sur la tête de qui braverait le Code du travail. Ainsi, croyait-on, serait assuré le maintien des services essentiels.

On voit aujourd'hui que ce fut une erreur.

Certes, la loi 160 aura conduit à un règlement négocié à l'automne 1986 alors que son pouvoir de dissuasion, largement fondé sur l'effet de choc, a pu tenir en respect toute velléité de débrayage. Mais là s'arrête son mérite. La loi 160, dirait-on, n'aura été efficace qu'aussi longtemps que le gouvernement n'a pas eu à s'en servir. D'ailleurs le gouvernement ne s'en est pas servi, ni à l'automne 1986, ni par la suite alors même que des arrêts de travail à l'échelle locale auraient pu, théoriquement, justifier qu'on sorte le pavé de l'ours. (Dans ces derniers cas, peu fréquents, l'intervention du Conseil des services essentiels suffisait.)

Survint le débrayage de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (du 5 au 12 septembre). Deux fédérations affiliées à la CSN suivirent (du 13 au 17), puis quelques milliers d'employés de la santé membres de la CEQ (les 14 et 15) et enfin la Centrale des professionnels de la santé (le 21). La loi 160 s'est révélée impuissante à prévenir ces arrêts de travail, d'autant que des milliers de syndiqués, en votant la grève, ignoraient jusqu'à son existence. Tout au plus aura-t-elle servi à limiter les dégâts.

Placé devant le fait de grève, et au-delà de toute considération purement électoraliste, le gouvernement n'avait pas d'autre choix que d'appliquer les sanctions, ou plutôt de les faire appliquer par les directions d'établissement.

Ces sanctions sont sévères. Certaines sont faciles à appliquer. C'est le cas de la cessation de la retenue à la source des cotisations syndicales. Cette mesure frappe directement l'appareil syndical. Les sommes en jeu sont impressionnantes : plusieurs dizaines de millions de dollars. Le nerf de la guerre, en quelque sorte. Dans certains cas, ces sommes seront récupérables auprès des syndiqués. Ailleurs ce sera plus difficile, soit que les syndiqués aient l'impression d'avoir été floués par leurs dirigeants, soit qu'ils seront eux-mêmes plus ou moins durement frappés dans leur chèque de paie.

Car la loi 160 prévoit aussi pour chaque jour de grève une réduction de deux jours de salaire. Là, les choses se compliquent. Qui a travaillé ? Qui n'a pas travaillé ? Le partage n'est pas toujours facile.

Mais les choses se gâtent pour de bon avec la troisième sanction : la perte d'un an d'ancienneté pour chaque jour ou chaque partie de jour de grève. Quand on sait la place que tient le critère de l'ancienneté dans les mouvements de personnel (mutation, promotion...), dans le choix de la période de vacances et le reste, il est possible d'imaginer la pagaille qui menace de s'installer.

S'installer ? Telle est peut-être le reproche le plus grave que l'on puisse faire à la loi 160 : elle accentue et prolonge la détérioration du climat qui, inévitablement, précède, accompagne et suit toute crise dans les relations de travail.

Faut-il abroger la loi 160 ? Dans l'immédiat, la réponse est facile : c'est non, aussi longtemps que durera la présente ronde de négociation. Mais il faudra y repenser, et sans retard, dès que le psycho-drame aura connu à son dénouement.

— JEAN FRANCOEUR

Dialogue en Afrique du Sud

M. de Klerk n'a pas intérêt à retarder les réformes

LA RENCONTRE entre le président sud-africain et les représentants de l'opposition anti-apartheid ne constitue pas une surprise. Elle s'inscrit dans le projet de réformes du gouvernement qui prévoit l'amorce de négociations avec les divers groupes du pays. La libération prochaine de sept personnalités proches du leader de l'ANC, Nelson Mandela, procède de la même stratégie.

La question qui se pose maintenant est de savoir quels types de réformes le président de Klerk veut mettre de l'avant ? Le Parti national au pouvoir s'est fixé comme objectif de « démanteler l'apartheid » d'ici les cinq prochaines années, mais il n'a pris aucun engagement précis sur la revendication centrale des Noirs : la reconnaissance pleine et entière de leurs droits civils et politiques.

Si la majorité des Blancs paraissent disposés à laisser tomber les derniers vestiges de l'apartheid, ils semblent toutefois plus réticents à partager le pouvoir avec les divers groupes qui composent la mosaïque sud-africaine. De là l'hésitation de M. de Klerk qui se contente pour l'heure de naviguer à vue.

Mais pourra-t-il se le permettre encore longtemps ? L'extrême-droite a fait des gains sensibles lors des élections législatives de septembre dernier de sorte que le Parti national au pouvoir ne dispose plus que d'une maigre majorité de sièges. En ralentissant le rythme des réformes, le président prendrait le risque de s'aliéner d'autres supporteurs, d'autant que la population blanche subit depuis quelques anneés une baisse sensible de son niveau de vie.

Aussi le président doit-il assurer les conditions minimum d'une véritable négociation en libérant tout d'abord Nelson Mandela, puis en levant l'état de siège et, surtout, en reconnaissant l'ANC comme interlocuteur, dans la mesure bien sûr où il y aura entente sur le cadre des pourparlers.

Quant aux Occidentaux, ils n'ont pas intérêt à relâcher les sanctions économiques, bien qu'il y ait mésentente sur leur efficacité. S'ils venaient à suspendre les mesures de rétorsion, ils donneraient évidemment l'impression qu'ils sont satisfaits des réformes mises en oeuvre jusqu'ici par Pretoria. En fait, les sanctions ont avant tout un impact politique et psychologique.

L'Afrique du Sud traverse une période qui, plus que les précédentes, semble favorable à un règlement politique. La population blanche saisira-t-elle cette occasion privilégiée ? Les divers groupes ethniques accepteront-ils de laisser une place aux Blancs, à oublier le passé et à construire l'avenir sur d'autres bases ? C'est à ces questions cruciales que les Sud-Africains devront répondre.

— ALBERT JUNEAU

La déontologie policière

Ne retardons pas davantage une réforme qui a trop traîné

DE TOUTES les réformes mises en branle sous le ministère de M. Herbert Marx, la plus controversée, mais la plus nécessaire, aura sans doute été celle de la fameuse déontologie policière. Les syndicats de policiers, qui redoutaient cette justice spéciale, n'ont pu empêcher la création de comités indépendants, mais ont réussi à réduire la portée du nouveau tribunal en faisant exclure du code une quinzaine de dispositions litigieuses.

À certains égards, force est de leur donner raison. On leur a reproché de s'opposer à des règles qui étaient déjà en place dans les codes de la Sûreté du Québec et de la police de la Communauté urbaine de Montréal. Là n'est pas la question. Le nouveau code ne peut avoir plus d'ampleur que la loi qui le crée. Or celle-ci prévoit qu'on peut se plaindre de la conduite d'un policier « dans l'exercice de ses fonctions ». De même, la loi prévoit que le code imposera des règles et normes aux policiers « dans leurs rapports avec le public ».

Il est vrai que dans le passé des policiers s'en sont tirés trop facilement. Ils avaient beau jeu de faire peur aux plaignants, de détruire des preuves ou de faire semblant d'enquêter sur leurs propres abus. Au reste, une discipline rendue à huis clos n'aidait pas à donner confiance au public. Mais en revanche, force est de reconnaître que pour une même bévue, un agent de la paix pouvait avoir à subir jusqu'à quatre enquêtes : de son propre comité disciplinaire, de l'escouade criminelle, de l'ancienne Commission de police et de la Commission des droits de la personne. C'était trop.

On a mis de l'ordre dans cette pagaille. Certes, une même affaire pourra encore donner lieu à plus d'une procédure. Tel est le lot de professionnels jouissant de prérogatives qui ne sont pas reconnues au commun des mortels. Mais le plus important, c'est que la réforme prenne effet le plus tôt possible, et non pas qu'on fasse le consensus dans toute la province sur la liste la plus longue des erreurs à proscrire.

Le gouvernement a biffé, peut-être à tort, certaines fautes présumées, comme la sollicitation de fonds, mais y a-t-il lieu d'en faire un long procès ? Certaines pratiques sont manifestement abusives, et elles devraient être réprouvées. Si ce n'est pas par le règlement, ce devrait être autrement. Un policier qui ne craint pas de matraquer un passant devrait avoir le courage de porter son nom ! Mais faut-il pour vider cet abcès, reprendre tout le débat sur le code, au risque de retarder de plusieurs mois encore la mise en application du nouveau régime déontologique ?

Il y a dans cette discussion quelques principes qui valent sans doute la peine qu'on s'étonne de la compréhension manifestée à Québec à l'égard des policiers. Mais il y a aussi, dans ce débat, une mauvaise rivalité entre policiers et dirigeants municipaux qui ne vaut pas le temps que d'aucuns veulent y dépenser encore.

Les meilleurs tribunaux du monde ne protègeront pas les citoyens contre les abus des policiers si la police elle-même ne tient pas à relever ses standards et à préserver son autorité professionnelle et la confiance de la population. C'est là un autre aspect de la réforme policière qui n'a guère retenu l'attention, mais qui importe autant qu'un code de déontologie.

Or, désormais, le ministère de la Justice devra faire à tous les trois ans l'inspection générale des services policiers, et il aura le pouvoir de le faire au besoin en tout temps, de sa propre initiative ou à la demande d'une municipalité ou d'un groupe de citoyens ou de policiers. Le ministre lui-même peut faire enquête. Ce sont là des changements qui ne sont pas complets ni parfaits. Mais ils devraient contribuer également à assainir le comportement des policiers à l'endroit des citoyens.

Pour le reste, nul n'a perdu le droit de dénoncer, s'il s'en trouve, des abus impunis de la police.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Paradis à l'Environnement, une méfiance généralisée

Son passé d'avocat des producteurs de porcs et de champion de la déréglementation le poursuit

LETTRES AU DEVOIR

Ensemble

LES membres du Dialogue judéo-chrétien à Montréal souhaitent exprimer leur tristesse et leur outrage face au vandalisme perpétré au cimetière Shaar Hashomaym et aux autres cimetières et synagogues de la région.

Nous devons également mentionner qu'il y a eu pillage et vandalisme dans les cimetières et les églises des chrétiens. Les sites chrétiens n'ont cependant pas été défigurés avec les swastikas qui horrifient nos concitoyens juifs.

Nous croyons qu'il n'y a qu'une poignée d'individus derrière ces incidents. Nous ne voulons pas nous apitoyer sur notre sort tandis que les symboles représentant nos valeurs morales et religieuses sont bafoués. Nous devons travailler ensemble, chrétiens et juifs, ceux qui ont la foi et ceux qui ne l'ont pas, francophones, anglophones, et allophones afin de créer une société où les jeunes sont employés à leur avantage, où la confiance en l'avenir leur est restaurée.

Il y a bien des jeunes personnes qui sont désillusionnées quant aux institutions que nous avons créées à travers les années. Elles perçoivent nos gouvernements démocratiques, nos églises, nos synagogues et nos temples comme étant ce qui les maintient en marge de la vie.

— Rév. Jeno G. KOHNER
président
Dialogue judéo-chrétien
à Montréal
Montréal, le 6 octobre.

Pas nécessaire ?

Lettre au Premier ministre du Canada

COMMENT avez-vous pu nommer un gouverneur général unilingue anglais ?

Comment avez-vous pu déclarer à la télévision que pour occuper un tel poste, la connaissance du français n'était pas « nécessaire » ?

Comment avez-vous pu dormir depuis ?

— LISE CLOUTIER
Montréal, le 9 octobre.

Le Honduras exclus

LA PRÉSENTE est pour vous faire part de mon mécontentement quant au nouveau plan de centralisation adopté par l'AMI, (Aide Médicale Internationale), qui exclut le Honduras des pays éligibles à la réception de médicaments.

Le Honduras, pays sous-développé, vit sous l'emprise et la dépendance américaines qui s'accroissent sans cesse sous les millions de dollars qu'investissent les États-Unis. L'économie du pays est basée sur l'exportation de bananes, de café, de bois et d'ananas.

Conjointement à la dette extérieure qu'il entretien, le pays doit affronter une rareté de devises étrangères. La majorité des produits pharmaceutiques sont, soit importés, soit fabriqués au pays, à partir de matières premières importées de l'étranger.

Déjà, depuis quelques mois, la capacité d'approvisionnement des différents établissements pharmaceutiques s'est considérablement réduite. Jusqu'à 50 % des produits et des médicaments sont introuvables.

De plus, le Gouvernement menace de dévaluer la monnaie nationale suite à une suggestion et à des pressions du FMI. La dévaluation pourrait s'avérer efficace pour un pays producteur, mais pour un pays dont l'économie est basée sur l'exportation de denrées alimentaires, hautement dépendant pour l'acquisition de matières premières, cette décision s'avère une catastrophe.

C'est sur cette base que je me permets de critiquer l'AMI, au sujet de sa nouvelle stratégie excluant de tout bénéfice le second pays le plus pauvre de l'Amérique latine.

— CLAUDINE HACHÉ
Formation des promotrices de santé — Instituto Familiar Santa Margarita, le 5 octobre.

Complémentaires

IL EST, d'une part, intéressant de constater qu'une certaine partie de la population québécoise a fait de l'écologie une de ses priorités. Cependant, ces gens ont, du même coup, voté contre l'indépendance du Québec car le Parti vert propose le statu quo fédéral. Le chef Jean Ouimet s'oppose même au statut de société distincte !

Pour notre part, nous croyons que le projet d'indépendance du Québec et celui d'une société écologique ne sont absolument pas incompatibles mais plutôt indubitablement complémentaires.

Il est et sera impossible pour les Québécois et Québécoises de s'offrir une société écologique sans la pleine possession de leurs moyens, c'est-à-dire l'indépendance du Québec.

— YVES LACROIX
Montréal, le 10 octobre.

Électrifions Via

LE CANADA, avec nos taxes, a dépensé des sommes énormes pour le réseau ferroviaire canadien. Nos politiciens semblent vouloir reléguer aux oubliettes tout cet argent investi.

Les chemins de fer européens sont mus à l'énergie électrique tandis que nous, nous demeurons encore au diesel. Au Québec, nous avons de l'électricité à bon marché. Pourquoi nos trains ne sont-ils pas électrifiés ?

L'occasion est en or pour le Québec de s'approprier toutes les voies ferrées de Via Rail sur son territoire, afin de les électrifier dans le contexte du développement du territoire québécois.

Si l'on veut regarder l'Europe, l'on constate que les gares sont multimodales : trains longue distance et tramways sur rail local, métros tous convergent au même endroit. Les métros devraient être intégrés aux voies ferrées. Ici encore, un problème de juridiction empêche la communication.

Les automobiles sur les trains et pourquoi pas ? En effet, imaginons le voyageur pour l'Abitibi : que donnerait-il pour mettre sa voiture sur un train afin de ne pas conduire à travers le parc LaVerendy, surtout en hiver, et retrouver sa voiture là-bas en Abitibi.

Pour le chauffeur de voiture qui voyage de longue distance, c'est très important de retrouver sa mobilité rendu à destination. Si on était capable de transporter la personne et sa voiture en bas du coût de l'essence, les trains longue distance sont en affaires.

L'imagination d'affaire de nos politiciens est très pauvre et j'espère, par cette lettre, les réveiller, principalement ceux du Québec, pour saisir l'occasion que le fédéral nous offre.

— CHARLES TRANCLÉ
Bois-de-Boulogne, le 11 octobre.

■ *Avis de l'éditeur*

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

Presse unanime

Lettre à M. Benoit Lauzière

JE VOUS ai déjà écrit pour vous faire part que vous devriez vous questionner, vous les éditorialistes, sur la trop grande homogénéité de tous nos journaux francophone, ce qui ne reflète pas du tout la diversité de l'opinion publique.

On en a une preuve de plus aux dernières élections. La presque unanimité de tous nos journaux francophone a de quoi faire réfléchir. En somme, il y a 40 % de la population qui ne se retrouve pas dans nos journaux.

La belle unanimité fédéraliste et uniformiste de nos éditorialistes est une situation tout à fait anormale. C'est absoluement aberrant de voir tous nos hauts-parleurs, au niveau des chroniqueurs également, aussi coupés de la population réelle.

On peut même dire que cette situation anormale est encore pire qu'il n'y paraît. Parce que si nos journaux reflétaient la diversité de la population, la marge de 40 % serait encore plus grande. En effet, par leur unanimité indue, nos journaux francophones exercent une influence néfaste à l'expression de cette diversité de la population.

Bientôt le malaise causé par cette situation se fera sentir d'une façon plus criante, si on ne change pas. Faute d'idées, continuez d'appuyer les « mutants » qui n'agissent que par compromis opportunistes, et personne bientôt ne vous prendra au sérieux.

— GEORGES-HENRI FORTIN
Alma, le 5 octobre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. **(514) 844-3361**

Abonnements : **(514) 844-5738**

« LE DEVOIR » (USPS =003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is $ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER : send address changes to : Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Sanctions contre l'Afrique du Sud

Le Canada devrait imposer des mesures globales et obligatoires

LIBRE OPINION

RAYMOND LEVAC

L'auteur est directeur du secteur français d'éducation de Développement et Paix

EN OCTOBRE 1985, le premier ministre Mulroney déclarait devant les Nations unies : « Mon gouvernement a dit aux Canadiens que s'il n'y avait pas de changements fondamentaux en Afrique du Sud, nous étions prêts à imposer des sanctions totales contre ce pays et son régime répressif. »

Or, en dépit de certaines concessions et de l'image libérale que veut projeter le président Frederik de Klerk, rien de fondamental n'a changé au pays de l'apartheid.

Certes, ces dernières années, le gouvernement en a aboli certains des signes les plus visibles. En théorie, Blancs, Métis, Indiens et Noirs peuvent désormais circuler à bord des mêmes autobus, fréquenter les mêmes plages et faire leurs achats dans les mêmes magasins, mais ces dispositions sont inégalement appliquées selon les municipalités.

Les Noirs et les sanctions

Fondamentalement, les pierres angulaires de l'apartheid demeurent. La Constitution et le système juridique assurent aux Blancs le contrôle du gouvernement et de l'économie du pays. La loi sur l'enregistrement de la population classe tous les Sud-Africains qui naissent en fonction de leur race. La loi sur les zones d'habitation détermine où les gens peuvent vivre selon leur classification raciale. Le système des bantoustans parque des millions de Noirs dans des régions particulièrement pauvres et restreintes (13 % du pays), tout en privant la plupart d'entre eux de leur droit de citoyenneté dans leur propre pays.

L'état d'urgence a été renouvelé pour une quatrième année consécutive et les organisations anti-apartheid sont toujours interdites. Le nouveau président a de plus réaffirmé qu'il n'était pas question d'instaurer une démocratie du type « une personne, un vote » en Afrique du Sud.

Ceux qui s'opposent à l'imposition de sanctions disent que les Noirs sud-africains eux-mêmes n'en veulent pas. Ils s'appuient notamment sur un sondage réalisé en mai 1989 par la firme Gallup, selon lequel 82 % des 2,192 personnes interrogées seraient oppposées aux sanctions.

PHOTO AP

Blancs, Métis, Indiens et Noirs peuvent désormais circuler à bord des mêmes autobus... mais cette disposition est appliquée inégalement selon les municipalités.

Mais ce sondage est sujet à caution, comme l'a fait observer Bill Schiller, éditorialiste du *Toronto Star*, qui se trouvait alors à Johannesburg : « Cette étude présente certains défauts, le plus flagrant étant qu'elle était appuyée par la Chambre des mines et divers autres bastions bien connus de l'opposition aux sanctions. En outre, près de la moitié des personnes interrogées n'avaient jamais entendu parler des thèmes « désinvestissement » et « désengagement ». Et près du tiers ne savait pas ce que signifiait le terme « sanction ». [...]

De plus, les auteurs du sondage n'ont pas demandé aux personnes interrogées si elles appuieraient des sanctions sélectives visant à amener le démantèlement de l'apartheid. Comme cela aurait pu créer une certaine confusion, on a jugé plus à-propos de ne pas retenir cette question. » (*The Toronto Star*, 19 mai 1989, p. A-18)

De nombreux sondages ont été effectués en Afrique du Sud au fil des années, mais ils n'ont jamais mentionné un fait majeur : depuis la proclamation de l'état d'urgence, il est illégal de parler en faveur des sanctions !

Par ailleurs, toutes les organisations noires d'envergure en Afrique du Sud et en Afrique australe, y compris le Front démocratique uni (UDF) qui représente 750 organisations, le Congrès des syndicats ouvriers sud-africains (COSATU), le Congrès national africain (ANC), les principales Églises sud-africaines et la Conférence de coopération pour le développement de l'Afrique australe (SADCC) ont demandé l'imposition de sanctions totales contre l'Afrique du Sud.

Encourager ou punir l'Afrique du Sud

Un autre argument des opposants aux sanctions consiste à dire que l'Afrique du Sud a davantage besoin d'être encouragée que punie, surtout au moment où elle consent enfin à retirer ses troupes d'Angola et donne son assentiment au processus d'indépendance de la Namibie. Des nombreux analystes croient au contraire que ce sont les sanctions, mêmes sélectives, appliquées jusqu'à présent, qui ont forcé Pretoria à plus d'ouverture.

Ainsi MM. Roy McMurtry et Bernard Wood, respectivement ex-président du Comité du Commonwealth sur l'Afrique australe et ex-représentant du premier ministre canadien auprès des chefs de gouvernement du Commonwealth pour ce qui concerne l'Afrique australe, écrivaient dans LE DEVOIR du 30 mai dernier : « Il convient tout d'abord de préciser ce qui a contribué à l'amélioration de la conjoncture en Namibie, et ce qui ne l'a pas favorisée. Il n'existe pas de réponse simple, mais pour autant que les sanctions aient eu un effet, c'est l'imposition de certaines mesures qui a fait bouger Pretoria, et non la résistance à des mesures plus dures par certains pays qui a amené M. Botha à une plus grande complaisance.

L'embargo sur les armes a nui à l'Afrique du Sud, car il a limité les moyens militaires du pays dans une guerre de plus en plus pénible; il en a été de même des pressions économiques et psychologiques, lesquelles ont accentué les problèmes déjà graves de la résistance à la conscription et de la baisse du moral chez les civils. Vu la conjoncture, les stratèges sud-africains ont déduit, en toute logique, qu'en adoptant une nouvelle attitude face à la Namibie, ils réduiraient sans doute leur fardeau militaire, tout en atténuant pendant quelque temps les pressions économiques et politiques exercées par la collectivité internationale. »

Le Canada n'est pas un partenaire commercial très important pour l'Afrique du Sud. Cependant les sanctions économiques demeurent un objectif crucial, tant par leur poids symbolique que par l'effet d'entraînement sur d'autres partenaires plus importants, tels la Grande-Bretagne, les États-Unis ou le Japon.

Surtout depuis 1985, le Canada a imposé des sanctions à l'égard du pays de l'apartheid, mais il s'agit le plus souvent de sanctions volontaires et difficilement vérifiables. Les importations et les exportations Canada-Afrique du Sud, qui avaient chuté entre 1986 et 1987, ont à nouveau augmenté en 1988 et 1989. Bref, les sanctions volontaires n'ont bien fonctionné que pendant la première année où elles ont été imposées.

Le Canada devrait faire bien davantage en instaurant des sanctions économiques globales et obligatoires, en réduisant ses liens diplomatiques avec l'Afrique du Sud, en soutenant davantage les victimes du régime d'apartheid et en continuant de jouer un rôle de leader dans les forums internationaux, comme la Conférence des pays du Commonwealth qui s'ouvrira bientôt.

Indemniser les Canadiens

Finalement, certains craignent l'effet d'éventuelles sanctions sur les emplois au Canada. Dans son rapport *Trafficking in Apartheid*, publié en 1985, le Comité de solidarité avec le Congrès des syndicats ouvriers sud-africains (COSATU), basé à Toronto, évaluait à 896 le nombre total d'emplois canadiens qui, en 1983, dépendaient directement des exportations destinées à l'Afrique du Sud. Bien qu'elles toucheraient un nombre minimal d'emplois, l'imposition de sanctions totales contre le régime de Pretoria pourrait avoir des répercussions sur des travailleurs canadiens. Une part de notre responsabilité sociale concerne l'indemnisation des gens qui pourraient être touchés par l'imposition de sanctions.

Tout comme le Canada a reconnu cette responsabilité en soutenant les victimes sud-africaines de l'apartheid et celles des pays de la ligne de front, il devrait aussi venir en aide à ceux qui, ici, pourraient subir les répercussions de l'imposition de sanctions.

B AND B

Daniel LATOUCHE

▲ À propos...

À MESURE que les débats d'idées disparaissent de l'avant-scène de notre vie politique, les députés et les ministres qui nous représentent sont de plus en plus prisonniers de l'image qu'ils se font de leur travail et de la définition médiatique qui circule à leur sujet.

Prenez B and B, Bouchard et Bouchard cela s'entend, les deux tenanciers-en-chef du « Bed & Breakfast » québécois à Ottawa. Avec le temps, ils ont fini par croire en leur propre personnage et oublier qu'ils étaient là pour s'occuper de dossiers autres que celui de leur image de Québécois-que-les-Anglais-n'aiment-pas. Il suffit de mentionner les mots magiques de « lac Meech » en leur présence pour qu'automatiquement ils y aillent de leur petit compliment bien appris quant aux responsabilités du Canada anglais et à la nécessité éventuelle où ils se trouveront de reconsidérer leur travail à Ottawa si jamais les accords du lac Meech n'étaient pas ratifiés.

Pendant ce temps, l'un et l'autre ne manquent jamais l'occasion de se taire ou d'oublier d'utiliser leur capital politique lorsque vient le temps de défendre les dossiers québécois. L'attitude récente du ministre des Transports dans le cas de l'aéroport de Saint-Hubert nous ramène au temps où la seule contribution des ministres *french-canadian* à Ottawa était de jouer les guignols en chef. Si c'est vrai, comme le dit notre ministre du démantèlement de Via Rail, qu'il ne peut rien faire dans le cas du démantèlement de Dorval, il devrait au moins avoir l'intelligence de ne pas le dire publiquement.

Quant au dossier constitutionnel, il y avait longtemps que l'électorat canadien, tant anglophone que francophone, n'avait pas fait les frais d'une telle fumisterie. Au début, la plaisanterie était bonne, mais aujourd'hui plus personne ne rit et il serait temps que B and B le réalisent.

Tout le monde sait, et eux les premiers, qu'ils ne vont pas démissionner si l'accord du lac Meech retombe à l'eau, un statut qu'il n'aurait par ailleurs jamais dû quitter. Malgré toute le tralala qu'on fait à ce sujet, les chances qu'on manque le rendez-vous d'une entente in extremis sont très faibles. Si jamais Brian Mulroney devient convaincu qu'il y va de son propre avenir électoral, croyez-vous un instant qu'on va laisser le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et bientôt Terre-Neuve bousiller l'accord. Si vous croyez à cela, vous allez croire n'importe quoi.

Si jamais l'entente s'écrase, c'est qu'on aura estimé que les coûts d'un tel échec sont tout à fait acceptables. Et ils le sont. Que va-t-il se passer si notre beau lac disparaît ? Rien, mais absolument rien du tout. Pourquoi voudriez-vous qu'il se passe davantage quelque chose en 1990 qu'en 1982 au moment où l'horrible Canada Bill, la source de tous nos maux actuels, avait été adopté sans l'accord du Québec. À l'époque, le PQ était au pouvoir et sauf une petite manif, tout est rapidement rentré dans l'ordre. Le PQ n'a même pas été foutu de s'en servir pour gagner l'élection subséquente.

Croyez-vous un seul instant que le Québec va se séparer du Canada et proclamer unilatéralement son indépendance parce que Robert Bourassa n'aura pas réussi à faire passer cette dernière couleuvre aux Canadiens-anglais. D'accord, M. Bourassa va avoir de la « grosse peine. » Ce ne sera pas la première fois. Que va-t-il faire une fois qu'il aura épuisé ses mouchoirs ? Il va tout simplement faire ce que tous les premiers ministres du Québec ont fait avant lui, c'est-à-dire organiser des élections sur le dos d'Ottawa et rapatrier unilatéralement certains pouvoirs, dans le domaine de l'immigration par exemple.

Et tout le monde va être très content, y compris les Canadiens-anglais qui aiment bien que la spécificité du Québec ne soit pas inscrite dans les textes de loi, mais qui ne s'objectent pas à ce qu'elle existe dans les faits.

Fin de l'épisode. Fin du drame. Envoyez la pièce suivante.

Il est probable que nos Bouchard nationaux seront alors aux premières loges du combat pour redonner au Québec un lac Meech qu'on lui aura alors si ignoblement volé. Ce ne sont pas des ministres ces gens-là, mais des représentants professionnels des états de l'âme québécoise. La définition structurelle de leur rôle — pour parler comme les sociologues — est si contraignante qu'ils sont devenus des plaignards professionnels.

Le même phénomène se produit présentement à Québec où l'on a déjà commencé à évaluer une nouvelle génération de ministres à partir de l'image qu'on se fait de leur poste. Ainsi on a dit du ministre Côté qu'il cadrait mal au ministère des Affaires sociales. C'est vrai qu'il n'a pas « l'air » d'un ministre « sausial ». Madame Lavoie-Roux elle, avait l'air qu'il fallait. Cela ne l'a pas empêchée d'être l'une des pires ministres que le Québec ait jamais connus à ce poste. M. Clifford Lincoln lui-aussi avait l'air d'un bon ministre de l'Environnement. Il a fallu que Lise Bacon fasse la preuve du contraire pour que le ballon explose.

Attention : les dangers de l'image croissent avec l'usage !

Les élections du 25 septembre

2) Le Parti libéral est la seule formation à compter sur un électorat qui reflète le pluralisme de la région de Montréal

ROBERT BOILY
ALAIN PELLETIER
PIERRE SERRÉ

M. Boily est professeur à l'Université de Montréal. MM. Pelletier et Serré sont étudiants au doctorat à la même institution

COMME prévu, l'origine ethnoculturelle a joué un rôle déterminant dans la région de Montréal bien que, cette fois, cela se soit manifesté autrement. Le PQ n'a attiré très majoritairement, pour ne pas dire massivement, qu'une clientèle francophone. Le PLQ, même avec le vote donné aux Partis égalité et unité, demeure le seul parti à compter un électorat qui reflète le pluralisme de la région montréalaise. Il a recueilli la très grande partie du vote allophone, a maintenu son appui en mileu francophone à un niveau qui oscille généralement entre 40 % et 50 % et est parvenu à retenir une partie du vote anglophone, moins semble-t-il lorsqu'il s'est agi d'un électorat juif. Dans les 15 circonscriptions de l'ouest de Montréal, le PLQ a obtenu 172,376 voix, perdant au profit du PÉ 108,267 voix. Le PQ, quant à lui, y a recueilli 83,354 voix.

Le PQ et le pluralisme ethnique

En soi, cette coloration ethnique du vote dans la région montréalaise est déjà un fait important. Jusqu'à maintenant, sauf de rares exceptions comme Mercier, le choix des non-francophones a été de voter libéral ou de protester contre ce parti en votant pour un tiers parti; le PQ, l'autre parti majeur, n'apparaissant jamais ou presque comme un choix possible. La conséquence d'un tel choix, c'est pour cet électorat de détenir, dans un très grand nombre de circonscriptions où les francophones sont majoritaires, un poids très grand dans l'issue du scrutin.

Dans ces conditions, à mesure que le pluralisme ethnique se développera, il faudra au PQ un pourcentage de plus en plus élevé du vote francophone pour qu'il puisse faire élire un candidat et cela dans des circonscriptions massivement francophones de moins en moins nombreuses (voir LE DEVOIR, 15 sept. 1989).

Compte tenu de l'importance très grande de la région montréalaise pour l'ensemble du Québec, cette réalité ajoute au clivage ethnique des partis une signification politique encore plus grande. Cette réalité, aux conséquences politiques potentiellement explosives, est de plus largement amplifiée par notre mode de scrutin.

Quels que soient les critères que l'on choisisse, l'importance politique de la région montréalaise demeure en effet majeure au plan électoral. Si nous optons pour la grande région de Montréal, celle qui correspond à la zone économique, il s'agit alors de 64 circonscriptions électorales et de 58 % des électeurs inscrits. Si l'on retient comme définition celle de Statistique Canada, la région métropolitaine de Montréal (région métropolitaine de recensement) rassemble alors 54 circonscriptions : 33 sur l'île de Montréal et 21 tout autour de l'Île (sur la Rive-Sud et la Rive-Nord y compris les circonscriptions de Ville de Laval). Il s'agit alors de 49 % des électeurs inscrits du Québec.

L'importance de l'électorat francophone pour le PQ

Ce qui est frappant, c'est qu'en 1989, cette région a une égale importance pour les deux partis. Chacun d'eux y puise la même part de sa clientèle, soit 56 % de tout l'électorat récolté à l'échelle du Québec. Pour le PQ en particulier, qui globalement a un électorat moindre que le Parti libéral, tout gain ou toute perte a ici un caractère déterminant. On constate d'ailleurs que c'est en couronne seulement que le PQ dégage un appui proportionnellement plus important que celui du PLQ.

Malgré l'importance de cette région pour le PQ, ce parti n'a réussi qu'à y faire élire 14 députés dans les 64 circonscriptions concernées, cependant que le PLQ en faisait élire 46. L'écart entre les partis ne peut expliquer une telle différence en nombre de sièges (PLQ 35.1 %, PQ 27.9 %). Le facteur déterminant, c'est que, ne comptant avant tout que sur un électorat francophone, il faut au PQ aller chercher un très fort appui pour faire élire un candidat. Dans l'est de l'île, avec un vote de 29.9 %, le PQ a fait élire sur 18 circonscriptions cinq députés et cela dans des circonscriptions largement francophones, sauf dans le cas de Mercier. Dans l'Ouest de l'Île, le PÉ a fait élire quatre députés dans 11 circonscriptions où il présentait un candidat et avec un vote de 22.9 %.

Ce qui est tout aussi significatif, c'est qu'à mesure où le pourcentage de francophones s'abaisse, le vote péquiste connaît une diminution parallèle. Ainsi, dans la grande région de Montréal (64 circ.), 51 circonscriptions sont majoritairement francophones (voir tableau). Ce n'est que lorsque le pourcentage de francophones atteint 72 % (soit dans 38 circonscriptions) que le PQ parvient à dépasser sa moyenne provinciale de 29.1 %, sauf dans six cas : Bourassa (26.1 %), Sauvé (24.5 %), Beauharnois-Huntingdon (26.1 %), Argenteuil (23.8 %), Rousseau (27.3 %) et Berthier (28.1 %).

Les quatre premières exceptions sont fort significatives dans la mesure où il s'agit de circonscriptions dans lesquelles des communautés ethniques allophones ou anglophones forment un barrage au vote péquiste. Sitôt que le pourcentage de francophones atteint 81 % et plus, le vote péquiste se situe entre 32.5 % (Vachon) et 43.7 % (L'Assomption). D'autre part, seules les circonscriptions de Rousseau et Prévost (avec respectivement 90.9 % et plus de 96 % de francophones) ont donné un appui inférieur au PQ.

Si on considère les circonscriptions où les anglophones représentent 21 % et plus de la population (de 21.9 % dans Châteauguay à 61.2 % dans Jacques-Cartier), on constate que, dans ces circonscriptions, le vote péquiste chute de 27.7 % dans Châteauguay à 2.3 % dans D'Arcy McGee et ce, parallèlement à l'augmentation de la population anglophone. Précisons que dans les circonscriptions où les anglophones représentent 47.7 % et plus de la population, le PQ ne franchit pas la barre des 10 %.

C'est la même constatation qui s'impose si on se tourne vers les circonscriptions où les allophones représentent 20 % et plus de la population. Cela va de 21.4 % dans Sauvé à 52.6 % dans Laurier. Parmi ces circonscriptions, deux ont donné un vote péquiste supérieur à la moyenne provinciale, Dorion (31.0 % et 25.7 % d'allophones) et Mercier (40.7 % et 27.2 % d'allophones). Le PQ obtient entre 20 % et 27.8 % du vote là où les allophones représentent entre 21.4 % et 35.9 %. Son vote est d'autant plus élevé que le pourcentage d'allophones est plus faible. Il s'agit des six circonscriptions suivantes : Outremont, Bourassa, Lafontaine, Viau, Viger et Sauvé. Partout ailleurs, le vote péquiste s'affaisse dès que le pourcentage des allophones s'accroit.

Abstention et niveau de vie

C'est cette réalité qui explique avant tout que le PQ n'aura réussi à faire élire que cinq députés sur 33 sur l'île de Montréal, cependant qu'en couronne là où la population francophone est plus élevée, il parviendra à faire élire huit députés sur 21 avec un vote de 33.4 %. Mais là encore, l'impact du vote ethnique a joué, car le PLQ a réussi à y faire élire 13 députés avec un vote de 34.9 %.

On cherche parfois à atténuer l'impact du vote ethnique en soulignant qu'au sein de ces diverses communautés autres qu'anglophones, l'abstention est élevée. Il est indéniable qu'une partie des électeurs de certaines communautés ne se prévalent pas de leur droit de vote. Nous sommes portés à croire que tout autant et même plus que le facteur ethnique, le niveau de vie et avec lui le niveau d'instruction expliquent les taux élevés d'abstention. On les rencontre aussi bien dans des circonscriptions très majoritairement francophones (32.5 % dans Hochelaga-Maisonneuve, 30.4 % dans Ste-Marie-St-Jacques) de l'est de Montréal que dans des circonscriptions allophones (34.0 % dans Laurier, 32.3 % dans Viau). De plus, dans celles-ci, l'abstention tend à baisser à mesure que le niveau de vie s'élève.

Cet aspect de l'abstention a son importance et amène à penser que l'intégration des citoyens à la chose politique ne concerne pas uniquement ceux qui sont venus d'ailleurs. Elle concerne aussi ceux qui sont ici de vieille souche mais qui ont eux aussi l'impression d'être oubliés.

Les résultats de cette élection montre que, pour augmenter sa représentation, le PQ devra hausser de beaucoup son appui global. En effet, à moins que le comportement des non-francophones et en particulier celui des allophones ne se modifient, le PQ devra compter sur un très fort vote en dehors de la région de Montréal pour compenser le déficit en sièges qu'il connaîtra en cette région même avec une hausse de son appui.

Fin

Le vote péquiste et le vote libéral dans les circonscriptions francophones, anglophones et allophones de la grande région de Montréal, en 1985 et 1989.

		Nombre de circ.	% Inscrits P.L.Q.	% Inscrits P.Q.	Taux d'abstention*
Circ. francophones (50% et plus)	***1989***	***51***	***35,2***	***31,8***	***24,9***
	1985**	***51***	***40,1***	***30,6***	***25,7***
Circ. allophones (20% et plus)	***1989***	***20***	***36,1***	***19,0***	***27,0***
	1985**	***20***	***47,6***	***18,3***	***27,9***
Circ. anglophones (20% et plus)	***1989***	***16***	***32,4***	***16,1***	***24,7***
	1985**	***16***	***50,8***	***16,0***	***27,2***

** Les taux d'abstention proposés ici pour 1989 correspondent au total de l'abstention véritable et des bulletins rejetés moins 1,5%, soit au niveau normal des bulletins rejetés. Les données qui permettent un calcul plus exact ne sont pas disponibles pour le moment.*

*** La répartition du vote proposée ici est celle des résultats 1985 tranposée dans les nouvelles frontières électorales telles que modifiées en 1988.*

La Commission Charbonneau tiendra compte des déchets radioactifs

Louis-Gilles Francoeur

LA COMMISSION Charbonneau sur les déchets dangereux a décidé d'inclure dans ses travaux toute la question des déchets faiblement radioactifs que Québec avait oubliés dans son bilan chiffré des déchets radioactifs, remis aux commissaires au cours des derniers mois.

C'est ce qu'a déclaré hier au DEVOIR le président de cette commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), M. Yvon Charbonneau.

Ce dernier a indiqué que la commission ajoutera dans ses prochaines publications et documents les dizaines de milliers de tonnes de déchets faiblement radioactifs, produites chaque année au Québec, qui n'apparaissaient pas la semaine dernière dans le bilan préliminaire produit par la commission sur la foi des renseignements fournis par l'Environnement.

Le ministère, qui applique le Règlement sur les déchets dangereux, a fixé à 410,000 tonnes le total des déchets produits annuellement au Québec qui dépassent les normes. Ce total ne tient pas compte des 150,000 tonnes de déchets faiblements radioactifs produits chaque année par Erco (Albright & Wilson d'Amérique), de Varennes. Selon les renseignements obtenus d'autres sources, il y a eu au moins deux autres producteurs de déchets faiblement radioactifs au Québec au cours des dernières années, dont une part importante a filé un peu partout dans l'environnement, comme matériau de remblai sous les routes et sur les propriétés privées. Il s'agit de l'ancienne mine de columbium d'Oka et celle de Saint-Honoré, au Saguenay-Lac Saint-Jean.

« Nous allons prendre les moyens pour voir clair dans le dossier des déchets faiblement radioactifs, ajoute M. Charbonneau, et en dresser un bilan exhaustif dans nos prochaines démarches. Nous ne prétendons pas tout connaître au point de départ et c'est pourquoi ce que nous saurons de ce dossier dans quelques mois pourrait être différent de ce que nous en disons maintenant. »

Pour la commission présidée par l'ancien syndicaliste, il est clair dorénavant que les déchets faiblement radioactifs « sont couverts par le mandat de la commission » même si Québec a oublié ce problème pourtant clairement identifié dans son règlement.

« Il y a plusieurs autres questions que nous entendons regarder de près, poursuit M. Charbonneau, même si elles ne sont pas visées explicitement par le Règlement sur les déchets dangereux », qui constitue le cadre de reférence formel de la commission.

Ainsi, explique-t-il, les commissaires veulent examiner les omissions, faiblesses ou échappatoires du règlement actuel, que le public pourrait soulever.

« Ce règlement contient un grand nombre d'exclusions : nous n'avons pas l'intention de déclarer les gens hors d'ordre s'ils veulent discuter de questions qui ne sont pas couvertes explicitement par le règlement. Il est évident que le public ne limitera pas ses interventions aux seuls aspects technique du règlement; il pensera en termes, plus globaux, de sécurité environnementale » et le rôle de la commission est d'écouter, conclut M. Charbonneau.

Des étudiants attaquent la résidence de l'ambassadeur américain à Séoul

SEOUL (Reuter) — SIX ÉTUDIANTS sud-coréens armés de bombes de fabrication artisanale ont pénétré ce matin dans la résidence de l'ambassadeur des États-Unis à Séoul, a annoncé la police sud-coréenne.

Ils ont tous été arrêtés par la police, intervenue à l'intérieur de l'immeuble. Les étudiants avaient escaladé le mur d'enceinte encerclant la propriété, pourtant fortement gardée, et avaient demandé à rencontrer l'ambassadeur Donald Gregg, a ajouté la police.

Les gardes de la résidence ont déclaré avoir entendu deux explosions à l'intérieur de la propriété après l'entrée des étudiants. La police n'a cependant pas fait état de blessés.

Les étudiants protestaient contre les pressions économiques exercées par Washington pour amener la Corée à ouvrir ses marchés agro-alimentaires.

Ils voulaient également que le président sud-coréen Roh Tae-woo annule sa visite de la semaine prochaine à Washington.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ La FAS

la FAS a révélé que 61 des 80 syndicats (sur quelque 530) avaient déjà confirmé leur mandat de grève. On a cessé, depuis, de compiler les résultats si bien qu'il n'y aura pas de rapport là-dessus aujourd'hui au conseil.

En ce qui concerne, par ailleurs, les réductions de salaires, l'Association des hôpitaux du Québec, toujours d'après la Presse Canadienne, ne pouvait dire combien d'hôpitaux exactement ont commencé à imposer cette mesure.

L'AHQ a recommandé à ses membres de ne réduire le salaire que de 10 % chaque semaine, et non de 20 % comme le permet la loi 160. Les sommes ainsi prélevées par les hôpitaux seront remises aux Conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS) qui, eux, doivent les remettre à des organismes de charité désignés par un décret du conseil des ministres.

Des pourparlers ont eu lieu dans certains hôpitaux afin que l'argent serve plutôt pour l'achat de matériel pour les patients, comme des lits électriques, des stéthoscopes. « Cela permettrait au personnel de voir concrètement où les déductions sont allées », a dit le porte-parole de l'AHQ.

À la CSN hier, personne ne pouvait dire quel montant avait été prélevé ni même combien de membres avaient été touchés parmi les 95,000 de la FAS.

À la Fédération des infirmières du Québec (FIIQ), qui compte 40,000 membres, on ne pouvait dire en fin d'après-midi combien de membres avaient été touchés et quel montant avait été prélevé.

Quant à la cessation de la retenue à la source des cotisations syndicales, M. Cléroux affirme qu'entre 80 et 90 % des hôpitaux l'ont déjà appliquée.

Habituellement, selon la formule Rand, les hôpitaux prélèvent à même le chèque de paie la cotisation syndicale, puis la verse aux syndicats.

La Loi 160 leur demande de cesser ce prélèvement à la source, à raison de 12 semaines pour chaque jour de grève illégale. Le syndicat se trouve ainsi privé de revenus.

Toutefois, plusieurs syndicats ont fait savoir qu'ils songent à demander à leurs membres des « contributions volontaires » pour combler ce manque à gagner.

◆ Québec

l'avait dit le premier ministre Bourassa, M. Rémillard a plutôt souligné avec vigueur que « nous comme gouvernement sommes fédéralistes et croyons que la place du Québec c'est dans la fédération canadienne. »

Le « fédéralisme est un compromis qui se vit tous les jours », avait aussi souligné le ministre, faisant valoir que peu importe la nature des compromis qui puissent être faits, ce qui compte, « c'est le désir de vivre ensemble ».

Interrogé à nouveau hier, M. Rémillard devait encore se garder de se lancer dans des déclarations fracassantes. Poursuivant plutôt sur sa lancée positive face au Canada anglais, il a mis alors l'accent sur la nécessité d'un dialogue pour relancer le débat sur l'accord du lac Meech qui peut, est-il convaincu, aboutir. D'ici quelques semaines, « des pas majeurs » pourront être franchis, a-t-il dit croire.

Loin de chercher la provocation comme il y a deux semaines, M. Rémillard s'affiche même comme un homme conciliant face aux provinces opposées à l'accord que, de toute évidence, il veut amener à dialoguer. Il faut comprendre les provinces de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, a-t-il dit, soulignant que leurs premiers ministres n'étaient pas partie à l'accord en 1987.

Ces trois premiers ministres ont des questions et il faut trouver des moyens d'y répondre, a-t-il dit hier, précisant que lors de la conférence des premiers ministres les 8 et 9 novembre des progrès pourraient être faits. Il n'y aura pas de solutions magiques, mais le dossier pourrait reprendre un cheminement différent, croit-il.

Cet optimisme n'est pas surfait, assure M. Rémillard qui reproche à la presse de voir le côté négatif des choses. Il y a des choses positives qui surviennent, dit-il, soulignant que les Acadiens voient maintenant d'un oeil positif l'accord du lac Meech. Il y a aussi cette déclaration du premier ministre ontarien qui est très importante, a-t-il dit, en rappellant que celui-ci avait été un artisan majeur de cet accord.

M. Peterson avait eu des réticences à accepter cet accord au point de départ, ayant été le dernier premier ministre à s'y rallier en 1987 lors d'une séance marathon de négociation entre premiers ministres. Depuis, il s'est révélé un allié exceptionnel du Québec dans ce dossier.

L'intervention faite mercredi pour défendre cet accord n'était pas la première du premier ministre ontarien qui toutefois n'était jamais allé aussi loin. Il s'est dit très préoccupé par toute la colère et l'émotion qu'il sent monter à travers le pays autour de cet accord et aussi par le fait que trop de gens, qui pourraient défendre cet accord et l'unité du pays, restent les bras croisés. Il y a, selon lui, un manque de volonté manifeste de défendre la Confédération.

Concours de circonstances, cette déclaration de M. Peterson a été faite quelques heures à peine avant que le premier ministre Bourassa n'aille le rencontrer de façon discrète pour justement parler de l'accord du lac Meech.

Mercredi soir, tout de suite après la première réunion de son nouveau cabinet, M. Bourassa s'est envolé vers Toronto en compagnie de son chef de cabinet, Mario Bertrand. Le prétexte en était une rencontre avec des investisseurs, mais M. Bourassa n'a pas manqué de voir son ami David peterson pour discuter de sujets d'intérêts communs, tel le projet de TGV entre Montréal et Toronto.

Les deux hommes ont pu discuter de l'accord du lac Meech, convenait-on au burewau de M. Bourassa hier sans vouloir le confirmer alors qu'à Toronto, au bureau de M. Peterson, on le reconnaissait volontiers.

◆ Radio-Canada

alors que cette dernière dépense plus de $ 200 millions en deniers publics au Québec.

Le ministre a cependant refusé d'évaluer la situation actuelle et laisse au CRTC le soin de juger la programmation de Radio-Canada à la lumière de ce nouveau mandat culturel.

Le gouvernement précise également pour la première fois le statut des deux nouveaux dirigeants de Radio-Canada nommés il y a quelques semaines. Alors que le poste de M. Patrick Watson, le futur président du conseil d'administration, est « une charge à temps partiel », celui de M. Gérard Veilleux, le président-directeur général, « s'exerce à plein temps ». Le gouvernement a voulu indiquer clairement le rôle prépondérant dans le quotidien de M. Veilleux. De plus, le ministre a modifié la loi pour permettre au premier ministre de nommer le président-directeur général alors qu'il prévoyait le choisir par les membres du conseil d'administration dans le projet de loi mort au feuilleton l'an dernier.

Le ministre a également eu à expliquer les raisons qui ont poussé le gouvernement à modifier le mandat de Radio-Canada qui exigeait la « promotion de l'unité nationale ». Ce mandat est maintenant modifié et Radio-Canada devra plutôt « refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays ».

Cette modification était déjà prévue dans le projet de loi de 1988. Cependant, les tiraillements autour de l'entente du lac Meech et de la place du Québec dans le Canada ont provoqué de nouvelles interrogations sur les raisons de remmettre en question la promotion de l'unité nationale. Le ministre a tenté d'expliquer cette modification en reprenant les arguments de la Commission Caplan-Sauvageau sur la radiodiffusion qui, en 1986, réclamait un tel changement.

« Le mandat premier de la radiodiffusion publique est d'abord et avant tout d'assurer l'illustration de nos valeurs et de notre culture et vous allez ainsi rejoindre les valeurs plus nobles des orientations données en 1968, explique Marcel Masse. L'unité nationale est une valeur politique de la fédération canadienne, mais les valeurs sociologiques sont d'abord culturelles dans mon esprit. »

Il croit que le nouveau mandat est plus positif que celui proposé par les « formules de 1968 ». Le ministre veut élargir et non restreindre le mandat de Radio-Canada.

Le gouvernement a également décidé de se donner le pouvoir d'intervention et de directives auprès du CRTC qui jouissait jusque-là d'une indépendance face au pouvoir politique. M. Masse a dit avoir pris cette décision malgré les opinions contraires de plusieurs groupes et du CRTC. Il ne croit pas et rejette les objections de ceux qui y voient une ingérence indue du pouvoir politique. « Nous devrions avoir une plus grande confiance dans notre processus démocratique, déclare-t-il. Le gouvernement devra passer par le Parlement et nous sommes une nation adulte ».

Ce projet de loi exige aussi, et c'est nouveau, que la priorité soit accordée aux stations locales lorsque les émissions sont transmises par câble. Le gouvernement veut s'assurer que les Canadiens pourront recevoir les chaînes canadiennes sur le service de base offert par les câblodistributeurs, surtout avec l'arrivée de nouveaux services spécialisés.

Les partis d'opposition ont rapidement critiqué le nouveau projet de loi qui ressemble trop à celui qu'ils avaient rejeté l'an dernier.

Pour le critique des communications du NPD, Ian Waddell, le gouvernement a raté une chance unique de promouvoir la canadianisation de notre système de radiodiffusion. « 98 % des dramatiques télévisées en anglais sont importées et ce nombre est de 90 % en français. Nos adolescents, qui écoutent en moyenne la télé 24 heures par semaine, écoutent à 80 % des émissions étrangères, c'est consternant » dit-il. La situation ne peut s'améliorer, croit-il, puisque le gouvernement réduit le financement pour la radiodiffusion publique et le secteur ne fait pas son travail.

Sheila Finestone, critique libéral dans le domaine des communications, croit aussi que le gouvernement laisse passer « un moment privilégié pour assurer la canadianisation des ondes ». Le gouvernement « manque tout simplement le bateau » avec un projet de loi, « amélioré certes par rapport à l'an dernier », mais qui reste inacceptable selon elle.

◆ Desjardins

jours cherché à protéger les intérêts du Québec et assurer la croissance de ses institutions.

M. Fortier avait défendu la loi sur les caisses d'épargne et de crédit malgré la farouche opposition, entre autres, des courtiers d'assurances qui dénonçaient le fait que le Mouvements Desjardins soit autorisé à vendre dans ses caisses populaires de l'assurance générale.

Avant de quitter la vie politique aux dernières élections, M. Fortier a aussi fait adopter des lois sur les fiducies, sur les intermédiaires de marché ainsi qu'entamé la révision de celles sur les assurances et les valeurs mobilières. Puisque ces mesures ont profité aux institutions financières québécoises, M. Fortier demande s'il lui fallait mettre de côté toute offre d'emploi en provenance d'une institution financière.

Ingénieur de formation, M. Fortier reconnaît avoir eu d'autres propositions, entre autres, de la société d'ingénierie-conseil SNC où il a déjà travaillé. Le président Guy Saint-Pierre, ex-ministre libéral dans les années 1970, lui a offert un poste en décembre dernier.

En allant chez Desjardins, M. Fortier dit avoir « accepté la meilleure offre. »

Les rumeurs voulant que M. Fortier réoriente sa carrière circulaient depuis plusieurs mois et c'est en juin dernier qu'il confirmait son intention de quitter la vie politique. Mais c'est à la fin du mois d'août seulement, affirme M. Béland, qu'il a approché M. Fortier pour lui offrir la présidence de la nouvelle Société financière des caisses Desjardins.

« Lorsque j'ai appris que M. Fortier voulait faire une troisième carrière, je me suis dit : aussi bien que ce soit chez nous. » Il a expliqué qu'il ne « pouvait mieux choisir » pour diriger la Société financière que celui qui a travaillé au décloisonnement des institutions financières. Cette nomination a été entérinée par le conseil de la Confédération des caisses, l'instance suprême du Mouvement Desjardins, et M. Fortier l'a officiellement acceptée à la fin septembre.

La Société financière des caisses Desjardins que dirigera M. Fortier est la société de portefeuille qui chapeaute les diverses filiales de Desjardins dans les domaine des assurances, des services fiduciaires ainsi que des valeurs mobilières. M. Béland a également annoncé la nomination de Michel Therrien à la tête de la Société de services des caisses Desjardins qui, elle, chapeaute les filiales Secur, Infor-Logik et Visa Desjardins.

Les Sociétés financière et de services sont, avec la Société d'investissement et la Société immobilière, les quatre grands « holdings » dont le Mouvement Desjardins s'est doté pour assurer le développement de ses divers services. Ces quatre sociétés de portefeuille doivent être opérationnelles à compter du 1er janvier 1990.

Pour ce faire, le Mouvement Desjardins procède actuellement à une vaste restructuration financière interne : les 50 millions d'actions et de débentures que détiennent les fédérations et caisses dans les diverses filiales Desjardins seront transférées à la Confédération qui, en échange, émettra des « parts privilégiées » d'une valeur équivalente évaluée à plus de $ 400 millions.

Il est prévu que les sociétés de portefeuille pourront éventuellement lever des capitaux auprès de partenaires et sur le marché public, afin de financer leurs besoins sans avoir à constamment solliciter les caisses populaires. Déjà, la Caisse de dépôt et placement du Québec a acquis, au prix de $ 42 millions, une participation de 10 % dans la Société financière des caisses Desjardins. Une portion de $ 25 millions de cette injection de fonds ira capitaliser la filiale d'assurances générales.

◆ L'équité

ployés composé majoritairement de femmes.

Les juges féminins, minoritaires, ont affirmé de leur côté que la Commission des droits de la personne avait violé un principe de justice naturelle.

L'affaire a commencé en novembre 1981, lorsque que le syndicat a allégué que les employés de la Section de fabrication et manipulation des décors, majoritairement masculins, touchaient un salaire plus élevé que les employés de la Section de fabrication et manipulation des costumes, majoritairement féminins. Selon le syndicat, les deux groupes effectuaient des fonctions équivalentes.

La Commission des droits de la personne a nommé un enquêteur qui a passé quatre ans à évaluer les niveaux de classification de Radio-Canada avant de recommander le rejet de la plainte.

Après avoir pris connaissance des observations des deux parties, la commission a suivi la recommandation de l'enquêteur. Elle a expliqué que les postes qui faisaient l'objet de la comparaison n'étaient pas de valeur égale.

Le syndicat a porté l'affaire en Cour d'appel fédérale, qui a maintenu la décision de la commission.

Les parties se sont retrouvées devant la Cour suprême le 2 février dernier.

Le juge John Sopinka, qui a rédigé le jugement majoritaire, a soutenu que la Cour d'appel fédérale n'avait pas le pouvoir de réviser la décision de la Commission des droits de la personne parce qu'il ne s'agissait pas à son avis d'une décision judiciaire ou quasi judiciaire.

Il a ajouté que, de toutes façons, la commission n'avait pas commis d'erreur dans sa décision.

« Je suis convaincu que la commission a appliqué correctement l'article 11 de la Loi canadienne sur les droits de la personne aux faits de la présente affaire, a-t-il écrit. L'article 11 vise à interdire à un employeur de pratiquer la discrimination 'entre les hommes et les femmes' qui exercent des fonctions équivalentes. Il n'a pas pour but de garantir aux employés individuels un salaire égal pour un travail équivalent peu importe leur sexe. »

Deux autres juges masculins, les juges Antonio Lamer et Gérard La Forest, ont partagé l'opinion du juge Sopinka.

Le quatrième juge masculin qui a pris part au jugement, le juge en chef Brian Dickson, s'est dit en accord avec le juge Sopinka, sauf sur un point. Selon lui, il n'était pas nécessaire d'examiner la façon dont la commission avait interprété l'article 11.

Le juge Claire L'Heureux-Dubé, appuyé par le juge Bertha Wilson, l'autre magistrat féminin qui a pris part au jugement, n'a pas accepté les conclusions de ses collègues.

Selon elle, la Cour d'appel fédérale avait la compétence requise pour réviser la décision de la Commission des droits de la personne. Elle a rappelé que la commission avait admis elle-même dans une autre cause qu'elle remplissait une fonction quasi judiciaire lorsqu'elle rejetait une plainte.

La juge L'Heureux-Dubé a également soutenu que la commission avait violé un principe de justice naturelle en ne divulguant pas le fondement juridique de sa décision, et en ne permettant pas aux parties de faire valoir leur propre interprétation de cette norme juridique.

Le juge a expliqué que l'évaluation de la valeur d'un emploi était une tâche extrêmement délicate, en proie aux préjugés individuels et aux stéréotypes sexuels.

La seule façon de minimiser ce danger est de fournir aux parties concernées la possibilité de faire valoir leur propre interprétation du principe de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, a-t-elle écrit.

◆ L'apartheid

diqué que M. Mandela « veut aussi rentrer chez lui », mais qu'il n'avait « à aucun moment demandé sa propre libération ».

M. Mandela venait d'être informé par le gouvernement de la prochaine libération sans condition de huit prisonniers, dont sept anciens dirigeants de l'ANC, parmi lesquels cinq avaient été condamnés à la prison à vie en même temps que lui.

Les autorités laissaient toujours planer le doute, hier, sur la date exacte à laquelle ces hommes sortiront de prison, où sept d'entre eux se trouvent depuis plus d'un quart de siècle. M. Ramaphosa a estimé que les élargissements seraient sans doute échelonnés « sur deux semaines », mais a assuré ne pas savoir quand le premier prisonnier serait libéré. D'autres sources parlaient de libérations dès ce week-end.

M. Ramaphosa a été catégorique en assurant que l'une des toutes premières tâches des sept anciens dirigeants de l'ANC serait de « se présenter » devant la direction du mouvement, dont le quartier-général est à Lusaka, en Zambie. Il a souligné que la réponse du pouvoir aux demandes de passeports montrerait s'il est « sérieux » lorsqu'il parle de négociations.

Interrogé sur ce qu'entendait M. Mandela en disant que sa libération « n'est pas à l'ordre du jour actuellement », Jay Naidoo, secrétaire général du Congrès des syndicats sud-africains (COSATU), a expliqué que « les conditions qui permettraient une solution pacifique du conflit » n'étaient pas réunies.

Ces conditions, qu'il a énumérées, sont les exigences traditionnelles de l'ANC, principalement la levée de l'état d'urgence, la libération de tous les prisonniers politiques et la légalisation des organisations interdites.

Par ailleurs, à Bruxelles, une étude de la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU annonçait hier que la politique de « déstabilisation » menée par l'Afrique du Sud a tué 1.5 million de personnes en Afrique australe, et a coûté aux pays « de première ligne » quelque $ 60 milliards, de 1980 à 1988.

Le prix « énorme » payé par les voisins immédiats de l'Afrique du Sud résulte d'« une stratégie délibérée » qui a pour objectif de « maintenir sous la tutelle économique de l'Afrique du Sud les États de première ligne » (Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Botswana, Angola, Mozambique), souligne-t-elle dans un rapport.

Le « but ultime » de la politique sud-africaine est d'« obliger les États de première ligne à engager des dépenses tellement ruineuses qu'il ne leur resterait plus qu'à accepter l'apartheid, ou en tout cas une version modifiée de celui-ci ». Cette politique est « la cause principale de la régression économique de la région ». La production de l'Afrique australe aurait progressé en 1988 de 40 % sans « l'agression sud-africaine », poursuit la commission.

En Angola, déjà victime de la guerre civile, la commission estime que le produit intérieur brut a été diminué de $30 milliards de 1980 à 1988 dont $ 4.5 milliards en 1988. Pour le Mozambique, la perte du PIB est évaluée à $ 17 milliards pour ces neuf années, dont $ 2.5 milliards pour 1988.

Selon la commission, la stratégie de l'Afrique du Sud, qui s'est appuyée longtemps sur « le cordon sanitaire des pays coloniaux », a été reconsidérée avec l'indépendance du Mozambique, de l'Angola et du Zimbabwe de 1975 à 1980, et s'appuie désormais sur la RENAMO, qui mène une guérilla contre Maputo, et sur l'UNITA de Jonas Savimbi, qui combat le régime de Luanda.

Cette politique a aussi provoqué des déplacements de populations importants qui ont eu des répercussions sur la production agricole.

D'autre part, le Zimbabwe a été contraint de déployer 12,500 soldats au Mozambique, sans compter les troupes affectées à sa frontière pour tenter de contrecarrer les actions de la RENAMO. Ce surcoût est évalué à plus de $ 3 milliards pour 1980-1988 pour ce pays qui, par ailleurs, a dû faire face à des frais de transports supplémentaires estimés à $ 800 millions.

La commission estime que la communauté internationale devrait intervenir avec plus de fermeté contre le régime sud-africain et recommande en conclusion d'examiner le problème de la protection des frontières entre l'Afrique du Sud et les pays de la ligne de front. Elle demande que soit notamment étudiée la possibilité de déployer des troupes qui seraient déployées sur ces frontières, sous l'égide d'organisations comme l'Organisation de l'unité africaine (OUA), les Nations unies ou le Commonwealth.

◆ New York

fants et d'adultes, de 50 % des crimes à New York et de l'épidémie du sida dans nos villes », a fustigé le maire Koch, qui réclame des actions plus sévères du gouvernement Bush.

Parmi celles-là, M. Koch prône l'adoption d'une politique contre le blanchiment des profits de la drogue, l'augmentation des places en prison et le déploiement de forces armées pour bloquer le trafic qui s'effectue aux frontières et depuis les côtes américaines.

Critiqué pour son approche unilatérale, le maire Koch rétorque que les programmes d'éducation auprès des jeunes visant à réduire la demande de drogue mettent 10 à 20 ans avant de produire des effets. « Nous n'avons pas ce temps, nous devons agir maintenant », réfute-t-il. Les solutions : répression, punition et éventuellement ... la réhabilitation de ceux à qui on aura mis la main au collet.

Le maire de la métropole du crack refuse aussi catégoriquement d'associer le phénomène de la drogue à la pauvreté. À son avis, riches et pauvres consomment de la drogue pour une seule et unique raison : le plaisir.

Une vision que refuse d'ailleurs totalement la présidente de la plus haute instance de la lutte contre la drogue en France, Mme Catherine Trautmann, ferme partisane d'une action sur plusieurs fronts.

« La consommation de drogues découle d'une succession de causes. Du mal-être que vivent les jeunes, du chômage, de la violence familiale ou d'un échec scolaire. Mettre les toxicomanes en prison n'est pas une façon d'empêcher la toxicomanie », affirme Mme Trautmann.

La Mission interministérielle française pour la lutte contre la drogue dispose d'un budget de 200 millions de francs (environ $ 40 millions) dont la moitié va au traitement des toxicomanes.

« Nous avons choisi la voie étroite qui se situe au carrefour du respect des libertés individuelles, du renforcement des forces de l'ordre et de la santé publique », a soutenu Mme Trautmann qui estime que le traitement de la délinquance, même aux États-Unis, ne doit pas se limiter à la lutte contre la drogue.

Interrogé sur l'approche prônée par le maire Koch, le directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, M. Alain Saint-Germain, n'a pas caché ses réserves sur la méthode américaine.

« Le trafic de la drogue ne diminue pas au États-Unis, ni chez nous, même si nous faisons des efforts depuis dix ans. La répression a sa place,mais il y a des efforts importants à faire en prévention », a-t-il insisté.

En désaccord total avec le maire Koch, M. Saint-Germain affirme sans ambages que pauvreté et drogue font bon ménage, le commerce des narcotiques étant une méthode rapide et facile de gagner de l'argent dans certaines zones défavorisées de Montréal.

« Nos ressources sont limitées. Il faut chercher la solution dans la concertation avec l'ensemble de la communauté » a-t-il dit, ne cachant pas son penchant pour la « méthode française ».

Quant au pionnier de la lutte à la délinquance en France et président du forum européen pour la sécurité urbaine, M. Gilbert Bonnemaison, il résume ainsi la méthode Koch : « Tous ceux qui appliquent ces principes cherchent toujours des résultats alors que les tenants de l'expérience européenne disent noter une baisse de la criminalité. Faire séjourner des toxicomanes en prison, c'est créer une bombe à retardement pour la société. »

13 octobre

par la PC et l'AP

1988: l'Eglise catholique annonce que des tests scientifiques ont démontré que le suaire de Turin n'a pas appartenu au Christ.

1987: le leader costa-ricain Oscar Arias gagne le prix Nobel de la paix pour ses efforts à mettre fin aux conflits en Amérique centrale.

1986: deux Américains, Rita Lévi-Montalcini et Stanley Cohen, se partagent le prix Nobel de médecine.

1984: la navette spatiale américaine Challenger regagne Cap Canaveral au terme d'un voyage de huit jours.

1978: les cardinaux se réunissent en conclave pour désigner un successeur à Jean-Paul 1er, décédé 34 jours après son avènement.

1975: le premier ministre Pierre Trudeau annonce la mise sur pied d'un bureau de contrôle des prix et des salaires.

1972: Maurice Richard abandonne son poste d'instructeur des Nordiques de Québec.

L'illustration comme gagne-pain : deux Québécois bourrés de talent

Lyne Crevier

LA TROISIÈME édition du Salon de l'illustration québécoise, qui prenait fin cette semaine à la place du complexe Desjardins, a prouvé largement que l'illustration, jugée à tort par certains comme un sous-produit de l'art, explose de vitalité créative.

On a pu voir une centaine d'oeuvres de styles variés, sélectionnées par un comité d'experts et deux gagnants ont mérité les grands prix du jury : Marie Lessard pour une série d'illustrations parue dans *The New York Times* et Frédéric Eibner pour une affiche (non publiée) de la ville de Barcelone. Chacun a reçu une bourse de $ 750, doublée d'un bon d'achat de $ 625, offert par l'un des commanditaires. L'Office franco-québécois pour la jeunesse remettait (pour la première fois cette année) une bourse à Nina Berkson, qui lui permettra éventuellement de se rendre en France suivre un stage en illustration.

« J'étais folle de joie quand j'ai appris la nouvelle », dit Marie Lessard, revenue depuis peu d'un séjour de trois ans à New York où elle a complété sa maîtrise en illustration dans l'une des très grandes écoles américaines, la *School of Visual Arts*.

« Être reconnue par ses pairs m'a énormément émue et encouragée. » L'an dernier, elle a obtenu de cette école « d'avant-garde » un prix d'excellence assorti d'une bourse, le *Paula Rhodes Memorial Award*. La même année, elle était lauréate d'un concours lancé à la grandeur des États-Unis, qui décerne 24 prix parmi 4,600 oeuvres mises en nomination, celui de la Société des bourses d'étudiants illustrateurs.

En prolongeant d'un an son séjour à New York, durant lequel elle a habité un sous-sol du Queens, il s'est produit un miracle : avoir la chance de publier son travail dans *The New York Times*. Quand on se doute de la compétition féroce qui peut exister là-bas, entre illustrateurs new-yorkais ou étrangers, c'est un tour de force qu'elle soit arrivée à franchir les portes de la prestigieuse entreprise de presse.

Par ailleurs, la revue américaine *Dramatics*, qui complétait pour la première fois un reportage par une illustration au lieu d'une photo a fait appel à Marie Lessard...

Amnistie internationale a eu aussi l'idée de recourir à l'illustration pour son dernier calendrier, diffusé à un million d'exemplaires. Il est signé Frédéric Eibner, 30 ans, émule de Folon, fils spirituel de Jérôme Bosch et George Orwell.

« Un jour, je suis allé déposer mon portfolio chez eux. Trois mois plus tard, ils m'offraient de créer un calendrier qui allait être retenu lors d'un congrès sur la Paix. J'étais déjà sensibilisé à la politique internationale, alors je me suis inspiré des thèmes d'Amnistie internationale comme la captivité, l'espoir, la liberté, la solidarité, pour créer ce ca-

Voir page 12 : L'illustration

PHOTO JACQUES NADEAU

Marie Lessard a publié dans *The New York Times*.

PHOTO JACQUES NADEAU

L'affiche de Frédéric Eibner pour la ville de Barcelone n'a pas encore été publiée.

Oeuvres de quatre artistes vidéastes aux Cent jours d'art contemporain

Daniel Carrière

JUSQU'AU 3 décembre, au 2,000, rue Notre-Dame est, le Centre international d'art contemporain de Montréal présente quatre installations vidéos qui sont de splendides constructions de l'imaginaire. Mais ici, point de narration. La vidéo est un matériau, qui de silence ambigu, qui d'images arrêtées dans leur course ou reprises inlassablement, appelle à la générosité du regard auquel on a donné l'espace voulu.

Les vidéastes des Cent jours d'art contemporain sont François Girard, Tomiyo Sasaki, Joey Morgan et Gary Hill.

François Girard reprend une installation qu'il a montée à Toronto, l'an dernier, lors de l'exposition *Waterworks* au *R.C. Harris Water Filtration Plant. Couleur # 2 (Water Colours)* poursuit sa recherche sur la couleur, entreprise en 1987. Explorant les paramètres du spectre continu, François Girard nous montre des écrans réfléchis dans un bassin d'eau qui vient donner une texture des plus paisibles aux concepts de saturation, de luminance et de vitesse.

La deuxième version de *Couleur* est plus achevée que la première, qu'on a pu voir à la galerie Oboro en janvier 1988. Elle ne pose pas d'énigme, comme c'était le cas de la précédente, et suggère une vision unifiée des fragments qui se laissent d'emblée appréhender par le visiteur.

L'installation de Tomiyo Sasaki, *A Picture is Worth a Thousand Words*, comme son titre l'indique, aborde la vidéo comme forme d'écriture. En plaçant ses 33 écrans sur des rouleaux au mur, lesquels écrans se substituent à la calligraphie chinoise, elle a créé un lieu lexicographique, où les mots nous parlent et nous sollicitent.

La Chine des Han, des Hanis, des Bais, des Zhuangs, des Naxhis, des Ouigours nous précipite dans une cacophonie orchestrée, d'où surgit le

Voir page 12 : Vidéastes

Bruno Bégin, président de la Cinémathèque québécoise

UNE PERSONNALITÉ bien connue du milieu du cinéma de Québec a été élue à la présidence du conseil d'administration de la Cinémathèque québécoise.

Bruno Bégin, fondateur du groupe Ciné-Vidéo Club et président de la Chambre de commerce de Québec, dirigera, en effet, le conseil d'administration de l'organisme avec l'appui d'Anne Claire Poirier et de Iolande Rossignol (vice-présidentes), Suzanne Hénault (trésorière) et André Théberge (secrétaire).

Le conseil d'administration compte, par ailleurs, d'autres membres issus du milieu artistique : Stanley Asher, Josée Beaudet, Robert Favreau, André Gladu, Pierre Hébert, Jean-Roch Marcotte, Monique Miller et Pierre Théberge.

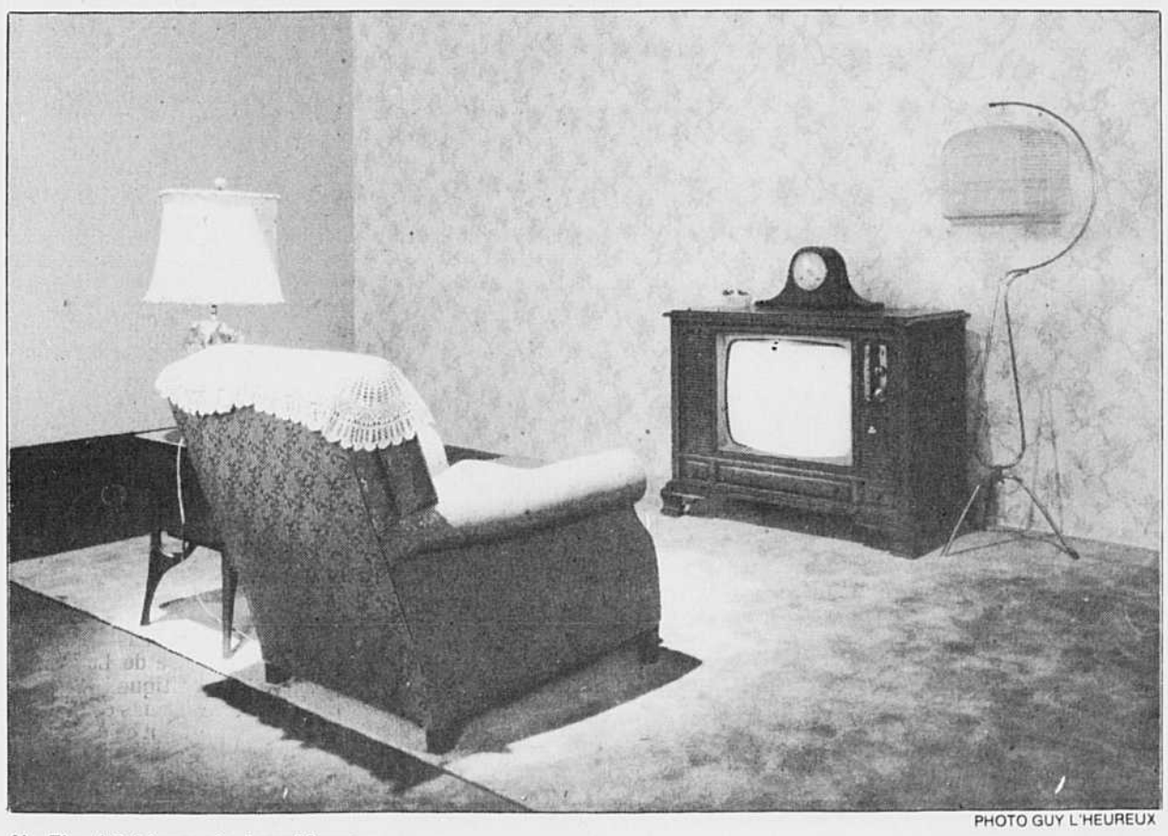

PHOTO GUY L'HEUREUX

No Fixed Address, de Joey Morgan.

NOS CHOIX

MUSIQUE

Hommage à la musique québécoise. Le Fonds du patrimoine de Boucherville présente un concert en hommage à la musique québécoise des 18e, 19e et 20e siècles, ce soir à 20 h à l'église Sainte-Famille de Boucherville, 560, boulevard Marie-Victorin. Avec la participation de l'ensemble Achille-Fortier (notre photo, de gauche à droite : Réjean Coallier, Liette Turner et Alain Aubert), le choeur André-Beaumier et, à l'orgue, Luc Beauséjour.

◇

Cuivres de l'OSM. Ce soir à 20 h à la salle Pollack de la faculté de musique de McGill, concert donné par quatre cuivres de l'Orchestre symphonique de Montréal : Peter Norton, Peter Sullivan, Pierre Beaudry au trombone et Dennis Miller au tuba.

◇

Clavier d'autrefois. Après trois ans d'absence l'organiste Harald Vogel revient à Montréal, invité, dimanche à 15 h, du Clavier d'autrefois à la salle Redpath de McGill.

◇

I Musici. L'ensemble *I Musici* de Montréal sous la direction de Yuli Turovsky débute sa 6e saison avec le pianiste Vladimir Feltman, dimanche à 20 h à la salle Claude-Champagne. Au programme : deux concertos de Bach, ainsi que des oeuvres de Bartok et Chostakovitch.

◇

Ensemble Tudor. Inauguration, ce soir à 20 h, de la saison de l'Ensemble Tudor dirigé par Patrick Wedd à l'église Saint-Andrew-et-Saint-Paul. Au programme : une rétrospective liturgique du Moyen Âge à nos jours.

— Marie Laurier

ARTS VISUELS

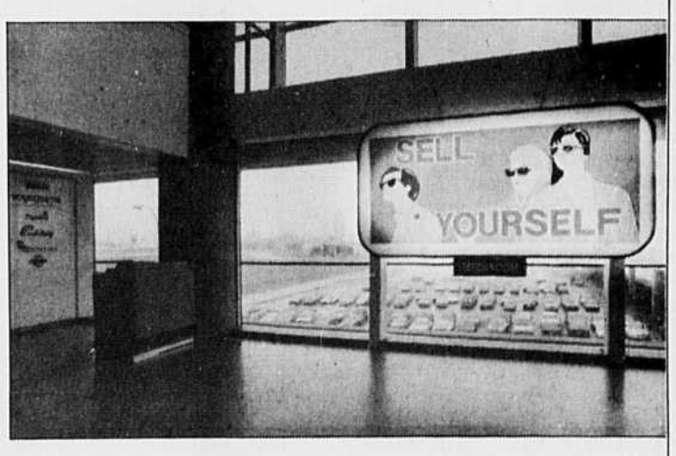

Regard sur Louis Muhlstock. Depuis plus de 60 ans, Louis Muhlstock dessine et peint Montréal. À plus de 80 ans, il a construit une oeuvre qui est allée du plaidoyer réaliste : les malades, les pauvres, les taudis dans les années 40 à ce qu'il nomme ses paysages intérieurs. Un demi-siècle d'histoire, à voir jusqu'au 23 novembre, au centre Saidye-Bronfman (5170, chemin de la Côte-Sainte-Catherine).

◇

Fictions à Mirabel. La galeriste Annie Mollin-Vasseur et le conservateur français Jérôme Sans ont mis sur pied une exposition qui sort de l'ordinaire : 25 artistes de réputation internationale saluent ceux qui arrivent au pays avec des oeuvres souvent percutantes : il faut prendre le plan et suivre l'expo comme pour une chasse au trésor, car les oeuvres vous narguent dans les endroits les plus inattendus. À voir pour les Wodiszko (sur les chariots), le Les Levine (notre photo), General Idea, Marie-Jo Lafontaine, Guillaume Bijl, Jochen Gerz... jusqu'au 30 décembre à l'aéroport international de Mirabel (eh oui !).

— Claire Gravel

LE GUIDE DU WEEK-END

◆ Vidéastes

murmure d'un peuple, qui, de toute évidence, trouve son identité dans le mouvement perpétuel. Tomiyo Sasaki écrit le peuple chinois dans sa diversité et dans sa dynamique, avec des mots en couleur, et des paroles comme le chant des phénix et des dragons.

Joey Morgan est un humoriste. On ne peut que sourire en approchant sa reproduction d'un *living room* rappelant la fin des années 50, une pièce abandonnée où le téléviseur joue sa tirade équivoque :« (...) Tu sais que je peux te dire quelque chose de vraiment réel. Mais je ne peux parler ni ici, ni maintenant. *You'll have to call me. I'm at (514) 596-0453.* » Le message intimiste est entrecoupé de messages publicitaires.

No Fixed Address cherche à tendre un pont entre le visiteur et l'oeuvre. Si le visiteur se rend derrière l'installation, il verra une salle où se trouve le magnétoscope à l'origine des images du téléviseur, une dizaine de répondeurs téléphoniques, une table et une chaise où l'artiste se serait affairé à des tâches diverses : écrire, manger et, qui sait ? répondre au téléphone. Le lien entre le récepteur et l'émetteur, grâce à un subterfuge qui dissimule une multitude de sens, remet en question la qualité du lien.

Gary Hill est un sculpteur devenu vidéaste très à la mode ces temps-ci. Le CIAC présente deux de ses bandes : le 18 octobre, *Ura Aru*, des *haïku* visuels qu'il a réalisés lors de son séjour au Japon, et *Incidence of Catastrophe*, qui avait remporté le prix de la meilleure bande au Festival du nouveau cinéma et de la vidéo l'an dernier, ex-aequo avec *The Story of Phenix and Abdullah*, de Luc Bourdon. Cette année, il fera partie du jury de ce festival.

Crux, son installation, est une vaste réflexion sur l'homme, à partir d'une grande économie d'éléments. Cinq écrans reprennent des parties du corps en mouvement, l'artiste a fixé des caméras à ses mains, ses pieds et son torse. L'effet est impressionnant. Le visiteur est aussitôt plongé dans un univers où son imagination doit reconstituer l'âme du personnage, liée à l'obscurité et au vide qui englobent trop souvent notre impuissance à circonscrire la douleur d'être, une douleur qu'on peut lire dans le regard et les mouvements du personnage.

— Daniel Carrière

PHOTO GUY L'HEUREUX

***A Picture Is Worth a Thousand Words*, de Tomiyo Sasaki.**

Meryl Streep primée pour *Un cri dans la nuit*

SYDNEY (Reuter) — L'Institut du film australien a décerné mercredi soir son prix de la meilleure interprétation féminine à Meryl Streep pour sa composition de Lindy Chamberlain dans le film *Un cri dans la nuit*.

Le film a remporté cinq autres trophées, dont ceux du meilleur film, de la meilleure mise en scène et de la meilleure interprétation masculine.

Meryl Streep avait déjà été primée au festival de Cannes pour cette interprétation. Le film est consacré à l'histoire de Lindy Chamberlain, qui avait été condamnée à la prison à vie pour le meurtre de son bébé. Elle avait affirmé que celui-ci avait été emporté par un chien sauvage dans le désert australien. Elle avait finalement été acquittée après avoir purgé trois ans de sa peine. Le couple réclame $ 5.5 millions australiens ($ 4.2 millions US) de dommages et intérêts.

◆ L'illustration

lendrier qui allait marquer un tournant dans ma carrière. »

« Au *New York Times*, explique encore Marie Lessard, j'ai dû remettre, au bout de six jours, des illustrations pour le temps des Fêtes. La double page en noir et blanc, parue dans le *Book Review* du quotidien, a valu, d'ailleurs, un prix au directeur artistique, Michael Valenti, pour la qualité exceptionnelle de la présentation », dit sans modestie l'illustratrice de 35 ans.

Dans le milieu de l'illustration, il n'est pas question d'être timide ou de manquer d'assurance. Foncer et voyager pour se faire connaître demeurent les seules voies de salut.

« Je ne suis pas carriériste, ajoute-t-elle, mais le marché québécois de l'illustration est trop restreint pour permettre à tous ses créateurs d'en vivre. Donc, je dois voyager à l'étranger et soumettre mon portfolio au plus grand nombre de directeurs artistiques, susceptibles d'aimer mon travail, en allant frapper aux bonnes portes. »

Bien avant son aventure new-yorkaise, Marie obtenait à Québec un baccalauréat en « communication graphique » de l'Université Laval. Plus tard, après s'être installée à Montréal, elle collaborera au supplément *Plus* du journal *La Presse*, de 1983 à 1986.

Son collègue, le Lyonnais Frédéric Eibner, est Montréalais d'adoption depuis 1982. Pourquoi venir s'installer ici, où l'illustration est méconnue et sous-utilisée, plutôt que de rester en Europe où le médium est vénéré ?

« J'avais envie de me lancer de nouveaux défis. Montréal en représentait un, et depuis que je suis ici je n'ai jamais autant travaillé à l'étranger », commente-t-il.

Un parcours sinueux pour ce garçon issu d'une famille d'artistes (sa mère est peintre, son frère, illustrateur à l'opéra, son père, dessinateur-architecte).

Après avoir fait un bref passage en économie — pour casser le moule familial — il revient à ses seules amours : le dessin, la lecture dévorante de la vie et l'oeuvre de Léonard de Vinci ou de Raphaël, les esquisses d'après modèle, la gravure, la sculpture ... En 1982, il complète sa formation artistique, aux côtés de Charlélie Couture et de son frère, Tom Novembre, à l'école nationale des Beaux-Arts de Nancy.

Avec son petit air « *rocker* » propret, il a déjà été embauché à Lyon comme directeur artistique chez Roux-Sequela-Cayzac-Gaugart, l'une des boîtes de publicité les plus novatrices en France.

Sa conception de l'illustration s'est épurée au contact de la pub, où « il faut faire passer un message très rapidement en recourant à l'image forte ».

Les illustrations de Frédéric Eibner montrent une telle puissance du dessin, une telle justesse d'idées qu'il a raflé le prix *European Illustration* de Londres, celui de *The American Illustration* de New York et deux *Merit Awards* du *Studio Magazine* de Toronto.

Pourquoi choisit-on de devenir illustrateur plutôt que peintre, par exemple ? Les deux sont d'avis que le second se soucie moins d'être compris, alors que le premier veut communiquer de manière intelligible en dépit de diverses contraintes imposées par le client.

« L'illustrateur du 20e siècle ressemble au peintre de la Renaissance. Aujourd'hui, ce n'est plus le roi qui commande des oeuvres mais les multinationales, les chaînes d'alimentation, les éditeurs qui veulent que l'on frappe l'imagination avec des images simples. L'illustration doit donc synthétiser un événement, de la même façon que le fera un titre en presse écrite », observe-t-il.

Des projets ? Ils en ont à la tonne mais préfèrent les dévoiler au compte-gouttes. Frédéric Eibner mijote une campagne internationale d'affiches sur la paix et Marie Lessard, elle, prépare des esquisses qui serviront à illustrer une nouvelle de Mordecai Richler, à paraître dans le magazine *Saturday Night*.

— Lyne Crevier

◆ Variétés

veur (227-8509)— Lucien Francoeur, ven. sam. 13-14 oct. à 20h.30.— Plume Latraverse, ven. sam. 20-21 oct. à 20h.30.— Michel Pagliaro, ven. sam. 27-28 oct. à 20h.30.

MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 Hochelaga, Montréal— Musique-rock: Marie-Carmen, le 13 oct. à 20h.— Ciné-jeunes: Willow, le 14 oct. à 13h.30

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Montréal— Spectacle pour enfants: Le spectacle de nulle part, le 14 oct. à 14h.

MAISON DE LA CULTURE PARC FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal— Variétés: Alain Lamontagne, contes, musique et podorythmes, le 13 oct. à 20h.— Théâtre pour enfants: Grain de sable, du Théâtre 1000 Tours, le 14 oct. à 14h.

MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 De Lorimier, Montréal— Cinéma: Alice au pays des merveilles, le 14 oct. à 14h.30

MARCHÉ MAISONNEUVE: 4375 est Ontario, Montréal— Spectacle 3e âge, Bob Robi, le 13 oct. à 10h.30— La tournée Juste Pour Rire, le 13 oct. à 21h.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée, Montréal (285-1600)— Auditorium Maxwell-Cummings: Marges de la photo, cinéma vidéo, le 14 oct. à 13h., le 15 oct. à 13h.30— Le 14 oct. « Extraits du journal de Jacques-Henri Lartigue » « Mardi Gras » « Marine Terrace » « Les Photos d'Alix »— le 15 oct. « Une génération » « Récits d'Ellis Island 1978-1980 1ere partie » « Auschwitz l'album, la mémoire »— Visite guidée de l'exposition Paterson Ewen, le 15 oct. à 13h.30— Visite guidée de la collection permanente, le 15 oct. à 13h.30

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530)— Le ciel ce soir, Les secrets de l'ombre et Les 10 ans du télescope Canada-France-Hawaii, du 5 oct. au 26 nov., lun. 20h.30, mar. mer. 13h.30, jeu. ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Balades du 19e siècle avec 2 musiciens de folklore, tous les dim. au brunch 11h. à 15h.

RESTAURANT SANCHO PANZA: 3458 ave du Parc, Montréal (844-0558)— Spectacle de guitare et de danse Flamenco avec John et Danielle, tous les samedis 21h. et 23h.

RESTAURANT LE VIEUX MUNICH: 1170 St-Denis, Montréal— Le Club des diplômés universitaires organise un dîner bavarois, le 13 oct. à 18h.30

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112)— Roch Voisine en spectacle, les 13-14 oct. à 20h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal (252-8687)— L'observatoire de la tour du Stade, accessible par funiculaire, tous les jours de la semaine, lun. 12h. à 23h., mar. au dim. de 10h. à 23h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112)— Jean-Marc Chaput, conférencier, les 13-14 oct. à 20h.

À SURVEILLER

Aujourd'hui à 9 h, à l'Hôpital Charles-Lemoyne, conférence intitulée : *La gestion de l'information en milieu hospitalier* avec Me Raymond Doray, dans le cadre du Colloque sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 18 h; à la Défense nationale, Gymnase/Bâtisse 123 (6560 Hochelaga), de 11 h à 14 h, et à Lachine, Maison du Brasseur (2911, boul. St-Joseph), de 13 h 30 à 20 h 30. 937-7761.

■

Ce soir à 20 h, soirée d'information sur la Bolivie avec Coco Manto, au Caf'tiers (4837, av. du Parc). 270-5338.

■

Ce soir de 19 h à 21 h 50, et les 14 et 15 oct. en journée, à l'Institut de Pastorale (2715, chemin Côte Ste-Catherine), Michelle Arcand et Roger Boisvert donneront une session sur les « temps forts de la liturgie ».— Ce soir et les 14-20-21 oct., M. Louis Roy animera une session sur *Les appuis de la foi chrétienne*. Inscr. : 739-3223.

■

La maison de prière Emmaüs (2600, av. Desjardins, Mtl) vous propose un atelier *Prière de Jésus II*, samedi 14 octobre de 9 h à 16 h 30, avec le père Lucien Coutu. 255-4773.

■

Vendredi 20 octobre, l'Association des practiciens noirs en services sociaux présentera une conférence sur la famille noire, son histoire, etc., à l'Auditorium de Collège Dawson (3040 Sherbrooke ouest, Westmount). Inscr. : 937-3693.

■

Randonnées Plein Air (300 Carré St-Louis, app. 215) vous propose une promenade dans la magnifique campagne de Saint-Félix-de-Valois, dimanche 15 oct. Rens. : 843-3262.

■

Jazz Inc., organisme à but non lucratif, organise une randonnée pédestre à Forêt Ouareau, dimanche 15 octobre, et une marche en montagne au Mont Condor, dimanche 22 octobre. (rendez-vous au métro Crémazie sortie nord à 10 h) 388-8727.

■

Jeunesse Lambda, organisme axé sur les discussions entre gais et lesbiennes de 25 ans et moins, vous invite ce soir à 19 h 30, sur le thème *Les clubs de cuir*, au CLSC Centre-Ville (salle la Mi-Temps), 1199 Bleury. 597-1447.

■

Rencontre d'information sur un stage d'intervention en milieu gérontologique, samedi 14 oct. de 9 h à 12 h, au Pavillon Ignace-Bourget, 10,500, av. de Bois-de-Boulogne, local S-126. 332-3000, poste 347.

■

Le Centre éducatif forestier du Bois-de-Belle-Rivière vous offre un atelier *Arbres et arbustes pour attirer les oiseaux*, les dimanches 15 et 22 octobre à 14 h, au 9009 de la route 148 à Ste-Scholastique (sortie 35 de l'autoroute des Laurentides). 1-800-363-2589.

■

Le Centre des femmes d'ici et d'ailleurs vous offre tous les 3e mardis du mois, une clinique juridique gratuite entre 19 h et 21 h 30 avec Ginette Boursier, avocate. Prendre rendez-vous au 521-4127.

■

L'Association des parents de jumeaux et de triplés de la région de Montréal vous invite à son bazar le samedi 14 octobre, au sous-sol de l'église St-Stanislas, salle Vincent Piette (1370, boul. St-Joseph est, Mtl), de 10 h à 16 h. 256-6391.

■

L'Institut de gestion de projets de Montréal organise un mini-colloque sur le thème *La qualité totale et la gestion de projets. Le concept et la pratique*, le 19 octobre, au Le Grand Hôtel à Montréal. Réserv. : 345-1655 (Johanne Giguère).

■

Le Cercle Jung de Montréal vous invite, ce soir à 20 h, à une conférence de Hubert Reeves, intitulée : *Les origines cosmiques de la créativité*, à la bibiothèque nationale (1700 St-Denis, Mtl).

■

Le Club des diplômés universitaires Inc., organisme à but non lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés, organise un dîner bavarois au restaurant « Le Vieux Munich », 1170 St-Denis, coin boul. René-Lévesque, vendredi 13 octobre à 18 h 30. 337-1672.

■

Ce soir à 19 h 30, conférence d'Anne et Daniel Meurois-Givaudan, à l'École de technologie supérieure, 4750 rue Henri-Julien à Montréal. Informations et billets : 522-8031.

■

Atelier d'initiation à la peinture d'icones avec Ludmilla et Nicolas Garrigou, les samedi et dimanche 14 et 15 octobre à 10 h, au Centre d'enseignement de croissance humaniste, 4027 Ste-Catherine est à Montréal. Inscr. : 522-8031.

PORTION D'ÉTERNITÉ
un film de ROBERT FAVREAU
6e SEM. 14 ANS
Plus le sujet-court: « L'AIEULE » de Claude Palardy
distribution PRIMA FILM
CRÉMAZIE (ST-DENIS / CRÉMAZIE 388-4210) — CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ (COIN DE MAISONNEUVE 849-4518) — LONGUEUIL (PLACE LONGUEUIL 679-7451) — DRUMMONDVILLE CINÉMA CAPITOL — ST-JÉRÔME CARREFOUR DU NORD

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

CRIMES AND MISDEMEANORS
14 ANS
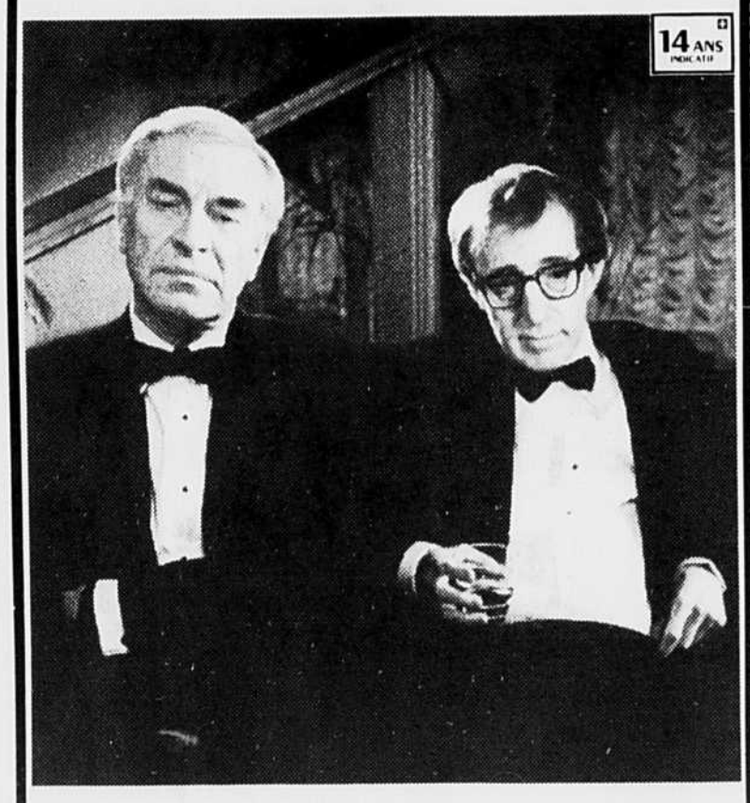
CAROLINE AARON ALAN ALDA
WOODY ALLEN CLAIRE BLOOM
MIA FARROW JOANNA GLEASON
ANJELICA HUSTON MARTIN LANDAU
JENNY NICHOLS JERRY ORBACH
SAM WATERSTON "CRIMES AND MISDEMEANORS"
A JACK ROLLINS : CHARLES H. JOFFE PRODUCTION
CASTING BY JULIET TAYLOR — COSTUME DESIGNER JEFFREY KURLAND
EDITOR SUSAN E. MORSE A.C.E. — PRODUCTION DESIGNER SANTO LOQUASTO
EXECUTIVE PRODUCERS JACK ROLLINS — DIRECTOR OF PHOTOGRAPHY SVEN NYKVIST A.S.C.
AND CHARLES H. JOFFE — PRODUCED BY ROBERT GREENHUT
WRITTEN AND DIRECTED BY WOODY ALLEN — PRINTS BY DELUXE
AN ORION PICTURES RELEASE © 1989 ORION PICTURES CORPORATION ALL RIGHTS RESERVED
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
À L'AFFICHE!
12:45 - 2:50 - 5:10 - 7:15 - 9:30
COUPONS LAISSEZ-PASSER ET BILLETS V.I.P. REFUSÉS
LE FAUBOURG (1616 STE-CATHERINE O. 932-2121)

Le plus gros démarrage d'un film québécois!
Michel Côté se fend en quatre pour nous faire rire! - Léonce Goudreault, Le Soleil
... Rire à se péter la rate Le jeu de Michel Côté est stupéfiant! - Huguette Roberge, La Presse
Étonnant... Extraordinaire... Chapeau à Michel Côté. Je lui donnerais 4 étoiles ★★★★! - Richard Gay, Bon Dimanche
Cruising Bar, tordant! - Paul Toutant, Montréal Ce Soir
Michel Côté, un acteur olympique... - Nathalie Petrowski, La Bande des Six
Une très grande originalité et une réussite remarquable. - Pierrette Roy, La Tribune
14 ANS
MICHEL CÔTÉ DANS UN FILM DE ROBERT MÉNARD
CRUISING BAR
MICHEL CÔTÉ MICHEL CÔTÉ MICHEL CÔTÉ MICHEL CÔTÉ
MALOFILM DISTRIBUTION — COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS — MARTINI & ROSSI
BERRI (ST-DENIS / STE-CATHERINE 288-2115) — ODÉON LAVAL (CENTRE 2000 / BOUL. ST-MARTIN 687-5207) — 2e SEM.
POINTE-CLAIRE (6341 TRANSCANADIENNE 630-7286) — BROSSARD (MAIL CHAMPLAIN 465-5906) — ASTRE (9480 L'ACORDAIRE 327-5001)
PARADIS (8215 RUE HOCHELAGA 354-3110) — ST-JÉRÔME (CARREFOUR DU NORD) — JOLIETTE (CINÉMA JOLIETTE) — SOREL (CINÉMA LE ST-LAURENT)
ST-JEAN (BOITE À FILMS) — SHERBROOKE (BELVEDÈRE) — TROIS-RIVIÈRES (FLEUR DE LYS) — DRUMMONDVILLE (CINÉMA CAPITOL)

— GRAND GAGNANT —
PALME D'OR
PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE
CANNES '89

"DIFFICILEMENT CLASSABLE... Parce qu'il est trop de choses à la fois. D'une richesse qui est le contraire de la poudre aux yeux." - Serge Dussault, LA PRESSE
"SODERBERG y fait la démonstration de son grand talent de scénariste, de directeur d'acteurs et de metteur en scène. Une brillante première oeuvre. - Bernard Boulad, VOIR
14 ANS

un mari, sa femme, sa belle-soeur et son vieux copain
JAMES SPADER ANDIE MacDOWELL PETER GALLAGHER LAURA SAN GIACOMO
sexe, mensonges et vidéo
(VERSION FRANÇAISE DE SEX, LIES AND VIDEOTAPE)
MALOFILM DISTRIBUTION MIRAMAX
2e SEM. — CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ (COIN DE MAISONNEUVE 849-4518) — DAUPHIN (BEAUBIEN / IBERVILLE 721-6060)
BROSSARD (MAIL CHAMPLAIN 465-5906) — CARREFOUR LAVAL (2330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3684) — JOLIETTE (CINÉMA JOLIETTE)
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
LE FAUBOURG (1616 STE-CATHERINE O. 932-2121) — POINTE-CLAIRE (6341 TRANSCANADIENNE 630-7286) — SQUARE DÉCARIE (DÉCARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190)

Garavou vous dit: ATTENTION! CSST

LE GUIDE DU WEEK-END

Yodo, boulot, dodo

LA BONNE TABLE

Josée Blanchette

Masa Sam, le chef du Yodo : y a-t-il du seltzer dans la salle ?

CE MÉTIER ressemble, certains soirs, à un boulot, un vrai boulot avec tout ce que le terme peut avoir de connotations lourdes, ennuyeuses et lancinantes comme un mal de ventre. Alors que manger au restaurant devrait, en principe, tenir davantage du loisir que du pensum, il arrive à l'occasion que l'exercice se transforme en cauchemar nauséeux. À quand remonte votre dernière intoxication alimentaire, sinon à une récente sortie au restaurant ?

Selon un récent sondage Gallup, 80 % des Canadiens fréquentent au moins une fois dans l'année un nouveau restaurant. Ces braves personnes étant également susceptibles de retourner sur les lieux du crime, on leur a demandé ce qui les y motivait davantage : la qualité de la nourriture vient en premier lieu, puis le service, ensuite les prix et l'ambiance pour finir.

La qualité de la nourriture englobe à la fois la fraîcheur, la présentation, le temps de préparation et l'imagination qui s'y ajoutent, l'exactitude des cuissons et des assaisonnements, l'amour et le soin dont on entoure la chose.

Les Japonais sont habituellement usés dans l'art de magnifier les divers éléments d'une assiette, même petite. Méticuleux, cérémonieux, soigneux à l'extrême, ils pratiquent également l'hygiène comme d'autres le yoga et ne manquent pas une occasion de vous rappeler à quel point le support de votre âme est souillé. En témoignent ces petites débarbouillettes humides, préambule à tout repas nippon. Ces ablutions terminées, on passe au thé, compagnon indéfectible de ce repas au même titre que le saké.

Chez Yodo, les serviettes humides n'embaument ni le jasmin, ni le lotus et le thé vert a un goût fade de décoction noyée. Sur le menu, des « spéciaux » regroupent diverses spécialités comme le *tempura* ou le *robata* (grill japonais). En amorce, des petites bouchées faites de calmars marinés, de « pâté aux oeufs » et de carottes râpées calmaient les attentes. Suivait une salade *Sunomono*, salade de l'avenir si l'on en juge par les éléments hautement nutritifs et peu dispendieux qui la composent : *surimi* (pattes de crabe reconstituées et faites de goberge), algues et fèves germées dans le vinaigre de riz et la sauce soja.

Du poulet *yakitori* en brochettes faisait office d'entrée au menu tempura. Les deux brochettes étaient recouvertes d'une sauce tiède à texture épaisse à l'arrière-goût de soja, de sucre et de gingembre. Le poulet était très quelconque sous cette gluante préparation. Suivait un mélange de légumes traditionnels japonais dans leur jus de cuisson, le *Yasai Takiawase* : champignon chinois, daïkon, tofu frit et fade, citrouille et carotte étaient réunis pour le meilleur et surtout pour le pire dans ce bol sans attrait.

Le repas « robata » était précédé par une entrée de salade tataki au poisson cru (du *king fish*) abondamment arrosé de vinaigre de riz et reposant sur des juliennes de daïkon. Le poisson était frais et succulent sous la dent.

Un bol de soupe *miso* au *tofu* précédait les deux repas. Présentées dans des bols sans couvercles, les soupes étaient toutefois brûlantes. Arrivait ensuite l'énorme assiette de grillades accompagnée de deux sauces brunes à base de soja. Sur l'assiette se côtoyaient du filet de boeuf d'une tendreté douteuse, du saumon qui avait connu de meilleurs jours, des côtelettes d'agneau décongelées et sèches, des crevettes fraîches et des pétoncles infects et iodés à vous flanquer une sévère allergie. Les sauces n'ajoutaient rien à la chose, au contraire.

Le *tempura* était, lui, plus réussi et consistait en divers légumes comme des tranches d'oignons, de courgettes, de pommes de terre douces et de grosses crevettes fraîches passées dans une pâte à frire légère. Le *tempura* n'était pas trop huileux et l'huile ne laissait pas d'arrière-goût désagréable derrière elle.

Chez Yodo, le service est mené tout du long en anglais ou en japonais si vous avez quelques dons pour les langues. Malgré les petites salles individuelles et Ella Fitzgerald en sourdine, le décor et l'ambiance sont des moins réussis. Y manque aussi et surtout la rumeur rassurante des conversations aux tables voisines. Le restaurant était, ce mardi soir dernier, des plus déserts et les poissons entassés dans l'espace réfrigéré du comptoir à *sushi* faisaient peine (et peur) à voir.

Les desserts, ce n'est pas la « tasse de thé » des Nippons, c'est connu. Yodo vous les sert sans grâce aucune : crème glacée, sorbet ou mandarines en boîte concluent ce repas indigeste. Terminez sur une note plus joyeuse, allez ailleurs consommer le dessert. Quant à moi, j'ai préféré de beaucoup mes « petits écoliers » *Lu* et mon verre de lait froid à toutes ces savantes préparations arrosées de thé chaud. La simplicité a bien meilleur goût.

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ $ 55 avant le saké, la taxe et le service.

POUR : Ce genre d'établissement ne fait généralement pas long feu.

CONTRE : Tout : la nourriture, le service, le décor et les prix.

YODO
1421, rue Bishop
tél. : 845-8585

NOS CHOIX
THÉÂTRE

✓ **Queneau**. Un éblouissement verbal, une folie théâtrale. Avec les textes de Raymond Queneau et de l'Ouvroir de littérature potentielle (Oulipo), le Théâtre Ubu joue, ce soir et demain, les dernières d'un spectacle formidable : *L'Oulipo Show*. Un *must*. À l'Élysée.

◇

✓ **Brecht**. Un éblouissement scénographique. Pour sa première incursion dans le théâtre de Bertolt Brecht, avec *La Vie de Galilée*, le metteur en scène Robert Lepage a imaginé avec le scénographe Michel Crête un décor fabuleux. Une machine « léonardienne ». Pour le reste, ça piétine. Mais jamais n'a-t-on vu une aussi belle machine de scène au Théâtre du Nouveau Monde.

◇

✓ **Shakespeare**. L'éblouissement d'un acteur. Guy Nadon, dans le rôle de *Richard III*, signe une performance inoubliable sur la scène du Rideau-Vert. Si André Brassard a manqué d'inspiration pour contrôler l'ensemble de ce Shakespeare, joué à l'étriqué sur une scène trop petite, il demeure que Guy Nadon, par son jeu, rallie tout le monde.

— Robert Lévesque

Festival de l'Abitibi : un secret bien gardé . . .

France Lafuste

LE FESTIVAL du cinéma international en Abiti-Témiscamingue est un événement discret et sympathique. Les vedettes chromo ne s'y bousculent peut-être pas au portillon mais ses visiteurs sont suffisamment amoureux du 7e art pour en faire une fête qui dure.

Pour cette huitième édition, les organisateurs Jacques Matte, Guy Parent et Louis Dallaire présenteront 70 films du 28 octobre au 2 nonovembre. Au programme, des longs, des courts et des moyens métrages récents ainsi que 25 films d'animation : bref, des oeuvres venues d'une quinzaine de pays dont les États-Unis, le Canada et le Québec, de divers pays d'Europe, de la Côte-d'Ivoire et de l'Union soviétique. Pour sa soirée d'ouverture du 28 octobre, le festival jouera la carte de l'insolite. Le film projeté reste à ce jour *top secret*.

C'est au théâtre du Cuivre (Noranda) que les films seront projetés. Les primeurs du Québec s'appellent *Les Trois Montréal*, réalisé par Michel Moreau, *Laura Laur*, de Brigitte Sauriol, *Blanche et la nuit*, de Johanne Prégent. *Bonjour, Monsieur Gauguin*, de Jean-Claude Labrecque, qui figurait dans la série télévision du dernier Festival des films du monde, est aussi de la partie.

Une bonne dizaine des films d'animation que les festivaliers découvriront ont été primés cette année au festival d'Annecy en France. Petite précision mais non des moindres : sauf pour deux films en version anglaise, les films seront tous sous-titrés en français. Exemple à suivre !

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Ravel.** Céline Dussault, Marie Manzat, Alexise Yermat et Françoise Dales dans *L'Enfant et les sortilèges*, opéra de Ravel d'après un conte de Colette. TV5, 20 h (en reprise à 00 h 30).

★ **Condoms.** Claire Lamarche pose la question : doit-on, comme à Toronto, permettre la vente de condoms dans les écoles secondaires ? *Droit de parole*, Radio-Québec, 20 h.

GASTRONOMIE

Pour renseignements et réservations, contactez
JOHANNE GUIBEAU
842-9645

Aux délices de Szechuan
Gastronomie pékinoise et szechuannaise
1735 St-Denis
844-5542
(Membre de l'A.R.Q.)
Le savoir-faire au service du savoir-vivre

RESTAURANT CAFÉ DE PARIS
Chansonnier sept soirs par semaine
Vos hôtes: José, Franco
Cuisine française
spécialités;
Châteaubriand
Carré d'agneau
Boeuf Wellington
Surf & Turf
Fruits de Mer
66 rue St-Louis
Vieux Québec
RÉSERVATION: (418) 694-9626

Restaurant Le Piémontais
Cuisine italienne et française
FERMÉ LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membres de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

PRO-PORTIONS
Plus que des salades et des sandwichs
Plus qu'une ambiance sophistiquée et art déco
Plus que des cappuccinos, thés, tisanes et gâteaux
NOUS VOUS OFFRONS
TABLE D'HÔTE
7 SOIRS par semaine
à partir de 7,95$
SAVOUREZ NOTRE DÉLICIEUX
Fettucini Alfredo
Escalope de dindonneau
Filet de turbot aux crevettes
et nos autres choix gourmands!
Maintenant ouvert, Pour mieux vous servir! Un nouveau Pro-Portions situé au 3964 St-Denis
Le restaurant gourmet pour ceux qui apprécient une cuisine saine et savoureuse
BRUNCH du samedi & dimanche de 9h30 à 15h
SNOWDON — 5405 Queen Mary Road, Montréal, Québec, H3X 1V1 (514) 481-1750
ST-DENIS — 3964, St-Denis, Montréal, Québec, H2W 2M2 (514) 844-6616
Ouvert tous les jours jusqu'à minuit

La Goélette
8551, BOUL. SAINT-LAURENT
388-8393
(PRÈS CRÉMAZIE)
DÉJÀ 10 ANS
POUR CETTE OCCASION, NOUS OFFRONS LE MENU SUIVANT:
FESTIN 10e ANNIVERSAIRE POUR 2 PERSONNES
1 BTLE DE VIN IMPORTÉ
SALADE CÉSAR OU SOUPE AUX PALOURDES
REPAS AU CHOIX
SURF & TURF
GROSSES LANGOUSTINES
OU HOMARD FRAIS
DESSERT AU CHOIX ET CAFÉ
INFORMEZ-VOUS DU PRIX
FESTIVAL DES MOULES ET DES HUÎTRES à partir de $4.95
STATIONNEMENT GRATUIT
HALL DE RÉCEPTION
et bien sûr service exceptionnel de la Goélette

Les Mouettes au Vieux-Port
LA QUALITÉ À UN PRIX QUALIFIÉ
À VOLONTÉ
Table d'Hôte tous les soirs à partir de 11,75$ incluant choix d'entrée et de dessert, thé ou café
Dimanche : Scampis d'Islande (Samband) ..... 24,95$*
Lundi : Pattes de Crabe (Queen) ..... 17,95$*
Mardi : Crevettes à la Parisienne (Tiger) ..... 16,95$*
Mercredi : Huîtres (Malpeque) 4 choix ..... 22,95$*
7 jours / semaine: À VOLONTÉ
Cuisses de Grenouilles (Apex) ..... 15,95$*
Incluant Cuisses de Grenouilles Provençale et à l'orientale
* Tout nos spéciaux sont servis avec pain à l'ail et notre fameuse bisque de homard
1280 Boul. Laurentien
Saint-Laurent
Réservation: 336-9233

Alberto d'Arrigo
17 OCTOBRE-11 NOVEMBRE
MARDI AU SAMEDI À 20H30
MISE EN SCÈNE DE **JEAN ASSELIN**
Récit de Robert Claing
Scénographie d'Yvan Gaudin,
Musique de Bernard Bonnier
Avec Francine Alepin, Jean Asselin, Silvy Grenier, Suzanne Lantagne, Jacques LeBlanc, Denys Lefebvre et Guy Trifiro

espace libre
LE DEVOIR
UNE PRODUCTION OMNIBUS RÉS. : 521-4191

MUSIQUE CLASSIQUE
CE SOIR, VENDREDI 13 OCTOBRE
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE A 22:00
• musique de scène de "Rosamunde" (Schubert)
• symphonie nos. 11 & 45 K. 84 et 95 (Mozart)
DEMAIN SOIR, 22:00
• concerto pour harpe no. 4 (Petrini)
• symphonie no. 59 en la (Haydn)
• concerto no. 5 pour flûte, hautbois et orchestre (Haydn)
• symphonie no. 81 (Haydn)
• extr. 3e prod. de la Musique de table (Telemann)
• quadro en si bémol (Telemann)
ciel 98,5
RENSEIGNEMENTS: 527-8321

FAMOUS PLAYERS
INFO-FILM 866-0111
11h00 à 22h00
LA CRITIQUE EST UNANIME
★★★
G
«Un des films les plus émouvants du festival» ■ RICHARD GAY, BON DIMANCHE
«Une très grande maîtrise à tous les égards» ■ PIERRE LEROUX, JOURNAL DE MONTRÉAL
«Un film extrêmement sensuel» ■ DANY LAFERRIÈRE, LA BANDE DES SIX
«Le talent de deux bêtes d'écran, Sandrine Bonnaire et Michel Blanc» ■ HUGUETTE ROBERGE, LA PRESSE
«Un film surprenant, séduisant, Michel Blanc est extraordinaire» ■ RENÉ HOMIER-ROY, RADIO-CANADA
Cinéma Plus présente
Michel BLANC
Sandrine BONNAIRE

un film de Patrice LECONTE
monsieur HIRE
SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 89
CKAC 73 LA SUPER STATION DE MONTRÉAL
Le MERIDIEN MONTREAL
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O 866-3856 — 1:25-3:25-5:25-7:25-9:25 COUCHE TARD sam 11:30
LAVAL CENTRE LAVAL 688-7776 — Tous les soirs 7:00-9:00 sam dim 1:00-5:00-7:00-9:00 COUCHE TARD ven sam 11:20
Ste-Adèle cinéma PINE 24 rue MORIN 229-7655 — Tous les soirs 8:30 sam 7:15-10:00

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Cruising Bar*** sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. ven. sam. dim. dern. spect. 11 h
ASTRE II: — ***Sea of Love*** sem. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 50
ASTRE III: — ***Halloween 5*** sem. 7 h, 9 h. sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 15.
ASTRE IV: — ***Kick Boxing*** sem. 7 h 15, 9 h 20, sam. dim. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 30

BERRI I: (288-2115) — ***Cruising Bar*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
BERRI II: — ***Parenthood*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
BERRI III: ***Cinéma Paradiso*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BERRI IV: — ***Les cigognes n'en font qu'à leur tête*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI V: — ***Abyss*** 1 h, 2 h 45, 7 h, 9 h 40

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Halloween 5*** sam. sem. 7 h 15, 9 h 15, dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — ***Kick Boxer*** sam. et sem. 7 h, dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h.— ***Parenthood*** tous les soirs 9 h.

BROSSARD I: (465-5906) — ***Parenthood*** sam. dim. 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 30, sem. 7 h 05, 9 h 30
BROSSARD II: ***Sexe, mensonges et vidéo*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 7 h, 9 h 15, sem. 7 h, 9 h 15
BROSSARD III: ***Cruising Bar*** sem. 7 h 30, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Cinéma Paradiso*** sem. 7 h, 9 h 40, sam. dim. 1 h 10, 4 h, 7 h, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 2: ***Parenthood*** sem. 7 h 05, 9 h 45, sam. dim. 1 h 45, 4 h 20, 7 h 05, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 3: ***Fabulous Baker Boys*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 40, sem. 7 h 15, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: ***Sexe, mensonges et vidéo*** sem. 7 h 20, 9 h 35, sam. dim. 12 h 50, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 5: ***Le jeune Einstein*** sem. 7 h 20, 9 h 10, sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 10
CARREFOUR LAVAL 6: ***Sea of Love*** sem. 7 h 30, 9 h 50, sam. dim. 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Sea of Love*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 45
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***Millennium*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***Cinéma Paradiso*** 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— ***Innocent*** 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — ***Chérie, j'ai réduit les enfants*** ven. 7 h 10, 9 h 10, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 10, lun. au jeu. 8 h.
CINÉMA OMÉGA 2: — ***Haute sécurité*** ven. 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h 10, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30, lun. au jeu. 8 h.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (521-1793, après 18 h.) — ***Little Vera*** tous les soirs 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)— ven. ***La règle des 2/3*** 19 h 30— ***Portrait de groupe: Western Front*** 21 h 30— sam. ***Rétrospective Daniel Reeves*** 17 h 30— ***Score Legend Letter to the Unknown Americans*** 19 h 30— ***Portrait de groupe: Coop Video*** 21 h 30— dim. ***Video Femmes, portrait de groupe— C'est une bonne journée Les tatouages de la mémoire Je voudrais voir la mer La dernière valse Drôles de moineaux Les femmes me touchent Le feu sacré*** 15 h 30— ***Rétrospective Marc Paradis*** 17 h 30— ***Cayo Levantado L'odyssée de la mémoire L'étrangete Penses-tu qu'il va y avoir du brouillard à Londres Frozen Ink La rose du roman*** 19 h — ***Centauro Le train Monsieur Leon 60 rue des Lombards Mourir CCA Suspect no 1 Vie et mort de l'architecte La chauve-souris Réminiscences carnivores Les hasards heureux de l'escarpolette*** 21 h.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***Sex, Lies and Videotape*** sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 20, sem. 7 h 15, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Halloween 5*** sam. dim. 1 h, 3 h , 5 h, 7 h, 9 h, sem. 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Cruising Bar*** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sem. 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***Sea of Love*** sam. dim. 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20, sem. 7 h, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***Fabulous Baker Boys*** sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30, sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***Kick Boxer*** sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, sem. 7 h 10, 9 h 10

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ven. ***Madame du Barry*** 18 h 35 — ***Marie-Antoinette*** 20 h 35 — sam. ***Les révoltés de Lomanach*** 18 h 35 — ***Scaramouche*** 20 h 35— dim. ***Orphans of the Storm*** 15 h.— ***Gaspard de Besse*** 18 h 35— ***Cinéma d'animation*** 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Look Who's Talking*** 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA V - 2: ***Black Rain*** 7 h, 9 h 25, sam. dim. 1 h 15, 4 h 05, 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Le jeune Einstein*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX II: — ***Millennium*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX III: — ***L'arme fatale 2*** 1 h 25, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 20
CINÉPLEX IV: — ***Jésus de Montréal*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35
CINÉPLEX V: — ***Parenthood*** 1 h 30, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 35
CINÉPLEX VI: — ***Batman*** fr. 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — ***Portion d'éternité*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX VIII: — ***Sexe, mensonges et vidéo*** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35
CINÉPLEX IX: — ***When Harry Met Sally*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Maison assassinée*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***La vie et rien d'autre*** 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Nocturne Indien*** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Jésus de Montréal*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— Carrefour international présente ***Mwe Bana Bandi Au coeur de l'image: une lettre du Mozambique*** 20 h. (10 au 15 oct.)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ven. ***Un dimanche à la campagne*** 19 h.— ***Fire*** 21 h.— sam. ***Around Midnight*** 16 h 30— ***The Outcast*** 19 h— ***The Vagabond*** 21 h— dim. ***La passion Béatrice*** 16 h 30— ***I Am a Clown*** 19 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Portion d'éternité*** sem. 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Sexe, mensonges et vidéo*** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sem. 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: ***Jésus de Montréal*** sam. dim. 2 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20, sem. 7 h 10, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Sex, Lies and Videotape*** sam. dim. 2 h 30, 5 h, 7 h 10, 9 h 30, sem. 7 h 10, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: ***Sea of Love*** sam. dim. 2 h 15, 4 h 50, 7 h, 9 h 15, sem. 7 h, 9 h 15

DORVAL I: (631-8586) — ***Look Who's Talking*** 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30
DORVAL II: ***Shirley Valentine*** 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
DORVAL III: ***A Dry White Season*** 7 h, 9 h 20, sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 20
DORVAL IV: — ***Johnny Handsome*** 7 h 05, 9 h 15, sam. dim. 12 h 45, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15

DU PARC 1: (844-9470)— ***An Innocent Man*** 6 h 50, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 45, 6 h 50, 9 h 15
DU PARC 2: — ***Black Rain*** 7 h, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35
DU PARC 3: — ***Monsieur Hire*** 7 h 05, 9 h 20, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 20

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***Les matins infidèles*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25
DU PLATEAU 2: — ***Société des poètes disparus*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***An Innocent Man*** 7 h, 9 h 40, sam. dim. 1 h 30, 4 h 20, 7 h, 9 h 40
FAIRVIEW II: — ***Black Rain*** 6 h 50, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Crime and Misdeneanors*** 12 h 45, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Sex, Lies and Videotape*** 1 h , 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Fabulous Baker Boys*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***When Harry Met Sally*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Innocent*** 7 h, 9 h 25, sam. dim. 12 h 45, 3 h 45, 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 2: — ***Look Who's Talking*** 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
GREENFIELD 3: — ***Turner and Hooch*** 7 h 10, 9 h 30, sam. dim. 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***En direct de l'espace et Vertige*** mar. au jeu. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h. ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, 22 h 30, sam. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 22 h 30, dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h.— ***The Dream Is Alive et Speed*** mar. au dim. 12 h, 20 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Black Rain*** 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 55

LAVAL I:(688-7776) — ***Black Rain*** 7 h, 9 h 25, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 25 ven. sam. dern. spect. 24 h 05
LAVAL II:— ***Innocent*** 7 h 20, 9 h 40, sam. dim. 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 24h.
LAVAL III: — ***Bino Fabule*** sam. dim. 12 h 50— ***Monsieur Hire*** 7 h, 9 h. sam. dim. 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.ven. sam. dern. spect. 11 h 20
LAVAL IV:— ***Haute sécurité*** 7 h 30, 9 h 50, sam. dim. 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 30, 9 h 50, ven. sam. dern. spect. 24 h 15
LAVAL V:— ***Look Who's Talking*** 7 h 15, 9 h 20, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 40

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Cruising Bar*** sem. 7 h 25, 9 h 20, sam. dim. 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 20
LAVAL 2000 2: ***Abyss*** sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 20, 3 h 50, 7 h, 9 h 30

LOEW'S I:(861-7437) — ***Look Who's Talking*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 25
LOEW'S II:— ***Shirley Valentine*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 25 ven. sam. dern. spect. 11 h 30, jeu. 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 9 h 45
LOEW'S III:— ***A Dry White Season*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 35, mer. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 9 h 20
LOEW'S IV:— ***Dead Poets Society*** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05, ven. sam. dern. spect. 11 h 30
LOEW'S V:— ***Licence to Kill*** 12 h 35, 3 h 20, 6 h 10, 9 h., ven. sam. dern. spect. 11 h 25

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Ven. salle 1: ***Un film bref sur l'amour*** 19 h— ***Oedipus Rex*** 21 h 30 — Salle 2: ***Les lumières de la ville*** 19 h 30— ***La grande illusion*** 21 h 10— Salle 3: ***La mort de Siegfried*** 19 h 15— ***La belle et la bête*** 21 h 20 — Sam. salle 1: ***Un film bref sur l'amour*** 19 h.— ***La Commissaire*** 21 h 30— salle 2: ***La belle captive*** 19 h 15— ***Le monde selon Garp*** 21 h.— Salle 3: ***La belle et la bête*** 19 h 30— ***La vengeance de Kriemhilde*** 21 h 15 — Dim. Salle 1: ***Mon ami Ivan Lapchine*** 14 h— ***A Cry in the Dark*** 16 h — ***Un bref film sur l'amour*** 19 h, 21 h 30— Salle 2: ***L'histoire sans fin*** 14 h 15— ***Gorilles dans la brume*** 16 h 15— ***Le monde selon Garp*** 19 h 15— ***Dr Jekyll et les femmes*** 21 h 40— Salle 3: ***La vengeance de Kriemhilde*** 14 h 30— ***Drôle de drame*** 16 h 30— ***Paris qui dort*** 19 h 30— ***Café-flesh*** 21 h

PALACE 1: — ***An Innocent Man*** 1 h 20, 4 h, 7 h, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 55
PALACE II:— ***Johnny Handsome*** 12 h, 2 h 20, 4 h 35, 6 h 45, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE III:— ***In Country*** 9 h 30, mer. 9 h 45— ***Turner and Hooch*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, ven. sam. dern. spect. 11 h 50, mer. 12 h 50, 3 h, 5 h 10
PALACE IV:— ***Indiana Jones and the Last Crusade*** 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 45
PALACE V:— ***Batman*** 12 h, 3 h, 6 h, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 35
PALACE VI:— ***Lethal Weapon 2*** 1 h 40, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 55

PARADIS I: (354-3110)— ***Cruising Bar*** sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PARADIS II:— ***Parenthood*** sem. 7 h 05, 9 h 20, sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PARADIS III:— ***Abyss*** sem. 7 h, 9 h 40, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 45

PARISIEN I: (866-3856)— ***Monsieur Hire*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 25
PARISIEN II:— ***Les matins infidèles*** 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35
PARISIEN III:— ***Bino Fabule*** sam. dim. 12 h 30— ***Romuald et Juliette*** 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 40
PARISIEN IV:— ***Monsieur Hire*** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 30
PARISIEN V:— ***Trop belle pour toi*** 12 h 40, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 20

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Halloween 5*** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Sea of Love*** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Kick Boxer*** 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 10

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Abyss*** sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40, sem. 7 h, 9 h 40.
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Portion d'éternité*** sam. dim. 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35, sem. 7 h 25, 9 h 35

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— sam. ***Drowning by Numbers*** 7 h 15, 9 h 30— ***Blue Velvet*** 11 h 45— dim. ***Babar the Movie*** 3 h.— ***Drowning by Numbers*** 5 h, 7 h 15— ***Do The Right Thing*** 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***Innocent*** 7 h, 9 h 30, sam. dim. 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Black Rain*** 6 h 50, 9 h 35, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 50, 9 h 35, ven. sam. dern. spect. 11 h 55
VERSAILLES II:— ***Innocent*** 7 h, 9 h 30, sam. dim. 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 45
VERSAILLES III:— ***Haute sécurité*** 7 h, 9 h 15, ven. sam. dern. spect. 11 h 30— ***Chérie, j'ai réduit les enfants*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40
VERSAILLES IV:— ***Turner and Hooch*** (v.f.) 6 h 50, 9 h 10, sam. dim. 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 6 h 50, 9 h 10, ven. sam. dern. spect. 11 h 25
VERSAILLES V:— ***Romuald et Juliette*** 7 h, 9 h 15, sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 30
VERSAILLES VI:— ***Bino Fabule*** sam. dim. lun. 12 h 30, 2 h 15— ***Indiana Jones et la dernière croisade*** 6 h 50, 9 h 20, ven. sam. dern. spect. 11 h 45, sam. dim. 4 h, 6 h 50, 9 h 20.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 L'édition magazine
12.30 Les démons du midi
13.30 Cinéma « La légende de l'homme au masque » amér. 81 avec Klinton Spilsbury, Michael Horse et Christopher Lloyd
15.30 Les schtroumpfs
15.55 En transit
16.00 Kim et Clip
16.25 En transit
16.30 Au jeu
16.55 En transit
17.00 Une paire d'as
18.00 Montréal ce soir

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Bon appétit
12.30 Mimémo
13.00 Campus
13.30 Cinéma d'après-midi « Reuben Reuben ou la vie d'artiste » amér. 83 avec Tom Conti, Kelly McGillis et Roberts Blossom
15.30 Double défi
16.00 Les mini-stars de Nathalie
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my children
14.00 Canadian Reflections
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 Video Hits
17.30 Golden Girls
18.00 Newswatch

12 CFCF
12.00 Family Ties
12.30 Pulse
13.00 Shirley
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 The Oprah Winfrey Show
17.00 Night Court
17.30 The Cosby Show
18.00 Pulse

15 TV5
14.50 Bonne journée
15.00 L'info-5
15.30 Du côté de chez Fred
16.30 Le point de la médecine
17.30 Un regard s'arrête
18.00 Récréation

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Science and culture in the Western Tradition
12.30 L'intelligence artificielle
13.00 Quebec School Telecasts
13.30 Quebec School Telecasts
14.00 Investissement immobilier
15.00 Début de soirée
16.00 À communiquer
16.30 Dessins animés
17.00 Robin et Stella
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Coup de pouce télé
14.00 Cinéma Quatre Saisons « Le bus en folie » amér. 76 avec Joseph Bologna, Stockard Channing et John Beck
16.00 La fourchette d'or
16.30 Docteur Albert
17.00 Action réaction
17.30 Le grand journal

MUSIQUE

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul O., Vieux-Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30— Paolo Ramos Band et Jacques Labelle, du 12 au 15 oct.

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Johnny Scott, sax et voix, les 13-14 oct. à 22h.— Michael Gauthier, guitariste de jazz, le 15 oct. à 21h.30

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Bob Harrisson Band, les 13-14-15 oct. à 22h.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 Ontario E., Montréal (843-3808)— Jazz les mardis à 22h.— Les 5 à 7 en musique, lun. au ven. avec Daniel Lessard— Visionnement de 2 films « All Night Long » et « Getting Acquainted » le 15 oct. à 16h., 18h., 20h., le 16 oct. 14h., 16h., 20h. et 22h.

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer, Montréal (842-8656)— Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au sam. à compter de 22h.— Le trio de Bernard Primeau, le dim. de 19h. à 24h.— Joe Sullivan, trompette, le 15 oct.— Boogie Gaudet, sax ténor, le 22 oct.— Jackie Johnson, chanteuse, le 29 oct.

CAFÉ CAMPUS: 3315 Queen Mary, Montréal (735-1259)— Tous les dimanches, dimanches alternatifs— Tous les lundis, lundi reggae

CAFÉ CENTRAL: 4479 St-Denis, Montréal— Tous les mar. et mer. jusqu'au 1er nov., Yannick Rieu Ensemble

CAFÉ THÉLÈME: 311 Ontario E., Montréal (845-7932)— Dick Tracy Rides Again, les 13-14 oct. à 21h.30.

CLUB MILES: 1200 Bishop, Montréal (861-4656)— Mar. au ven. l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30.

CLUB SHIBUMI: 5345 ave du Parc, Montréal (271-5712)— Tous les lundis, Jam Session à 21h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O., Montréal (932-4556)— Tous les dim., jazz et dixieland live.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 Sherbrooke O., Montréal— John Gilbert en spectacle, mar. au sam. à compter de 20h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Montréal (285-1450)— Bar Le Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h. à 20h., mar. au ven. de 17h. à 01h., sam. de 20h. à 01h.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Mike Mirizio au piano, du dim. au ven. de 17h. à 20h.

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans, du mar. au dim. de 19h. à 02h.

LE BIJOU: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Jimmy Bond, saxophoniste/chanteur, du lun. au ven. de 17h. à 20h.

LE BOULEVARD: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Tous le samedis soirs de 19h. à 24h., danse au son du groupe Ruffino Tino.

LE CLUB G.M.: 22 St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143)— Jazz live, du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy Hours 17h. à 21h.

LE K.BARRÉ: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Le groupe Alligator Bleu, blues rock, les 13-14 oct. à 22h.30.

L'ENTRE-TEMPS: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000)— Disk-Jockey, du mer. au sam.

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam. de 19h. à 23h.

LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985)— Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, de 11h. à 15h.

L'IMPROMPTU: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000)— Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h. à 01h., les ven. et sam. de 21h. à 02h.

PAVILLON DES GOURMETS: 5680 Des Laurentides, Auteuil, Laval (478-5730)— Les ven. et sam. danse avec animation, à 20h.30

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 St-Paul E., Vieux-Montréal (866-0845)— Musique les ven. et sam. à 22h.30.— Jazz brunch le dim. à 13h.

RESTAURANT RICARDO: 1652 boul. Ste-Adèle, rte 117, Ste-Adèle— Les vendredis, de 19h. à 23h. jazz en douceur avec Nick Ayoub, saxophone, et Rob Adams, au piano

RISING SUN: 286 Ste-Catherine O., Montréal (861-0657)— Benta, reggae, les 13-14 oct. à 22h.— Reggae Jam-Down Session avec Mango, le 15 oct. à 22h.— Blue Monday Jam Session avec Billy Martin and the Soul Jets, le 16 oct. à 22h.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 boul. Dorchester, Montréal (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h. à 22h.— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h. à 22h.— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h. à 24h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Bérurier Noir, le 13 oct. à 19h.30— The Waterboys, les 14-15 oct. à 21h.

Classique

AUDITORIUM DE LA POLYVALENTE DE BOUCHERVILLE: 955 Montarville, Boucherville— Concert d'ouverture des Jeunesses Musicales du Canada, centre de Boucherville, invités: Le duo Dynamik, piano et percussion, le 15 oct. à 11h.

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661)— Tous les dimanches à 11h., le choeur polyphonique de Montréal.

BASILIQUE NOTRE-DAME: 110 Notre-Dame O., Montréal (849-1070)— Tous les dimanches à 11h., grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand'Maison.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BEACONSFIELD: Édifice Centennial, 288, boul. Beaconsfield (695-7710)— « Le quatuor Gypsy », le 29 oct.— « From the King's Window », théâtre de marionnettes pour enfants, le 26 nov. à 14h.30.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine, Montréal (739-2301)— Concert du pianiste Paul Stewart, oeuvres de Gluck, Beethoven, Chopin, Rubenstein et Gounod, le 17 oct. à 20h.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal (872-5338)— Concert avec Marie-Josée Simard, percussionniste, Louise-Andrée Baril, pianiste, oeuvres de Maya Badian, Timothy Brady, Christopher Deane, Jean Lambert, Benedetto Marcello et Paule Maurice, le 15 oct. à 15h.30

ÉGLISE ERSKINE AND AMERICAN: rue Sherbrooke ouest angle Crescent, Montréal— Les Idées Heureuses présente une soirée consacrée à l'oeuvre de Bach, avec Mireille Lagacé, clavecin, Geneviève Soly, orgue et clavecin, et Denise Pelletier, soprano, la Nocturnale, le 13 oct. à 21h.30, l'Ordinaire, le 14 oct. à 20h.

ÉGLISE IMMACULÉE-CONCEPTION: Angle Rachel et Papineau, Montréal— Concert Negro Gospel Happening, hommage à la culture africaine, le 13 oct. à 20h.30

ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-TRÈS-SAINT-SACREMENT: 500 est Mont-Royal, Montréal (843-4007)— Le Studio de musique ancienne de Montréal, dir. Christopher Jackson, présente « La Chapelle Sixtine » avec le Choeur du Studio, le 15 oct. à 20h.

ÉGLISE ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke ouest, Montréal— L'Ensemble vocal Tudor de Montréal, sous la dir. de Patrick Wedd présente une rétrospective liturgique du Moyen-Âge à nos jours, le 13 oct. à 20h.

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL: angle Rachel et Henri-Julien) (842-9811)— Le groupe musical chilien Inti-Illimani, en concert le 13 oct. à 20h.— L'organiste Jacques Boucher jouera des oeuvres de Barie, Lesur et Vierne, à la messe de 17h., le 14 oct. et aux messes de 10h. et 11h., le dim. 15 oct.— Le dim. 15 oct. à la messe de 10h. participation de l'Ensemble vocal Polymnie, dir. Jean-Pierre Guindon

ÉGLISE ST-JOSEPH: 166 rue Dante, Montréal (270-1324)— Tous les dimanches, messe catholique traditionnelle à 8h.30, messe catholique traditionnelle chantée (grégorien, polyphonie et orgue) tous les dimanches à 10h.

ÉGLISE SAINTE-CUNÉGONDE: 2461 ouest rue St-Jacques, Montréal (937-3812)— Tous les dimanches à 8h.45, grand-messe en latin, selon l'ancien rite (chant grégorien).

HABITAT ST-CAMILLE: 11025 rue Alfred, Montréal-Nord (661-1159)— Le Club Kiwanianne Laval de Montréal présente un concert, dans le cadre de la levée de fonds de Portage, le 13 oct. à 19h.30

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal— Récital de Nicole Duchemin, soprano, accompagnée du baryton Jean-Clément Bergeron et d'une chorale de 16 voix, le 15 oct. à 14h.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Montréal— L'Ensemble Claude Gervaise, une journée dans la vie de Pasquet Joly, le 15 oct. à 14h.

MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 De Lorimier, Montréal— Le Hurlemuse Wondrous Maschine présente un récital d'airs de France, du Québec, d'Allemagne, d'Écosse et de Suède, le 15 oct. à 14h.30

MAISON DU PRESSOIR: 10865 rue du Pressoir, Montréal— Musique: Michel Faubert, musique traditionnelle, le 15 oct. à 14h.

MUSÉE D'ART DE ST-LAURENT: 615 boul. Ste-Croix, Montréal— Concert de Alberto Pomeranz, pianiste, oeuvres de Casella, Liszt et Rossini, le 15 oct. à 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 4300 Reine-Marie, Montréal (733-8211)— Le dim. à 11h., Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, dir. Gilbert Patenaude— le 15 oct., la messe Le Bien Que J'Ay de Claude Goudimel, le motet Cibavit Eos, de W.A. Mozart— À 16h. la messe Missa Brevis en do, de W.A. Mozart, et le motet Justum Deduxit Dominus de W.A. Mozart

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal— I Musici de Montréal, Vladimir Feltsman, pianiste, oeuvres de Chostakovitch, Bach et Bartok, le 15 oct. à 20h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112)— Piano Nobile: Sons et brioches: Cordes en mouvement, avec Mihai Tetel, violoncelle, le 15 oct. à 11h.

SALLE REDPATH: rue McTavish, Montréal— Les Claviers d'Autrefois présente Harald Vogel, organiste, oeuvres de Hassler, Sweelinck, Scheidt, Scheideman, Weckmann, Buxtehude et Bohm, le 15 oct. à 15h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112)— Orchestre symphonique du Conservatoire de musique de Montréal, Raffi Amenian, chef, Johanne Morin, violon, Chantal Dubois, flûte, oeuvres de von Weber, Beethoven, Mendelssohn et Devienne, le 15 oct. à 20h.

WINDSOR: Montréal (288-8053)— Soirée au profit de l'orchestre de chambre I Musici de Montréal « Émaux, Délices et Cordes », sous la dir. de Yuli Turovsky, mar. 17 oct., de 17h.30 à 20h.30.

THÉÂTRE

COLLÈGE LIONEL-GROULX: 100 rue Duquet, Ste-Thérèse (430-3120 poste 203)— Studio-Théâtre Charles-Valois: « Mistero Buffo » de Dario Fo, adaptation et traduction Michel Tremblay, m. en s. Pierre Collin, du 14 au 18 oct., sam. 20h., dim. 13h. et 20h., lun. mar. 20h., mer. 12h.

THE DOME THEATRE: 3990 ouest Notre-Dame, Montréal (931-5000)— Le département de Dawson College présente « Pericles » de Shakespeare, m. en s. Victor Knight, du 25 au 29 oct. à 20h.30, les 25 et 29 oct. matinées à 12h.30, avant-premières les 23-24 oct. à 20h.

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: Salle André-Pagé, 360 est Laurier, Montréal (521-7927)— Les Productions Recto-Verso de Matane présentent « 26 bis, Impasse du Colonel Foisy » de René-Daniel Dubois, m. en s. Jacinthe Harvey, du 18 au 29 oct. à 20h.30

ESPACE EXILIO: 2050 Dandurand, local 211, Montréal (270-8664)— « Carta De Ajuste ou Nous n'avons plus besoin de calendrier » performance théâtrale latino-américaine d'Alberto Kurapel, les ven. et sam. du 15 sept. au 18 nov. à 20h.

ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal (271-5381)— Le Théâtre Petit à Petit présente « Les amis » de Kôbô Abe, adaptation et m. en s. Claude Poissant, du 24 oct. au 8 déc.

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4191)— « Alberto d'Arrigo » de Robert Claing, m. en s. Jean Asselin, du 17 oct. au 11 nov., mar. au sam. à 20h.30

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211)— « Terre promise » du 11 au 29 oct., sam. dim. 15h., ven. sam. 19h.

MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Montréal— L'École Nationale de Théâtre présente « La corruption du désir » de Yvan Bienvenue, m. en s. Lou Fortier, du 17 au 21 oct. à 20h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246)— « Jocelyne Trudelle trouvée morte dans ses larmes » de Marie Laberge, du 28 sept. au 29 oct. à 20h.30— Le Théâtre Habeas Corpus présente « Considérations sur l'alcool et la ponctualité » les 15-16 oct. à 20h.30

SALLE FRED-BARRY: 4353 Ste-Catherine E., Montréal (253-8974)— « Le Déclic du destin », écrit, mis en scène et interprété par Larry Tremblay, jusqu'au 14 oct., du mar. au sam. à 20h.30.

SALLE MORRICE: 3485 McTavish, Montréal (398-6795)— Les membres du programme d'art dramatique de McGill présentent « On the Verge » production d'Eric Overmyer, du 24 au 28 oct., le 31 oct., du 1er au 4 nov. à 20h.

STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ: Métro Berri, Montréal— Local J-M400: (987-3456)— « Une année sans été » de Catherine Anne, m. en s. Jean-Pierre Ryngaert, du 9 au 14 oct. à 20h.30

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211)— « Les grands départs » de Jacques Languirand, m. en s. Jean Asselin, du 19 sept. au 14 oct. à 20h.— Les jumeaux d'Urantia » de Normand Canac-Marquis, m. en s. Lorraine Pintal, du 7 nov. au 2 déc. à 20h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-1229)— « Hank Williams: The Show He Never Gabe » dir. Sneezy Waters, du 5 au 29 oct., mar. au sam. 20h., dim. 19h., matinées les dim. à 14h.

THÉÂTRE DU CAFÉ DE LA PLACE: Place des Arts (842-2112)— « Minetti » de Thomas Bernhard, jusqu'au 21 oct.— « Dans les bois » de David Mamet, m. en s. Anne-Claire Poirier, du 8 nov. au 16 déc. et du 2 au 6 janv.

THÉÂTRE L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (849-4056)— Petite Salle: « Les extravagantes et voluptueuses aventures du baron de Crac! » de Henri-Pierre Cami, du 27 sept. au 15 oct., mer. au dim. à 19h.— Tournée Juste Pour Rire, du 18 oct. au 26 nov., mer. au dim. 19h.— Grande Salle: Oulipo Show, m. en s. Denis Marleau, jusqu'au 14 oct., mar. au dim. 20h.30— « La souricière » d'Agatha Christie, du 17 oct. au 12 nov., mar. au dim. 20h.30, matinée le dim. à 16h.30

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O., Montréal (861-0563)— « La vie de Galilée » de Brecht, m. en s. Robert Lepage, du 26 sept. au 21 oct., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h. (supplémentaires du 24 au 28 oct.)

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Richard 111 » de Shakespeare, traduction Antonine Maillet, m. en s. André Brassard, du 4 au 28 oct.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Place des Arts (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Folle à lier » de Tom Topor, m. en s. Monique Duceppe, jusqu'au 21 oct. à 20h., sam. 16h.30 et 21h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582)— « Baudelaire » conçu et interprété par Emmanuel Depoix, du 25 oct. au 18 nov., mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE ST-SAUVEUR: 22 rue Claude, St-Sauveur (514-226-2181)— Le Théâtre Morin Heights présente « An Evening on Broadway » m. en s. Scotty Sheridan, les 13-14 oct., souper 19h., représentation 20h.30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec (418-643-8131)— Salle Octave-Crémazie: « L'avare » de Molière, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du19 sept. au 14 oct. et supplémentaires les 17-18 oct. à 20h.

IMPLANTHÉÂTRE: 939 de Salaberry, Québec— Ubu présente Oulipo Show, du 24 oct. au 4 nov. à 20h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1143 rue St-Jean, Québec (418-694-9631)— « Appelez-moi Stéphane » de Claude Meunier et Louis Saia, m. en s. Jean-Jacqui Boutet, du 19 sept. au 14 oct., mar. au sam. à 20h.30— Le Théâtre de Carton présente « L'amour guérit » d'après Molière, m. en s. Ariane Buhbinder, du 18 oct. au 4 nov., jeu. au sam. 20h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: Maison du Citoyen, Hull— « Haute fidélité » de Ray Cooney, traduction Benoit Girard, m. en s. Gilles Provost, du 11 au 21 oct.

VARIÉTÉS

ARÉNA MAURICE RICHARD: 2800 Viau, Montréal— Le Gala de l'ADISQ sous le thème: « Pour qu'un son devienne chanson », animé par Michel Rivard, le dim. 15 oct. à 20h. Rens.: 842-5147.

AUDITORIUM DU CEGEP EDOUARD-MONTPETIT: 100 de Gentilly, Longueuil (282-9362)— Les Grands Explorateurs présentent « Mondes interdits d'Asie » avec Patrick Bernard, du 14 au 16 oct., sam. 19h. et 21h.30, dim. 13h.30, lun. 20h.

CEGEP MAISONNEUVE: 3800 est Sherbrooke, Montréal— Cinéma: Terminateur et Aliens 11, le 13 oct. à 19h.

HÔTEL LE QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, du lun. au ven. 17h. à 01h.

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322)— Atelier d'art pour les enfants, jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) et 5830 Boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants jeu. ven. sam. dim. 17h. à 20h.

LA CAGE AUX SPORTS: 5380 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants, jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771)— Théâtre Candlelight: « Eubie » comédie musicale, avec Michelle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt et Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30

LE BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Spectacles du mer. au sam. à 22h.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484)— Jean Leloup en spectacle, les 13-14 oct. à 21h.

LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov., mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LES QUATRE PIANOS: 150 Principale, St-Sau-

Voir page 12 : Variétés

La télévision du vendredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		Laser		Série plus: *La mémoire dans la peau* (spécial) (dern./2) avec Richard Chamberlain et Jaclyn Smith				Le Téléjournal/ Le Point/Météo/Sport		23h20/Cinéma: *Le prince de New York* —Am. 81 Avec Treat Williams et J. Orbach		
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Family Feud	Snoops		Dallas		Falcon Crest		News	Newhart	The Pat Sajak Show
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Jeopardy	Cheers	Baywatch		Hardball		Mancuso FBI		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	News (1h.)		Mosquito Lake	The Golden Girls	Street Legal		Dallas		The National 22h 20 : The Journal		News	Good Rockin' Tonite	
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Rock et Belles Oreilles	9-1-1...	Miami		Le dépanneur olympique	Bien dans sa peau	Ad Lib		Les Nouvelles TVA météo/sport		Mongrain de sel
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse (1 h.)		Entertainment tonight	The Last Frontier	Baywatch		Hardball		Mancuso FBI		News	Pulse	The Arsenio Hall Show
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Récréation	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de A2	L'Info - 5	L'enfant et les sortilèges		On a marché sur la lune		Rencontres avec...	Musique classique	Histoires naturelles	Journal télévisé de A2	L'info-5
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Début de soirée		Tandem	Droit de parole		Avec un grand A		Parler pour parler : *J'ai été un enfant terrible*		Première ligne		
20 Musique Plus	Musique vidéo	FAX : l'Infoplus	Le décompte Coca-Cola VJ: Paul Sarrasin		Combat des clips VJ: Paul Sarrasin		Rock en bulle: Luba	Musique vidéo	VidéoDanse				
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Full House	Family Matters	Perfect Strangers	Just the Ten of Us	20/20 (information)		News	Nightline	Twilight Zone
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	... Elephant Show	National Geographic...	The ACME School of...	Money$-worth	Yes, Prime Minister	Fragile Nature : The Decade of Destruction		Brideshead Revisited		Money$-worth	Question Period-Federal	
25 Much Music	19 h : Fax			Muchwest	Coca-Cola Countdown		Vidéoclips	Rockflash News (21h40)	Bangles Spotlight	Vidéoclips			
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business...	Vermont this week	Washington week in...	Wall Street week	Moyers : The Power of the Word		Ranch Album		Movie : *Bang the Drum Slowly* —É.-U. 1973 Avec M. Moriarty et R. De Niro		
35 QUATRE SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Coup de foudre	100 limite		Sortir		Les routes du paradis		La boutique aux maléfices		Sports plus (23h05)	23h35/Sport en ligne	Ciné-frissons: *Ants* -Am. 77

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, vendredi 13 octobre 1989

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal	Indice TSE-300	Indice Dow-Jones
⇩ 2051.44 - 4.05	⇧ 4012.43 + 3.95	⇩ 2759.84 - 13.52

Dollar canadien (Cents US)	Or (Toronto, US$)	Taux d'escompte	Inflation
⇧ 85.16 + .04	⇧ 363 + 2	12.46%	5.2 %

MONDE DE LA FINANCE

Légère baisse du taux d'escompte

LA BANQUE du Canada a ramené son taux d'escompte de 12.48 % à 12.46 %, hier. Ce recul est nettement insuffisant pour entraîner une baisse du coût du crédit. Il survient avant l'annonce, qui doit être faite aujourd'hui, concernant le taux d'intérêt sur la nouvelle offre d'obligations d'épargne du Canada. Les analystes s'attendent à un taux d'intérêt d'environ 10.5 %. Le gouverneur de la banque centrale John Crow maintient le loyer de l'argent à un haut niveau, afin de freiner la croissance économique et empêcher une reprise de l'inflation.

Le Nikkei perd 444.73 yen (-1.26 %)

LA BOURSE de Tokyo a fortement baissé jeudi, le Nikkei chutant de 444.73 yen (-1.26 %) à 34,795.34 yen à la clôture, reflétant l'inquiétude des investisseurs à propos d'éventuels nouveaux ajustements de taux d'intérêts au Japon et à l'étranger. Le Nikkei avait déjà perdu 136,28 yen mercredi. En fin de matinée, le Topix reculait lui aussi de 23.33 points à 2,637.16 points, après une baisse de 13.07 points enregistrée mercredi. Le marché réagissait à la chute persistante du yen face au dollar malgré la hausse du taux d'escompte de la Banque du Japon de un demi point mercredi, ont indiqué les sources du marché. Les investisseurs à Tokyo redoutent que la Banque centrale nippone soit contrainte de procéder à une nouvelle hausse de son taux d'escompte qui risquerait de malmener l'économie japonaise, ont indiqué ces sources.

Castonguay, no 1 du Conference Board

CLAUDE Castonguay, pdg du Groupe La Laurentienne, a été élu pour un terme de deux ans à la présidence du conseil de direction du Conference Board du Canada, à la 38e réunion annuelle du conseil tenue, hier, dans le cadre du neuvième congrès annuel à Montréal. M. Castonguay s'est d'abord joint au conseil de direction du Conference Board en 1984 et en a été le vice-président de 1985 à 1989. À la présidence, M. Castonguay succède à M. Ted Newall, pdg de DuPont Canada.

VIE DES ENTREPRISES

Connaught et l'U. de Toronto d'accord

UNE ACTION en justice que devait intenter jeudi devant un tribunal de Toronto l'Université de cette ville contre le fabricant de vaccins ontarien Connaught BioSciences, a été reportée au 18 octobre, a-t-on appris de bonne source. Un accord de principe a été passé entre l'Université et Connaught pour obtenir ce délai de six jours. L'Université qui possède autrefois les laboratoires Connaught, les avaient vendus en 1972 mais à la condition qu'ils ne passent pas sous contrôle étranger. Se prévalant de cette clause, elle a intenté une action en justice pour empêcher que Connaught soit achetée par l'Institut Mérieux de Lyon qui a fait une offre de $ 942 millions, laquelle a été acceptée par le conseil d'administration du fabricant de vaccins. Mérieux a donné des assurances que les activités en matière de recherche-développement de Connaught ne quitteront pas le Canada mais l'Université de Toronto veut des garanties « en béton », dit-on dans les milieux scientifiques. La firme lyonnaise reste seule en lice pour l'achat de Connaught après l'abandon du géant pharmaceutique suisse Ciba-Geigy associé à la firme de biotechnologie américaine Chiron.

Mazarin touche $ 500,000 de subventions

LA SOCIÉTÉ d'exploration minière Mazarin vient de recevoir de nouvelles subventions totalisant $ 500,000 des gouvernements de Québec et d'Ottawa. Un premier octroi de $ 250,000 provient de l'Office de planification et développement du Québec (OPDQ). Il servira à financer une partie du coût de construction d'une route d'accès de 35 km qui relie à la ville de Fermont et le gisement de graphite de Mazarin. Quant à la seconde subvention, d'un montant de $ 250,000 également, elle a été octroyée dans le cadre de l'entente auxiliaire du Canada-Québec sur le développement minéral. Rappelons que Mazarin procède actuellement à la mise en valeur d'un gisement de graphite à Fermont qu'elle prévoit exploiter à la fin de 1990.

Steelwood détient 82 % de Plastibec

STEELWOOD Investments, filiale de Royal Plastics, a pris livraison et payé, en vertu de sa dernière offre d'achat des actions de Plastibec, un total de 9,097,791 de ces titres représentant environ 82.57 % du capital-actions de la cible.

Les profits de Coke coulent à flots

COCA-COLA, premier fabricant américain de boissons gazeuses, a annoncé jeudi une hausse de 22 % de son bénéfice net consolidé au troisième trimestre 1989 ainsi qu'une progression de 8 % de son chiffre d'affaires trimestriel. Le bénéfice net a atteint $ 361.3 millions US contre $ 295.6 millions lors du troisième trimestre 1988, sur un chiffre d'affaires de $ 2.3 milliards contre $ 2.1 milliards précédemment. Ce bénéfice a été gonflé par un gain exceptionnel de $ 36 millions dû à des cessions d'actifs, a également indiqué ce groupe. Le résultat du quatrième trimestre profitera d'un gain exceptionnel beaucoup plus important — $ 530 millions — provenant de la vente à Sony de la participation de Coca-Cola (49 %) dans la firme de production Columbia Pictures Entertainment, a-t-on ajouté de même source. Coca-Cola va profiter de cette opération, qui lui rapportera au total $ 1.45 milliard, pour lancer un nouveau programme de rachat de ses propres actions. Ce groupe a précisé que son conseil d'administration venait de l'autoriser à acquérir 20 millions d'actions supplémentaires d'ici à 1991.

Desjardins émettra $ 150 millions de parts permanentes dès janvier 1990

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

LE MOUVEMENT Desjardins prévoit procéder à sa première émission de parts permanentes d'une valeur de $ 150 millions à compter du 4 janvier 1990.

C'est ce qu'a indiqué hier le président du Mouvement, Claude Béland, alors qu'il faisait le point à Montréal sur la restructuration en cours au sein de l'institution coopérative.

Ces parts permanentes seront émises au prix de $ 10 l'unité et admissibles à une déduction fiscale de 100 % en regard de l'impôt payé au Québec. La déduction maximale est fixée à $ 1,000 par année d'imposition.

Ces parts seront réservées aux seuls membres des 1,343 caisses populaires et serviront à les capitaliser. Elles procureront à leurs détenteurs un intérêt annuel qui ne pourra dépasser de 1 % le taux des dépôts à terme d'un an, a-t-on précisé. L'intérêt payé pourra varier d'une caisse à l'autre puisqu'il appartiendra aux assemblées générales des membres de chaque institution de déterminer l'intérêt versé.

En procédant à compter de janvier 1990, le Mouvement Desjardins peut ainsi combiner les émissions de parts de 1989 et de 1990, avec les économies que cela comporte. Car le ministre des Finances, Gérard D. Lévesque, avait limité à $ 75 millions pour 1989 et à $ 75 millions pour 1990 les sommes que pouvaient lever les caisses Desjardins. Dans son discours sur le budget, le ministre permettait toutefois que des parts émises dans les 60 premiers jours de l'année 1990 soient admissibles pour l'année d'imposition 1989. Le Mouvement Desjardins profite ainsi de cette ouverture pour faire d'une pierre deux coups.

Les économies ainsi réalisées ne sont pas négligeables puisque le Mouvement Desjardins est obligé de rédiger 1,343 prospectus, soit un pour chacune des caisses populaires qui participent à l'émission, en plus d'un prospectus commun. Tous ces documents doivent recevoir l'approbation de la Commission des valeurs mobilières du Québec qui se trouve ainsi engorgée. « C'est notre cauchemar », avoue M. Béland qui signalera que le Conseil du Trésor du gouvernement du Québec a dû verser des crédits additionnels à la CVMQ afin qu'elle dispose de plus de moyens pour procéder à l'analyse.

Sans cacher son inquiétude, M. Béland souhaite vivement que le processus soit complété d'ici le 23 octobre afin que tous les documents puissent aller chez l'imprimeur et être prêts pour l'émission à compter du 4 janvier. Car, explique-t-il, il faut que le Mouvement Desjardins réalise son émission de parts permenantes avant le 28 février 1990 afin d'avoir droit à l'incitatif fiscal relié aux premiers $ 75 millions.

Au total, le Mouvement Desjardins pourra recueillir $ 250 millions en vertu du régime dit « temporaire » que Québec lui a consenti. Aux $ 75 millions prévus chaque année en 1989 et 1990 s'ajoute une autre émission possible de $ 100 millions en 1991.

M. Béland a indiqué que pour éviter que les parts permanentes soient entièrement achetées par les dirigeants et le personnel des caisses populaires, ils ne pourront acquérir plus de 25 % de la somme émise par chaque caisse.

Car si $ 150 millions paraissent une somme élevée, répartis entre 1,300 caisses, c'est à peine un peu plus de $ 110,000 en moyenne par institution. La plupart des caisses comptant plusieurs milliers de membres, les probabilités que l'offre ne suffise pas à la demande sont élevées. M. Béland précisait hier que le principe du premier arrivé, premier servi serait appliqué.

M. Claude Béland.

Les investissements liés au libre-échange compensent les fermetures d'usines — Reisman

Jean Chartier

SIMON REISMAN, le négociateur de l'Accord de libre-échange, a mis l'accent hier sur la meilleure compétivité du Canada de même que sur la vague d'investissements qui a cours depuis la signature de l'Accord le 2 janvier 1988.

M. Reisman a laissé entendre devant l'Association des arbitragistes institutionnels de Montréal que les quelques fermetures d'usines annoncées au moment de la signature de l'Accord sont quasi insignifiantes en regard des nouveaux investissements en cours. En effet, la fermeture d'une usine de rasoirs n'est rien vis-à-vis l'évolution de toute l'industrie manufacturière au Canada.

Car, il s'est créé 130,000 entreprises au Canada l'an dernier et il s'en est fermé 100,000, a précisé M. Reisman. La situation est extrêmement dynamique, pour ne pas dire fluide. Dans ce contexte, le départ d'une entreprise pour le Mexique ou pour les États-Unis n'a pas grande signification. L'activité manufacturière a augmenté de 15 % au Canada en 1988, elle s'accroît de 11 % en 1989 d'après les projections et elle s'accroîtra de 8.5 % en 1990.

Depuis trois ans, les investissements japonais au Canada ont triplé. Les nouveaux investissements manufacturiers ont aussi enregistré un boom, accroissant à un rythme de 30 % en 1989. M. Reisman mentionne que le Canada s'est hissé du onzième rang de la compétitivité mondiale en 1985 au quatrième rang en 1989, selon la dernière compilation internationale.

Le vice-président aux affaires corporatives de la Banque Nationale du Canada, M. Léon Courville, a pour sa part souligné que le Canada n'avait pas le choix quant à la signature de l'Accord de libre-échange; celle-ci devait se faire même si cette naissance s'est avérée difficile. Le vice-président de l'Association des banquiers canadiens considère qu'il y a dans ce nouveau contexte un difficile problème de stratégies d'affaires.

Les salaires ne représentent plus un problème au Canada comme ce fut le cas à l'occasion de plusieurs relevés de l'OCDE. C'est la productivité qui fait encore problème. Pour M. Courville, ceci ne tient pas à la production de marchandises. Car la

Voir page 16 : Reisman

Northern Telecom lance en grandes pompes sa nouvelle technologie en télécommunications

Claude Turcotte

NORTHERN TELECOM promet une nouvelle révolution dans les télécommunications avec le lancement hier en grandes pompes et spectacle au rayon lazer d'une nouvelle famille de produits d'accès, de transport et de commutation. Cela se fera par un réseau simple, commandé par logiciel et conçu en fonction des normes internationales, qui tirera avantage de la puissance illimitée de la largeur de bande des fibres optiques.

Ces produits, qui seront progressivement mis sur le marché au cours de la décennie à venir, ont des appellations ou marques de commerce aux consonnances plutôt rébarbatives pour des profanes: Optonumérique universel, DMS Supernode et Numérique universel. Ces produits, qui subiront des essais pratiques en 1990, sont conformes aux normes internationales Sonet (pour Synchronous Optic Network). Tout le monde peut comprendre plus facilement cependant que ces produits vont permettre de façon économique de multiplier par trois mille les vitesses de commutation et de transmission d'images, de données et de voix, ce qui va assurer un débit 10,000 fois supérieur à tout ce que les réseaux actuels peuvent offrir.

Les applications de ces innovations technologiques seront éventuellement nombreuses, mais ce sont d'abord les entreprises qui les utiliseront, alors que la vidéoconférence devrait devenir aussi simple que la conférence téléphonique d'aujourd'hui. Les sociétés exploitantes, c'est-à-dire des compagnies comme Bell Canada, bénéficieront d'une simplification de leurs réseaux, et ce sont elles en définitive qui détermineront l'échéancier d'implantation de ces produits au rythme des besoins exprimés et de la demande des clients. Ces services, notamment celui de la vidéophonie, devraient devenir accessibles dans les résidences privées vers 1995.

Selon les dirigeants de Northern Telecom, les économies qui pourront être obtenues par ces nouveaux produits seront de l'ordre de 30 % aussi bien à l'achat qu'à l'entretien. Pour ce qui est du réseau de fibre optique, on vise des coûts qui soient comparables à ceux du système actuel de fil de cuivre, avec lequel d'ailleurs ces produits seront compatibles, ce qui permettra une transition en douceur vers la fibre optique.

M. David Vice, président de Northern Telecom, a mentionné que le marché mondial pour ces produits se situera entre $ 5 milliards et $ 10 milliards US, mais il a refusé de révéler ses objectifs de vente. Sa compagnie entend demeurer un leader mondial en suivant une stratégie éprouvée, à savoir la conquête du marché nord-américain d'abord, puis de l'Europe et du Japon ensuite. Cette technologie sera offerte en premier lieu aux grandes entreprises, aux universités et autres consommateurs précoces de technologie de pointe. En principe, un produit important sera commercialisé tous les six mois au cours des deux prochaines années.

Depuis trois ans, a poursuivi M. Vice, Northern Telecom a investi plus de $ 250 millions dans le développement de ses nouveaux produits, la plus grande partie du travail ayant été effectuée aux laboratoires de Rechercess Bell-Northern à Ottawa. En 1990, quelque 1,500 scientifiques et ingénieurs consacreront tout leur temps et énergies à l'optomunérique universel et aux autres produits. Norther Telecom prévoit investir $ 200 millions additionnels et d'ici la fin de 1992, elle aura investi $ 1 milliard et 6,000 années-personnes dans ce vaste projet, que ses promoteurs appellent aussi « une nouvelle autoroute de l'information ».

Avec un chiffre d'affaires de $ 5.4 milliards US, Northern Telecom et ses nombreuses filiales rayonnent dans au moins 70 pays avec des systèmes de télécommunications entièrement numérique. La société exploite 24 usines au Canada, 13 aux États-Unis, une en République d'Irlande, une en France et deux en Malaisie.

Northern Telecom se vante d'être le plus important fournisseur non japonais à desservir le réseau public du Japon. Elle possède en outre un contrat pour la fourniture d'un réseau international de commutation de paquets pour Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunications; ce réseau reliera plus de 2,600 établissements bancaires dont ceux de toutes les grandes banques dans plus de 60 pays. En terminant sa présentation, M. Vice a dit « compter ériger l'infrastructure d'information essentielle, en collaboration avec les clients et partenaires, à qui veut livrer concurrence à l'échelle mondiale dans les années 90 et au XXIe siècle ».

La Chine n'est plus l'enfant gâté des banquiers occidentaux et japonais

Patrick Lescot
de l'agence France Presse

PEKIN — La Chine a cessé d'être « l'enfant gâtée » des banquiers occidentaux et japonais à l'heure où ces derniers voient se multiplier dans ce pays les signes annonciateurs d'une récession économique, et disparaître la dynamique réformatrice dans laquelle ils avaient placé leurs espoirs.

Avec un marché dont on ignore tout de l'évolution dans les trois mois à venir, la prudence s'impose désormais, a déclaré à l'AFP un banquier occidental, reflètant l'avis de la plupart de ses concurrents.

L'économie chinoise est en passe de se voir administrer un traitement de choc par la nouvelle équipe ultra-orthodoxe qui a pris les rênes du pouvoir après l'écrasement en juin du Printemps de Pékin et l'éviction des réformateurs représentés par l'ancien secrétaire-général du PC, Zhao Ziyang.

Les sanctions économiques décidées par les 12 pays de la CÉE, le Japon, les États-Unis, la Banque Mondiale et la Banque Asiatique de Développement (BAD) « ont redonné du nerf aux octogénaires de la vieille garde, familiers de l'autarcie et pour qui les maux de la Chine viennent toujours et d'abord de l'étranger », a estimé un autre banquier occidental.

Après quatre années de surchauffe et d'inflation à plus de 20 %, l'économie chinoise connaît un refroidissement général tel qu'à Pékin, les banquiers n'hésitent plus à parler de « récession », voire « d'immobilisme » de la lourde machine économique chinoise.

« Les caisses sont vides », a déclaré un diplomate occidental, selon qui la crainte d'une agitation paysanne a conduit les autorités à acheter comptant aux paysans leur récolte de juin, après avoir payé celle de l'an dernier en « assignats ».

Le resserrement du crédit bancaire, sa brutale recentralisation et l'indécision générale de la bureaucratie chinoise, actuellement plongée dans l'étude des discours politiques de ses dirigeants, ont créé à Pékin un climat général d'attentisme, notent les observateurs.

Alors que les pertes infligées au tourisme par le bain de sang de juin dépassent $ 1 milliard US — pour une recette annuelle d'environ $ 2.5 milliards — les stocks s'accumulent dans les entreprises, y compris les « joint venture » sino-étrangères, telle l'usine Volkswagen Santana à Shanghai, pratiquement à l'arrêt.

Le calme est revenu sur la place Tiananmen, mais pas dans les milieux économiques et financiers chinois.

En dépit des bulletins de bonne santé économique de la propagande, plusieurs entreprises de la capitale connaissent un chômage technique atteignant 70 % du personnel, a-t-on également indiqué de bonne source.

La Chine a d'autre part réduit ses importations de pétrole et de matières premières en prévision d'une baisse sensible des productions, selon les banquiers occidentaux.

Pendant ce temps, l'expression maoïste « compter sur ses propres forces » connaît une vogue croissante dans la bouche des dirigeants chinois, jetant des doutes supplémentaires sur les assurances répétées de la nouvelle direction sur la poursuite de la politique de réformes et d'ouverture inaugurée il y a dix ans.

« Pour la vieille garde et ses jeunes poulains, mieux vaut aujourd'hui gérer un pays qui se serre la ceinture qu'un pays qui s'enrichit et s'agite », a déclaré un banquier occidental.

Dans ces conditions, la plupart des banquiers occidentaux estiment que les taux d'intérêt des prêts privés à la Chine, « jusque là ridicules », selon l'un deux, devraient connaître un net renchérissement en passant de 0.16 % au dessus du Libor (le taux interbanques de Londres, actuellement de 9 %) à environ 1 %.

Voir page 16 : Chine

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'achat de Columbia par Sony avive les tensions entre le Japon et les États-Unis

TOKYO (AFP) — La représentante américaine au Commerce Mme Carla Hills est arrivée hier à Tokyo pour une nouvelle série de délicates négociations commerciales, alors que la tension n'a jamais été aussi vive entre les deux plus grandes puissances économiques occidentales.

Le détonateur a été l'achat fin septembre de la compagnie cinématographique américaine Columbia par le géant japonais de l'électronique Sony, présenté par l'hebdomadaire américain *Newsweek* comme l'achat « d'un morceau de l'âme américaine ».

Juste après, les Japonais apprenaient que pour 54 % des Américains interrogés par *Newsweek*, la puissance économique du Japon était considérée comme une plus grande « menace » pour les États Unis que la puissance militaire soviétique.

L'un des premiers à réagir après le président de Sony M. Akio Morita — qui a « regretté » les critiques américaines —, a été le porte parole du ministère des affaires étrangères. Devant la presse étrangère, M. Taizo Watanabe a souligné que le Japon ne devait pas être considéré comme une « menace » mais comme « un défi ».

Le but du Japon, a-t-il expliqué, « n'est pas d'envahir un territoire, mais de rivaliser pour fournir les meilleurs biens aux meilleurs prix, à la satisfaction des consommateurs ».

Le malaise est d'autant plus grave que les reproches ne se limitent plus à l'énorme excédent commercial — environ $ 50 milliards US l'an dernier — du Japon.

Dans les prochains jours, Mme Hills ne manquera pas de réitérer son exigence d'une plus grande ouverture des marchés japonais aux investissements et aux produits américains, avec une insistance particulière sur le batiment, les semi-conducteurs, les satellites, les gros ordinateurs, les produits agricoles et les produits pharmaceutiques.

Des discussions techniques destinées à lever les « obstacles structurels » qui entravent le développement des relations commerciales américano-japonaises ont commencé en septembre. Mais parmi les « obstacles », les Américains citent pêle mêle des sujets délicats comme la politique foncière, le système de distribution, le mécanisme de fixation des prix ou encore le taux élévé de l'épargne existant au Japon.

« Ce que les Américains ne peuvent admettre, c'est d'être sur le point d'être dépassés par leurs anciens ennemis sur le plan économique », note pour sa part un commentateur japonais.

La riposte du Japon est jusqu'à présent restée très modérée d'autant que les États Unis continuent à être perçus comme des alliés sur le plan militaire, conformément à un traité d'amitié et de sécurité signé en 1960.

Là aussi, des frictions risquent d'apparaître. Les États Unis devraient formellement demander au Japon de contribuer davantage aux frais d'entretien des troupes américaines au Japon, lors d'une rencontre le week-end prochain à Tokyo.

Tokyo ne passe pas pour être très favorable à cette idée. Actuellement, sa contribution est de l'ordre de 320 milliards de yens par an ($ 2.2 milliards US) soit 40 % du coût total du stationnement des 50,000 soldats américains au Japon.

Hier, Mme Hills, a demandé au Japon d'ouvrir son marché aux ordinateurs et satellites américains et d'accorder une plus large place aux entreprises de construction.

Peu de progrès ont été enregistrés sur les discussions concernant le système d'adjudications utilisé dans le secteur japonais de la construction, mais les deux parties se recontreront une nouvelle fois à Washington le 9 novembre prochain.

Si le Japon ne modifie pas ses méthodes commerciales, jugées injustes par les États-Unis, dans le domaine des super-ordinateurs, des satellites et de la construction, Washington a menacé de faire appliquer sa nouvelle loi commerciale qui prévoit des mesures de rétorsion.

◆ Chine

« C'est désormais un marché à risques », a estimé l'un d'entre eux, et « même les banquiers japonais », qui détiennent entre 30 % et 40 % du marché financier en Chine, « n'ont plus le même goût qu'avant pour les prêts-kamikaze à des taux d'intérêt défiant toute concurrence », souvent en dessous du Libor.

Si le remboursement de la dette, actuellement de $ 42 milliards US, « ne fait pas problème en général », par contre, certains banquiers sont inquiets du sort des prêts contractés au niveau local: « Nous avons trop prêté, trop vite ».

Les réserves en devises de la Chine sont estimées à $ 12 milliards US — contre près de $ 18 milliards l'an dernier — avec un déficit commercial de $ 5.8 millards US pour les six premiers mois de l'année. Ce chiffre représente le double du déficit total de l'an dernier, estimé à $ 3 milliards US par les douanes chinoises.

◆ Reisman

production, ça ne veut plus rien dire dans un contexte de globalisation des marchés. C'est la manipulation des marchandises qui est la clé du succès. Aussi, c'est le contrôle des moyens de distribution au Canada qui importe, selon M. Courville. La distribution jouera un rôle clé pour l'avenir des entreprises canadiennes.

Aussi, il importe peu que des entreprises américaines achètent des entreprises canadiennes de production. Les réseaux importent davantage. Les secteurs vitaux pour le libre-échange sont ces canaux de distribution. CP ou Bell, je ne m'en soucie pas, a déclaré, M. Courville. Mais qu'Eaton passe sous contrôle américain, oui je m'en soucierai.

Finalement, le troisième défi du libre-échange se posera quant à l'efficience des politiques fiscales canadiennes par rapport aux politiques fiscales américaines. À cet égard, les tarifs gouvernementaux ne posent pas problème majeur.

Les secteurs subventionnés le sont davantage. La politique monétaire ne fait pas problème, ajoute-t-il. Mais les politiques fiscales, oui, et c'est pourquoi la mise en vigueur de la taxe sur les produits et services en janvier 1991 représente le premier effort de rationnalisation à cet égard. Dans le contexte de libre-échange, la nouvelle TPS est le premier pas vers l'efficience dans le cadre du libre-échange.

Voir aussi en page 19

AVIS PUBLICS

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

TransCanada PipeLines Limited
Demande relative aux droits exigibles le 1er janvier 1990

L'Office national de l'énergie (''l'Office'') tiendra une audience publique pour l'examen d'une demande, datée du 26 juillet 1989, dans sa version révisée le 27 septembre 1989, présentée par TransCanada PipeLines Limited (''TransCanada'') conformément à la Partie IV de la **Loi sur l'Office national de l'énergie**, visant à obtenir des ordonnances concernant les droits que TransCanada peut exiger pour les services rendus du 1er janvier au 31 décembre 1990.

L'audience commencera le lundi 27 novembre 1989 à 13 heures, heure locale, dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie, 473, rue Albert, Ottawa (Ontario).

L'audience sera publique et se tiendra pour obtenir la preuve et les opinions pertinentes des parties intéressées au sujet de la demande.

Quiconque souhaite intervenir dans l'audience doit déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire de l'Office et en signifier trois copies à TransCanada à l'addresse suivante:

Maître James M. Murray
Avocat principal
TransCanada PipeLines Limited
B.P. 54
Commerce Court West
Toronto (Ontario)
M5L 1C2

TransCanada fournira une copie de la demande à chaque intervenant.

Les interventions écrites doivent être déposées d'ici le 20 octobre 1989. La Secrétaire publiera ensuite une liste des intervenants.

Quiconque souhaite seulement présenter des commentaires au sujet de la demande doit les présenter par écrit à la Secrétaire et en envoyer une copie à TransCanada. Les commentaires doivent être déposés d'ici le 14 novembre 1989.

Pour se procurer des renseignements, en français ou en anglais, concernant les instructions relatives à l'audience (ordonnance d'audience RH-3-89) ou l'ébauche révisée des **Règles de pratique et de procédure de l'ONE** datée du 21 avril 1987 qui régissent toutes les audiences, il suffit de communiquer avec la Secrétaire ou le Bureau de soutien de la réglementation de l'Office à (613) 998-7204.

Louise Meagher
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
FONTAINE, Maurice Taverne Duhamel Enr. 2036 rue Ontario Est Montréal	1 Taverne	2036 rue Ontario Est Montréal
BEAUCHAMP, Joseph Jules Taverne Regal Enr. 2567 Centre Montréal	Permis additionnel 1 Taverne	2567 Centre Montréal
SUNIL GOMES, LINUS GOMES Shimla Enr. 839, boul. Décarie St-Laurent	1 Restaurant pour vendre	839, boul. Décarie St-Laurent
LES ALIMENTS CINQ CONTINENTS INC. Les Aliments Cinq Continents Inc. 4993 boul. des Sources Pierrefonds	1 Épicerie	4993 boul. des Sources Pierrefonds
REYES-MORENO, Javier Importation et Courrier Salvadorien 4820, boul. St-Laurent Montréal	1 Épicerie	4820, boul. St-Laurent Montréal
2617-3260 QUÉBEC INC. Restaurant Floralie 5101 rue Beaubien Est Montréal	1 Restaurant pour vendre	5101 rue Beaubien Est Montréal
LES PORTEFEUILLES STEKA INC. Farrouj Restaurant 270, Ch. Dufferin Hampstead	1 Restaurant pour vendre 1 Bar	1679-1681 St-Denis Montréal
LES PORTEFEUILLES STEKA INC. Salute Pointe de Pizza 270, Ch. Dufferin Hampstead	2 Restaurant pour vendre dont 1 sur terrasse	1641, rue St-Denis Montréal
BAR BLUE DOG INC. Bar Blue Dog Inc. 3556 St-Laurent, app. 201 Montréal	1 Bar avec danse et spectacles	3550, rue St-Laurent Montréal
164855 CANADA INC. Cafeteria M. 5151 boul. Thimens St-Laurent	1 Restaurant pour vendre	5151 boul. Thimens St-Laurent
GUZMAN, Orlando Restaurant Fonda La Unica 6246 boul. St-Laurent Montréal	1 Restaurant pour vendre	6246 boul. St-Laurent Montréal
RESTAURANTS PHM INC. Pizza Hut 5387 rue Rivard Montréal	1 Restaurant pour vendre	7551, boul. Newman LaSalle
2738-3090 QUÉBEC INC. Les Vindagse 3662, boul. St-Laurent Montréal	1 Restaurant pour vendre	3662, boul. St-Laurent Montréal
AGNES CRISTIANO, GAETANO CRISTIANO Boucherie Charcuterie Agnèse 8990 boul. Langelier St-Léonard	1 Épicerie	8990 boul. Langelier St-Léonard
2436-3293 QUÉBEC INC. Restaurant Danse Cartagena 80 Jean-Talon Ouest Montréal	1 Restaurant pour vendre avec danse et spectacles	80, Jean-Talon Ouest Montréal
TELE UDIMBA, IGNACE LOMUMBA-DJOLO SOKO Théâtre Zénith de Montréal 2285 St-Mathieu app. 1802 Montréal	1 Bar dans Théâtre	6505, rue St-Hubert Montréal
MARCHÉ D'ALIMENTATION CREVIER INC. Marché d'Alimentation Crevier Inc. 351, boul. Samson Laval	1 Épicerie	351, boul. Samson Laval
CARDINAL, Jean Dépanneur Budget 194, Bourget Montréal	1 Épicerie	194, Bourget Montréal
AYO, Manuel Antonio Machu Picchu 4561 & 4563 boul. St-Laurent Montréal	Changement de capacité dans un Restaurant pour vendre	4561 & 4563 boul. St-Laurent Montréal
PÂTISSERIE TOUR EIFFEL INC. Pâtisserie Tour Eiffel Inc. 9232 boul. Lacordaire St-Léonard	1 Épicerie	9232 boul. Lacordaire St-Léonard
DÉPANNEUR CENTRE VILLE STE-THÉRÈSE INC. Dépanneur Centre Ville Ste-Thérèse 40, rue Turgeon Ste-Thérèse	1 Épicerie	40, rue Turgeon Ste-Thérèse
MARCHÉ DES OISEAUX INC. Marché des Oiseaux 4805, boul. Arthur Sauvé Laval-Ouest	1 Épicerie	580, boul. Labelle Laval
2646-4099 QUÉBEC INC. Salon des Viandes Picco-Lo Enr. 20 C, Valmont Repentigny	1 Épicerie	20 C, Valmont Repentigny
CARL SULLIVAN, DOLORES SULLIVAN Bar-Restaurant 2 & 20 Enr. 1060 Herron Road Dorval	1 Bar avec films, danse et spectacles	1060 Herron Road Dorval
2645-6178 QUÉBEC INC. 2645-6178 QUÉBEC INC. 67 Montée Gagnon Bois des Filion	1 Bar avec danse et spectacles	67 Montée Gagnon Bois des Filion
2738-2183 QUÉBEC INC. Riccardo Valentino 784, 14e avenue Suite 1 Lachine	1 Restaurant pour vendre 1 Bar	2700-2720 St-Joseph Lachine
VIDÉO CLUB SPECTRUM DE MONTRÉAL SALLE DE SPECTACLE INC. Théâtre L'Olympia de Montréal 1004 Ste-Catherine Est Montréal	2 Bars dans Théâtre	1004 Ste-Catherine Est Montréal

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL — AVIS

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

CONSULTATION PUBLIQUE

La Commission de l'environnement invite les citoyens et citoyennes à faire connaître leurs propositions et préoccupations sur la qualité de l'environnement ainsi que sur le rôle que la Communauté peut y jouer.

À cette fin, la Commission tiendra une deuxième séance de consultation, le **mercredi 25 octobre 1989, à 19h00, au Centre Pierre-Charbonneau,** 3000, rue Viau, Montréal (métro **Viau**).

Les interventions pourront être faites verbalement ou par écrit. **Les intervenants devront s'inscrire entre 18h30 et 19h00.**

Le document de consultation est disponible à la Direction générale de la Communauté urbaine de Montréal, 2, Complexe Desjardins, C.P. 129, Montréal, H5B 1E6.

Une autre séance de consultation est prévue. La date, le lieu et l'heure arrêtés pour cette séance feront l'objet d'un avis public dans les médias quelque temps avant sa tenue.

Pour tout renseignement additionnel, veuillez vous adresser au (514) 280-3460.

La secrétaire
Nicole Lafond

Montréal, Québec
Vendredi, 13 octobre 1989

Ville de Montréal

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS est, par les présentes, donné que la ville de Montréal s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier les dispositions de sa charte, le chapitre 102 des lois de 1959-60 et ses modifications, relativement aux matières suivantes:

1° le pouvoir du conseil de réglementer les heures d'ouverture des établissements où se fait la vente de boissons alcooliques pour consommation sur place et celles des cafés-terrasses;

2° Le pouvoir du vérificateur de vérifier les comptes et affaires des Commissions des caisses de retraite et de leurs filiales;

3° L'autorisation de requérir la constitution d'une corporation paramunicipale ayant pour mission de gérer les activités culturelles, touristiques, récréatives et scientifiques de la Ville;

4° L'autorisation de fonder avec l'Université de Montréal une corporation ayant pour mission d'établir et de gérer un Centre de recherches en biotechnologie des plantes;

5° La modification des buts et des pouvoirs de la S.I.M.P.A. en vue de lui permettre d'acquérir tout immeuble jugé nécessaire à la mise en valeur d'un bâtiment visé par ses interventions, d'étendre ses activités au territoire limitrophe à celui du Vieux-Montréal, d'intervenir dans le domaine culturel, de participer à un fonds d'investissement de capital de risque dont la mission principale est de favoriser l'un des buts de cette société.

Ainsi que toute autre matière jugée nécessaire ou utile pour la bonne administration des affaires de la ville ou pour l'intérêt de ses citoyens.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer la direction de la Législation à l'Assemblée nationale du Québec.

Les procureurs de la Ville de Montréal
SAUVÉ, SÉGUIN, VERDON, CARON, MAHONEY

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère des Approvisionnements et Services
Direction des services gouvernementaux

APPEL DE SOUMISSIONS
SERVICE DE TRANSMISSION DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE GOUVERNEMENTAUX PAR TÉLÉIMPRIMEURS

Le ministère des Approvisionnements et Services demande des soumissions pour procurer aux ministères et organismes gouvernementaux un service de transmission de communiqués de presse par téléimprimeurs vers les médias d'information et ce, pour desservir les clients répartis sur l'ensemble du territoire de la province de Québec ainsi que la ville d'Ottawa en Ontario. Le service est requis pour une période de trois (3) ans.

Seules seront admises les offres présentées par les fournisseurs ayant une place d'affaires au Québec, qui exercent l'activité de transmettre aux médias des communiqués de presse par téléimprimeurs depuis au moins une année et qui auront réquisitionné les documents d'appel d'offres en leur nom.

Les fournisseurs peuvent obtenir la documentation auprès du:

Ministère des Approvisionnements et Services
Direction des services gouvernementaux
1020, Saint-Augustin, 2e étage
Québec (Québec)
G1R 5L9

La soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission au montant de 50 000 $ sous forme de cautionnement ou de 25 000 $ dans le cas d'un chèque visé. Cette garantie doit être valide pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

Si le fournisseur compte plus de cent (100) employés, il doit s'engager à implanter un programme d'accès à l'égalité en emploi conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. Si le contrat lui est adjugé, cette obligation s'impose pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ et plus et, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Pour être considérées, les soumissions devront parvenir dûment complétées à l'adresse ci-haut mentionnée avant 15h00, le 27 octobre 1989. L'ouverture des soumissions suivra immédiatement.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Toute autre information peut être obtenue auprès de monsieur Richard Dumas de la Direction des services gouvernementaux au numéro suivant (418) 644-4713.

Le sous-ministre,
Clermont Gignac

Québec

Transports Québec — Québec

APPEL DE CANDIDATURES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. Saint-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1er étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

Services professionnels reliés à la construction et aux sciences physiques.

Catérogie: Génie

Projet no: 1140-89-201 — Réaliser une étude de circulation et élaborer des solutions aux problèmes de transport sur l'autoroute 40, entre les autoroutes 13 et 25, dans un contexte d'aménagement urbain et de développement économique pour un horizon de planification de 20 ans sur le territoire de la C.U.M.

Seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boulevard St-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boulevard Crémazie Est
1er étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

La réception des offres est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.

La réception des offres prendra fin **le mercredi, 8 novembre 1989 à 15h.**

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Tendance irrégulière

MONTREAL (PC) — La tendance était irrégulière, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général xxm a cédé 4.05 points et affichait 2051.44 au terme de la séance.

Le volume négocié était de 5,191,990 actions contre 6,602,951 mercredi.

Les forestières ont abandonné 26.81 à 3015.54, les industrielles 6.06 à 1715.01, les bancaires 4.55 à 1992.16 et les minières 1.14 à 2151.56. Par contre, les pétrolières ont monté de 5.55 à 1790.18 et les services publics de 3.20 à 1649.86.

L'industrielle Laidlaw B, en hausse de $1 5-8 à $24 3-8 s'est traitée à 510,183 exemplaires. La minière Corona A a baissé de 1-8 à $8 1-4 et 122,500 actions ont changé de main.

Par ailleurs, Royal Trustco a gagné 1-2 à $17 3-4, CAE 1-4 à $14 5-8 et Scott's Hospitality 1-8 à $17 3-4.

Alcan a perdu 3-8 à $26 3-8, Domtar 1-4 à $14 1-8 et Canadian Pacific 1-8 à $26 3-8.

Sur un total de 504 titres mis en jeu 147 étaient en hausse, 156 en baisse et 201 inchangés.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
2051,44	1715,01	1992,16	3015,54
4,05	6,06	4,55	26,81

SERVICES PUBLICS	MINES ET MÉTAUX	INDICE RÉA R.C.M.P.	VARIATION DES TITRES
3,20	2151,56	1,17	147
1649,86	1,14	1442,45	201
			156

TORONTO

Le marché se ressaisit

TORONTO (PC) — Le marché a pris du mieux, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE-300 a fini la journée en hausse de 3.95 points à 4012.43.

Les échanges ont porté sur 25.75 millions d'actions au lieu de 25.5 millions le jour précédent.

Dans les industrielles, Laidlaw B a gagné 1 5-8 à $24 1-4 (plus de trois millions d'échanges), Noranda 1-8 à $27 1-8, Laidlaw A 1 5-8 à $24 3-8, Campeau Corp. 1-8 à $9 5-8 et Horsham Corp. 3-8 à $11. Canadian Pacific a perdu 1-4 à $26 1-4, BCE 1-8 à $42 5-8, Royal Bank 1-8 à $47 7-8, Alcan 1-8 à $26 1-2 et Inglis Ltd 1 à $18.

Dans les mines, Pegasus Gold a gagné 3-8 à $12 3-4, Minnova Inc. 3-8 à $20 5-8, Agnico-Eagle Mines 1-4 à $9 1-2. American Barrick a cédé 3-8 à $28 3-8, LAC Minerals 1-4 à $11 1-8 et Euro-Neavada Mining 20 cents à $4.50.

Dans les pétroles, Conwest Exploration B agagne 3-8 à $14 3-8, Total Petroleum 1-4 à $32 et Morrison Petroleum 1-4 à $16. Metalore Resources abandonne 1 à $25, Ranchmen's Resources 1-4 à $7 1-8 et Renaissance 1-4 à $22 3-4.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
3,95	2137,90	5427,02	47,15
4012,43	4,17	5,62	8775,18

HAUTE TECHNOLOGIE	AURIFÈRES	PÉTROLE ET GAZ	VARIATION DES TITRES
5,07	12,72	15,69	354
859,97	6167,03	4563,08	385
			321

NEW YORK

Troisième jour de baisse

NEW YORK (AFP) — Wall Street, victime encore de prises de bénéfices et des incertitudes autour de l'évolution des taux d'intérêt, a poursuivi hier son mouvement de repli en terminant en baisse pour la troisième séance consécutive. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé en recul de 13.52 points à 2,759.84. Le principal baromètre de la grande bourse new-yorkaise avait déjà cédé 18 points mardi et mercredi. Le marché s'est montré très modérément actif avec 160 millions d'actions échangées (contre 165 millions mercredi). Les baisses étaient presque deux fois plus nombreuses que les hausses: 894 contre 535 (520 titres inchangés). Comme la veille, le recul des cours s'explique par de nouvelles prises de bénéfices à la suite des très fortes hausses enregistrées la semaine dernière (100 points pour le Dow Jones), soulignaient les analystes. Les incertitudes concernant la prochaine évolution des taux d'intérêt américains ont également continué à peser sur la tendance, ajoutait-on de mêmes sources en notant que les milieux boursiers attendent avec impatience la publication, vendredi aux Etats-Unis, de l'indice des prix de gros pour septembre. Cet indice permettra de se faire une meilleure idée de ce que pourrait être la politique de crédit de la Réserve fédérale (Fed) dans les prochaines semaines, notent les experts en prévoyant une remontée sensible des prix de gros (entre 0.5 pc et 1 pc après trois mois consécutifs de baisse). Malgré ces prévisions assez pessimistes, les taux d'intérêt ont légèrement reflué jeudi sur le marché obligataire où les taux des bons du Trésor à 30 ans, principale référence sur ce marché, ont terminé la journée à 8.01 pc contre 8.05 pc mercredi soir.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
2759,84	1100,51	1484,35	0,25
13,52	2,74	0,18	219,25

S ET P 500	S ET P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
355,39	405,40	196,98	535
1,60	2,00	0,83	520
			894

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Pays	Devise	Taux	Pays	Devise	Taux
Afrique du Sud	Rand	0.4311	Hong Kong	Dollar	0.1505
Afrique franco	Franc CFA	0.003639	Inde	Roupie	0.0700
Allemagne-Ouest	Mark	0.6159	Israël	Sheqels	0.5894
Antilles Angl.	Dollar	0.4359	Italie	Lire	0.000841
Australie	Dollar	0.9020	Jamaïque	Dollar	0.2152
Autriche	Schilling	0.08747	Japon	Yen	0.008143
Bahamas	Dollar	1.1745	Liban	Livre	0.00259
Belgique	Franc	0.02934	Mexique	Peso	0.000466
Danemark	Couronne	0.1581	Norvège	Couronne	0.1667
Espagne	Peseta	0.009692	Nouv.-Zélande	Dollar	0.6841
États-Unis	Dollar	1.1745	Portugal	Escudo	0.007251
Finlande	Mark	0.2707	Royaume-Uni	Sterling	1.8252
France	Franc	0.1819	Suède	Couronne	0.1797
Grèce	Drachme	0.006994	Suisse	Franc	0.7034
Hollande	Florin	0.5458	Vénézuela	Bolivar	0.02963

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
0,04	1,50	0,036	3,00
85,16	362,75	6,013	426,00

MONTRÉAL

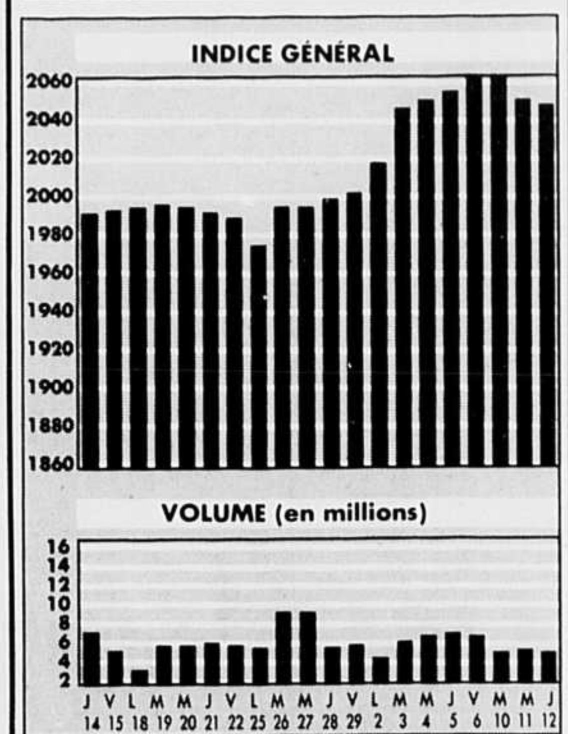

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
ACDS	7500	18	10	18	— 7
ACSI—Bio	27500	13	11	11	
ADS	7200	75	75	75	
AMCA Int	14863	430	425	430	+ 5
AMCA9.5	600	$22¼	22¼	22¼	— ½
Actidev	z300	90	90	90	
fAgromx	5000	30	30	30	+ 1
Air Canda	65747	$13¼	12⅞	13	
Alta.energ	20838	$22⅜	22⅛	22¼	+ ⅛
Alt.E.7.75	2900	$29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅜
Alta N Gs	2400	$17½	17¼	17¼	
Alcan Alu	68832	$26¾	26⅜	26⅜	— ⅜
Algo Sr.1	z117	250	250	250	— 10
Algo.A	1771	395	390	395	+ 5
Alim.CT	6300	190	180	190	+ 10
Am.Barric	1200	$28½	28½	28½	— ⅜
Amisco	2030	108	106	106	
Arden	z400	45	45	45	
Artopex	600	390	390	390	
fAtco I	300	$10⅞	10⅞	10⅞	
fAtlant.A	3434	95	90	95	
Auberges	3300	440	430	440	+ 10
Audrey	18000	345	330	345	+ 10
Audrey.w	9025	105	98	100	
Avcorp	10100	67	64	65	— 1
B Corp.A	2280	$31⅛	31	31	— ⅛
BC Tel	13868	$17⅝	17½	17½	
BC GAS	2400	$15	14⅞	15	
BCE $1.95	10000	$25⅛	25⅛	25⅛	— ¼
BCE Inc.	77442	$42¾	42½	42½	
BCE 2.05p	250	$42¾	42¾	42¾	+ ¾
BCE Mbl	4500	$36¼	35¼	36¼	+ 1
BCE Capl	1160	$23¼	23⅛	23¼	+ ¼
BCED	19300	175	166	171	— 7
BCED.Wt	8000	16	15	15	— 4
BCED9.5	1000	$8½	8½	8½	
Bgr.pm.A	1000	$10½	10½	10½	+ ⅛
BP Can	200	$21½	21½	21½	+ ⅜
Baue Cont	500	120	120	120	
Ba.Laur	8350	$16	15¼	16	+ ⅜
Baue Nat	38643	$14¼	14⅛	14¼	
Ba.Nat.sr9	2600	$25	25	25	
Ba.Ry.srG	1000	$24⅛	24⅛	24⅛	
Ba Royale	41108	$48⅛	47¾	47¾	— ⅛
BaRy 1.45	2700	$16⅝	16½	16⅝	+ ⅛
BaRy 1.88	z50	$22¾	22¾	22¾	
Ba. T—D	47458	$22⅛	22	22⅛	+ ⅛
Ba.C.Imp	27749	$31	30⅞	30⅞	
Baue Mtl	33685	$32	31¾	31⅞	+ ⅛
BMO $2.50	1000	$25¾	25¾	25¾	
BMO Sr3	500	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅛
BMO Sr4	14900	$24⅝	24⅝	24⅝	— ⅛
Ba.N.Ecos	35612	$17⅞	17¾	17¾	
B NE sr3	2600	$19⅛	19	19	— ⅛
Bastien	3150	33	33	33	
Baton	2840	$14	14	14	
Beaugrte	3000	59	59	59	+ 4
Belmoral	11000	66	65	66	+ 1
Bestar	1000	140	140	140	
Biochem	635	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Bionaire	300	140	140	140	— 5
Bocenor	2300	220	220	220	
BF Royal	1000	150	150	150	+ 5
Bomb A	4533	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ⅛
fBomb B	36803	$17⅝	17½	17½	— ⅛
Bomb.Sr1	100	$24	24	24	+ ⅜
Bomem	1600	100	90	100	— 5
Bow Val	1495	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
Bralorne	1200	33	33	33	+ 1
BrasdPrA	1300	$38⅞	38⅞	38⅞	
Brascan.A	2675	$30¾	30⅝	30⅝	+ ⅛
Bruncor	600	$17⅝	17⅝	17⅝	— ⅛
Brunswick	1000	$11¾	11¾	11¾	
C D					
CAE Ind	86850	$14⅞	14¼	14⅝	+ ¼
CB Pak	9450	$11⅛	11	11	— ¼
fCCL In.B	200	$13⅝	13⅝	13⅝	— ⅛
fCFCF Inc	200	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
CFS	5000	100	100	100	
CGC Inc	2100	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
CS Res	32000	365	365	365	— 5
CT Fin.	3000	$25½	25½	25½	
Cabano	400	150	150	150	
Cambior	17688	$13	12⅞	13	+ ⅛
Cambio.w	21900	113	108	112	+ 4
Cambridg	3167	$36⅝	36½	36½	
Camp Res	923	70	70	70	
Camp.w90	2000	3	3	3	— 1
Cmpbel Sp	1932	$22⅛	21⅝	22⅛	+ ⅜
Camp.sr C	300	$12½	12½	12½	+ ¼
Camp.p D	400	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ¼
Campeau	13135	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Can Malt	200	$33	33	33	+ ¼
Cda Pack	35100	$19⅛	18⅞	19	— ¼
CP Ltd	113389	$26½	26¼	26⅜	— ⅛
fC Tire A	11825	$25	24¾	24⅞	— ¼
fC Utilit A	850	$20⅜	20⅜	20⅜	
C Utilit B	130	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
fCmnoc A	12818	$6⅜	6⅛	6¼	
Canamax	1000	295	295	295	+ 5
Constar	200	310	310	310	
fContrexA	17900	440	425	425	— 10
Cara Oper	350	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
Carena	600	$29⅜	29⅜	29⅜	
Carpita	500	$5¼	5¼	5¼	— ⅜
Cascades	12750	$6⅞	6⅞	6⅞	
C Capital	500	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
fC Cap A	818	$10	10	10	— ⅛
Champlai	11000	100	95	100	+ 10
Charan	3000	100	95	100	+ 3
Cheni	500	280	280	280	+ 10
fCimStL.a	14400	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
Circo Crft	12894	$7	7	7	
CIBk Nv.c	4800	435	425	430	
fCo—Steel	1500	$19	18⅞	19	+ ⅛
fCogeco	4492	$7½	7¼	7⅜	
Cogec sr1	2260	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Cominco	1800	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
Comi 2.00	300	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Comptime	3500	70	69	69	+ 4
Comterm	101602	49½	46	46	
Connaught	1500	$35¾	35¾	35¾	
Cons Gas	500	$28¾	28¾	28¾	— ⅛
Corby A	6400	$28⅛	28	28	+ ¼
fCorona A	122500	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Corona B	300	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅛
Coron.srB	1000	$22¼	22⅛	22¼	+ ¼
Coron.srC	200	$23½	23½	23½	+ ½
Coron.92w	2000	175	175	175	+ 5
Coron.90w	6696	33	32	33	+ 4
Cott	200	450	450	450	— 5
Cover	1600	200	200	200	
C.life 2.28	1100	$25	25	25	
fCrownx	565	$15	15	15	— ⅜
Crwn Pr.1	3130	$21⅞	21½	21⅞	+ ⅜
fCrownx.A	11100	$7⅝	7½	7½	
Crwn.wt.b	500	$15½	15½	15½	— ⅛
fDMR.grA	1400	435	430	435	+ 10
Datamark	2500	320	315	315	— 5
fDenisn.B	2047	495	490	490	
Denis 9.50	800	$22⅞	22⅞	22⅞	— ⅛
Denis 9.75	1000	$21⅝	21⅝	21⅝	— ⅛
Dionne	1800	440	440	440	— 5
Dotasco	425	$26½	26½	26½	
Dotasc2.60	200	$32⅝	32⅝	32⅝	— ⅛
Domco Ite	800	$5⅝	5⅝	5⅝	
Domtex	9140	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅛
Domtar	87270	$14⅛	13⅞	14⅛	— ¼
Domt.2.25	400	$25¾	25¾	25¾	
Donohue b	500	$13¼	13¼	13¼	
Dorel	27500	410	390	400	+ 25
DuPont A	200	$29⅛	29⅛	29⅛	— ⅜
fDylex.Ltd	z44	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
E F					
Echo Bay	51800	$17⅝	17½	17½	— ⅛
Encor Inc	53540	310	300	305	
EnerplusB	2000	$6⅞	6⅞	6⅞	
EnerplusC	600	$8½	8½	8½	— ⅛
EnerplusD	500	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
EqDenis.A	1600	280	280	280	
fEqDen.B	1700	285	280	285	+ 10
Espalau	500	295	295	295	+ 13
Etac Sale	835	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Expnd.Wa	z300	2	2	2	
FPI Ltd	400	$7	7	7	
Ficnbrd G	3006	223	223	223	+ 1
Finan E.C	3121	210	210	210	— 5
Razing	300	$15½	15½	15½	+ ¼
Flet.Can.a	1325	$19	18¾	18¾	— ¼
Flet.Inv2b	1200	$21½	21⅜	21½	+ ¼
Flet.Inv	1000	$22	22	22	+ ¼
F.Europ.w	39500	21	20	20	
fFdCr.Que	7100	$5¾	5⅝	5⅝	
Foratek	1000	90	90	90	
ForesbecA	8600	110	105	105	— 5
Forex	20400	169	162	168	+ 3
G H					
GTC.tra.B	1358	$6¼	6¼	6¼	
GW Util	567	$25	24⅞	25	
Goodfellw	4400	315	310	315	
Govette	700	110	110	110	
Gr.Wst7.70	400	$24⅞	24⅞	24⅞	
G.W.lifeco	900	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
Grilli	1725	$8	7¾	8	+ ⅛
Gr.L.1.875	500	$23⅜	23½	23⅜	
fGr.laur.b	48765	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
G.Plas.Md	2000	125	125	125	+ 5
Gdcor.wt	z250	50	50	60	
Guard. T.	600	195	195	195	+ 5
Guard.p.B	800	$7⅞	7⅞	7⅞	
GuilvA	6700	$8¾	8⅝	8¾	— ¼
Gulf Res	25701	$16⅝	16¼	16½	+ ⅛
Gulf.R.p.a	4400	490	490	490	
Harric.A	500	275	275	275	— 15
Hartco	9660	$9⅜	9¼	9¼	— ⅛
Hees.Int	3300	$30⅜	30¼	30⅜	+ ⅛
Hees 91wt	8500	$9¼	9¼	9¼	
Helix.Circ	z250	40	40	40	— 20
Hemlo	10633	$15½	15⅜	15½	
Heroux	3750	$6½	6⅜	6½	
Honco	z300	35	35	35	— 5
fHorsham	8600	$11	10¾	10⅞	+ ¼
Hubbard	22850	315	280	280	— 40
H Bay pA	z26	$19¾	19¾	19¾	
fHbay1.875	2300	$27½	27⅜	27½	
H Bay Co	z16	$34½	34½	34½	— ½
Hypocrat	4000	40	40	40	
I J					
IPL Inc	5000	465	465	465	
Ideal Mtl	950	275	275	275	
IglooVs	500	95	95	95	+ 2
Imasco.ltd	6200	$38¼	38⅛	38¼	+ ⅛
Imasco7.3	z15000	0	0	0	
Imogrp.a	500	35	35	35	— 5
Imp Mtls	1300	165	165	165	— 5
Imp Oil A	16251	$63⅜	63¼	63⅜	
Impertex	z400	16	16	16	
Inco Ltd	14750	$38¾	38⅜	38½	— ⅛
IFX 2000	9300	225	220	220	— 1
Innopac	6500	$10	9⅞	9⅞	
Intercan	2050	390	390	390	— 10
Interhome	250	$48¼	48¼	48¼	— ¼
IBM	996	$127	126⅛	126⅛	—1⅜
Int.dta.pr	1500	30	30	30	
Int.Data	1000	50	50	50	
Int Epitek	220	60	60	60	— 5
Inverness	400	435	435	435	— 25
Inv.Grp	500	$21¾	21¾	21¾	
fIrwin A	100	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅜
Ivaco.sr1	1250	$18½	18½	18½	
Ivaco.sr2	700	$19⅛	19	19	
Jannock	8300	$20⅛	20	20⅛	
Jnock.1.20	1000	$13⅜	13⅜	13⅜	— ¼
fJean.Ct.A	8600	$13⅞	13¾	13¾	— ¼
fJrny End	1500	$20½	20	20	— ½
K L					
Kaufel.A	200	$12⅜	12⅜	12⅜	
Kaufel.B	1500	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
fLGS Inc.	6250	214	210	210	
LSI Log	500	125	125	125	— 10
fLaVrdy a	500	150	150	150	
Labatt	3740	$24¼	24⅛	24⅛	— ⅛
Lac Min	8030	$11⅜	11¼	11¼	
LacMin.wt	2000	225	225	225	
LfrgCan.p	z98	$22⅜	22⅜	22⅜	
Laidlaw A	11225	$24½	23	24⅜	+ 1¾
fLaidlw B	510183	$24⅜	23	24⅜	+ 1⅝
LamSo.inc	800	75	75	75	— 5
LapVer	3930	320	310	320	+ 10
fLasond.a	1300	380	375	380	
LavalnInd	100	390	390	390	
Lvltec	4100	100	100	100	
fLMGL.A	3200	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Leader M.	2600	38	35	35	— 3
Leroux	700	180	180	180	+ 5
LBL.inc	2700	235	230	230	— 10
Loblaw	8000	$14	13⅞	14	+ ¼
Log.G.Inf	7200	58	57	58	— 2
Lonvest	950	$21¾	21½	21½	— ⅛
Lonvest A	3900	$21⅛	21	21	
Louvem	11750	$7⅞	7½	7½	— ¼
Louvm.pr	11500	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
M N					
M Corp	3090	$13	13	13	
MRRM	100	$55	55	55	—4½
MoBaie	700	405	405	405	+ 5
Maax	3400	109	109	109	+ 9
McM Bldl	750	$20⅛	20	20	
McMil sr8	200	$23¾	23¾	23¾	+ ⅜
Mclean X	21500	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
Macyro	3000	90	90	90	
Madleine	2200	345	345	345	— 20
fMalette	1000	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Marconi C	1500	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ¼
fMarit Tel	4000	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
fMarStelA	500	335	335	335	
McNeil M	5241	250	250	250	
Memotec	6300	$10¾	10⅜	10¾	+ ¼
fMetroR.A	12585	390	380	385	
Minnova	1200	$20¾	20¼	20¾	+ ¼
Mitchell B	700	$16½	16	16½	+ 1
Mitel.Corp	2800	350	340	345	+ 5
Mitel 2.00	100	$20	20	20	+ ⅛
fMolson A	4424	$38	37⅝	37¾	+ ¼
Moore	15680	$36½	36⅛	36¼	— ¼
Morgan F	1116	15	15	15	— 10
Morg.$1.75	2000	$7¼	7	7¼	+ ½
Mbanc.p.a	7700	$17⅝	17⅝	17⅝	
fNatn.S.A	200	$5	5	5	
NB Tel p	100	$16½	16½	16½	
NfldT 9.75	400	$20	20	20	+ ⅛
Noramco	10000	67	66	66	— 5
Nor.Forst	1800	$14⅞	14⅝	14⅞	
Noranda	40725	$27⅛	27	27¼	+ ⅜
Noran.srB	z15	$33¾	33¾	33¾	
Noran.7.75	600	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ½
NorcenMv	4318	$26⅛	26¼	26¼	
fNorcenSv	17387	$25¼	25	25¼	+ ¼
Nor.con.O	4080	$24	23⅞	23⅞	
NC oil.sr7	400	$23	23	23	
Nor Tel	77645	$27⅛	26¾	26¾	
Northgate	1000	$6½	6½	6½	
NWest Spt	z60	$9¼	9¼	9¼	— ⅞
Nova Albt	293409	$9⅜	9⅛	9¼	
Noveder	412	175	175	175	
Noverco	6440	$11¼	11⅛	11⅛	
O P					
OE INC	1000	$14⅜	14⅜	14⅜	
Ocelot A	500	$13	13	13	+ ¾
Ogivar	7300	97	96	96	— 2
Olco.A	6700	222	212	215	— 10
fOnexCorp	100	$15½	15½	15½	— ⅛
fOsha A	600	$30⅜	30⅜	30⅜	+ ⅛
Pancdn.Pt	100	$31⅛	31⅛	31⅛	— ⅜
Pantoram	1300	245	245	245	— 5
P.Martin	z300	96	96	96	— 2
Peerless	900	$7	7	7	
Perkins.P	750	$8½	8	8	
Perp.G.VI	21721	$7⅞	7⅜	7⅜	— ¼
Pla.Dome	42800	$18⅜	18¼	18¼	
Pla.D.wt.g	5000	0½	0½	0½	
fPowr Cr	46850	$16	15¾	16	
Power.Fin	3100	$18⅜	18½	18⅜	+ ⅛
Premier.a	800	360	360	360	
Pr.Choix.a	2700	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Prnor Fin	2000	$7	7	7	
Provigo	8825	$9⅞	9¾	9¾	
Q R					
Que Tel	4014	$15½	15½	15½	+ ¼
QuebecoA	2725	$17⅝	17¼	17⅜	— ⅛
fQuebecoB	6640	$15⅜	15⅛	15⅛	— ⅛
Queenston	600	95	95	95	
RPM Tec	z625	70	70	70	
fRadio.A	1470	$6	6	6	+ ⅛
fReitmn A	3300	$20	20	20	
fRepap	7400	$11¾	11¼	11¼	— ⅜
Rio.Algom	500	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Roctest	600	101	101	101	
fRogerC.B	1911	$116	114	116	+3½
fRollnd A	1950	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Royal.Lpg	100	$13⅜	13⅜	13⅜	— ¼
fRyTrstco	68300	$17⅞	17¼	17¾	+ ½
RTrst G.fl	800	$22⅜	22¼	22⅜	
Rytrc srQ	2250	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
S T					
SHL Syst	300	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
fSNC	9540	$10⅜	10½	10½	— ⅛
SR telcom	300	475	475	475	
fSt.Sauv.a	11000	215	215	215	
San Fran	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
SoniGest	2000	100	100	100	
Soni Mo.a	20950	187	185	185	
Soni Mo.w	19000	25	21	22	+ 2
Sonivan	5500	360	340	340	— 35
SasOil 7.25	1970	$12¾	12⅝	12¾	
Saskoil	2900	$14¼	14⅜	14¼	+ ⅛
Saturn D	1000	45	45	45	+ 5
Sceptre.wt	1000	225	225	225	
Scot paper	21400	$18⅜	18⅛	18⅛	— ⅛
Scotts C	2200	$18½	18½	18½	
fScott Hos	125395	$17¾	17½	17¾	+ ⅛
Seagram	13350	$101⅛	100¼	100¼	— ⅜
Sears Can	40000	$14¼	14¼	14¼	
Sechura	200	$10¼	10¼	10¼	— ¾
Shasper	500	103	103	103	
Shell Can	24756	$41⅜	41¼	41⅜	— ⅛
Shermag	960	130	130	130	
Shirmax	2200	259	258	259	— 1
Sico	525	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
S—Beaud	3900	365	355	355	
fSocanavA	60810	$6¼	6⅛	6⅛	
SocanavW	23205	130	120	130	+ 10
fSodrcanA	400	310	310	310	
Southam	1000	$32	32	32	
fSpar Aer	8100	$11	10¾	10¾	— ¼
Sportc.B	2000	125	125	125	+ 5
Stbg Pr C	100	$23¾	23¾	23¾	— ⅛
Stbg Pr D	2000	$25½	25½	25½	
Stelco A	4612	$22½	22⅜	22⅜	
Stel 1.94	1100	$21¼	21¼	21¼	
Stratm.A	48750	235	228	228	— 7
SumnerSp	200	215	215	215	— 5
TCG Gr.	1200	490	490	490	
TCC Bev	5600	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Taurus A	500	40	40	40	
fTecSyn	500	230	230	230	— 30
Techmire	z600	38	38	38	+ 6
fTeck B	3100	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
Tee.com	10000	45	36	40	— 10
fTel Mt B	300	$22½	22½	22½	
fTelebc.s.3	500	$24⅞	24⅞	24⅞	
fTmedia A	663	$5¾	5¾	5¾	
Tembec A	23595	$11⅜	11⅜	11⅜	
ThomCor	19466	$18¼	18⅛	18¼	
TIE.feleco	3000	140	135	135	— 10
Tolgeco	500	195	195	195	— 5
fTorstr B	12100	$35⅝	35⅜	35⅝	+ ⅛
Total Pete	2000	$32	32	32	+ ⅛
Totec	2880	168	160	160	
Trs mount	1000	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
TrAlta	6140	$14⅛	14	14⅛	+ ¼
TrCan Pl	10160	$17¼	17	17	— ⅛
TrCan 2.8	1000	$34½	34½	34½	— ½
TrCan4.35	1200	$49⅞	49⅞	49⅞	+ ¼
Transat	3800	160	150	160	+ 10
Tran.finan	5000	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
fTransit	1150	190	190	190	— 3
Tridel Ent	500	$18	18	18	+ ⅛
Trilon Fin	4700	$21¾	21⅜	21¾	+ ¼
Trif.Cda.R	500	220	220	220	+ 10
Triton	800	25	25	25	— 1
fTrizec A	100	$28⅛	28⅛	28⅛	— ½
Trizec.sr4	1000	$22½	22½	22½	
Trizec.sr6	700	$21	20¾	21	+ ¼
Trco Desi	700	410	405	410	+ 5
Trust Gen	550	$7¾	7¾	7¾	— ¼
fTurbo Rs	1500	57	57	57	— 1
U V					
fUAP.In.A	1610	$18	18	18	
US.Stl.cdn	1200	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Ultrmar	7200	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅜
Uni—Selct	1120	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Unican.A	300	$10⅞	10⅞	10⅞	
fUnican.B	3200	$10⅜	10⅜	10⅜	
Uniges0.65	500	$8⅞	8⅞	8⅞	
fUniges B	26450	450	440	450	+ 10
Union.Ent	18682	$12	11¾	12	+ ¼
Un.Wstbrn	8700	$11½	11⅜	11½	+ ½
Val Royal	7950	$6¼	6⅛	6⅛	— ¼
fV.Houtte	15200	480	455	480	+ 25
V.Hout.w	6250	25	20	25	+ 5
Varity Co.	4920	295	290	290	— 5
Venmar	2300	100	100	100	— 9
fVideotron	13817	$19	18¾	19	+ ¼
fVisiontr.a	3000	9	9	9	
W X					
Westcoast	766	$20⅜	20⅜	20⅜	
Westm.sr1	200	$21¼	21¼	21¼	— ¼
Woodward	800	245	245	245	— 5
Xerox Cn	9200	$20⅛	20	20⅛	
Total Sales:	4,248,934				

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
B Corp r	25500	$12	11¾	11⅞	
Ry.Fin.Ir	3900	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
Total Sales:	29,400				

Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EnpFnd.B	330	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
EnpFnd.C	7150	$8⅝	8⅛	8⅜	+ ⅛
F.Europ.u	623	$9	9	9	
Ryt.Eil.u	400	$8	8	8	+ ⅛
Un Carb.u	3600	$25¼	25⅛	25¼	
Total Sales:	12,103				

Junior

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aur Res	20700	$12¼	12	12¼	— ½
Abcourt.b	1000	32	32	32	
Ab.Met	48125	5½	5	5	— 1
Achates	9233	13	12½	12½	— ½
Amer res	4000	117	117	117	— 1
Armistc	37000	28	25	25	— 3
Aunore	9000	17	17	17	— 1
Aurizon	2500	40	40	40	
Aurochs	1864	10	10	10	— 2
Aurtec.A	3500	165	165	165	
Bachelor	1000	40	40	40	— 5
Barexor	15000	9	9	9	
Beaufield	1000	34	34	34	+ 3
Brex	6600	27	25	25	— 3
Cache Ex	10100	70	66	70	+ 5
Chabela	7000	12	12	12	— 1
Coleraine	43500	46	45	46	
Con Abit.	23153	130	113	113	— 17
Cntl.Exp	10000	6	6	6	
Cristobal	z1	13	13	13	— 1
Denn'Or	2000	16½	16½	16½	— ½
Dufrsnoy	6500	48	46	48	
Dumagmi	620	$14¾	14¾	14¾	
Duma.Wt	500	205	205	205	— 5
Essor	14793	12½	12	12	— ½
Forbex	4000	32	32	32	— 5
Freewest	54400	330	300	330	+ 5
Globex	9510	66	66	66	
Gdn Day	29122	5	4½	4½	— ½
G Knight	800	$8½	8½	8½	
GldnStr	5500	320	305	305	— 15
Greenstn	2500	$5⅝	5¼	5¼	+ ⅛
Halex	7878	6	6	6	
JAG.Min	6000	15	12	12	— 3
La Sarre	2000	17	17	17	+ 1
Louphior	7448	5	5	5	
LyonLake	11475	41	40	41	
MSV cl.A	3111	42	42	42	
Macamic	5000	9	8	9	+ 2
Maufort	45000	20	18	18	+ 2
Mazarin	87800	108	103	105	— 2
Mimka.M	12998	120	113	115	
Mirandor	3400	23	23	23	— 2
Monique	5150	78	75	75	— 3
Normetal	1000	65	65	65	+ 5
Nva.Cgco	2646	100	95	100	+ 5
Oasis	3900	10	10	10	
Oijibway	12000	7	7	7	
Orex exp	18025	145	133	133	— 3
Orient	14225	45	43	43	— 2
Ormico	21500	40	38	38	+ 1
Parquet	4000	12	12	12	+ 1
PetroGas	2000	7	7	7	+ 1
Rouyn.Rs	537	180	180	180	+ 4
Spctrm.A	11125	31	30	30	— 1
Sphix.M	5430	150	140	149	+ 1
Spirit Lk	16000	190	180	190	+ 5
St.Genev	13800	223	213	220	— 5
Sundust	4000	10	10	10	
Tandem	4924	23	22	22	— 1
VSM	40500	104	100	104	+ 2
Val D'Or	41100	30	29	30	
Vassan	61000	5	5	5	
Vior	1000	39	39	39	— 1
Virginia	26300	70	70	70	
Wstrn.Qc	860	60	60	60	
Wrightbr	13500	38	38	38	+ 3
Yorb.CIA	z400	28	28	28	— 2
Total Sales:	901,553				
Total Market:	5,191,990				

DIVISION INTERNATIONALE

French companies — $US

Stock	Bid	Ask	1988 High	Low
Cascd. s.a.	$8½	9	10⅞	8½
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
BET Ads	$19¼	19¾	23⅞	18¼
Maxwell	360	370	5	350
United Kingdom — $US				
ADT Ltd.	0	0	0	0
BET.plc.U	425	475	490	460
Others — $US				
Eldrs ads	280	285	295	235
Flet.Chllo	0	0	400	345
pLatonio	$53	54	52⅜	50¼

Precious Metal Certificates $US

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn gld	10	363.00	363.00	363.00

MONTREAL MOST ACTIVE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
INDUSTRIALS					
Laidlw B	510183	$24⅜	23	24⅜	+ 1⅝
Nova Albt	293409	$9⅜	9⅛	9¼	
Scott Hos	125395	$17¾	17½	17¾	+ ⅛
CP Ltd	113389	$26½	26¼	26⅜	— ⅛
Domtar	87270	$14⅛	13⅞	14⅛	— ¼
Mines and Oils					
Corona A	122500	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Encor Inc	53540	310	300	305	
Echo Bay	51800	$17⅝	17½	17½	— ⅛
Stratm.A	48750	235	228	228	— 7
Pla.Dome	42800	$18⅜	18¼	18¼	
Junior Resources					
Mazarin	87800	108	103	105	— 2
Vassan	61000	5	5	5	
Freewest	54400	330	300	330	+ 5
Ab.Met	48125	5½	5	5	— 1
Maufort	45000	20	18	18	+ 2

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Fonds	Valeur
MEMBRES	
ABC Group	
vnFully-Mgd	5.83
vnFund-Value	5.71
Admax Inv.	
nCaptain Equ	5.32
vnCaptain Inc	5.05
AGF Group	
Amer Grth	9.64
Cdn Gs Enr	8.63
Cdn SecGth	10.33
Cdn Trustd	4.69
Conv Inc	10.58
Corp Inv	13.40
Crp Inv Stk	6.44
gExcl Am Eq	5.75
gExcl Cd Bd	5.29
gExcl Cd Eq	5.48
gExcl GloBon	4.75
gExcl Japan	5.36
gExcl M	10.09-5.00
gExcl Special	6.05
Global	8.68
Grth Eqty	11.02
HiIncome	9.67
vHiTech	13.37
Japan	6.50
nMMF	11.38-10.00
Optn Eqty	4.15
Special	6.05
All-Canadian	
Compound	15.83
Dividend	11.00
Natural Res	4.84
Revenue Gth	3.36
Univest	5.86
Allied Captl Mgmt	
nCanadian	4.79
nDividend	4.73
nIncome	5.61
nInternt'l Cdn	4.91
nuInternt'l U.	4.18
nMMF	11.34-5.00
Altamira	
nBalanced	12.43
nBond	10.82
nCapital Gwt	10.01
nDiversifd	11.60
nEquity	15.75
nGro 9 Inc	6.18
nIncome	6.57
nSpecial Gro	8.13
Associate Inv	
nAssoc Inv	7.92
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	5.08
Cda Cum	17.55
Cdn Bal	5.28
Discovery	5.64
Income	10.22
Intern'tl	7.80
gLDMK Ame	5.12
gLDMK B9M	5.02
gLDMK Can	5.19
gLDMK	9.78-10.00
gLDMK Itl	5.47
Mny F	11.34-10.00
Optiml Cdn	7.94
Pld. Rsces	12.01
Taurus	5.32
BPI Capital	
Cdn. Bond	9.95
Cdn. Equity	10.84
vEAFE Fd	7.72
Emerg. Gwt	9.35
Global Eq.	12.22
vGlobal Inc.	9.12
High Yield	9.39
nMMF	11.96-10.00
One Decisn	11.23
Option Eq.	10.36
Burns Fry	
vnBF Bond	10.04
vnBF Cdn	12.03
vnBF Fund	13.30
Calvin Bullock	
American	9.46
Balanced	10.26
Bond	7.49
CIF	7.77
Dividend	10.43
Growth	2.52
MMF	11.23-10.00
Canada Trust	
vnCTNAF	30.56
vnEquity	62.88
vnIncome	9.58
Central Guaranty	
vnFut Cd. Gt	12.61
vnFut Gov.	10.58
vnFut Incom	11.46
nFut M	10.97-10.00
vnFut Mortg	10.02
vnFut Select	11.27
Central Guaranty	
vBalanced	11.22
vnInv Equity	7.20
vnInv. Incom	4.65
vnMortgage	10.39
vProp Fund	104.34
Century	
DJ	10.10
uDJ-U.S.	8.60
CGF Group	
vFund 4000	4.81
vInternatn'l	7.21
vVenture Fnd	3.39
Chou Assoc Mgt	
vAssociates	25.55
vRRSP	12.80
Church Street	
vnBalanced	11.70
vnEquity	12.85
vnIncome	10.06
vnMMF	10.91-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	11.23
nCdn. Equity	11.32
nFix Inc	9.99
nGlobal	11.00
nMMF	11.58-10.00
vnMortgage	10.70
Confed Group	
Growth	9.00
Mortgage	5.02
Cooperants Group	
vuAmer. Eqt	10.01
vBalanced	10.01
vCdn. Equ.	10.03
vIncome	10.02
vReal Estat.	50.00
CT Inv Counsel	
nE-S T	11.31-10.00
Ev Bal	11.83
Ev Int'l	14.60
Ev Spec Eq	12.06
Ev. Gth.	11.51
Everest Bn	10.25
Cundill Group	
Security	15.18
Value	13.20
Dean Witter	
vuHi Yield	8.41
vnuMMF	9.20-1.00
Elliott Page	
EP Bal	27.29
EP Bond	26.24
EP Equ	29.08
nEP Mo	11.79-1.00
Ethical Gwth	
vEthical Gwt	6.75
Extra Group	
vInternt'l	5.19
Fidelity Inv.	
vCap Bal	11.63
vCap Buildr	12.82
vCap Conser	10.88
vIntP'folio	12.53
Finsco Funds	
Bond	9.40
JF Am Equ	10.59
JF Bal	9.17
JF Cdn Equ	11.97
MMF	11.51-10.00
T-Bill	11.46-10.00
uUS MM	8.19-10.00
First Cdn Funds	
nBalanced	10.64
nBond	10.07
nEqty. Ind.	11.76
nMMF	11.30-1.00
nMortgage	11.22
First City Funds	
Growth	5.47
Income	4.84
vgReal	6.49
Fonds Desjardins	
vnActions	20.59
vnEquilibre	10.61
vnHypo	4.37
vnIntern'tl	16.42
vnMM	10.00
vnOblig	4.59
Fonds MFQ	
vActions	10.30
vEquilibre	9.63
vObligations	9.86
Fonds SNF	
vEquilibree	9.70
vQuebecoise	8.11
vRevenu	10.02
FutureFund Share	
nFood Fund	6.32
nGolden Fund	6.44
nSilver Fund	3.38
nValue Fund	5.42
GBC Funds	
vnCanada	6.74
vHall Bon	10.62
vnMMF	11.73-10.00
vnNor Ame	3.62
Global Strategy	
Amercas Fd	11.06
nC$Mny	10.55-1.00
Europe Fd	9.20
Far East F	13.24
vGlobal S Cp	18.20
Global S Fd	16.36
RRSP	10.46
gRRSP Acc	11.52
nUS MF	6.62-1.00
World Bd	9.31
World Mny	9.42
Guardian Group	
American E	22.08
Balanced	12.00
CIPF86	9.50
CIPF87	9.90
Canadian Eq	5.66
Enterprise	11.50
Global Eq.	4.83
Itl. Income	8.14
North Amer	5.63
Pac. Rim.	17.79
Pfd.Div	8.02-9.20
nS Mny	11.78-10.00
Strat Inc	9.35
uUS MM	8.15-10.00
gVantage Bal	5.36
gVantage Bon	5.11
gVantage Eq	6.35
gVantage Int'	4.90
gVantage U.S	5.37
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	8.93
Integra Cap	
Balanced	11.19
InvesNat	
nAct-Eqty	5.69
nEquil-Bal	5.41
nRev-Inc	5.04
Investors Group	
vBond	4.27
vCdn Equity	6.77
vDividend	9.62
vGlobal	5.51
vGro P'folio	5.47
vGroPlus P'fo	5.31
vGrowth	10.36
vInc P'folio	5.05
vIncPlus P'fo	5.10
vJapan	15.94
vnMMF	11.54-1.00
vMtge	4.92
vMutual	9.26
vReal Prop	5.47
vRetGro P'fol	5.31
vRetPlus P'fo	5.21
vRetiremnt	10.01
vSpecial	12.55
vSumma	5.71
vU.S. Growt	11.93
J. Heward Group	
JH Amer Cd	9.39
uJH Amer Us	7.99
JH FdLtd	9.64
Laurentian	
gEndur Bal	5.59
gEndur Bond	5.19
nV MM	10.94-10.00
Viking Cdn	16.34
Viking Com	16.22
Viking Div	8.21
Viking Gth	19.37
Viking Inc	4.06
Viking Int'l	19.67
Lloyds Bank Can.	
vnBalanced	10.45
vnEqu Index	11.70
vnMMF	10.74-10.04
Lotus Fund	
vnLotus Fun	11.76
Medallion	
vRealty Gwt	11.43
Metropolitan Gr.	
vBond	2.78
vCdn Mutl	6.55
vCollective	16.73
vGrowth	6.57
vProtection	10.14
vSpeci.	7.15
vVenture	9.69
MMF Funds	
Dividend	4.96
Growth	14.36
Income	11.07
Resc Can	12.97
Resource	8.57
Worldwide	13.60
MOF Group	
vDOF-II	1.66
vDOF-III	2.02
vMult. Opp. F	2.08
vSpec. Opp. F	1.55
Montreal Trust Gr	
vnBalanced	10.00
vnDividend	9.33
vnEquity	28.53
vnIncome	8.39
vnInternatl	27.99
vnMMF	11.00-10.00
vnMtge	9.98
vnRsp Bal	10.00
vnRsp Equ	24.44
vnRsp Inc	17.92
vnRsp	10.80-10.00
vnRsp Mtge	10.00
vnRsp Tot Re	9.91
vnTot Retur	10.02
Mutual Group	
Amerifund	13.42
CIF	10.23
Diversifd 25	12.85
Diversifd 40	14.14
Diversifd 55	14.59
Dividend	9.78
Equifund	16.75
nMMF	11.07-1.00
N.N. Funds	
MONY Gold	7.21
Noram	
vCanadian	9.89
vInternatl	11.54
Northern Group	
vCdn Equ	6.42
vInt MM	4.90
vPrvtz	10.16
vUS Equ	6.22
Ont. Teachers Gr.	
vnAggressiv	13.48
vnBalanced	12.05
vnDiversifd	12.60
vnFixV	11.40-10.00
vnMtge	11.47
PHN Group	
vnBalanced	11.89
nBond	8.46
nCanadian	23.49
nDiv Inc	15.62
vnMMF	11.72-10.00
vnPooled	44.74
nRRSP	13.62
nU.S. Fund	30.04
Vintage Fd	15.15
Prudential Group	
Diversifd	5.62
Dividend	4.80
Growth	8.46
Income	5.25
nMMF	11.86-10.00
Natural Res.	6.77
Prec. Metals	5.46
Pursuit Gr	
vuAmerican	6.32
vCdn Equity	14.93
vIncome	9.50
vMMF	12.18-10.02
Royal Trust Gr.	
vnAdv. Bal.	10.86
vnAdv. Gwth	11.09
vnAdv. Inc.	10.15
vnAmerican	26.63
vnBond	9.02
vnCanadian	38.70
vnEnergy	8.88
vnGlobal Inv.	8.83
vnJapanese	16.46
vnMMF	11.05-10.00
vnMortgage	10.39
vnPrec Metal	9.59
vnPreferred	9.56
vnReal Estat	10.00
Roycom Group	
vSummit RF	10.53
vSummit TD	11.02
RoyFund Group	
nBal	5.69
nBond Fnd	5.07
nEquity	23.54
nMMF	11.09-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.81
nSmall Cap	10.73
nStock	7.95
nWorld Gwth	11.83
Sceptre Funds	
vnBalanced	12.56
vnBond	10.80
vnEquity	13.83
vnInt'l	13.42
nMMF	11.20-10.00
Scotia Funds	
nAm Eq Gth	7.89
nCdn Balanc	9.99
nCdn Eq Gth	10.65
nDIF	9.86
nIncome	9.82
nStock Bond	10.47
Spectrum	
gCash	11.13-1.00
gCdn Equity	10.92
gDiversified	10.47
gDividend	10.37
gGovt Bond	10.16
gInterest	9.67
gIntl Equity	8.72
nSaving	11.39-1.00
Sterling Mtge	
vnSterling Mt	4.90
Strata Funds	
Growth	11.94
Income	10.27
nMMF	11.05-1.00
Strata-40	11.39
Strata-60	11.58
TD Green Line	
nCdn Balanc	11.59
nCdn Bond	10.22
nCdn Equity	12.82
nCdn Index	6.88
nCdn M	11.73-10.00
vnMortgage	10.42
nuUS Index	6.80
nuUS M	7.78-10.00
Talvest Funds	
American	5.98
Bond	10.31
Diversfd	6.30
Global	5.93
Growth	10.40
Income	10.40
MMF	11.52-10.00
Templeton Gr	
vDev Growth	5.74
vGlobal Inc.	9.58
vgHeritage	5.35
vgHeritage R	5.34
vnT-Bill	11.37-1.00
vTemp Cdn	6.34
vTemp Gr C	21.18
vuTemp Gr	18.03
Top 50 Gr.	
vTP50 T-Bon	5.05
vTop 50	11.50
Tradex Gr	
vnInvestment	8.68
vnSecurity	10.02
Trimark Group	
Income Gth	5.85
Interes	11.65-10.00
gSelect Can	6.00
gSelect Grth	5.21
Trimark	12.54
Trimark Cd	13.35
Trust General	
vnAction Am	17.92
vnAction Ca	28.14
vnCroissance	12.56
vnEquilibre	10.07
vnHypo	10.46
vnInternatl	11.74
vnMar Mon	10.00
vnOblig	9.64
Trust La Laur.	
vnAction	11.69
vnOblig.	10.16
20-20 Group Fin	
nSunrise	.36
Sunset	13.41
gSunset Ame	10.22
Sunset Deb.	8.87
Sunset Pfd.	10.31
Sunset Worl	11.01
United Group	
Accum	12.18
Accum R.	13.01
American	7.28
MMF	11.94-10.00
uMMF U	7.70-5.00
Mortgage	5.14
gP'folio Fds	11.37
gP'folio RSP	10.98
Security	3.99
Venture	9.40
Venture Ret	13.79
UnivAve Gth	
vnUnivAve	12.56
Waltaine Funds	
vnBalanced	10.99
nDiv. Growth	9.50
nIncome	9.32
nInstan	12.14-10.04
NON-MEMBRES	
AIC Advantage	
Advntage	12.16
Calpa	
nGyro Bond	10.02
nGyro Equit	13.69
C-Anaes	
vnC-Anaes	11.38
Can Nat Res	
vCan Nat Res	5.31
Conwst RSP	
vnConwest	104.56
Capstone Group	
nCS Mg	11.71-10.00
nInternt'l C$	5.15
nuInternt'l U	4.38
nInvestment	6.43
Co-op Trust Group	
vnGrowth	15.18
vnIncome	9.16
Counsel Trust	
vnReal Estat	19.92
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	4.26
Goldtrust	4.74
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.62
nDK Ame	17.43
nDK Ent.	12.75
Domequity	
vnDomequity	5.85
Dunedin	
vInternt'l	106.65
Dynamic Group	
vAll Dyn VI	3.54
vAll Dyn VII	3.92
vAll Dyn VIII	5.26
vAll Dyn. IX	5.04
vAll Dyn. X	4.99
vAll Dyn. XI	4.68
D Income	5.45
D.Div	5.25
vDy Global	5.61
uDyAm US	7.56
DynAmCn	8.88
DynCdn Fd	15.14
vDynGBF	4.73
nDynPartners	5.68
DynPrecMet	1.11
MMF	11.24-10.00
Mgd P'folio	6.55
F.I. Exar	
vImmobilier	10.14
Friedberg Com.	
vDouble Gold	4.69
Harvard	
Harvard	2.92
Industrial Gr.	
CS Mg	11.63-10.00
Indust Am	8.99
gIndust Bon	10.41
Indust Div	12.06
Indust Eq	20.01
Indust Futur	6.27
Indust Global	6.59
Indust Gwth	17.41
gIndust Hor	6.47
Indust Inc	10.34
Indust Pens	7.02
Mack Eq	2.92
Mack Mtge	1.32
Mar Equity	
vnMar Equity	6.31
Marlboro	
vMarlboro	9.27
Md Mgmt Fd	
vnCMAIF	8.42
vnCMASTDF	40.84
vnMD Bond	10.31
vnMD Grth	4.78
vnMDR.A	155.00
vnMDR.B	146.20
vPerp G.	2.04
vPerp G. II	2.97
vPerp G. III	3.93
vPerp G. IV	5.64
vPerp G. V	6.68
vPerp G. VI	9.33
Middlefield Group	
vMRF Mutual	9.07
MTC Group	
Growth	11.31
National Trust	
vnEquity	21.95
vnGlobal	216.49
vnIncome	76.72
nNatrusco	8.30
vnPro	108.47
NW Group	
vCanadian	9.58
vEquity	13.59
NW Trust Eq	
vnNW Trust	22.12
Orbit Group	
vWorld	5.59
Pacific Group	
Growth	7.13
Ret Bal.	4.87
US Growth	4.67
PMF Mgt. Ltd.	
Pension	2.88
Xanadu Fd	1.95
Pret et Revenu G	
vnAmerican	29.89
vnCanadian	10.28
vnFonds H	5.14
vnOblig.	9.86
vnRetraite	23.29
Princor Funds Inc	
jGrowth	20.51
jWorld Inc	4.92
Sagit Group	
Cam Americ	9.86
Cam Balance	6.63
Cam Diversf	7.77
Cam Growth	7.68
Cam Pacific	3.97
Cam Resourc	2.95
Cam Spe Eq	11.73
TC Bon	10.09
TC Equ	8.34
TC Inc	6.60
nTC M	11.00-10.00
TC Pen	16.07
Sentinel	
Am Eq Cdn	11.58
jAm Eq US	9.85
Cda Bond	9.71
Cda Equity	10.16
Global	9.51
nMMF	11.59-10.00
Synchrovest	
Synchrovest	6.56
Total Return	
vnTotal Retur	93
Universal Group	
American	11.05
Equity	12.96
Global	5.51
Income	5.46
Pacific	9.51
Resource	6.68
Sect Ame	6.77
Sect Cdn	6.71
Sect Cur	5.47
Sect Glo	5.57
Sect Pac	6.20
Sect Res	5.51
Westrn Grth	
vWestrn Grth	4.51

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La tendance était plutôt à la hausse et l'activité modérée, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme était inchangé. Les moyen et long termes ainsi que les titres des provinces et des sociétés, étaient en hausse d'un huitième de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12 pour cent.

L'OR

TORONTO (PC) — L'or cotait $426 can. ($363 US) à l'offre et $427 can. ($364 US) à la demande, hier, en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Les 5 titres les plus actifs de TCO	Vol	Opt. en cours
Laidlaw B	1808	13493
Nova Alta Corp	1274	45084
Northern Tel	1141	7027
Ranger Oil Cda	952	11043
Cda 9.5 Oct 01	866	12875

Série		Off	Dem	Dern. opt.	Vol	Opt. en cours
Agnico-Eagle	C	9⅜	Opt Vol			35
Nv $9		75	80	70	35	150
Air Canada	C	12⅞	Opt Vol			209
Ja $12		155	170	165	8	178
$13		95	110	95	82	655
$13	P	60	75	65	10	480
Ap $13		145	155	145	20	234
$13	P	65	80	65	10	30
Oc $11		190	215	190	10	217
$13		15	20	20	14	5627
$14		2	5	5	5	1994
Nv $12	P	10	20	15	50	100
Alberta Energy	C	22⅜	Opt Vol			10
Mr $22½	P	100	125	120	10	20
Alcan Aluminum	C	26½	Opt Vol			381
Fb $25		265	290	275	110	210
$27½	P	165	180	175	7	211
$30		45	60	50	20	690
Mv $25	P	85	100	90	10	10
$27½		185	200	190	11	62
Oc $27½	P	95	115	95	100	553
Nv $25		180	195	185	19	179
$27½		40	50	40	52	1941
$27½	P	125	135	130	52	569
Amer Barrick	C	28⅜	Opt Vol			97
Ja $30		150	170	160	10	286
Ap $30		260	280	265	60	93
$30	P	275	295	280	10	140
Oc $27½		115	140	140	2	669
Nv $27½		195	215	200	10	13
$27½	P	65	85	90	5	5
Aur Res	C	12¼	Opt Vol			763
Mr $10		340	370	360	20	493
$11	P	90	115	100	20	35
$13		190	205	180	10	202
Oc $8	P	2	15	2	54	161
$10		225	250	215	30	422
$11		130	145	140	100	285
Nv $9	P	1	10	10	20	290
$11	P	30	45	30	2	435
$12		115	140	115	225	317
$13		75	85	75	157	360
Dc $11	P	45	60	50	30	113
$12	P	90	105	90	8	128
$13		100	120	105	87	214
BCE Inc	C	42⅝	Opt Vol			67
Fb $37½	P	5	20	15	10	12
$42½		125	150	125	20	2820
Mv $42½		185	210	195	10	191
$45		65	90	65	7	13
Nv $42½	P	25	40	35	20	525
Bk Nova Scotia	C	17¾	Opt Vol			10
Dc $19		15	30	25	10	1159
Bk Of Montreal	C	31⅞	Opt Vol			133
Ja $28	P	5	25	15	5	5
$31		170	195	185	10	627
$32	P	95	120	95	6	316
$33		70	90	70	2	261
$34		45	60	50	10	485
$36	P	415	440	435	40	353
Oc $31		90	115	110	60	587
Bombardier B	C	17½	Opt Vol			319
Ja $15		315	320	310	10	970
$16		220	225	220	30	167
$17		125	135	135	10	289
$18		75	80	90	10	143
$18	P	80	105	80	10	20
Ap $17		165	175	180	21	151
$17	P	50	60	50	5	106
$18		120	125	125	60	80
Oc $14		340	360	360	8	695
$15		240	265	240	30	105
$16		160	170	150	50	162
$17		60	65	55	75	168
Broscan Class A	C	30⅝	Opt Vol			25
Ja $32½		70	90	65	5	202
Ap $30		245	270	275	10	34
Oc $30		60	85	65	10	122
CAE Industries	C	14⅝	Opt Vol			65
Mr $15		110	135	125	25	419
Jn $15		150	175	165	10	70
Dc $12		290	315	265	10	151
$14		115	140	120	20	396
Campeau	C	9¼	Opt Vol			265
Ja $9	P	90	115	100	55	192
$10		100	125	125	15	113
$16		5	30	30	15	116
Ap $9	P	120	140	125	25	100
$13		65	90	75	10	55
$19		10	30	20	20	48
Oc $9	P	20	40	20	10	123
$10		15	35	20	40	184
$10	P	50	75	50	20	42
Nv $9		105	130	120	20	140
$10		50	70	75	30	100
$11		30	45	45	10	256
Canadian Pacific	C	26⅛	Opt Vol			202
Fb $24		335	360	360	5	155
$26		205	230	230	5	241
$27		155	175	175	30	595
$28		115	135	130	5	779
$29		80	95	80	4	407
Oc $27		15	35	30	5	533
Nv $25		195	210	205	18	671
$26		115	135	125	67	1801
$26	P	50	70	55	23	328
$27		60	70	70	40	1128
Canfor	C	29¾	Opt Vol			4
Fb $32½		95	120	95	4	50
Cascades Inc.	C	6⅞	Opt Vol			30
Mr $6		120	145	120	5	112
$7		50	55	55	20	454
Dc $7		25	40	35	5	1009
Centralcap	C	10	Opt Vol			10
Mv $10		80	105	105	10	17
Cineplex	C	14¼	Opt Vol			488
Mr $13	P	170	195	175	10	152
$14	P	220	245	225	10	288
$15		185	200	200	17	353
$15	P	275	300	300	20	342
Oc $13		145	170	155	20	50
$13	P	20	30	20	20	75
$14	P	25	50	30	2	47
$15		35	50	40	45	457
Nv $13	P	75	100	95	59	51
$14		150	175	150	20	80
$14	P	100	125	110	10	107
$15		105	130	110	60	145
$15	P	155	180	165	20	245
$16		65	85	75	5	204
Dc $12	P	75	90	85	40	547
$13	P	85	110	110	20	665
$16		95	120	100	70	324
$16	P	245	270	250	10	129
$17		50	65	65	30	309
Cominco Ltd	C	29¾	Opt Vol			40
Dc $30		125	135	130	40	598
Corona Corp A	C	8¼	Opt Vol			278
Fb $8		85	95	90	10	915
$9		40	50	50	10	1847
Mv $9		65	80	75	15	333
$10		40	50	40	60	389
Nv $8		50	55	55	15	3928
$9		5	15	15	160	8347
Domtar Inc	C	14⅛	Opt Vol			450
Fb $15		90	110	95	109	585
$15	P	155	165	135	10	942
$17½	P	340	355	335	4	77
My $14		180	205	200	25	50
$14	P	80	100	90	32	306
$15		140	165	150	30	87
$15	P	165	170	170	100	226
$16		90	115	100	13	242
Nv $12½		155	165	175	15	250
$15		30	35	30	30	5812
$15	P	125	130	110	10	1485
$17½		1	10	9	72	1200
Dom Textile Inc	C	17⅜	Opt Vol			20
Ap $18		65	90	65	20	13
Echo Bay Mines	C	17½	Opt Vol			173
Ja $17½		135	150	140	32	114
$17½	P	95	105	100	22	315
$20		40	65	60	100	336
$20	P	260	285	285	8	108
Ap $17½	P	120	125	125	5	51
Dc $20	P	245	270	250	6	53
Gulf Can. Res.	C	16½	Opt Vol			148
Fb $16		130	145	125	6	104
My $14		315	340	300	4	1
$15		265	270	265	20	64
Nv $15		170	195	170	110	150
$16		100	105	75	8	143
Hemlogold	C	15½	Opt Vol			236
Ap $15		195	215	200	103	103
Oc $13		235	265	235	15	53
$14		140	165	140	10	103
$15		65	75	65	108	697
Horsham Corp.	C	10⅞	Opt Vol			33
Mr $10		190	215	185	10	181
$11		150	155	135	3	8
Dc $10		150	160	150	20	228
Imasco Ltd	C	38¼	Opt Vol			62
Ja $42½		60	85	75	50	361
Oc $37½		110	115	100	10	1025
$40	P	180	205	180	2	70
Imperial Oil A	C	63⅜	Opt Vol			20
Fb $60		$6	$6½	$6	10	403
Nv $60		450	490	480	10	442
Inco Ltd	C	38½	Opt Vol			217
Fb $37½		350	370	350	6	323
$37½	P	140	165	150	15	261
$40		220	240	240	23	242
$42½		125	150	150	8	154
$42½	P	425	450	440	10	140
Oc $40		10	25	25	20	436
[illegible] $37½	P	70	95	80	10	558
$40		85	90	90	125	840
Inter-City Gas	C	24¾	Opt Vol			62
Mr $25		95	115	105	16	16
Jn $26		55	80	65	36	36
Dc $25		75	85	85	10	979
Jannock	C	20⅛	Opt Vol			80
Mr $22		60	85	65	50	70
Dc $21		65	75	50	10	1029
$22		25	50	50	20	1609
Lac Minerals	C	11⅛	Opt Vol			35
Mr $10		185	210	200	10	80
$12		70	80	80	10	604
$14		25	35	30	20	279
Dc $11		75	85	85	15	2630
Laidlaw B	C	24⅜	Opt Vol			1808
Mr $16		$8¾	$9⅛	$8¾	3	19
$18		$6¾	$7⅛	$6¾	5	217
$20		$5⅛	$5⅜	475	85	319
$21		440	445	400	18	508
$21	P	35	50	45	30	177
$22		335	345	325	81	173
$22	P	50	70	50	16	306
$23		260	285	240	12	445
$23	P	70	95	70	25	88
$24		185	210	185	100	85
$24	P	115	140	135	48	70
Jn $20		$5⅜	$5¾	$5⅜	5	30
$21		470	495	425	2	47
$21	P	40	65	35	12	85
$23		315	340	310	35	181
$24		250	275	230	5	5
$24	P	125	150	180	3	3
Dc $15		$9¼	$9⅜	$9	50	93
$16		$8¼	$8¾	$7½	5	157
$19		$5⅜	$5¾	$5⅜	5	724
$20		470	475	440	7	1087
$21		370	375	350	66	446
$21	P	20	35	20	20	171
$22		270	275	265	340	736
$23		190	195	190	199	2798
$23	P	50	60	40	5	17
$24		135	140	130	621	618
$24	P	90	105	90	5	5
Maclean Class X	C	12¾	Opt Vol			100
Nv $15	P	225	250	225	100	6
Mac Blodel	C	20	Opt Vol			11
Ja $21		60	70	65	11	35
National Bank	C	14¼	Opt Vol			20
Fb $13		160	170	160	10	868
My $15		70	85	70	10	92
Noranda Inc.	C	27¼	Opt Vol			559
Fb $26		220	225	225	5	524
$27		140	150	165	60	241
$28		90	115	100	50	50
Nv $25		255	260	250	180	2271
$25	P	1	20	1	80	627
$26		155	175	175	20	530
$27½		60	75	55	114	1347
$27½	P	75	80	60	50	290
Northern Tel	C	26¾	Opt Vol			1141
Ja $24		350	365	375	10	351
$25		285	305	300	53	250
$26		220	240	235	20	281
$27½		135	145	135	125	407
Ap $26		295	315	325	7	34
$27½		215	225	215	10	28
Oc $16		10¾	11¼	10⅞	72	
$23		375	410	385	10	150
$23	P	1	15	1	5	66
$24		285	310	315	10	327
$25		185	200	215	45	138
$26		85	110	125	40	212
$26	P	10	30	20	50	50
$27½		25	40	30	280	395
Nv $25		235	245	245	127	112
$25	P	15	30	20	50	200
$27½		90	100	100	272	283
$27½	P	110	135	125	5	15
Nova Alta Corp	C	9¼	Opt Vol			1274
Fb $8	P	15	20	15	30	60
$9		70	75	75	30	2036
$9	P	45	60	50	60	675
$10		35	40	35	159	2308
$10	P	90	100	95	5	863
$11		15	20	15	99	1883
$12		9	10	10	16	1151
My $8		155	180	175	10	1570
$8	P	25	30	25	20	60
$9		100	110	110	35	1559
$9	P	70	75	75	30	735
$10		55	60	55	97	2262
$10	P	115	135	115	20	358
Nv $9		40	50	45	85	5383
$9	P	20	25	20	50	4384
$10		8	10	10	453	4979
$11		4	5	4	70	3581
$11	P	175	190	190	5	763
PWA Corp	C	15⅞	Opt Vol			6
Ap $18		55	75	70	6	71
Pagurian A	C	9⅛	Opt Vol			60
Mr $9		50	75	65	50	272
Dc $8		125	140	130	10	90
Placer Dome	C	18⅜	Opt Vol			94
Mr $18		170	195	170	5	231
$19		130	155	130	4	195
Oc $17		125	150	150	20	30
$18	P	15	35	20	20	77
Dc $17½		150	165	160	35	2992
$20		40	45	40	10	2239
Power Corp Cda	C	16	Opt Vol			22
Fb $15		150	160	165	10	168
My $16		135	160	135	6	16
$16	P	85	100	100	6	89
Power Financial	C	18⅜	Opt Vol			3
Jn $20		135	160	135	3	3
Quebecor Inc	C	17⅜	Opt Vol			10
Nv $18		25	50	50	10	52
Ranger Oil Cda	C	7½	Opt Vol			952
Ja $7		75	80	75	600	2413
$8		30	35	30	50	5423
Ap $6	P	10	15	15	50	70
$7		100	110	100	7	455
Oc $6		135	155	145	239	329
$7		40	50	45	6	1196
Renaissance	C	22¾	Opt Vol			5
Oc $22		75	95	100	5	20
Repap Ent Inc	C	11¼	Opt Vol			15
Ja $13	P	185	210	175	5	5
Ap $12	P	80	105	80	10	35
Rogers Comm.B	C	116½	Opt Vol			83
Ja $110		13¼	14¼	11⅝	2	47
$110	P	325	425	350	4	10
$115		10¼	11¼	$8	13	162
$115	P	$5⅛	$6¼	$5½	1	10
$120		$7¼	$8¼	$6	9	78
$120	P	$8⅛	$9¼	$9¼	2	10
Oc $100		$17	17½	13¼	10	27
$110		$7¼	$7¾	$5	17	117
$110	P	25	125	65	5	40
$115		325	425	200	20	181
Royal Bk Cda	C	47⅞	Opt Vol			557
Ja $40		$8⅛	$8½	$8¼	10	415
$45		395	400	380	50	1312
$45	P	55	60	70	10	1393
$47½		230	235	235	32	2667
Ap $50		180	205	185	8	8
Oc $37½		10⅜	10½	10⅜	120	2313
$40		$7⅞	$8	$8	161	949
$42½		$5⅜	$5½	$5½	3	966
$45		285	295	285	72	1117
$47½		60	65	60	61	518
$47½	P	15	35	20	30	78
Sask Oil Gas	C	14¼	Opt Vol			15
Nv $15		25	40	35	15	100
Seagram Co	C	100	Opt Vol			15
Ja $95	P	115	140	130	5	181
Oc $100		90	115	125	5	197
Nv $100		275	315	325	5	69
Shell Canada A	C	41¼	Opt Vol			100
Fb $42½		200	225	225	40	142
$45		100	125	100	20	262
Nv $42½		75	85	75	20	267
$45		5	25	10	20	83
Southam Inc	C	32	Opt Vol			25
Mr $35		105	130	110	10	60
Dc $32½		110	135	115	15	328
Spar Aerospace	C	10¾	Opt Vol			14
Ja $11		70	75	70	10	10
Ap $11		100	125	110	4	16
TD Bank	C	22	Opt Vol			535
Mr $22½		135	150	135	10	496
Jn $23	P	155	175	165	40	56
Oc $21		105	120	110	35	226
Dc $21¼		150	155	150	40	1745
$22½		70	80	75	410	1356
Teck Corp B	C	24⅜	Opt Vol			16
Nv $20		445	450	450	15	1784
$22½		215	240	210	1	4048
Total Petroleum	C	32	Opt Vol			8
Ap $30		365	400	375	5	20
Oc $30		205	215	200	3	5299
Transcda Pipe	C	17⅛	Opt Vol			30
Fb $18		55	65	60	30	53
Transcda Pipe	C	17⅛	Opt Vol			20
Nv $16		410	435	415	20	125
Westcst Energ	C	20½	Opt Vol			23
Fb $21		75	95	85	13	13
My $21		125	145	130	10	10
TSE 35 Index	C	214.57	Opt Vol			604
Oc $210		$5	$5⅝	$5⅜	45	629
$210	P	20	40	30	60	1209
$215		145	165	150	11	967
$215	P	140	155	145	157	1006
$220		10	20	15	20	375
$220	P	475	$5¼	475	5	272
Nv $210	P	120	140	120	35	1162
$215	P	275	305	265	23	298
$220		150	170	160	45	168
Dc $200	P	55	70	60	40	638
$205	P	105	125	115	60	754
$215	P	$5⅛	$5⅝	$5¾	3	455
Cda 10.25 Feb 04	C	104⅞	Opt Vol			20
Oc 102½		230	255	240	20	40
Cda 10.25 Feb 94	C	101¼	Opt Vol			4
Dc $101	P	40	60	50	4	283
Cda 9.5 Oct 01	C	99½	Opt Vol			866
Mr $100		165	190	180	3	444
Jn $97½		350	375	365	20	48
$97½	P	65	90	90	12	134
Oc $80		18¼	19¾	1913	152	
$100		10	25	15	25	759
$100	P	65	85	90	4	489
102½	P	285	310	305	245	89
$105	P	$5¼	$5¾	560	270	40
Nv $100		50	65	50	49	2054
Dc $92½		$6¼	$7¼	$7	5	85
$97½		240	265	230	4	239
$97½	P	20	40	25	9	1060
$100		95	115	105	52	809
102½		20	35	30	4	504
102½	P	285	310	310	12	241
Cda 9 Mar 11	C	96½	Opt Vol			21
Nv $94		250	275	275	10	10
$96	P	55	75	75	1	99
Dc $96	P	75	95	85	10	192

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol	Int en cours	Haut	Bas	Ferm
Feb 350p	26	263	3.50	3.50	3.50
Feb 370p	100	937	11.50	11.50	11.50
Feb 380	17	617	7.50	7.50	7.50
Feb 380p	3	1593	17.50	17.50	17.50
Feb 390	25	490	4.60	4.60	4.60
Feb 400	50	203	3.00	3.00	3.00
May 340	20	0	40.00	40.00	40.00
May 370	3	45	21.50	21.50	21.50
May 390	50	219	12.00	12.00	12.00
Nov 350p	100	464	1.30	1.30	1.30
Nov 370	5	2006	3.10	3.10	3.10
Nov 380	5	3128	2.00	2.00	2.00
Nov 400	5	2501	.70	.70	.70
Total market:					409

Non transigées

Series	Int en cours	Offre	Dem
Feb 340	11	33.00	36.00
Feb 340p	141	1.50	2.50
Feb 350	520	25.00	28.00
Feb 360	32	17.50	20.50
Feb 360p	416	6.00	7.50
Feb 370	278	11.50	13.50
Feb 390p	55	25.00	28.00
Feb 400p	28	35.00	38.00
May 340p	200	2.50	3.50
May 350	30	32.00	35.00
May 350p	25	4.50	6.00
May 360	50	24.00	27.00
May 360p	40	7.00	9.00
May 370p	35	11.50	13.50
May 380	43	13.50	16.50
May 380p	74	18.00	21.00
May 390p	0	25.00	28.00
May 400	589	7.50	8.50
May 400p	0	35.00	38.00
Nov 340	3	25.00	28.00
Nov 340p	40	.30	1.30
Nov 350	25	16.00	18.50
Nov 360	2920	8.50	10.50
Nov 360p	1591	3.00	4.00
Nov 370p	1160	7.00	9.00
Nov 380p	1193	16.00	17.50
Nov 390	2331	.50	1.20
Nov 390p	253	25.00	28.00
Nov 400p	150	35.00	38.00
Nov 420	650	.10	.20
Nov 420p	0	55.00	58.00
Nov 440	1785	.10	.50
Nov 440p	0	75.00	78.00
open interest:	27,134		

CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GVT DU CANADA

$100,000; pts of 100 pct

Saison Haut	Saison Bas		Haut	Bas	Reg.	Var.	Int. en cours
97.22	95.15	Dec	96.22	95.90	96.20	-.20	2390
97.27	95.44	Mar	96.29	96.20	96.39	-.19	487
0.00	0.00	Jun	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Sep	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Dec	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Mar	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Jun	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Sep	0.00	0.00	0.00		0
Volume total							1,069
Interet en cours							2,877

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

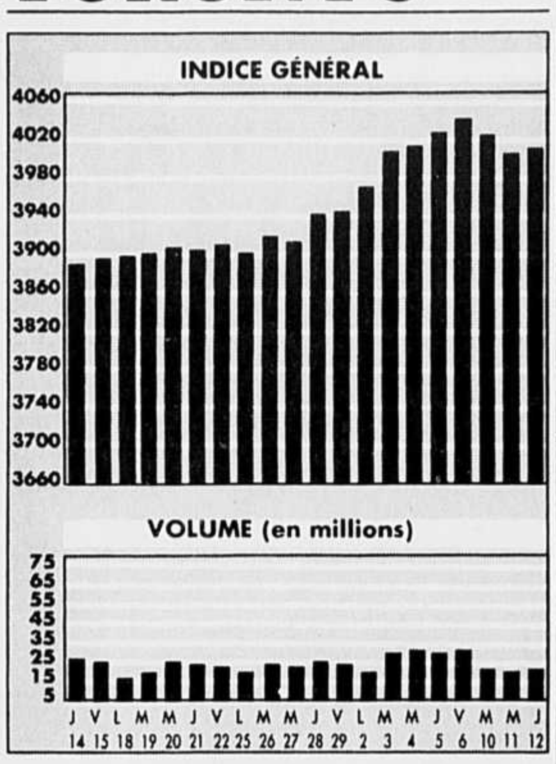

A B

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ADT ads	100	$37⅛	37⅛	37⅛	—2
AGFM B f	36900	$7⅞	7¾	7⅞	+⅜
AMCA Int	7298	430	425	430	+5
AMCA p	1100	$24⅞	24⅞	24⅞	—⅛
AMCA 2 p	3100	$22⅜	22¼	22¼	—⅛
AMCA 3 p	200	$24½	24½	24½	
Abbey E o	15000	8	7½	7½	
Abti Prce	22282	$16¾	16⅝	16⅝	—⅜
Abitibi w	4400	7	7	7	+1
Acadia M o	42067	36	32	36	+4
Acugrph A o	50200	50	40	50	+10
Adanac M o	600	20	20	20	
Adv Grvs o	2500	180	180	180	+5
Agassiz	1000	255	255	255	
Agnico E	5750	$9½	9¼	9½	+¼
Agra Ind A	4900	$9½	9¼	9½	+⅛
Agra B f	29500	$9⅜	9¼	9⅜	+⅛
Agra I w	2000	$5⅛	5⅛	5⅛	—⅜
Air Canada	142469	$13⅛	12⅞	12⅞	—⅜
Albany C	18000	14	14	14	—1
Alt Energy	205174	$22⅜	22⅛	22⅜	+¼
Al Enr 775	7950	$29⅜	29	29⅛	+⅛
Alta Nat	10165	$17½	17¼	17¼	—¼
Alcan	198183	$26⅝	26⅜	26½	—⅛
Alcan C p	3300	$24	24	24	
Alcan F p	100	$24⅜	24⅜	24⅜	
Algo Gr A f	100	390	390	390	—10
Algo Cent	1700	$17⅞	17¾	17¾	+⅛
Algma St A	700	$24¾	24¾	24¾	
Algma St C	100	$25	25	25	
Algon Merc	4300	$8¾	8¾	8¾	—¼
Alied Lyns	28000	$9	9	9	+¼
Allerio o	21000	30	30	30	+5
Allex	77200	360	350	360	+10
A Barick	40110	$28⅞	28⅜	28⅞	—⅛
ABarik A w	10500	48	48	48	—2
Am Eagle o	8250	71	71	71	
Am Expres	z4	$46	46	46	
Am Pacific	5000	485	470	475	—10
Anchor M	1000	175	175	175	—1
Ancom o	11000	20	20	20	
Anderson	1600	$17¾	17¾	17¾	—⅛
Andrs WA f	3900	$10¾	10¾	10¾	+⅛
Anthes	14000	55	53	53	—2
Argus B pr	200	$29	29	29	—⅛
Armbro En	2250	$9¼	9⅛	9¼	+⅛
Asmra Mnl	500	297	297	297	
Ascot Inv o	3000	14	14	14	+2
Atco I f	2793	$11	10⅞	10⅞	
Atco II	z14	$10⅜	10⅜	10⅜	
Atebo o	50000	10	10	10	
Atlanta G o	10700	149	145	145	
Atl Shop p	400	$25⅜	25⅜	25⅜	—⅛
Atlantis	500	76	76	76	+1
Audrey R	9812	340	330	340	+5
Audrey w	3725	100	100	100	—5
Augmitto o	z220	32	32	32	
Aur Res o	110510	$12½	12	12¼	—⅛
Aurizon o	1475	38	38	38	
Avcorp Ind	2000	65	65	65	—5
BCE Inc	172223	$42¾	42½	42⅝	—⅛
BCE 1.96 p	z10	$51	51	51	
BCED	52958	175	168	170	—8
BCED 9⅛	1000	$8⅜	8⅜	8⅜	+⅜
BCED 1 p	1000	$21⅛	21⅛	21⅛	—⅛
BCED w	14000	15	15	15	
BCE Mobl	27419	$36¼	35¼	36¼	+¾
BCE Pl 2p	1000	$23⅞	23⅞	23⅞	
BCED C I	3400	$23¼	23	23¼	+¼
B C Bancor	60813	140	139	139	—1
BC Banc A	600	$30	30	30	
BC Banc B	900	$29⅞	29¾	29⅞	+¼
BC Gas	32459	$15	14⅞	15	
BC Rail p	1000	$26⅛	26⅛	26⅛	
BC Sugar A	1800	$18	17¾	18	
B Corp p	18400	$31⅛	31	31⅛	
BGR A	3740	$10½	10⅜	10½	
BII Ent	1400	$8¼	8¼	8¼	
BMB Comp	500	75	75	75	—10
BMO nt fin	1950	$10½	10⅜	10⅜	—⅛
BNT Ltd	1500	$14½	14½	14½	
BNT Eqty	500	$28⅞	28½	28½	—⅛
BP Canada	12745	$21½	21¼	21⅜	+⅛
Bachelor	16300	45	36	36	—4
Banister C	2000	$14⅜	14⅜	14⅜	
Bank Mtl	52725	$32	31¾	31⅞	
Bk Mtl 250	550	$25⅞	25⅜	25⅞	+⅛
Bk Mtl 3p	1750	$25¾	25½	25½	—⅛
Bk Mtl 4p	7400	$24⅜	24⅜	24⅜	
Bank N S	299849	$17⅞	17⅝	17¾	
Bk NS 1p	500	$23	23	23	+¼
Bk NS 3p	56400	$19⅛	19	19⅛	
Bankeno o	1311	280	280	280	
Barons Oil	2000	272	270	270	
Barincor f	8000	$5⅛	5	5⅛	
Baringtn o	44300	120	115	120	
Baton	1700	$14¼	14	14¼	
Beau CA o	2000	24	24	24	
Beaufield o	16680	32	32	32	+1
Bell 1.94 p	15250	$24¼	24⅛	24¼	
Bell 9 p	9945	$24⅛	24	24⅛	+⅛
Belmoral	13100	66	65	66	+1
Bema Gl o	31640	190	180	182	—8
Biomira o	300	425	425	425	+5
Bionaire f	300	150	150	150	+5
Blk Cliff o	14000	15	10	13	—5
Bl Hawk o	17500	175	175	175	+5
Bombdr A	8000	$17⅞	17⅝	17¾	
Bombdr B f	112365	$17⅝	17⅜	17½	—⅛
Bmbdr 1 p	100	$24	24	24	+⅜
Bonar	4900	$25	25	25	+¼
Bovar Inc	4209	62	62	62	—1
Bow Valy	5002	$14⅞	14¾	14⅞	—⅛
Bow Valy 4	500	$15	15	15	+⅛
B V 2025	300	$30½	30¼	30½	+¼
Bow Vly 205	2375	$20⅛	19⅞	19⅞	—⅛
Bracknel o	10300	144	142	144	+4
Bralorne	9600	33	32	33	+1
Bramalea	115237	$23½	23⅛	23½	+¼
Brml Pty p	376	$26⅛	26⅛	26⅛	—⅛
Brmptn A f	300	$9½	9½	9½	—⅛
Brandvr o	2000	90	90	90	—10
Brascad A	351	$38⅛	38⅛	38⅛	—⅛
Brascad B	2015	$38⅞	38⅞	38⅞	
Brascan A	15006	$30¾	30½	30½	—⅛
Brascan F p	400	$24¼	24¼	24¼	—⅛
Brkwater o	96519	240	227	235	+13
Brkwtr w	26000	2	2	2	—4
BC Phone	31097	$17⅝	17½	17⅝	+⅛
BCPh 4⅜ p	z35	$47	47	47	
BCPh 4¾ p	z5	$50½	50½	50½	
BCPh 6.80	220	$19⅜	19⅜	19⅜	+⅜
BCP 7.04 p	500	$19½	19½	19½	
BCP 11.24 p	1800	$27	26¾	26⅞	—⅛
Br Gas ads	100	$37½	37½	37½	
Br Steel	1000	$23	23	23	—¼
Broulan	7466	210	200	200	—5
Bruncor	5901	$17¾	17⅝	17⅝	—⅛
Bruncor A	1400	$24½	24½	24½	+¼
Brunswk	1400	$11⅝	11⅝	11⅝	
Brydon o	1635	65	65	65	+5
Budd Can	5300	$37	36½	36½	
Bunker H o	16600	265	250	251	—19

C D

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	139583	$14⅞	14¼	14⅜	+¼
CB Pak	8750	$11⅛	11	11	—¼
CCL B f	11085	$13¾	13⅝	13⅝	—⅛
CFCF f	1100	$18¼	18¼	18¼	+¼
CGC Inc	2800	$13⅞	13¾	13¾	—¼
CHC Hlcpt	3000	480	470	480	+10
CM NT Equ	400	$16⅜	16⅜	16⅜	+¼
CME A o	z358	19	19	19	
CML Ind o	1000	70	70	70	
CS Res o	2200	360	360	360	—10
CT Financl	16016	$25¾	25⅛	25⅛	—¼
Cableshr A	1200	80	80	80	
Cabre	5070	$5¼	5⅛	5¼	
Cambior	1400	$13	12⅞	13	+¼
Cambior w	15000	110	108	110	+2
Cambridg	20290	$36¾	36½	36⅝	+⅛
Camco Inc	3490	$9⅜	9⅛	9⅛	+⅛
Camp Res	5102	73	70	70	
Camp Soup	4000	$22	21⅞	22	
Campeau	265400	$9¾	9⅜	9⅝	+⅛
Campeau B	1000	$16¼	16	16	
Campeau C	650	$12½	12½	12½	+½
Campeau D	5050	$11⅝	11¼	11¼	+⅜
Camreco o	z100	16	16	16	
Can Malt	7650	$33⅛	33	33⅛	+⅛
C Nor West	37806	415	410	415	
CNor Wst B	1995	$24¾	24¾	24¾	
CNor Wst C	1500	$14¼	14	14	—¼
C Packrs	69325	$19¼	19	19⅛	+⅛
CS Pete f	1000	330	330	330	+10
C Trsco C	3300	$18½	18⅜	18⅜	—⅛
C Tung	907	$5¾	5¾	5¾	+⅜
C Tung w	2500	42	42	42	+3
C Energy	2600	$5⅞	5⅝	5¾	+⅛
C Exprss f	112400	86	82	85	
CG Invest	1300	$48½	48	48½	—¼
C Home o	500	390	390	390	—10
CI Bk Com	84780	$31	30¾	30¾	—⅛
CIBC 3 p	31000	$100½	100½	100½	
CIBC 5 p	1500	$22¼	22¼	22¼	
CIBC 4 p	150	$91	91	91	+½
Cdn Jorex	240	135	135	135	—5
C Manoir	1000	250	250	250	—15
C Manoir f	2500	220	220	220	
C Marconi	3700	$15¼	15	15⅛	+⅛
Cdn Nat Res	42800	148	135	145	+9
C Nth Star	1500	$5½	5½	5½	
C Ocdental	16907	$22	21½	22	+⅜
CP Forest	4198	$41¾	41¼	41½	+½
CP Ltd	407776	$26½	26	26¼	—¼
Cdn Roxy	366	$6¾	6⅜	6⅜	—⅛
Cancom o	1000	$16	16	16	
C Spooner	z233	15	15	15	
Cdn Tire	538	$28½	28½	28½	—⅜
CTire A f	44323	$25	24¾	25	—⅛
CUtil A f	6091	$20¾	20½	20⅜	+⅛
C Util B	75722	$20⅜	20½	20½	—⅛
CUtil 2nd I	1000	$25⅜	25⅜	25⅜	
CUtil 2nd K	1100	$25⅛	25⅛	25⅛	
CUtil 2nd L	800	$25⅛	25⅛	25⅛	+⅛
CUtil 2nd N	10000	$24½	24½	24½	+⅛
Cdn Wn Bk	900	$5¼	5	5	—¼
Canamax	46800	295	290	295	+10
Canam A f	3400	$6⅜	6¼	6⅜	+¼
CanCaptl	6067	430	420	430	
Canfor	15920	$30	29⅜	29¾	
Canfor pr	900	$24¼	24¼	24¼	+⅛
Canhorn o	z75	40	40	40	
Canron A	z33	$10	10	10	
Canron B f	z3	$9⅞	9⅞	9⅞	
Canstar S	z50	305	305	305	
Canuc o	1000	13	13	13	—1
Canutiliti p	20200	$24⅜	24½	24⅜	
Capsule T	3000	40	40	40	—5
Cara	1225	$19⅜	19⅜	19⅜	—⅛
Cara A f	2650	$19⅜	19⅛	19⅜	
Carena	800	$29⅝	29⅝	29⅝	—⅛
Carolian o	19800	190	185	188	+3
Carpita C	4500	$5¼	5¼	5¼	
Cascades	1136	$7	7	7	+⅛
Cassiar	79850	$5¾	5⅝	5¾	
Cathedrl o	1900	230	230	230	—5
Celanese	400	$29¾	29½	29½	
Cntrl Cap	1047	$12	12	12	—¼
Cnt Cap Af	38750	$10⅛	10	10	—⅛
Cnt Crude o	6200	$5⅝	5½	5½	
CFund A f	4700	$5¾	5⅝	5⅝	+⅛
Cnt GlTr 1	z6	$18¾	18¾	18¾	
Cnt GlTr 2	500	$22	21¾	21¾	+¼
Cntl G Trc	7700	$10¾	10⅝	10⅝	
CG Tr p	1906	$31⅝	31½	31½	+¼
Chancelor o	6000	33	33	33	—2
Charan	10730	100	100	100	
Chauvco A o	2300	$8½	8¼	8¼	
Cheni Gld o	250	280	280	280	+10
Chesbar o	5000	31	31	31	+6
CHUM B f	1300	$26¼	25¾	25¾	—¼
Cimaron o	3400	$7¾	7½	7¾	+⅛
Cineplex	79470	$15	14	14¼	—½
Cinram	1000	$7¾	7¾	7¾	
Circo Crft	1900	$7	7	7	
Citadel G o	1000	41	41	41	
City Res o	2700	55	55	55	—3
Clarpine f	z240	72	72	72	
Claude R o	2500	420	400	400	—10
Clv Mil Af	10700	47	47	47	+6
Clay Mil w	2000	1	1	1	+½
Co Steel f	9000	$19	18¾	18⅞	
Cogeco f	38300	$7½	7¼	7⅜	—⅛
Cogeco B p	200	$6¼	6¼	6¼	
Cognos	500	$6⅜	6⅜	6⅜	+⅛
Coho Res	1700	$5¾	5⅝	5⅝	—⅛
Coin Lake o	61395	120	112	120	+3
Colin Enr o	17600	210	200	205	+10
Colonial o	1000	55	55	55	+5
Colony P o	12000	70	65	70	
Cirtech A of	400	200	200	200	—5
Cominco L	101617	$29⅞	29⅜	29¾	+¼
Comnco B p	400	$25¼	25¼	25¼	—¼
Comnco R	30675	370	360	360	—5
Comnco R w	41000	38	38	38	
Cmrcl OG	5000	22	22	22	—1
Compu H o	6050	50	50	50	
Computlog	6939	440	430	435	+10
Connaught	125425	$36	35¼	35⅝	+⅜
C Brinco Ao	1100	490	490	490	
C Carma A	1124	220	220	220	—10
C Carma w	2633	30	25	30	+2
C HCI Af	657	$10½	10¼	10½	+¼
C HCI B	814	$10½	10½	10½	
C Norex	1000	$7	6⅞	6⅞	+⅛
Con Prof o	10160	29	29	29	—3
Cons TVX	32866	$6⅜	6½	6½	+½
Cons Gas	4500	$28⅞	28⅜	28¾	+¼
Con Pkg	300	$23½	23½	23½	
CTL Bank	11100	120	120	120	
Contour B o	2102	22	22	22	—4
Contrns A f	7500	175	174	175	+5
Contrns A p	200	$16¼	16¼	16¼	—¼
Conwest A	611	$14⅛	14	14⅛	
Conwst B f	3811	$14½	14⅜	14⅜	+⅜
Co enerco A	500	495	495	495	
Coral Gld o	4500	200	200	200	—10
Corby	300	$28	28	28	+½
Corncopa o	13800	225	220	220	—5
Corona A f	235317	$8½	8¼	8⅜	+⅛
Corona B	730	$8⅝	8⅜	8⅜	—⅛
Corona A p	509	$8⅜	8⅜	8⅜	—⅛
Corona B p	1650	$22⅜	22¼	22⅜	+⅜
Corona C p	100	$23½	23½	23½	+⅛
Corona w	50044	33	31	33	+1
Corna 92 w	9500	175	170	170	
Coronet C	4300	420	410	420	+10
Corp Food	15325	$12	11¾	11⅞	
Coscan D	2590	$12⅛	12⅛	12⅛	+⅛
Coseka R	3400	31	30	31	+1
Counsel	2400	$11⅛	10⅞	11⅛	+⅜
Coxheth o	1480	13	13	13	—2
Craftech o	1000	95	95	95	+10
Crain RL f	7500	$11⅜	11¼	11⅜	
Crestbrk	130	$21½	21½	21½	
CLife I A	10500	$25⅛	24⅞	25	
Crownx	2565	$15	15	15	
Crownx A f	125416	$7⅝	7⅜	7½	—⅛
Crownx 1 p	8250	$22	21⅞	22	+⅜
Crownx 2 p	2950	$21	20½	21	+⅜
Crownx 3 p	500	$19½	19¼	19½	+⅛
Crownx B w	13800	$15⅝	15½	15½	—⅛
Cyberm B f	4130	$18¼	18¼	18¼	
Czar Res	20500	125	122	125	
DMR A f	10100	430	430	430	
Davidson o	12000	40	39	40	+5
Deak Res o	z200	68	68	68	
Dejour o	3700	19	19	19	—1
Denison A p	3902	$5⅛	5	5	
Denison B f	12545	$5	490	5	+5
Denison p	1900	$21⅝	21½	21½	—⅛
Denison B p	4900	$23	22⅞	23	+⅛
Denisn B w	8000	82	82	82	+2
Deprenyl o	22570	$15⅝	15⅜	15⅜	—⅛
Derlan	27200	$9¾	9¾	9¾	
Devnic E o	5400	104	104	104	+4
Devran P o	7600	116	115	115	+5
Devtek f	2000	$8¾	8¾	8¾	—⅛
Devtek mv	200	$9⅜	9⅜	9⅜	+⅛
Dexleigh	3751	257	250	255	—2
Dabrasve o	1000	40	40	40	
Dicknsn A f	1335	$5½	5⅜	5½	+⅛
Dicknsn B	100	$5½	5½	5½	—⅛
Discov W	7796	150	139	150	+9
Dofasco	29208	$26½	26¼	26⅜	
Dofasco 4¾	z10	$57⅜	57⅜	57⅜	
Dofasco 260	21400	$32¾	32½	32⅝	—⅛
Dolphin o	14300	55	50	55	+5
Doman A	3020	$9½	9¼	9½	+¼
Doman B f	19238	$9⅜	9¼	9⅜	+⅛
Doman 2 p	1300	$31	30⅝	30⅝	—⅜
D Expl fo	2222	15	14	14	—1
D Textle	2715	$17½	17¼	17½	+⅛
Domtar	117658	$14¼	13⅞	14⅛	—⅛
Domtar 225	1200	$25¾	25¾	25¾	+¼
Domtar B	1800	$21⅞	21¼	21¼	—⅜
Domtar pr	700	$18¼	18¼	18¼	+⅛
Donohue B	1950	$13½	13⅛	13¼	—¼
Dover Ind	200	$19⅞	19⅞	19⅞	
Dover pr	z14	$7¼	7¼	7¼	
Dumagmi o	800	$14¾	14¾	14¾	
Dmi w	10500	209	200	200	—9
Du Pont A	126930	$29⅜	29	29	—½
Duration o	27362	7	6½	6½	—½
Dylex Ltd	200	$12½	12½	12½	+⅛
Dylex A f	4000	$11⅜	11⅛	11⅜	+¼

E F

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	620	$75	75	75	
ERG Res o	8700	50	50	50	
Eagle P	1000	300	300	300	
Eaglet o	5309	13	10	10	—3
Eastmaq o	1300	370	370	370	—5
Echo Bay	190856	$17¾	17½	17½	—⅛
Eco Corp	1100	$7⅜	7¼	7⅜	+⅛
Edper A f	5000	$28	27¾	27¾	—⅛
Ego Res o	4000	60	60	60	+2
Ekaton A o	4000	77	73	73	—2
Elders A	600	$24½	24½	24½	
Elcthom X	350	$9¼	9¼	9¼	+⅜
Elcthm Y f	700	$8¼	8¼	8¼	
Elks	1900	375	375	375	—5
Empire A f	2692	$17⅛	16⅞	16⅞	—¼
Empire 2 p	1600	$23¾	23¾	23¾	
Encor Inc	191430	310	300	300	—5
Energx o	7000	25	25	25	—2
Enrpls C B	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
Enfield	19983	$7⅜	7	7¼	—⅛
Enfield 1 p	500	$19½	19½	19½	
Epic Data o	1000	340	340	340	+5
Equinox o	2936	150	149	150	+5
Equty Res	1000	90	90	90	
Equty Svr A	48400	410	400	405	—5
Equity Svr p	158	$16½	16½	16½	—⅛
Etac Sals	9485	$9⅞	9¾	9⅞	
Euro Nev o	5800	460	450	450	—20
Exador o	8000	7	7	7	
Exall o	z41	38	38	38	
Excel o	500	100	100	100	
Exco Tec	5800	190	180	190	+10
FPI Ltd	12500	$7⅛	7	7	
Fahnstk A	8600	215	200	205	—10
Fairfax f	200	$18	18	18	+¼
Flcnbrd G	6171	224	221	223	+2
Flcnbrdge	15431	$36¾	36⅜	36⅜	—¼
Far West	500	220	220	220	+5
Farady R	766	$5½	5⅜	5½	—⅛
Fed Ind A	208058	$15⅝	15⅛	15⅛	—⅛
Fed Ind C	5600	$24½	24⅛	24⅛	—⅛
Fed Pion	2946	$14¼	13⅞	14¼	+¼
Finning L	174700	$15½	15⅜	15½	+⅛
Firan	16700	410	400	400	—10
F Austria	28120	$11	10¾	10¾	—¼
F Austrl w	19120	25	23	23	—2
FClgry A o	z90	8½	8½	8½	
F City Fin	300	$41⅞	41⅞	41⅞	+⅜
F Cty Tr C	100	$7	7	7	—¼
F Cty Trco	1800	$7⅜	7½	7½	
F Marth A f	2450	$9⅞	9⅞	9⅞	+⅛
F Mar	3700	355	355	355	
FMrcn A f	400	$8	7¾	7¾	
F Tor Mng	3085	430	430	430	+5
Flanagan o	3100	220	210	210	—15
Fleet Aero	3095	130	130	130	
Fleet Aro Af	1000	100	100	100	
Fleet Aero 1	4850	230	220	230	
Fleet Aro w	16000	3	1	1	—2
Flet CCan A	3797	$19	18⅞	18⅞	
Flet C Inv	1568	$22⅛	22	22⅛	+¼
Flet Cl B	2600	$21½	21¼	21½	+⅛
Focus nmc	450	$21¾	21½	21½	—¼
F Knox o	z410	18	18	18	
Fortis Inc	1956	$22¼	22⅛	22⅛	—⅛
Foundatn p	z6	$11½	11½	11½	
FSesn HI f	1200	$34⅜	34	34	—⅜
Franco o	16375	$12⅞	12½	12⅝	
GTC Tr B	200	$6¼	6¼	6¼	—⅛
GW Util	2030	$25	24⅞	25	
Galactic	5500	330	325	330	
Gandalf	10720	$7	7	7	—¼
Geac Comp	35687	235	215	233	+23
Geddes o	17500	153	152	152	
Geddes r	481000	3	2	3	+½
Gendis A	3050	$25⅜	25⅛	25⅜	+⅛
GMC	300	$55¼	55	55	—¼
Genus Eq o	265000	1	1	1	—½
Giant Bay o	148100	79	66	66	+1
Gibraltar	3450	$11½	11⅜	11½	+⅛
Glamis	18300	150	150	150	+3
Glen Adn o	1794	20	20	20	
Glenayre	19455	$17⅞	17⅜	17⅞	+¼
Global Gov	10050	$7½	7½	7½	
Goldcorp f	9050	450	440	450	+10
Gld Knight o	8250	$8½	8⅜	8⅜	
Gldn Rul o	13700	106	105	105	—3
Gld Rule w	4400	100	100	100	—20
G Star o	20100	320	300	310	—10
Gldn Ter o	15000	15	15	15	
Goldpost o	12185	25	23	25	
Goldsil o	10000	55	55	55	—5
Gldteck o	49000	36	34	36	+1
Grafton A f	41200	$9	8⅜	9	
Grandma	50000	29½	28	28	
Granduc	7178	270	270	270	
Granges	12800	275	271	271	—9
GL Group	1400	$20¼	20	20	
Gt WLife 770	900	$24⅞	24⅞	24⅞	—⅛
Gt W Lifeco	1400	$16¼	16¼	16¼	
Gtr Lenor o	2718	55	55	55	
Grnstne o	15900	$5⅜	5¼	5¼	
Greyhnd	1500	$31¾	31¾	31¾	
Growth I	5550	$18¾	18½	18¾	+⅛
Guilevn A f	5600	$8⅞	8¾	8¾	—¾
Gulf Res	52363	$16¾	16¼	16½	+⅛
Gulf R 1p	13814	495	490	490	
Gulfstrm o	13220	29	29	29	
HSK Mnrl o	1000	40	40	40	
Haley	528400	$6	5½	6	
Halifax D	950	450	420	450	+25
Hmrsn C Bp	1200	$25⅛	25⅛	25⅛	
Hamond A f	1000	200	200	200	
Hardrock o	1343	20	20	20	
Harris A f	3400	$5	5	5	
Harris B	100	$5⅜	5⅜	5⅜	
Hartco	5394	$9⅜	9⅛	9⅛	—¼
Hawker	1837	$25¾	25⅜	25⅜	—⅜
Hayes D	895	$15⅜	15⅜	15¼	+⅛
Hayes r o	1000	15	15	15	—1
HCare A of	7000	200	200	200	
Heenan S o	2000	24	24	24	
Hees Intl	62987	$30½	30¼	30½	+⅛
Hees D p	100	$25	25	25	
Hees w	13730	$9¼	9¼	9¼	
Hemlo Gld	168650	$15½	15⅜	15½	
High Rivr o	10452	142	136	142	+3
Highwod o	5000	130	130	130	+5
Hilcrest o	107100	175	175	175	
Hillsboro	4500	300	300	300	
Hollingr f	7500	$12½	12½	12½	+⅛
Holingr w	7000	350	340	350	+10
Home B f	5000	200	200	200	
Hope B w	1000	140	140	140	
Horizon o	700	75	75	75	
Horsham f	232880	$11	10¾	11	+⅜
HBay Mn s	306	$9⅛	9⅛	9⅛	
H Bay Co	1317	$34¾	34⅜	34⅜	—⅛
HBC A p	2861	$20	19¾	20	
HBC Hp	6100	$27½	27⅜	27½	
Hydra Ex o	2500	73	70	70	—3

I J

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ISG Tec o	3000	135	125	135	+1
Ican o	41500	38	35	35	—5
Imasco F p	100	$25	25	25	
Imasco L	14235	$38¼	38⅛	38⅛	—⅛
Imsco L Cp	55000	$24½	24½	24½	—¼
Imp Metal	18700	171	165	165	—5
Imp Oil A	34998	$63½	63⅛	63⅜	
Inca o	1400	25	24½	24½	—½
Inco	76017	$38⅞	38½	38½	—⅜
Inglis	900	$18	18	18	—1
Innopac	13850	$9⅞	9¾	9⅞	
Integra Sy	15000	10	9	9	—1
Intensity o	23178	57	55	57	+2
Inter-City	15841	$24¾	24½	24¾	+⅛
Inter C C p	3900	$40½	40⅜	40⅜	
Interactn o	3275	40	40	40	+5
Interhome	49042	$48¾	48¼	48⅜	+⅛
I Amco A	300	285	285	285	+10
IBM	463	$126	126	126	—½
IContor A f	15000	125	120	120	
I Contor w	1000	28	28	28	+4
Intl Equity	1000	410	410	410	
IForest A f	27573	$9⅛	8¾	9	+¼
I Forest 1p	9300	$9	9	9	+¼
I Geograp o	28000	185	170	170	—15
Intl Lardr	3014	41	41	41	—1
IMhgny B o	6266	210	200	200	—10
I Petro o	11412	260	260	260	+5
I Platinm o	10185	75	73	75	—2
Intl Pottr	1250	300	300	300	—5
I Retail o	16936	285	275	275	—5
I Semi Tch	9650	$8¼	8	8	—¼
I Verifac o	8500	58	57	57	—3
Intrqust o	4000	20	18	18	—2
Inventrnic	13500	225	220	225	+5
Inv Grp	2200	$22	21¾	21¾	—¼
Iona o	11800	165	150	150	—20
Ipsco	4765	$19½	19	19	—¼
Irwin Toy	z20	$6⅜	6⅜	6⅜	
Island Tel	300	$16	16	16	
Ivaco A f	6300	$12⅜	12¼	12⅜	
Ivaco E p	300	$24¼	24¼	24¼	—⅛
Ivaco 2nd 1	400	$18½	18½	18½	
Ivaco 2nd 2	8200	$19⅛	19⅛	19⅛	
Ivaco 2nd 3	500	$21⅜	21⅜	21⅜	
Ivaco 2nd 4	2000	$29⅛	29⅛	29⅛	—⅜
JDS B p	500	$24¼	24¼	24¼	
Jannock	61600	$20⅛	20	20⅛	
Jannock 8	1200	$13½	13⅜	13⅜	—¼
Jascan o	7500	40	38	39	—2
Jean Cout f	100	$13⅞	13⅞	13⅞	+⅜
Jonpol o	29262	63	60	63	+3
Jordan P A	3000	45	45	45	
Joss Enr o	39800	370	360	360	—15
Journey f	16450	$20½	20	20	—½
Joutel o f	50000	18	17	17	—1

K L

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KRG Mnag	500	290	290	290	+10
Kaufel GB f	2600	$12¼	12⅛	12¼	+⅛
Kelsey H	22700	$22½	22⅛	22½	+¼
Kerr Add	2350	$21	20⅜	21	+¼
LSI Logic	1900	135	130	135	
La Fosse o	4260	51	51	51	
LVrndr A f	500	150	150	150	—8
Labatt	35294	$24¼	24⅛	24⅛	
Lac Mnrls	88769	$11⅜	11⅛	11⅛	—¼
Lac Mnrl w	26350	225	220	225	
Lafrg Can p	819	$22⅞	22⅞	22⅞	+¼
Lafrg Corp	799	$22½	22½	22½	+¼
Laidlaw A	420992	$24½	23	24⅜	+1⅜
Laidlw B f	3359550	$24½	23	24¼	+1⅜
Laidlaw G	156710	$32¾	30	32½	+2¾
Landmrk f	10722	20½	17	17	—4
Laramid o	500	40	40	40	+5
Lasmo Can	100	300	300	300	+5
Laurasia o	6000	13	13	13	
Laur Bk	1300	$15¾	15¼	15¾	+½
Laur Bk p	100	$26⅜	26⅜	26⅜	+⅛
Laur Gr B	10950	$8⅞	8¾	8⅞	
Lawsn M Af	48270	$11⅜	11½	11½	
Lencourt o	1000	47	47	47	—3
Lidco Ind o	10500	65	63	63	+2
Linamar	7300	$5	480	5	+40
Linear T	2064	$10	9⅞	9⅞	—⅛
Loblaw Co	160	$13¾	13¾	13¾	—¼
Lob Co pr	200	$27½	27½	27½	
Lob 370 p	z115	$44¾	44¾	44¾	
Loewn Gr	51960	$16	15¼	16	+¾
Loewen A p	2100	$21½	21	21½	+1
Lwen Ondi	3000	$6¼	6¼	6¼	
Logstec B f	600	$10	10	10	—¼
Lonvest	10400	$21¾	21⅛	21⅛	—⅛
Lonvest A	15300	$21¼	21⅛	21¼	+¼
Lynngld R	4000	55	55	55	—5
Lyngld w	1000	2	2	2	
Lytton M o	2000	8½	8½	8½	—½

M N

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M-Corp	2000	$13	13	13	
MDC A of	22300	73	69	70	+3
MDS H A	5130	$29	28½	29	+½
MDS B f	1700	$28	27½	28	+¼
MICC A	1300	$25	25	25	+¼
MPG Inv	1400	$9	9	9	
MPG B p	200	$24⅜	24⅜	24⅜	+⅛
MVP Cap o	62965	26½	25	26½	+½
Mackenzie	108030	$9¼	9	9⅛	
Mclan H X	108870	$12¾	12⅝	12¾	+⅛
Mcln HY f	43700	$11¼	11⅛	11⅛	
Macmilan	73920	$20⅛	19⅞	20	
Mcmln B 8p	600	$23¾	23⅝	23¾	+¼
Mcmiln G o	6500	70	70	70	
Madelin o	4390	345	340	340	—10
Magna A f	25800	$9½	9¼	9⅜	
Magna B	225	$25	25	25	
Maher Inc p	100	$6	6	6	—¼
Maistc Con	5000	$5¾	5¾	5¾	
Maistc El	6300	270	270	270	
Malette f	2300	$13¾	13¾	13¾	+⅛
Manitoba p	650	$25⅞	25¾	25¾	+⅛
Manville	6300	330	310	330	+20
Manridg o	500	12	12	12	—2
Manson C o	22000	22	19	22	+5
M Lf Gard	1504	$39	38⅝	39	+⅜
Mrtme El	1650	$14	14	14	+¼
Mrtme Lf p	1400	$22⅛	22	22	—⅛
Maritime f	17839	$17¾	17⅝	17⅝	—⅛
Mark Res	5520	$10	9⅞	10	+⅛
Mark Wrk f	5500	205	200	205	+8
Mavtech	1000	70	70	70	—5
McFinley o	5437	27	25	27	+2
McNelen o	18000	98	95	95	—5
Memotec	5000	$10⅜	10⅜	10⅜	+⅛
Mentor	200	$7¾	7¾	7¾	
Meridian	6100	315	310	310	
MCIL p	1500	$25	24⅝	25	+¼
Metal Mng	35443	$14	14	14	
Metalore	1400	$25½	25	25	—1
Mdlnd Dty	1670	$6	6	6	
Minera o	375	110	110	110	
Minrl Res	705	$5⅜	5¼	5¼	—⅛
Minerex o	50000	40	40	40	+5
Minnova	2234	$20¾	20¼	20⅜	+⅜
Minven Gl	13000	350	345	350	+5
Mr Jax	2920	$5¾	5½	5½	
Mitel Corp	67300	350	340	350	+5
Mitel 200 p	3100	$20⅛	20	20	
Moffat	650	$24	23⅜	24	+⅜
Molson A f	21721	$38	37⅜	38	+⅜
Molson B	450	$39⅛	39	39⅛	+¼
Moneta o	6350	39	39	39	—1
M Trsco B	500	$21	20⅞	20⅞	
Moore	32855	$36½	36⅛	36⅜	—⅜
Morden H f	1000	$8⅜	8⅜	8⅜	+¼
JGAN F	5500	20	20	20	—13
Morgn F C	3650	$7¼	7	7¼	+⅜
Morgan	243150	375	370	370	—5
Morisn P	21250	$16	16	16	+¼
Mltibn F p	1200	$17⅜	17⅜	17⅜	+⅛
Mltibn Nt	100	$16⅜	16⅜	16⅜	
Muncpl Fin	11700	$18½	18¼	18½	+¼
Mun Fin Af	7800	$17¼	17	17	
Muncpl SL p	500	$10	10	10	
Muscocho	300	222	220	222	—3
NLX o	2187	6	6	6	
NSR Res o	20275	12	11	11	
N-W Gr	3415	$6⅛	6⅛	6⅛	—⅛
Nat Bk Con	81206	$14¼	14⅛	14⅛	—⅛
Nat Bk 7	1500	$23⅞	23¾	23⅞	+¼
Nat Bk 9	14235	$25⅛	25	25	
Nat Bsns	10500	58	55	58	
Nat Sea	600	$6⅞	6½	6½	+⅜
NSea Equ f	800	$5⅛	5	5⅛	+⅛
Nat Trstco	2495	$27¼	26½	27	+⅜
Nelson H o	11132	145	140	145	—5
Nelson V o	22000	28	27	27	
Neptun R o	33300	100	90	100	+8
Nevada o	3500	136	136	136	—9
NGld Scpt o	3779	17	17	17	
N Kelor o	1000	16	16	16	—1
N Provid o	8000	57	55	55	—5
Newalta	46500	115	102	111	+11
Newbridg	80760	$19⅞	18⅞	19⅜	+1⅜
Newfld M o	17411	6	6	6	
Nfl CapA f	13411	$7⅞	7⅜	7⅜	+⅛
Nfld Te 975	z30	$20⅜	20⅜	20⅜	
Nfld Te 885	150	$19⅜	19⅜	19⅜	
Newhak o	6900	320	310	310	—5
Newscop	8800	28	28	28	
Newtel Ent	5594	$19⅜	19¼	19¼	
Nexus o	2268	21	21	21	—3
Nkl Rim o	4000	11	11	11	
Noma A f	13720	$13⅞	13⅜	13⅜	—¼
Noma B	2200	$14	14	14	
Noramco o	5425	67	66	67	+1
Noramco w	3500	2	2	2	
Noranda F	8700	$15	14¾	14⅞	—⅛
Noranda I	350666	$27½	27	27⅛	+⅛
Norndo I B	500	$34¼	34¼	34¼	+⅛
Norndo I C	15325	$31¾	31¼	31¾	+¼
Norcen	49043	$26⅜	26⅛	26⅛	
Norcn ord f	18740	$25⅜	25	25¼	
Norcn 8.12	1000	$25	25	25	
NC Oils	11100	$24	23¾	23⅞	
NCO 6 p	1000	$20¼	20¼	20¼	+⅛
NCO 7p	7000	$23	23	23	
Northair o	1160	25	25	25	—3
N Minrl o	11500	30	30	30	—3
Nor Tel	185725	$27⅛	26¾	26¾	
Northgat	15250	$6⅜	6⅜	6⅜	—⅛
Nthlnd O o	7900	15	14	14	
Northstr E	2840	$5	490	490	
Northway o	45960	30	30	30	—5
Nwst Dgtl o	8000	125	125	125	—10
Nva Coges o	740	95	95	95	
Nova Cor f	1282781	$9½	9⅛	9¼	
Nova E p	200	$24⅜	24⅜	24⅜	
Nova F p	z111	$25	25	25	
Nova G p	177	$25⅛	25⅛	25⅛	—⅛
Nova H p	200	$22	22	22	+¼
Nova O p	2900	$25⅛	25	25⅛	+⅛
Novagld o	20882	140	132	132	—3
Noverco	2762	$11¾	11⅜	11⅜	
Nowsco W	61250	$15	14¾	14¾	—¼
Nufort R o	19900	25	20	22	+4
Numac	3300	$11¼	11⅛	11⅛	

O P

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ocelot B f	6400	$10⅜	10⅛	10¼	—⅛
Old Con B	600	$8	8	8	
Omega Hyd	8300	330	305	310	—20
Onex C f	15400	$15¾	15½	15½	
Orbit	8652	90	84	90	—2
Orbit 3 p	245	$9½	9½	9½	—½
Oshawa A f	18200	$30¾	30⅜	30⅜	+⅛
Osisko o	10000	27	26	27	—1
Otooles G	1120	295	290	295	—5
Oxf Prop	1100	160	160	160	—5
PCL Indust	2446	$7⅜	7¼	7¼	+¼
PPC OG o	2413	155	145	155	+10
PWA Corp	116436	$16	15¾	15⅞	
PWA A p	1400	$24½	24½	24½	
Pac Nat A f	8500	340	340	340	
Pafco Fin	5500	410	400	410	+30
Pgurin A f	48190	$9¼	9⅛	9⅛	—⅛
Paloma P	696	$6¾	6¾	6¾	—¼
Pamorex o	25000	38	38	38	+2
Pan Amr o	2000	45	45	45	+5
PanAtlas o	1250	63	63	63	—6
PanCan P	1100	$31½	31⅜	31½	+¼
Panconti	200	$6	6	6	
Pantorma	1800	250	250	250	
Paragon o	4025	340	325	325	—10
Parkland	2300	$8⅝	8½	8½	—⅛
Parquet o	4000	12	12	12	
Peerless	2500	$7⅛	7	7⅛	+⅛
Pega Cap o	3500	10	10	10	
Pegasus	3500	$12¾	12½	12¾	+⅜
Penn Wst o	3500	47	45	47	—1
Penn Wst r	402000	½	½	½	
P Jewl	800	$27	27	27	
PJewl A f	13075	$20	19⅞	20	+⅛
Phillips Cb	8400	$14⅛	14⅛	14⅛	+⅛
Photo Eng	600	$26⅜	26⅜	26⅜	—⅛
Pine Point	2350	$37	36¾	37	+¼
Pioner M o	452929	59	52	59	+7
Place Res A	z250	48	48	48	
Placer Dm	129847	$18⅜	18¼	18⅜	+⅛
Plsti Fab	200	185	185	185	
Platnova o	118015	125	105	125	+23
Plexus o	9400	360	350	360	
Poco Pete	212265	$9½	9	9¼	+⅛
Poco D p	400	$14⅜	14¼	14⅜	+⅛
Polymer	200	$11⅜	11⅜	11⅜	—⅛
Polysteel o	25750	50	45	45	—5
Powr Cor f	12371	$16	15¾	16	
Powr C 1p	1600	$44¼	44¼	44¼	—¼
Pwr Ex o	z631	7½	7½	7½	
Powr Fin	2550	$18¾	18½	18½	—¼
Precamb	127	280	280	280	
Precsn D A	1000	200	200	200	+10
Premdor f	10600	$6⅛	6⅛	6⅛	—⅛
Prenor Fin	9906	$7	7	7	
Primex F	5500	480	470	470	—15
Pronto E o	3205	37	37	37	—3
Provigo	107860	$9⅞	9¾	9¾	—⅛
Pure Gld o	1000	7½	7½	7½	—½

Q R

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quadra L o	23550	$11⅛	10⅞	11⅛	
Quartz M o	500	38	38	38	—2
Que Sturg o	9100	105	100	105	—4
Que Tel	1100	$15½	15½	15½	
Quebcor B f	2100	$15¼	15¼	15¼	
Q Street	3500	125	125	125	—10
Quenstn G	7800	93	92	92	—3
RBK Nt	5150	$20⅜	20½	20⅜	
RFC Res o	22200	230	225	230	+5
RY Fin p	300	$26⅜	26⅜	26⅜	—⅛
RY NT Fin	27000	$21½	21½	21½	
RY II p	300	$25⅛	25⅛	25⅛	
Ranchmen	54427	$7⅜	7	7⅛	—¼
Rnchmn p	4350	$26	25¾	26	+⅛
Ranger	73850	$7½	7¼	7½	
Ravrock f	17600	$8¾	8½	8⅝	
Rea Gld o	32020	305	300	305	
Redstone o	44500	112	106	107	+2
ReedSt I Sp	420	$37½	37	37½	+¾
Reff Inc	900	$10	9½	10	+1
Regional o	6300	255	230	255	+20
Reitman	z40	$19¾	19¾	19¾	
Reitman A f	152	$20	20	20	
Renisanc	58360	$23	22¾	22¾	—¼
Renfown o	3000	390	385	385	+5
Repap f	5400	$11½	11¼	11¼	—¼
Rileys D	1500	91	91	91	—8
Rio Algom	2400	$25½	25½	25½	
Rio Alto o	20500	16	15	16	+1
Rockford o	2000	8	8	8	—1
Rogers A	1142	$141	141	141	+1
Rogers B f	44629	$116¾	112	116½	+4⅛
Roman	271	$10½	10½	10½	
Rothman	200	$65½	65	65	—½
Rothm 2p	400	$15	15	15	
Rouyn M o	3000	180	180	180	—5
Roxmark o	15500	12	11	12	—1
Royal Bnk	115640	$48⅛	47⅞	47⅞	—⅛
Ry Bk 1.45	18700	$16⅝	16½	16⅝	+⅛
Ry Bk F	7270	$25	24⅞	24⅞	—⅛
Ry Bk G	123120	$24⅛	24⅛	24⅛	+⅛
Ry Lepg L	8625	$13⅞	13⅝	13¾	+⅛
Ry Oak o	z501	43	40	40	
Ry Pacific	34000	25	21	24	—1
Ryl T & M	z6	$10½	10½	10½	
Ry Trco	99497	$17¾	17¼	17⅝	+¼
RyTrco G p	500	$22¼	22¼	22¼	+⅛
RyTrco Q p	10850	$24⅜	24⅜	24½	
RyTrco J p	550	$22⅞	22⅞	22⅞	+⅛
Ry Trco w	306	$16½	16½	16½	+¾

S T

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Systm	3900	$10⅜	10½	10⅜	+⅛
SNC A f	400	$10⅜	10⅜	10⅜	
St Andrw o	16000	110	110	110	
St Geneve o	208577	221	210	220	—3
SIL CemA f	3400	$20⅛	20	20⅛	+⅛
Samuel M T	14500	$14¾	14½	14¾	
Santa M o	z534	7½	7½	7½	
Saskoil	23317	$14¾	14⅜	14⅜	
Saskoil A p	8990	$12¾	12½	12¾	
Saskoil w	9900	470	465	470	+5
Sasktch T f	1000	95	95	95	
Savnor Var	7500	23½	21	21	
Sceptre R	7763	$5⅜	5¼	5⅜	+⅛
Scptr R 7	200	$16	16	16	—¾
Scptr R 8½	100	$18⅞	18⅞	18⅞	—⅜
Scpt R w	3889	235	225	235	+10
Schneider	500	$27½	27½	27½	
Shnidr A f	5350	$26⅜	26½	26½	
Scintilor o	1500	93	85	93	+8
Scintrex	2000	$5	5	5	
Scot Paper	1873	$18⅛	18	18	—¼
Scot York	2500	28	28	28	+1
Scotts f	33870	$17¾	17½	17⅝	
Scotts C	1000	$18½	18½	18½	
Scurry Rn	296	$22½	22½	22½	
Sebrght E o	20400	22	21	22	+3
Seagram	38148	$101¼	100	100	—⅜
Sears Can	18975	$14⅛	14¼	14¼	—¼
Securty H p	6000	$7⅜	7⅜	7⅜	+⅛
Seel Mtg	3800	$10	9⅞	9⅞	—⅛
Service C	9200	$13	12⅜	13	+¼
ShawC B f	2900	$12⅜	12¼	12¼	—⅛
Shaw I Af	800	$16½	16	16½	
Shell Can	36237	$41½	41¼	41½	
Sheperd P	100	$31⅞	31⅞	31⅞	
Sherritt	15425	$13⅛	13	13	—⅛
Sico	300	$15⅜	15⅜	15⅜	
Signtech	600	260	260	260	
Sikaman o	400	212	212	212	—8
Silcorp A f	300	$13	13	13	
Silversid o	35000	26	25	26	+2
Skyline o	2200	395	385	385	—5
Slater A	12125	$8½	8½	8½	+¼
Slater B f	3325	$7½	7⅛	7½	+⅜
Slocan F	700	$14¼	14¼	14¼	+¼
Socnav A f	26900	$6¼	6⅛	6¼	+⅛
Socanav w	14500	130	120	130	
S Louvem o	97800	$7¾	7½	7⅝	—⅛
Softkey S o	400	240	240	240	+5
Sogepet o	z400	27	27	27	
Sonora o	6500	165	165	165	
S Amercn o	1100	58	58	58	—2
S Amer w	z300	7	7	7	
Southam	55505	$32	31⅞	32	
Spar Aero f	19350	$11	10¾	10¾	—⅛
Std Trstco	2400	$24	23	24	+1
Stlnbg 195	800	$23¾	23¾	23¾	
Stelco A	8205	$22½	22⅜	22½	+⅛
Stelco C p	2400	$21¾	21¼	21¼	
Sterivet o	242050	375	315	375	+55
Stonbridg	1407	425	420	425	+5
Stratford o	8500	68	63	63	
Strathfld o	4000	$7	7	7	—⅛
Strathfld p	200	$10⅛	10⅛	10⅛	—⅛
Stroud o	5000	29	29	29	+4
Sun Ice Ltd	1600	270	260	260	
Sunburst o	10598	9	8½	9	
Suncor pr	z50	$23⅞	23⅞	23⅞	
Synex Intl o	2000	66	66	66	
TBM NT	57325	$8⅞	8⅜	8⅜	—¼
TBM NT p	2000	$26¾	26¾	26¾	
TCC Bev	3200	$11¼	11	11⅛	+⅛
TIETel	1800	135	135	135	—5
TNT Fin	1000	430	430	430	+10
Tap Cap Ao	9420	38	38	38	+1
Tarragon O	53500	96	95	95	—5
Taurus A	5000	40	40	40	—10
Teck B f	34190	$24⅜	24⅛	24⅜	+⅛
Tecsyn f	4188	235	225	225	—10
Tee Comm o	5000	45	40	40	—5
Tel Radio o	z300	40	40	40	
Teledyne	400	$16½	16½	16½	—¼
Tmedia A f	200	$5¾	5¾	5¾	
Telepanl o	18201	170	170	170	—5
Tembec A	2000	$11½	11⅜	11⅜	
Terra Mn o	z300	30	30	30	
Teratech o	2000	8½	8½	8½	—½
Tex C Pet	38906	100	98	98	+1
Thd CGInv	z61	$46⅛	46⅛	46⅛	
ThomCor	23399	$18¼	18⅛	18¼	
Thudrwd o	102940	117	107	115	+5
Timmins o	63600	215	210	213	—2
Tiverton o	1000	19	19	19	
Toromont	1500	$11¼	11¼	11¼	
Tor Dm Bk	186131	$22⅛	21⅞	22	—⅛
TD Bk 1.835	825	$22⅜	22⅜	22⅜	—⅜
TD Bk 1p	100	$92¼	92¼	92¼	
TD Bk F	3900	$25⅛	25	25	—⅛
Tor Sun	500	$26¼	26	26¼	+⅛
Torstar B f	12800	$35½	35¼	35½	
T Enrgld	11500	260	255	260	+10
Total Pet	24810	$32	31⅜	32	+¼
Total PA p	100	$48	48	48	
Trac Ind o	z100	15	15	15	
Trader R o	20100	72	70	72	
Trade 10¼ p	600	$10⅛	10	10⅛	+⅛
Tr C Glass	2958	$10⅜	10⅛	10⅛	—⅛
Trans Dom	6633	52	50	50	+4
Trns Mt	700	$16⅜	16⅛	16¼	+⅛
Tr Rmprt o	9700	192	185	188	—12
TrnAlta U	46718	$14⅛	13⅞	14	+⅛
TrAlt 9	2900	$25¾	25¾	25¾	
TrAlt 8.40	1200	$25⅜	25¼	25¼	
TrCan PL	65794	$17⅛	17	17⅛	
TrP 1st H	1800	$49⅞	49⅜	49⅞	+⅛
TrP 1st I	800	$49½	49⅜	49½	+½
Trpac Res o	25500	8	8	8	—1
Trical R o	23850	200	195	195	—5
Tridel Ent	1900	$18	18	18	+⅛
Trilon A	113850	$21¾	21½	21¾	+⅛
Trlon Fin II	200	$20⅞	20⅞	20⅞	—⅛
Trilon A w	3000	$15¼	15	15⅛	+⅛
Trimac	1970	495	490	490	
Trimel C o	27500	315	300	315	
Trimin o	59700	320	275	296	—19
Trinity Res	133000	45	44	44	
Triton Can	4550	225	220	221	+1
Triton C A	100	$15½	15½	15½	
Triton C 1	200	$9	9	9	—¼
Triton C B	200	$15	15	15	+¼
Triton E	z11	$20⅜	20⅜	20⅜	
Trizec A f	19525	$28½	28⅛	28⅜	+⅛
Trizec B	1003	$30¼	30¼	30¼	
Trizec 6 p	200	$20¾	20¾	20¾	—¼
Tuckahoe A	300	$6⅜	6⅜	6⅜	—⅛
Tudor o	5000	42	42	42	+2
Turbo	111200	59	56	57	
Turbo w	22000	9	9	9	+½
Tut Ent o	1000	16	16	16	—½
Tyler R o	2394	18	18	18	

U V

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAP A f	100	$18⅛	18⅛	18⅛	+⅛
ULS Cap p	2200	$25	25	25	
Ulster P o	22958	270	266	270	+3
Ultmr C 1p	1100	$25	25	25	
Ultmar plc	94530	$6¼	6	6⅛	+⅛
Unican B f	100	$10½	10½	10½	
Unicorp A f	4920	$6⅜	6½	6⅜	+⅛
Unigesco B f	13000	450	445	450	+10
Un Carbid	1500	$19	19	19	
U Entprise	53243	$12	11¾	12	+⅜
U Cdn Shar	100	$19¼	19¼	19¼	+⅛
Un Corp	1663	$35	34⅜	34⅜	—⅜
U Keno	1600	385	385	385	+10
UNth Am o	28033	175	166	173	+3
US Prc Mo	36000	150	140	140	—5
US Steel 1p	1200	$24¾	24¾	24¾	
U Wstburn	8708	$11½	11⅜	11½	+⅜
Uranium	12500	300	295	295	—15
VGM Cap	z60	$5½	5½	5½	
VS Serv	500	$19	19	19	
Value Inv	5650	$17⅞	17¾	17⅞	
Varity C	63500	296	290	290	—7
Varity A p	300	$23½	23¼	23¼	—¼
Varity w	7000	30	26	26	—4
Vedron o	1101	18	18	18	
Ventech o	4000	175	175	175	—5
Ventra 2 p	400	$8	8	8	
V Hom Af	3800	475	450	460	+5
Videotrn f	148500	$19	19	19	+½
Vista I Ao	1000	30	30	30	—5
Vitran A	8200	390	385	390	+5

W X

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WIC B f	20105	$15⅛	15	15	
Waddy o	2100	28	28	28	
Wajax A	9300	$13⅜	13⅜	13⅜	+¼
Wall Fin	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+¼
Walwyn	3000	310	310	310	
Weldwod	320	$17⅜	17⅜	17⅜	+¼
Westar Gr	161310	98	93	95	+2
Westar M p	2100	$7⅛	6¾	6¾	—½
Wstbrdg A	3375	$15	14½	14¾	—¼
Wcoast E	25675	$20⅝	20½	20½	
Wcoast A p	1500	$28¼	28	28	
Wstrn Corp	1200	380	380	380	
W Deldna o	1657	144	135	144	—1
Westfield	3900	130	128	130	—3
Westfort o	40000	8	8	8	
Westley o	3000	28	28	28	+5
Westmin	5682	$9⅜	9¼	9¼	
Westmin p	2300	$21¼	21⅛	21¼	
Weston	5700	$44½	44¼	44½	
Wstn p	173300	$25⅜	25¼	25⅜	
Wharf	9400	$5¾	5½	5¾	+⅛
Wharf w	6000	210	205	210	+5
Wilanour o	11900	365	360	360	
Wilshir E o	2440	21	21	21	+1
Windarra o	71900	68	65	65	—5
Woodwd A	1017	245	235	245	
Wolworth	z98	$78½	78½	78½	
WW Mnrl o	1000	16	16	16	+1
X Cal o	6500	45	45	45	
XL Foods	8500	150	149	150	+10
Xerox Can	203000	$20¼	20	20¼	+⅛
Yorbeu A o	500	30½	30½	30½	+½

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Debentures					
Cbg 8 d	35	$140	140	140	+½
Cambr 7.5 d	941	$112	111	111	—¾
Metal Deb	170	$115¾	115¼	115¾	+¼
Oxf Prop d	41	$78¼	78	78¼	+¼
Scpt R 8deb	18	$102	102	102	
W Corp deb	5	$87½	87½	87½	
Debentures In US Funds					
Amoco Sed	15	$111	110½	110½	—¾
Partially Paid Shares					
B Corp r	72800	$12	11¾	11⅞	+⅛
Bancshr r	6100	$14¼	14⅛	14⅛	
RY Fin r	3300	$21½	21⅜	21⅜	
Index Warrants					
BtBk Nk P	72900	271	266	266	+11
Bt Bk Nk ii	234700	212	206	206	+11
Ctibk NY C	1200	430	430	430	
Partnership Units					
Lehndorff	1053	$7½	7¼	7½	+¼
RvTr RE u	600	$26	26	26	
Saskoil E u	325	$99	99	99	+¼
Resale Restricted Trust Units					
C Income u	21525	$9⅛	9	9	
C Trust un	5255	$8⅝	8¼	8⅝	+⅜
Enrpls FB u	4500	$6⅞	6¾	6¾	
Enrpls FC u	1000	$8½	8½	8½	+¼
Enrpls FD u	3200	$10⅜	10⅜	10⅜	+⅛
FirstPr Tr u	6200	$23¼	23	23⅛	
RPF Bnd u	5290	$7½	7½	7½	
Rnb Gold U	1500	22½	22½	22½	—½
RT En Iu	2000	$8⅛	8⅛	8⅛	
RT En IIu	2340	$8⅜	8⅛	8⅜	+¼
UCarb Eq u	700	$25⅛	25⅛	25⅛	
Traded In US Funds					
Alcan D p	1600	$25	25	25	
Bow Vly 200	800	$23	22⅞	23	+1⅛

BENEFICES

AGF Management Ltd., neuf mois clos le 31 août: 1989, $2,677,275 ou 34 cents par action; 1988, $4,824,255 ou 61 cents par action.

Hayes-Dana Inc., neuf mois clos le 30 sept.: 1989, $15,983,000 ou un dollar par action; 1988, $17,298,000 ou $1.03 par action.

Linear Technology Inc., neuf mois clos 31 août: 1989, $1,990,000 ou 51 cents; 1988, $2,817,000 ou 73 cents.

Peerless Carpet Corp., semestre clos le 31 août: 1989, $1,958,000 ou 23 cents par action; 1988, $5,623,000 ou 65 cents par action.

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal, hier, à $6.013 l'once et $193.32 le kg, comparativement à $5.977 et $192.17 respectivement, lors de la précédente cotation.

Ces cotes sont en dollars canadiens.

NEW YORK

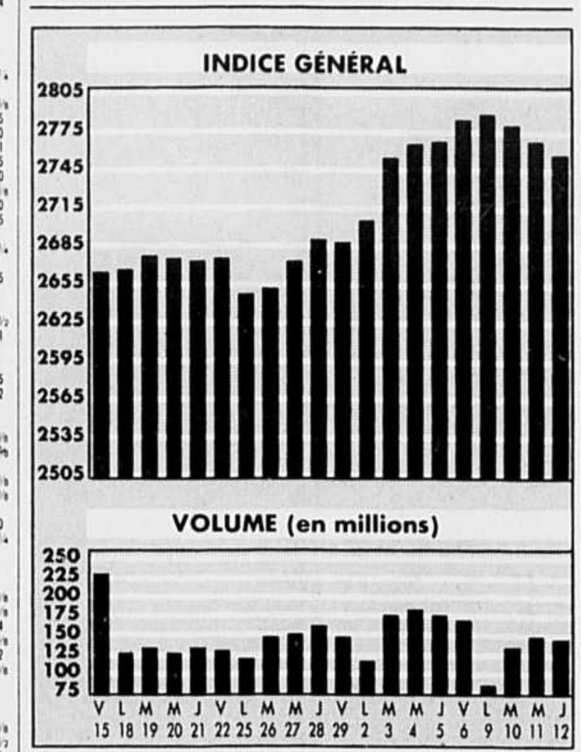

A B

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACMn 1.01		121	9¼	9⅛	9¼	
AMR	11	15962	100½	97¾	99	+1⅞
ASA 3a		604	45⅛	44⅝	44¼	
AbtLab 1.40	18	3109	67⅞	67	67	—½
AcmeC .40		16	10¾	10⅝	10⅝	—⅛
AdaEx 1.82e		96	16¾	16⅝	16¾	+⅛
Advest .12	15	274	8⅝	8½	8½	—⅛
Alcans 1.12	5	3626	22⅜	22⅛	22½	—¼
AlexAlx 1	18	746	32¾	31¾	32⅝	+¾
viAlgInt		44	7-16	13-32	7-16	+1-32
AlgLud 1a	7	154	39½	39	39	—½
AllgPw 3.08	10	165	39½	39⅛	39⅜	+⅛
AllenG	17	99	12⅞	12⅝	12⅝	—⅛
AldSgnl 1.80	11	2029	37	36½	36½	—½
AlstMu .78a		210	10½	10⅜	10⅜	
AMIO .84		252	10¼	10⅛	10⅛	—⅛
Alcoa 1.60a	7	2947	77½	76⅛	76¾	—⅝
AmaxG .08	24	629	13¼	13⅛	13¼	+¼
Amcast .48	11	66	12¾	12½	12½	—¼
AmHes .60	8	1620	u44½	44⅛	44⅜	+½
AmBrnd 2.44	13	1621	75¼	74⅛	74¼	—¾
ACyan 1.35	14	4636	54	52⅝	52⅝	—⅞
AEIPw 2.40	9	1797	30½	30¼	30⅜	
AmExp .84	15	5697	38⅞	38½	38⅝	—¼
AGnCp 1.50	7	979	36⅜	36⅛	36⅜	
AHome 3.90	16	1306	106½	105¾	106¼	—⅜
Amrtch s2.92	14	2933	u65	64⅜	65	+½
APresd .60	26	123	30⅞	30¾	30⅞	
AmStor 1	28	128	63⅞	63½	63⅞	
AT&T 1.20	21	15583	43	42¼	42⅞	+⅜
Ametek .64	18	162	14⅜	14⅜	14⅜	—⅛
Amoco s1.90	14	5590	49⅞	49⅜	49⅞	+¼
AMP 1.20	17	1636	46¾	46½	46⅜	—⅛
Amrep	35	51	7¾	7¾	7¾	+⅛
Anheus .88	16	2579	42	41¾	41⅞	—⅛
Apache .28	29	2333	16½	15¾	15¾	—¾
Armco .20e	6	1845	12⅜	11¾	12¼	+⅜
Armc pf2.10		4	23¼	23	23	—¼
ArmWl 1.06	13	1980	45⅛	44¾	45	
Asarco 1.60	6	362	34⅞	34⅜	34½	—½
AshOil 1	13	1048	40	39⅜	39¾	—¼
AtlRich 4.50	11	3071	104⅝	104	104¼	—½
Avon 1		2335	33⅛	32½	32¾	—½
BCE g 2.48		1099	36⅜	36¼	36¼	—⅛
BakrHu .46	39	2071	23	22¾	22⅞	
BkrH pf 3.50		23	u54¼	53⅞	54⅛	+⅛
BnkAm .45e	9	2792	35	34⅜	34¾	—⅛
Bausch 1.16	18	1652	63	61¾	62¼	—¾
Baxter .56	17	8215	23⅛	22¾	23⅛	—⅛
BcklnsIn .21e	13	597	19¾	19½	19¾	+⅛
BellAtl 4.40	15	4052	u104⅛	102⅝	103	—⅜
Bellnd .28	24	4	17⅝	17⅝	17⅝	
BellSo 2.52	15	4365	54¼	53¼	53⅜	—½
BeloAH .44	44	25	37¾	37⅜	37¾	+¼
BenfCp 2.20	12	1007	54¼	54	54¼	—⅛
BethStl .10e	5	1026	20¾	20½	20½	—⅛
BlackD .40	17	1063	23¼	22⅞	23	—⅛
BlckHR 1.28	19	865	u37⅜	36¼	37¼	+1
Boeing s1.20	21	10253	u61⅞	59⅜	61⅛	+1⅜
BoiseC 1.52	6	555	43¼	42¾	42⅞	—⅜
Bordens	16	2107	35⅜	35	35	—¾
Bowatr 1.12a	6	1173	28⅛	28	28	
BrMySq 2	17	8415	54	52⅞	53	—1
BritPt 3.45e	10	1121	58⅛	58	58⅛	+¼
BritTel 1.93e	10	664	42½	42	42½	+1⅛
BrwnGp 1.60		6009 56	34½	34	34¼	—⅛
BrwnFr .56	25	2176	41⅞	41⅜	41⅞	+½
Brnwk .44	15	1454	16¾	16⅜	16½	—⅛
Buckeye 2.40	8	52	24¼	24	24	—¼
BurlnCt	11	22	22⅝	22⅜	22½	—¼
BrlNth n1.20	8	721	28⅛	27¾	27⅞	—⅛
BrlRsc .62e	60	8003	51½	49¼	49⅝	—2⅛
Businld	9	423	10⅜	10⅜	10⅜	—⅛

C D

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI In .60	34	584	30	29¾	30	
CBS 4.40	19	831	208	206⅜	207¼	—¼
CCX	150	121	3⅛	3	3	
CIGNA 2.96	10	1035	63⅞	63⅛	63¾	
CNW .20e	9	110	37⅜	37½	37½	—⅛
CPC 1.80	17	723	65½	64⅜	65½	+⅜
Callhn	72	15	14⅞	14⅞		
CampSp .92	489	1059	49⅜	48⅞	48⅞	—⅝
CdnPcg .92		6483	22⅝	22¼	22½	—¼
Carlisle 1.20	14	197	39⅛	38¾	38¾	—¼
CartWl .82	18	87	56⅛	55¾	56	
Caterp 1.20	10	1505	60⅜	60¼	60⅜	+⅛
CentEn 1.60		61874	19½	19¼	19⅜	
CenHud 1.76	9	164	22⅝	22½	22½	
Chmpln 1.10	7	1283	33⅜	32¾	33¼	+½
Chase 2.36	5	1715	43⅞	43⅝	43⅝	—⅛
ChWstes .12	35	1403	22¾	22⅜	22⅜	—⅛
Chevrn 2.80	17	16924	67½	65⅜	65⅞	—1⅛
ChkFull .31	18	95	6¾	6⅝	6⅝	+⅛
ChrisCr 1.56t	52	639	37⅝	36⅜	36½	—⅞
Chrysir 1.20	4	9406	24⅛	23⅞	24	—⅜
CineOd		2913	12⅜	11⅜	11⅜	—1¼
Citicorp 1.62	6	7958	35	34⅛	34½	—¼
Clorox 1.24	17	448	43¼	43⅛	43½	
CocaCl 1.36	22	4640	70½	69¼	69¼	—1⅛
ColgP 1.48a	13	2780	64½	63¼	64	+⅛
ColGas 2	19	489	47	46½	46⅞	+⅛
CmbEn 1		1165	30¼	29¾	30	—½
CmwE 3	12	2707	37¾	37½	37⅝	+⅛
Comsat 1.32	11	223	38	37⅝	37⅝	—¼
CPsvc .36b	19	1314	32⅜	31¾	32⅜	+⅜
CmpCre .10i		1255	9¼	8⅜	9	+⅛
CompSc	16	87	52½	52¼	52⅜	—⅛
Conseco .20	4	504	19⅛	18⅝	18⅝	—¼
ConEd s1.72	11	2371	25	24⅞	25	+⅛
CnsFrt 1.06	12	1234	32¾	32⅜	32⅝	
ConsNG 1.76	24	266	48	47¾	48	+⅛
CntlCp 2.60		543	35⅛	34⅝	35⅛	+⅛
CntlBk n .80	5	868	26¼	25⅞	26⅛	+⅛
CtData		1379	19⅛	18⅞	19	+⅛
Coopers 1	15	1160	35¼	34½	35	+¼
Cranes .75	14	323	24⅜	24⅜	24⅝	+¼
CwnCrk	15	494	53¼	52¼	52⅜	—¼
CurInc 1.10a		6	11⅞	11¾	11¾	
Cypruss .80	5	1570	31⅞	31½	31½	—¼
DataGn		1825	15½	15	15⅛	—⅛
Datapt		230	5½	5⅜	5½	+⅛
Deere 1.40	13	2000	60¼	59¾	60¼	+¼
DeltaAr 1.20a	8	2664	78	77	77	—⅛
DensMf 1.32	11	65	27	26⅜	26⅜	—¼
DeSoto .40		246	39⅜	38⅞	39⅛	+⅛
DetEd 1.68		4415	u24	23⅜	23⅞	+½
Dexter .80	17	2126	23¼	23	23¼	+⅛
DianaCp		30	5½	5½	5½	+⅛
DigtlCm	17	1844	21⅛	20½	20½	—⅛
Digital	11	3457	93⅛	92⅛	92¼	—1
Disney .48	29	4349	133	130¼	130¼	—⅜
Domtar .50		154	12⅛	11⅞	12	—¼
Donlley .88	17	666	46¾	46½	46¾	
DowCh 3.90	7	3952	100⅛	99⅛	99⅜	—⅞
Dravo	19	320	16⅜	16⅜	16⅜	+⅜
Dresr 1	19	1841	45⅞	45⅛	45½	—⅜
duPont 4.20	17	4506	120⅝	119⅞	120½	—¼

E F

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG .68	15	353	34¾	34⅜	34⅜	—¼
EKodak 2	15	8763	47⅜	46¾	47	—⅜
ElecAs	24	17	2⅞	2⅞	2⅞	
EmrsEl 1.12	14	1852	36¾	36¼	36¾	+¼
Equifax .84	25	163	39¼	38½	38½	—¾
Erbmnt .60	20	181	37⅞	37⅛	37⅞	+¾
Ethyl .48b	14	3152	27¼	26⅞	27	+½
Exxon 2.40	15	13926	46½	45⅞	46⅜	+¼
FMC	11	309	46⅜	46⅛	46⅜	—⅛
FPL Gp 2.28	10	3344	32¼	31¾	32⅛	+⅛
Feders .40	12	235	14⅜	14¼	14⅜	+⅛
FedExp	19	844	55⅜	54¾	54¾	—¾
FireFd .60	10	971	39⅜	38⅞	38⅞	—⅜
FlghtSf .20	27	257	45¾	45¼	45⅜	+⅜
Fluor .16	27	1944	35½	35⅛	35¼	—¼
FordM 3	5	7985	52⅞	51¾	52	—½
Foxbro .40	22	231	24¾	d24¼	24¼	—⅝

G H

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GATX 2	11	298	66⅛	65½	65½	—⅜
GEO		71	4¾	4⅝	4⅝	—⅛
GTE 2.92	17	8464	65½	64⅞	65	+⅜
GTE pf 2.48		23	27⅞	27⅞	27⅞	—⅛
Gannett 1.08	18	6629	43⅞	42¾	43¾	+¼
GemIIC .22e	4	72	18	17¾	17⅞	
GemII 1.41e		130	13⅜	13⅛	13¼	+⅛
GenCrp .60	17	1993	18½	17⅞	18½	+⅜
GnDyn 1	6	523	58⅞	58½	58⅞	+⅛
GenEl 1.64	14	9301	58⅝	57⅝	57⅞	—¼
GnHost .30		96	7⅞	7¾	7⅞	+⅛
GnInst .50	13	3833	38⅛	37⅜	37¾	
GnMills 2.20	19	534	71⅝	71⅜	71⅝	—⅛
GMotrs 3	6	6904	47	46⅜	46¾	—⅛
GMot pf 3.75		216	45¼	44¾	45¼	—⅛
GM E .96	16	672	54¾	54⅛	54⅝	—⅜
GPU 2.20	10	873	43⅜	43	43¼	
GenlRe 1.36	14	2326	u87½	86⅜	87¼	+1
GnSignl 1.80	20	114	52⅞	52¾	52⅞	
Gensco	10	701	9	8⅞	9	
GenuPt 1.20	16	2250	39¾	37½	38⅞	—⅛
GaPac 1.40	10	3005	59¾	58⅝	58¾	—⅞
Gillete .96	18	3039	48⅞	48½	48⅞	+⅛
Gdrich 2	7	1371	54½	53¾	54¼	—⅛
Goodyr 1.80	12	4235	52¼	51⅜	51⅞	—⅜
Grace 1.40	15	10835	36⅞	34⅝	36¼	+¾
GtAtPc .70	16	970	59⅞	58¾	59¾	+1⅛
GtWFn .80	13	3757	23¾	23⅛	23⅝	+¼
Greyh 1.32	13	650	35	34½	34½	—½
Grumn 1	8	118	20⅛	19¾	19⅞	—⅛
GrdPrd .50b	13	28	16⅜	16	16⅛	—⅛
GulfRs		40	9⅛	9⅛	9⅛	+⅛
Halbtn 1	51	1672	39⅜	39⅛	39⅜	—⅜
Hanna .50	8	825	27⅜	27½	27⅜	
Hanfrds .36	21	44	40⅜	40⅛	40⅛	—⅛
Hanson .85e	13	7680	17⅛	16¾	17	+⅛
Harris .96	70	2474	39⅛	38⅜	38⅜	—¾
Harsco 1.20		2741	25⅞	25½	25⅝	+⅛
HeclaM .05e	270	559	13¾	13⅜	13½	
Heinz 1.68	18	1069	64¼	63	63¼	—⅜
HelneCs .20	19	155	u34⅜	33	34⅛	+1⅜
Hercuis 2.24	20	753	49¾	48¾	49⅜	—⅛
Hrshey .78	15	2226	u36¼	35¼	35⅜	—⅛
HewlPk .42	15	3646	51½	50⅞	51⅛	—⅜
Hilton 1	43	1760	107⅜	104¾	106	—1⅜
Hitachi .61e	25	118	104½	d103¾	104¼	—1¼
Holiday	28	3894	80¾	79¼	79¼	—1
Hmstke .20	11	1484	15⅜	15⅛	15⅜	
Honwell 2.10		1158	83¼	82¼	82⅜	—⅞
HousInt 2.14b	9	212	60¾	59¼	59¾	—⅜
Houlnd 2.96	11	2475	34⅞	34½	34⅞	+⅛

I J

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ICM 1.14e		28	8⅛	8	8	
ICN Ph	37	454	6	5⅞	5⅞	—⅛
INAln 1.68a		20	17⅛	16⅞	17	
ITT Cp 1.48	10	2322	62⅜	61⅜	61⅞	
INCO .80a	4	1489	33⅛	32¾	32⅞	—⅛
IngerRd 1.20	14	1617	48½	47	47⅛	—1⅜
IndSt 1.40	7	747	41¼	41	41¼	
Interco		1568	1⅜	1⅛	1¼	—⅛
IBM 4.84	11	10420	107¾	107¼	107⅜	—⅛
IntFlav 1.92	19	723	68⅛	67	67⅛	—1⅜
IntMin 1	11	755	51½	51¼	51½	—⅛
IntMult 1.84	16	162	32¼	31⅜	32	
IntPap 1.48	7	6914	55¾	54⅜	55⅜	+⅞
IntpbGs .68	18	419	36½	35⅞	36	—½
Intrtan	13	108	57½	57⅛	57⅜	—⅛
IpcoCp	96	207	9	8⅞	8⅞	—¼
JohnJn s1.16	18	5834	56½	54⅞	55⅛	—¾

K L

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM .81e	7	969	24⅛	23¾	23¾	—⅜
K mart 1.64	10	4244	38	37½	37¾	—⅛
KaufBH .30a	9	1628	20⅞	19½	19¾	—1⅜
Kellogg 1.72	18	2180	70⅞	70	70¾	—¼
KerrMc 1.32	16	2972	50⅞	49⅞	50⅛	—¼
KimbCl 2.60	14	1359	68⅝	68	68⅜	+⅞
Kuhlm .42f		450	15⅛	14¼	14½	—½
LAC .12		357	9¾	9⅝	9⅝	+⅛
viLTV		614	1⅞	1¾	1⅞	
viLTV pf		1	15⅜	15⅜	15⅜	—⅛
viLTV pfB		54	3⅛	3⅛	3⅛	
viLTV pfD		11	2½	2⅜	2½	+⅛
LomSes	6	281	10¼	10	10	—⅛
Learnl .48	14	6	17	17	17	
LeeEnt .68	19	37	32⅞	32⅜	32¾	—¼
Lillys 1.35	22	2942	65⅞	65	65¼	—½
Lilly wt		341	57⅜	56¼	56⅜	—1¼
Litton	13	497	92½	91¾	91⅞	—⅜
Lockhd 1.80	5	1017	49⅜	48½	49	
Loews 1	10	1307	127⅜	125⅜	125⅜	—1⅞
Loral .80	10	140	33¾	33½	33¾	+¼
LaLand 1		309	41⅜	41	41⅜	+⅛
Lubys .64	16	318	26⅛	26	26⅛	
Lukens 1.20	8	108	30½	30⅛	30¼	—½

M N

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA .68	25	2943	70¼	68⅜	68⅜	—⅞
viMCorp		437	¼	3-16	¼	+1-16
MNCs 1.16	9	280	28⅜	28	28⅜	+⅜
MfrHan 3.28	4	7250	43⅜	43⅛	43½	
Manvlle		641	u10⅜	10⅛	10⅜	+⅛
Marcde	16	12	2	1⅞	1⅞	—⅛
MrshMc 2.50	19	5327	76	75	76	+1⅜
MarlM 1.35	8	498	52¼	51¾	52	—¼
Masco .52	14	1502	27½	27	27	
MasCp 3.80		36	31⅛	31⅛	31⅜	+¼
Mattel	18	768	19½	19⅛	19⅛	
Maxus		8787	u10⅜	10	10¼	+¼
MayDS 1.42	13	2966	48⅞	48⅛	48⅜	—½
Maytag .90a	13	1678	23	22½	22¾	—¼
McDld .20	12	32	7⅛	6⅞	6⅞	—⅛
McDnl s .31	16	11932	30⅜	29⅞	29⅞	—¼
McDnD 2.82	16	930	70⅞	70½	70½	—½
McGrH 2	18	816	73⅜	72⅞	73¼	—⅜
Mead .88	8	6181	40¼	39¾	40	—⅜
Mesrx .40	13	992	27	26½	27	+½
Melvill s1.30	16	1215	52	51¼	51¼	—¾
Merck 1.80	22	4524	77⅛	75⅞	76⅜	—⅞
MerLyn 1	13	819	31½	30½	30¾	—¾
MMM 2.60	14	3189	75⅛	74⅜	74⅜	—⅛
Mitel		123	3	2⅞	2⅞	
Mobil 2.60	13	6655	59⅛	58⅝	58¾	—½
Monsan 3.40	13	952	117⅜	116⅜	116⅜	—⅛
Morgan 1.66	10	4610	46⅜	44¾	45⅛	—1⅛
MorgGr		59	9½	9⅜	9½	
Morflnt .20e	18	10617	38⅛	d35⅞	36	—2
Motorla .76	16	5948	60¼	59⅜	59⅝	+¼
NBI		113	1⅜	1¼	1¼	—⅛
NCR 1.32	11	1336	60⅜	59½	60	+⅛
NL Ind n .60	10	1359	24⅞	24⅜	24⅜	+⅛
NUI 1.56	17	6	18⅜	18⅜	18⅜	
NatEdu	5	8977	7	6⅜	6½	—½
NatFGs 1.34	13	224	24¾	24⅜	24½	—⅛
NII		619	17½	17⅛	17¼	+⅛
NMedE .72	18	1331	37⅛	36⅜	36¾	—⅛
NtSemi		1381	8¼	8⅛	8⅛	—¼
NtSvIn .84	15	217	29½	29⅛	29⅜	
Navistr	7	4065	4⅜	4¼	4¼	—⅛
NwmtG .05e	36	453	37½	37	37½	+½
NiaMP .60i	205	2084	14⅜	14¼	14⅜	—⅛
NorTel .28	33	2291	u23⅛	22¾	22¾	+¼
Nthgat g		29	5½	5½	5½	
Novag .52		11920	8	7¾	7¾	
NuvNY .68a		166	10½	10⅜	10½	+⅛
Nynex 4.36	13	1842	82⅜	81¾	82	

O P

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OcciPet 2.50	30	4703	30	29½	29¾	—⅛
OhioEd 1.96	16	978	22⅛	22	22	—⅛
Olin 2	12	430	61⅞	60¾	61½	+⅜
OutbdM .80	14	1272	30¼	29⅜	29⅝	—⅜
OwenC	6	5273	33½	29⅞	30¾	—2⅞
Oxford .50	13	1	13	13	13	
PPG 1.52	10	1168	43½	43	43⅛	—½
PacEnt 3.48	15	321	52⅛	51¾	52	
PacGE 1.40	11	7391	20	19¾	19⅞	—⅛
PacSci		64	16⅜	16	16	+⅛
PacTel 1.88	16	12488	45⅜	44½	44⅞	+⅛
PanAm		1448	3⅛	3¾	3¾	—⅛
PanEC 2		1001	27¾	27½	27⅝	
ParCom .70	20	20927	u66⅜	62¾	63⅛	—2⅛
ParkDrl	2	3202	7¼	7	7	—¼
Penney 2.24	11	1224	68	67⅞	68	
Pennzol 3	13	1167	83	82¼	82½	—¼
PeopEn 1.60	11	130	23¾	23⅜	23½	—¼
PepsiCo 1	18	3191	60⅛	59½	59⅝	—⅜
Pfizer 2.20	16	3956	69¼	68½	68½	—½
PhelpD 3a	5	1915	74½	73⅞	74	
PhilaEl 2.20	10	2403	22½	22¼	22¼	—¼
PhilMr s1.37	17	18066	45⅛	44⅝	44⅝	—⅞
PhilPet 1	9	7714	26¾	26⅛	26¼	—¼
PilgRg .90e		247	10¾	10½	10⅝	+⅛
PitnyBw 1.04	16	449	51½	50⅝	50¾	—¾
Pittstn .20	20	716	20⅛	19⅞	19⅞	
Polaroid .60		4214	49⅜	48⅜	48⅝	—1⅛
Portec	11	21	6⅞	6¾	6¾	—¼
PortGC 1.96	11	593	23¼	23	23	—⅛
Primca .28	8	1292	29⅜	29⅛	29⅛	
ProctG 3.60	18	3442	131⅞	129½	129½	—1⅞
PSEG 2.04	10	2329	26⅞	26⅜	26⅞	
PugetP 1.76	10	492	21⅜	21½	21½	
PHICB .85		229	7⅛	7⅛	7⅛	—⅛

Q R

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Qantel		27	9-16	½	½	
QuakrO 1.40	24	1580	62⅜	61⅞	62¼	
Quantm 3	2	652	36⅛	35⅜	35½	—⅜
QkReily .24	15	263	17	16¾	16¾	—⅛
RalsPur 1.65	12	950	85⅞	85⅛	85¾	—⅛
RangrO	52	1486	6⅜	6⅛	6¼	—⅛
Raythn 2.20	11	995	u84⅞	83½	83½	—⅝
ReichTg 1.76	9	150	14⅜	14½	14½	
Rxene 1a	2	785	7	d 6½	6¾	—¼
RevMtl 1.80	6	1680	57⅛	56	56½	—½
RiteAid .82	17	199	41	40⅜	40¾	
viRobins	15	14	34⅜	34⅜	34⅜	—⅛
Rockwl .78	8	1838	24⅜	24¼	24½	
Rorer .80	22	2673	45¼	44⅛	45⅛	+⅞
RoylD s3.36e	6	4396	68¼	67¾	68⅛	—¼
Ryder .60	13	2350	26⅜	26¼	26¼	—¼
Rymer		26	12⅜	12⅛	12¼	

S T

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SCEcp 2.56	10	3664	35½	35⅛	35¼	—⅛
SSMC		10	32	32	32	+¼
SabnR 1.35e	10	37	14	14	14	
Salomn .64	14	2017	25⅜	25¼	25¼	—⅜
SDieGs 2.70	14	722	40½	40⅛	40½	+⅛
SJuanB .17i	50	83	8⅜	8½	8½	+⅛
SJuanR 2.25c	15	8	16⅜	16¼	16¼	+⅛
SFeEP 2.88		425	7½	d 6½	7	—⅜
SaraLee 1.44	17	1647	60¼	59¾	60¼	+⅜
SchrPlg 1.80	20	982	77¼	76⅛	76⅜	—⅞
Schlmb 1.20	28	2874	44⅜	43½	44⅜	+¼
ScottP .80	9	2259	48¾	48½	48¾	
SeaCnt .45e	16	460	62⅞	62½	62⅞	+⅛
Seagrm 1.40	13	1154	86⅛	85⅛	85¼	—⅜
Sears 2	13	3159	42½	42⅛	42⅜	—⅛
SecPac 2.28	8	2697	48⅜	47½	48	—¾
ShellT s2.25e	10	3511	42	41⅜	42	
Shrwin .70	14	332	34¾	34⅜	34½	—⅛
Smithln		491	13⅝	13⅜	13⅜	
SnapOn 1.08	13	323	36¼	35⅞	36⅛	—⅛
SonyCp .27e	35	185	64⅜	64	64⅛	—¼
SourcC 3.60		30	43⅜	43	43¼	+⅛
SoestBk 1.12	9	128	28	27⅜	27⅜	—⅜
SouthCo 2.14	9	2877	27⅛	26⅞	27	—⅛
SoRy pf 2.60		2	32¼	32¼	32¼	—⅛
SoUnCo .20		382	13	12⅞	12⅞	
SwBell 2.60	15	2573	58¼	57⅝	58	—¼
Sprague .05e		43	8⅛	8	8	—⅛
StdPac 1.95e	5	630	19⅜	19	19⅛	—⅜
StdPrd .92	11	298	31	30⅜	30⅜	—⅜
StanlWk 1.08	14	282	36¼	36	36⅛	+⅛
StrlCh	1	3797	8⅜	d 8⅛	8½	
StoneCs .72	5	1549	29⅛	28¾	28¾	—½
StorTcn	9	214	13⅞	13⅜	13⅝	
SunCo 1.80	33	1473	41	40¾	41	
SunMn		718	3⅛	3	3⅛	+⅛
Syntex 1.50	17	2255	47⅛	46⅜	46⅜	—⅜
TJX .40a	128	3376	19⅜	19⅛	19¼	+⅛
TRW 1.72a	11	959	48⅛	47⅞	47⅞	—¼
TacBt	38	194	13-32	11-32	⅜	+1-32
Tandy .60	13	1546	47	46½	46¾	—⅛
TchSym	30	316	11¼	10⅞	11	
Tektrnx .60	29	810	18⅜	d18	18¼	—⅛
Teldyn 4	14	104	366¾	362½	363¼	—4½
Telef 1.08e	15	2376	26¼	25⅞	26¼	+⅜
Templ 1.16	9	127	64	63¼	63⅞	
Tennco 3.04	21	1485	62⅜	62	62⅛	—¼
Texaco 3a	11	4342	53⅜	52⅝	53⅜	+¼
Texinst .72	9	3605	37⅞	37⅜	37⅝	—⅜
Textron 1	9	1591	27⅞	27⅜	27⅞	
Thiokln .30		891	15⅜	15⅛	15⅛	—⅛
TimeW 1	29	5443	144¼	142⅝	143	—¾
Tonka		185	19¼	18¾	19	+½
TWA pf 2.25		24	17⅜	17⅜	17⅜	
Transm 1.92	9	837	46½	46⅛	46¼	—⅜
Traninc 2.16	11	19	23¾	23⅜	23⅜	+⅛
Trnscap 1.30e	77	10	5⅜	5⅜	5⅜	
Transco 1.36		920	47	46½	46½	—⅜
Transcn		89	1½	1⅜	1⅜	—⅛
Travler 2.40	11	2061	41¾	41½	41¾	+⅜
TriCon 2.11		171	25¼	25⅛	25⅛	—⅛
TritonG	8	95	15⅜	15⅜	15⅜	
TritEng .10b	13	1142	18	17½	17⅞	+⅜
Tultex .36	21	467	13¼	13	13	—⅜

U V

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAL Cp	18	8101	285	280⅜	285	+3¼
UNCInc	8	446	7⅜	7¼	7¼	—¼
USG	3	657	3⅜	3½	3½	
USX 1.40	11	11248	37¾	37	37¼	—½
UnlNV 2.06e	13	3268	73	72⅜	72⅜	—½
UCarb 1	5	8307	27⅛	26¾	26⅞	—⅜
UnPac 2.20	14	1124	79⅜	78⅜	78¾	—⅜
Unisys 1	12	4340	19¾	19½	19⅝	+⅛
Unisy pf3.75		706	42	41¾	41¾	+⅛
UBrand .20	11	153	16⅞	16¾	16¾	—¼
UtdMM		250	2⅞	2¾	2¾	—⅛
USWest 3.76	13	1246	75¼	74	74⅛	—⅞
UnTech 1.60	11	4089	55⅞	55¼	55⅜	—⅛
Unocal 1.40	15	1257	57	56⅜	56¾	+¼
Upjohn 1	20	22922	41⅜	39¾	40½	—1⅛
Valero .10e	14	1587	16¼	15⅞	16	
Varco	71	813	5	4¾	5	
Varian .26	10	439	25⅜	25⅛	25⅛	—⅜
Varity	11	4302	2⅜	2⅜	2⅜	—¼
VistaCh 1.80	5	369	43⅞	43¼	43½	—¼

W X

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wainoc	50	2604	u 9¼	8¾	9	+⅜
WalMrt .22	27	4886	43½	43	43½	+⅛
Walgrn .80	18	8526	46⅜	44⅛	45	—1⅛
WarnC .68	23	12727	66⅞	66½	66⅝	—⅛
WrnCpt .32	18	60	6⅛	6⅛	6⅛	—¼
WarnrL 2.56	20	2090	113⅛	111½	111¾	—1¼
WeinRl 1.76	27	81	30⅜	30¼	30½	+⅛
Wendys .24	17	1512	5⅝	5½	5⅝	
WUnion		1055	1⅛	1	1	—⅛
WstgE 2.40	11	2425	68¾	68⅛	68½	+¼
Weyerh 1.20	10	5716	30⅛	29¾	29⅞	—⅛
viWhPit	21	203	14⅞	14½	14½	—⅛
Whitmn 1.02	18	4560	32¾	32	32¼	+¼
William 1.40		1344	42¾	42⅛	42½	+⅜
Windmr	11	397	17⅞	17⅜	17⅝	—¼
Winnbg .40	32	66	6¾	6⅝	6⅝	
Witco 1.72	12	87	42¾	42¼	42¾	+⅜
Wolwth 1.88	14	13631	68¼	65⅞	66¼	—⅜
Wyse		1025	8	7⅞	7⅞	—⅛
Xerox 3	18	1614	66	65¾	65¾	—¼
Xerox pf 4.13		2	47	47	47	+½
ZenithE		1417	15⅛	15	15	—⅛
Zeros .40	16	70	17¼	17⅛	17¼	+⅛
Zurnin .68	20	59	41⅜	41¼	41½	—⅛

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fermé, hier, en baisse de 5-100 et cotait $1.1743 can. au lieu de $1.1748 le jour précédent en clôture. La livre sterling a monté de 53-100 à $1.8219.

En devise US, le dollar canadien a gagné 4-100 à 85.16 cents US et le sterling 52-100 à $1.5515.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

Indices RCMP

MONTRÉAL (PC) — Voici la position des trois indices Raymond, Chabot à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, avec entre parenthèses la position lors de la précédente clôture.

Réa (XRC): 1442.45 (1441.28)

Services (XRS): 1354.87 (1351.73)

Manufacturières (XRM): 1568.69 (1570.39)

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés, hier, trimestriels sauf indication contraire.

B.C. Sugar Refinary Ltd, classes A et B: 20 cents; payables le 27 nov. aux actionnaires inscrits le 3 nov.

Hayes-Dana Inc., ord.: 14 cents; payable le 29 déc. aux actionnaires inscrits le 1er déc.

Laidlaw Transportation Ltd, classes A et B: six cents; 15 nov., 1er nov.

Newfoundland Telephone Co. Ltd, 7.25 pc: 36.25 cents; payable le 15 déc. aux actionnaires inscrits le 1er déc.

Newtel Enterprises Ltd, 7.88 pc: 49.25 cents; 15 déc., 1er déc.

Norcen Energy Resources Ltd, 8.12 pc priv.: 50.75 cents; 1er déc., 14 nov.

Phillips Petroleum Co., ord.: 25 cents US; 1er déc., 31 oct.

Royal Trust Real Estate Ltd, unité: 32.67 cents; 3 nov., 23 oct.

Teledyne Canada Ltd, ord.: 20 cents; 8 déc., 27 oct.

Tenneco Inc., ord.: 76 cents US; 12 déc., 10 nov.

TAUX D'INTÉRÊT

Institutions	Dépôts à terme 30-59	Certificats de placement garanti* 1 an	3 ans	5 ans	Prêts hypothécaires** 1 an	5 ans	Prêts personnels Taux min.
Banques							
CIBC	9.25	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	14.50
Comm. Italienne	9.25	10.75	10.25	10.00	12.75	11.75	15.00
Laurentienne	9.25	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	13.50
Montréal	9.25	10.75	10.25	10.25	12.75	11.70	14.00
Nationale	9.25	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	14.00
BNE	9.25	10.75	10.25	10.00	12.75	11.75	14.75
Royale	9.25	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	14.00
TD	9.25	11.00	10.25	10.10	12.75	11.75	14.25
Féd. des caisses pop. de Mtl***	9.00	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	14.25
Fiducies							
Trust Atlantique	10.00	11.00	10.50	10.25	12.50	11.50	—
Canada Trust	9.50	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	15.00
Fid.Can.Ital.	9.50	11.00	10.50	10.25	13.75	12.00	15.00
Central Guar.Trust	9.25	11.00	10.50	10.50	13.00	11.75	13.00
Fiducie Desjardins	9.50	11.00	10.50	10.50	12.75	11.75	—
Trust First City	9.00	11.25	11.00	11.00	—	—	—
Trust Général	9.50	11.00	10.75	10.75	12.75	11.75	—
Guardcor	11.00	11.00	10.75	10.75	12.50	11.75	—
Guardian Trust	11.25	11.00	10.75	10.75	12.50	11.75	—
Trust Laurent.	9.50	11.00	10.25	10.25	12.75	11.75	—
Métropolitaine	9.75	11.25	10.75	10.50	—	—	—
Montréal Trust	9.50	10.75	10.25	10.38	12.50	11.75	—
Morgan Trust	9.50	11.00	10.25	10.00	—	—	—
Trust National	9.50	10.75	10.25	10.00	12.50	11.75	13.50
Société Nat. Fid.	9.50	11.00	10.75	10.50	12.75	11.75	—
Trust Prêt Revenu	9.50	11.00	10.75	10.75	12.75	11.75	—
Trust Royal	9.50	11.00	10.50	10.50	12.75	11.75	13.50
Shrbk Trust	9.50	11.00	10.75	10.75	12.75	11.75	—
Fid.Wellington	12.00	11.00	10.50	10.50	12.75	11.75	—
Société d'épargne							
Fin. Prêts Eparg.	9.25	11.00	10.25	10.25	12.50	11.75	14.00

Certificat Pm Gm non encaissable pour la période investie; ** assurance-vie non incluse; * taux recommandés par la Fédération des caisses populaires de Montréal et de l'ouest du Québec.*
**** Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec. Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données.*

En vigueur dès le 10 octobre 1989; sujet à changements sans préavis.
Compilation: Presse Canadienne

SPORTS

LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL

Herschel Walker passe aux Vikings

IRVING, Texas (AP) — Le demi offensif Herschel Walker, des Cowboys de Dallas, a été échangé aux Vikings du Minnesota, hier.

« Je quitte Dallas mais je garde de bons souvenirs », a dit Walker au gérant-adjoint de l'équipement, Jerry Fowler, alors qu'il nettoyait son casier. Walker a ensuite pris l'avion à destination du Minnesota avec son agent.

« Il a accepté de jouer au Minnesota », a dit Lee Martin, le producteur de l'émission de Walker à la télévision de Dallas.

« Selon ce que Herschel m'a dit, ce n'est pas tellement qu'il voulait jouer au Minnesota comme le fait qu'il avait le sentiment qu'on ne voulait plus de lui ici. »

En retour de Walker, les Cowboys obtiendront le demi offensif Darrin Nelson et le demi de coin étoile Carl Lee, deux choix de première ronde, deux choix de deuxième ronde et un choix de troisième ronde.

Le directeur général des Vikings, Mike Lynn, est allé voir Walker à son domicile mercredi pour le convaincre de joindre les Vikings. Les deux équipes en sont venus à une entente cette semaine sauf que Walker a choisi de réfléchir durant quelques jours.

Au Minnesota, Lynn n'a pas voulu confirmer l'échange.

Quand on lui a dit qu'il pouvait maintenant compter sur Walker, Lynn a dit : « Nous l'avons ? Attendez un moment. Vous faites des spéculations. Le marché n'est pas conclu tant que nous ne l'annonçons pas. Je n'ai aucun commentaire. Si les Cowboys ont fait une annonce, c'est une chose. »

Le propriétaire des Cowboys, Jerry Jones, et l'instructeur-chef Jimmy Johnson, qui a pris la barre en février et dont l'équipe a un dossier de 0-5, n'avait aucun commentaire pour le moment.

Mais Fowler a dit que Walker lui a confié : « Je n'oublierai jamais mes années à Dallas. J'aime Dallas et j'ai l'intention de garder ma maison mais il est temps de continuer ailleurs. »

Fowler a ajouté que Walker lui a dit qu'il jouera contre les Packers de Green Bay, les prochains adversaires des Vikings, dimanche.

Les Flyers diraient adieu au Spectrum

Mario Leclerc
de la Presse Canadienne

PHILADELPHIE — Après le Forum de Montréal, le Garden de Boston et le Stadium de Chicago, voilà qu'un autre temple du hockey pourrait disparaître au cours des prochaines années puisque les Flyers de Philadelphie étudient présentement une proposition de la ville visant à les relocaliser dans un amphithéâtre plus vaste que l'actuel Spectrum.

Ce nouvel édifice contiendrait 22,000 sièges et une centaine de loges privées et il serait érigé au coût approximatif de $100 millions. Les Flyers y évolueraient tout comme les 76ers de la Ligue nationale de basketball (NBA).

Selon les rumeurs qui circulent à Philadelphie, la ville voudrait construire le nouveau Spectrum à quelques pas de l'actuel domicile des Flyers, là où est présentement situé le stade de football John F. Kennedy.

Cependant, l'administration municipale fait face à un adversaire de taille dans ce dossier puisque le gouverneur de l'État du New Jersey, Thomas H. Kean, a rencontré les propriétaires des Flyers, Ed Snyder, et des 76ers, Harold Katz, pour leur soumettre un projet de construction d'un nouvel amphithéâtre. Le gouverneur aurait offert 100 acres de terrain à Spectator, une compagnie appartenant à Ed Snyder, pour l'inciter à déménager ses pénates. Le site du nouvel aréna serait situé à quelques kilomètres à peine de Philadelphie, sur les limites des États du New Jersey et de la Pennsylvanie.

« L'offre du gouverneur Kean est plus alléchante que la nôtre et nous ne pouvons même pas l'égaler », a reconnu le maire de Philadelphie, William Goode.

« Toutefois, nous poursuivons nos négociations avec Snyder et Katz. Nous demeurons optimistes de garder les Flyers et les 76ers dans la ville de Philadelphie », a-t-il ajouté.

Même si les Flyers devaient évoluer ailleurs que dans leur propre ville, cette situation ne représenterait pas une première dans le monde du sport professionnel. Les Jets et les Giants de New York, de la Ligue nationale de football, évolue présentement Meadowlands au New Jersey dans un stade situé à quelques pas du Brendan-Byrne Arena, là où les Devils ont élu domicile. La même situation prévaut aussi avec les Capitals de Washington qui disputent, en réalité, leurs rencontres locales à Landover au Maryland.

■ Plus la saison avance, plus le dossier du gardien Ron Hextall s'envenime à Philadelphie. Hextall poursuit actuellement sa grève. Il veut renégocier une entente de huit ans qu'il avait paraphé il y a deux saisons. Le problème dans l'histoire, c'est que les discussions sont complètement rompues entre les Flyers et l'agent de Hextall, Rich Winter. Le directeur général des Flyers, Bobby Clarke, a d'ailleurs répété hier qu'il n'était plus question de discuter du contrat de Hextall tant et aussi longtemps que Winter serait dans le dossier. Winter est un des trois agents qui avaient dernièrement tenté de lyncher le directeur de l'Association des joueurs de la LNH, Alan Eagleson. Il représentait aussi les intérêts de Grant Fuhr et Esa Tikkanen à Edmonton, deux joueurs qui ont eu recours à des menaces de grève pour négocier leur contrat. Depuis, Fuhr l'a congédié. Hextall, dont le salaire actuel est estimé à $ 400,000 annuellement, serait à la recherche d'un contrat lui garantissant $ 700,000.

■ Ça sent la transaction dans l'entourage des Nordiques par les temps qui courent. Guy Lafleur, un homme qui en a vu bien d'autres, confiait hier que le climat actuel laissait présager une seconde transaction en deux semaines. Les Nordiques, on le sait, sont toujours à la recherche d'ailiers robustes pour entourer leurs joueurs de finesse. Cependant, les Nordiques ont très peu à offrir à part quelques défenseurs qui ont même de la difficulté à se tailler un poste à Québec.

Eckersley trichait-il ?

TORONTO (PC) — Un ruban vidéo sur lequel les Blue Jays de Toronto affirment voir Dennis Eckersley, l'as-releveur des Athletics d'Oakland, essayer de cacher quelque chose dans ses pantalons, dimanche dernier, a été envoyé au président de la Ligue américaine, Bobby Brown, et au bureau du commissaire, a-t-on rapporté hier.

Un porte-parole de Brown et du bureau du commissaire Fay Vincent a révélé en fin d'après-midi que les copies du ruban n'étaient pas encore parvenues aux bureaux de New York.

Sur la séquence, on voit Eckersley au moment où il prend des lancers d'échauffement lors de la neuvième manche du cinquième match de la Série de championnat de la Ligue américaine au Skydome.

Les Athletics ont remporté le match 4-3 pour gagner la série par quatre victoires contre une défaite.

Pat Gillick, le directeur général des Blue Jays, a déclaré que l'équipe a saisi sur ruban les faits et gestes d'Eckersley, samedi et dimanche, « parce qu'ils avaient de solides informations sur ce qu'il faisait ».

« Je ne peux divulguer la source », a-t-il dit.

Le gérant des Blue Jays, Cito Gaston, est sorti de l'abri pour demander aux arbitres de fouiller Eckersley, ce qui a entraîné une guerre de mots entre lui et le releveur droitier.

Même si les arbitres n'ont trouvé aucune preuve, Gaston a insisté pour dire que le releveur a laissé tomber quelque chose dans son pantalon — probablement une lime à ongles utilisé pour égratigner la balle.

Le relationniste des Jays, Howard Starkman, a affirmé qu'il « y avait une évidence incriminante » sur le ruban.

« Nous avons en notre possession un ruban vidéo qui montre clairement qu'Eckersley a pris un objet et l'a enfoui dans son patalon », a dit Starkman.

TROPHÉE JENNINGS

Le Canadien mène déjà la course

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

DEVINEZ quels sont les gardiens en tête de la course au trophée Jennings.

Eh oui, c'est Patrick Roy et Brian Hayward.

Plusieurs experts ont cependant prédit que le Canadien, s'il est destiné à connaître une autre saison fructueuse, ne pourra remporter le trophée Jennings une quatrième année de suite, après le départ de Larry Robinson, Rick Green et Bob Gainey.

« Quels experts ? » questionne Patrick Roy.

« Laissons-les parler, renchérit Craig Ludwig en souriant d'un air confiant. C'est encore notre but et jusqu'ici, ça ne va pas si mal. »

Et comment.

À ses quatre premiers matches, la jeune défensive du Canadien n'a accordé que six buts.

« Il est encore tôt », se contente de constater Pat Burns, qui avoue néanmoins que c'est surtout son offensive qui le préoccupe par moments.

« Nous pratiquons un système très simple et nous serons encore plus prudents cette année », explique le détenteur du trophée Norris, Chris Chelios.

Celui-ci a prêché par l'exemple jusqu'ici en s'aventurant beaucoup moins souvent en zone offensive.

« Je ne veux pas laisser « Sly » (Sylvain Lefebvre) ou un autre jeune seul à l'arrière », explique-t-il.

Une telle attitude, qui peut nuire à sa production offensive, ne risque-t-elle pas de lui coûter son trophée ?

« On a voté pour moi à cause d'une combinaison de mon jeu offensif et défensif, croit-il. Ça ne me fait rien de rester à l'arrière et d'obtenir de la reconnaissance pour mon jeu défensif. »

Cette nouvelle attitude, Chelios l'explique par « une plus grande maturité ».

« Il sait maintenant quand c'est le temps de monter à l'avant. C'est juste une question de maturité », renchérit Craig Ludwig, qui a longtemps formé la paire avec Chelios, avant de devoir prendre lui aussi charge d'une recrue.

Patrick Roy, qui voit le jeu derrière les défenseurs, rappelle pour sa part que le « Big 3 » (Chelios-Ludwig-Svoboda) est toujours là et il vante tous les jeunes. Mais il ne peut cacher son admiration pour Lefebvre.

« Il a beaucoup d'aptitudes et il va devenir supérieur à Rick Green, dit-il. Ça fait seulement trois parties régulières qu'il joue et il n'a pas l'air d'une recrue. »

■ Le Canadien est parti en voyage affronter Viacheslav Fetisov et Mario Lemieux. L'entraîneur Pat Burns a amené avec lui le même groupe de joueurs qui vient de vaincre les Bruins de Boston au Forum, plus le défenseur Jean-Jacques Daigneault, presque guéri de sa contusion à la main droite, et qui devrait être disponible demain à Pittsburgh. Comme les Devils représentent l'inconnu, on a surtout parlé des Penguins et de Mario Lemieux avant de prendre l'avion hier.

■ Pat Burns a encore dû répondre à des questions sur Stephan Lebeau. Celui-ci a disputé son meilleur match, et surtout sa meilleure période, la troisième, mercredi au Forum. « Encore une fois, je vous répète d'être patient avec la recrue. Après 20 ou 30 matches, là nous pourrons faire une évaluation », a-t-il spécifié.

■ L'offensive du Canadien cause un peu de soucis à Pat Burns et Bobby Smith est un de ceux qui ne connaissent pas un fort début de saison.

EN BREF...

Gérard Gallant suspendu pour cinq matchs

LE VICE-PRÉSIDENT de la Ligue nationale de hockey, Brian O'Neill, a annoncé hier que l'ailier gauche Gerard Gallant des Red Wings de Detroit a été suspendu pour cinq matchs à la suite d'un incident au cours duquel il a tenté délibérément de blesser le défenseur Garth Butcher des Canucks, le 7 octobre dernier, à Vancouver. « Dans notre recherche d'une juste punition, il a été noté que Gallant s'est interposé dans un incident impliquant un coéquipier et qu'il s'est servi de son bâton avec suffisamment de force pour jeter son rival sur la glace, a expliqué O'Neill dans un communiqué. On ne peut tolérer pareil comportement. »

Le match des étoiles à Montréal en 1993

PITTSBURGH (AP) — La Ligue nationale de hockey a mis sur pied un programme comptant différentes activités pour son match annuel des étoiles prévu à Pittsburgh en 1990. Ce programme comprend des concours d'habiletés techniques, un match entre anciens joueurs, et la présentation de la partie au réseau NBC en 1990 et 1991. La LNH a également annoncé la date et le lieu des trois prochains matchs des étoiles : 1991, à Chicago, les 19 et 20 janvier ; 1992, à Philadelphie, les 18 et 19 janvier; 1993, à Montréal, les 23 et 24 janvier.

Le skipper soviétique s'est suicidé

MOSCOU (Reuter) — Le navigateur soviétique participant à la course Whitbread autour du monde et dont le corps a été découvert mercredi pendu à un arbre à Punta del Este, en Uruguay, s'est suicidé après une dépression nerveuse, rapporte l'agence Tass. Alexei Grichenko, 43 ans, co-barreur du premier yacht soviétique à prendre part à cette course, a laissé un message à son épouse lui demandant de pardonner son geste. « Il a exprimé le regret de ne pouvoir assumer son rôle de capitaine de manière satisfaisante. Cela prouve qu'il souffrait d'une dépression nerveuse », selon Tass.

Tommy Kane ne jouerait plus cette saison

POUR UNE DEUXIÈME année consécutive, le Montréalais Tommy Kane voit sa saison prendre fin prématurément. Mardi, Kane a dû se soumettre à une intervention arthroscopique au genou droit et il ne pourra revêtir l'uniforme des Seahawks de Seattle qu'au début de la prochaine saison. « Je me suis d'abord blessé au genou lors du deuxième match pré-saison, a dit Kane lors d'une conversation téléphonique. Puis jeudi de la semaine dernière (le 5 octobre), mon genou a cédé à l'entraînement alors que je tentais une feinte. J'ai tout de même pris part au match de dimanche (contre les Chiefs de Kansas City), en portant un support spécial. » Kane devra demeurer dans l'entourage de l'équipe, et dès qu'il en sera capable, il compte s'adonner à un entraînement aux poids et haltères. Le Montréalais est convaincu que sa carrière n'est pas menacée.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 16

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 septembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2734-1239 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 27ième jour de septembre 1989, sous le numéro 4201242.

Ce 29ième jour de septembre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que SERVICES ADMINISTRATIFS MAFITRA INC. ayant un siège social au 355, Boul. Brunswick, Pointe Claire, Québec, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
MONTRÉAL, ce 4ième jour d'octobre, 1989
JOHN MICHELIN
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA par acte daté du 15 septembre 1989, et enregistré le 6 octobre 1989 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4205290, a rétrocédé et transféré à LES PEINTURES DURA-TEX INC. tous les droits, titres et intérêts que LA BANQUE ROYALE DU CANADA a obtenu sur les créances, comptes de livres, demandes et droits d'action que LES PEINTURES DURA-TEX INC. lui a cédé suivant une cession générale de créances datée du 21 avril 1986 et enregistrée au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3706524.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (Statutaires) No.: 540-27-000370-898. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- GUY FONTAINE, défendeur. Le 24 octobre 1989 à 11h30 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 1055, rue Dionne, en la cité de Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 ens. de salon en cuirette noire, 1 étagère murale noire, 3 mcx., 1 ens. de salle à dîner, comprenant: table, 6 chaises, 1 buffet en bois brun, 1 balayeuse centrale. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS, Montréal, le 11 octobre 1989.

Ville de Montréal

BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC

1er AVIS

AVIS en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de Division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, a approuvé, les 29 septembre et 04 octobre 1989, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1988 — 88 05776 (modifiée) lui déléguant ce pouvoir, la description des tronçons de rues suivants, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

Le 29 septembre:

— tronçon de la rue nord-sud de la 64e Avenue de cinquante (50) pieds de largeur située au sud de la rue Notre-Dame Est et délimitée par la propriété du Conseil des ports nationaux; étant composée du lot 216-17 du cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Le 04 octobre:

— tronçon de rue est-ouest, de la rue Bellerive située entre la 81 et la 83e Avenue approximativement; étant composée du lot 228-1 du cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier.

ORDONNANCES

Avis est donné que le Comité exécutif, à sa séance du 4 octobre 1989, a édicté les ordonnances suivantes:

Ordonnance no 1-3

Ordonnance modifiant l'ordonnance numéro 1 édictée en vertu du Règlement sur les opérations cadastrales (5126, modifié). (8903706)

Ordonnance no 11-1

Ordonnance modifiant l'ordonnance numéro 11 édictée en vertu du Règlement sur les opérations cadastrales (5126, modifié). (8903706)

Copies de ces ordonnances peuvent être obtenues au bureau du Greffier, bureau 14, Hôtel de Ville.

Hôtel de Ville
Montréal, le 10 octobre 1989

Léon Laberge
Le greffier de la Ville

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 août 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.G.R. (Amos) Ltée a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement d'Abitibi, le 2e jour d'octobre 1989, sous le numéro 275936.

Ce 10ième jour d'octobre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, No.: 700-05-001454-887. ASPHALTE DESJARDINS INC., demanderesse, -vs- 132 911 CANADA INC. faisant affaires sous « RENCO CONSTRUCTION », défenderesse. Le 24 octobre 1989 à 14h00 à la place d'affaires de la défenderesse, au no 258, rue Guénette, en la cité de Ste-Anne-des-Plaines, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: CAMION CHEVROLET BLEU, S-10, imm. # F 626794 Qué. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANY TREMBLAY, 165, rue Du Moulin, St-Eustache, J7R 2P5. Tél.: 491-7575. St-Eustache, le 10 octobre 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (Statutaires). No.: 540-27-002480-885. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- NORMAND ROLLIN, défendeur. Le 24 octobre 1989 à 11h30 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 950, rue Jonquilles, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes, 1 télévision 26 po. « Granada », 1 vidéo BETA « Zenith », 1 Chevrolet « Caprice », 4 portes, gris 1981, # de plaque NHM 768. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS. Montréal, le 11 octobre 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (Statutaires). No.: 540-27-000764-892. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- HÉLÈNE LECLAIR, défenderesse. Le 24 octobre 1989 à 11h30 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 1235, rue Champigny, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 ens. de salle à dîner en bois brun, 1 four micro-ondes « Toshiba », 1 laveuse & sécheuse « Inglis », 1 vidéo VHS noir. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS. Montréal, le 11 octobre 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile. No.: 500-02-011838-898. ENTRETIEN DE FLOTTE WEST ISLAND INC., demandeur, -vs- TRANSPORT MODINE INC., défendeur. Le 25 octobre 1989 à 10h00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 1884, rue Mullins, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion Ford F-700, diesel avec boite fermée, 1 camion International, Transat II # de plaque LA81560, 1 camion Mercedes-Benz, 1986, avec boite fermée, 1 camion Ford F-700, diesel, blanc, avec boite fermée, # de plaque LB04621, 1 camion tracteur GMC, Astro, jaune # de plaque LA81540. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS. Montréal, le 11 octobre 1989.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-182857-890

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
NGOC MINH PHAN,
Partie demanderesse
c.
DAME THI BON NGUYEN,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Dane THI BON NGUYEN de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de THI BON NGUYEN.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 5 OCTOBRE 1989
MICHEL MARTIN. P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-002996-891

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
Protonotaire adjoint
LOUISE BUIST, es qualités de tuteur à l'enfant mineur Andrew Paul Fife,
Partie demanderesse
c.
CAROLE FIFE ET AL,
Partie défenderesse
et
JAMES THÉRIAULT ET AL,
Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JAMES THÉRIAULT de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de l'action en contestation et en réclamation d'état a été remise au greffe à l'intention de James Thériault.
Lieu: Montréal
Date: 2 octobre 1989
MICHEL MARTIN. P.a

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-012500-896

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
ANNIE DALIS, domiciliée et résidant au 1646 rue St-André en les cité et district de Montréal,
Partie demanderesse
c.
WLODZIMIERZ WOJTOWICZ, faisant affaires sous les nom et raison sociale de RENOWIA, adresse inconnue,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à WLODZIMIERZ WOJTOWICZ, faisant affaires sous les nom et raison sociale de RENOWIA, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la demande de radiation en vertu de l'article 2103 par. 4 C.C.B.C. et affidavit a été remise au greffe à l'intention de WLODZIMIERZ WOJTOWICZ.
Lieu: Montréal
Date: 5 octobre 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (Statutaires). No.: 540-27-001189-891. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur, -vs- CONSTRUCTION BOURGEAULT INC., défendeur. Le 25 octobre 1989 à 10h00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au no 835, rue Bord de l'eau, en la cité de Ste-Dorothée, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Fax « Canon » 230, 1 ordinateur IBM, avec clavier & écran & imprimante, 2 bureaux secrétaire en bois brun, 1 photocopieur « Sharp » SF781, 1 machine paymaster jaune. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS. Montréal, le 11 octobre 1989.

AVIS PUBLIC
Avis est par les présentes donné que Lise Lusignan, secrétaire, demeurant au numéro 580, 25ième Avenue, app. #4, à Pointe-aux-Trembles, seule et unique légatrice de son époux Réal Coutu, en son vivant domicilié au numéro 625, 26ième Avenue, à Pointe-aux-Trembles, où il est décédé le 22 mars 1989 en laissant une institution contractuelle dans son contrat de mariage équivalant à un testament, a accepté la succession dudit Réal Coutu sous bénéfice d'inventaire aux termes d'un acte reçu par Me Mireille St-Pierre, notaire, 24 boulevard de la Concorde Est, bureau 203, Ville de Laval, daté le 23 mai 1989 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 24 mai 1989 sous le numéro 4156237.
Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Mireille St-Pierre et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.
Après deux mois du présent avis, la bénéficière paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la Loi.
Donné à Laval, ce 10ième jour d'octobre 1989.
MIREILLE ST-PIERRE, NOTAIRE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-002904-895

COUR SUPÉRIEURE

IMANE DAHOUI,
Partie demanderesse
-VS-
IBRAHIM SBEITI,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La partie défenderesse, IBRAHIM SBEITI, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la présente insertion.
Une copie du bref, de la déclaration en séparation de corps a été déposée, à son intention au bureau de la direction générale des greffes, soit au 10, rue St-Antoine Est, en la ville de Montréal, district de Montréal.
Faute par la partie défenderesse, IBRAHIM SBEITI d'agir dans le délai mentionné ci-dessus personnellement ou par avocat, la partie demanderesse aura le droit d'agir en votre absence et le juge pourra alors rendre un jugement par défaut contre vous sans que vous en soyez avisé.
POINTE-CLAIRE, le 10 octobre 1989
ME DIANE HUTCHISON,
6600, Trans-Canadienne
Bureau 501
Pointe-claire (Québec)
(694-0011)
Procureur de la demanderesse

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
Monique Gignac
PRENEZ AVIS que Monique Gignac, domicilié au 1140 est, rue Laurier, à Montréal, s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Monique Devimon.

Avis est par les présentes donné que le Transport général de créances en date du 19 septembre 1989 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 4-12 Electronics Corporation a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 3e jour d'octobre 1989 sous le numéro 4203524.
Ce 6e jour d'octobre 1989
La Banque Toronto-Dominion

AVIS

Suite à l'acte de Nantissement commercial du 23 décembre 1986, enregistré à Vaudreuil sous le numéro 209712, et Nantissement commercial du 23 décembre 1986, enregistré à Vaudreuil sous le numéro 209711, intervenu entre Le Bricoleur de Vaudreuil/Vaudreuil Handyman Inc. et la Banque Toronto-Dominion, soyez avisés que l'outillage et l'équipement professionel suivants seront vendus aux enchères, le 19 octobre 1989 à 11h00 A.M., au 2 Dutrisac, Vaudreuil, Québec, conformément aux dispositions de l'article 1979 (i) du Code Civil, à savoir:
DIVERS PIÈCES D'ÉQUIPEMENT DE QUINCAILLERIE
Le prix de vente sera payable immédiatement lors de l'adjudication, en argent comptant ou chèque certifié, à l'ordre de Kisber & Co. Ltd., encanteur. L'acheteur devra également payer les taxes fédérales et provinciales applicables en l'espèce.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Par: Israel Goldstein C.A.
Agent.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE FRONTENAC
COUR NO: 235-11-000008-74
Surintendant No Q-51616

COUR SUPÉRIEURE

« En faillite »
Dans l'affaire de la faillite de:
LES PRODUITS BELLEVUE INC. - BELLEVUE PRODUCTS INC., manufacturiers de roulottes et maisons mobiles, un corps politique et incorporé ayant eu son siège social à 2885, Boul. Smith Nord, Therford Mines, (Québec).
Avis est par les présentes donné que la proposition modifiée faite par la compagnie en titre à ses créanmciers et homologuée par le Tribunal le 25 août 1976 a été annulée en vertu d'une ordonnance de l'Honorable Juge Henri LaRue, J.C.S. en date du 25 août 1989 et que la dite compagnie « LES PRODUITS BELLEVUE INC. - BELLEVUE PRODUCTS INC. » a été déclarée en faillite à la même date du 25 août 1989.
Une assemblée générale des créanciers de la débitrice faillie sera tenue au Palais de Justice, 693 ouest, rue St-Alphonse, Thetford Mines, Qué., LUNDI, le 23 octobre 1989, à 2 heures de l'après-midi.
Daté de Victoriaville, Qué., le 5e jour d'octobre 1989.
JEAN ROY, C.A.,
Syndic
ROY & ASSOCIÉS SYNDICS
450, Boul. Bois-Francs Nord
Victoriaville (Québec)
G6P 1H3
Tél.: (819) 758-0696.

BASEBALL

Série mondiale
(Quatre de sept)

Demain
San Francisco à Oakland, 20 h 35
Dimanche
San Francisco à Oakland, 20 h 35
Le mardi 17 octobre
Oakland à San Francisco, 20 h 35
Le mercredi 18 octobre
Oakland à San Francisco, 20 h 35
Le jeudi 19 octobre
Oakland à San Francisco, 20 h 35, si nécessaire
Le samedi 21 octobre
San Francisco à Oakland, 20 h 35, si nécessaire
Le dimanche 22 octobre
San Francisco à Oakland, 20 h 35, si nécessaire

FOOTBALL

Ligue nationale

Lundi
Raiders de LA 14, Jets de NY 7
Dimanche
Washington à Giants de NY
San Francisco à Dallas
Detroit à Tampa Bay
Green Bay au Minnesota
Houston à Chicago
Miami à Cincinnati
Nouvelle-Angleterre à Atlanta
Jets de NY en Nouvelle-Orléans
Indianapolis à Denver
Kansas City à Raiders de LA
Philadelphie à Phoenix
Pittsburgh à Cleveland
Seattle à San Diego
Lundi
Rams de LA à Buffalo

HOCKEY

Ligue nationale

Mercredi
Montréal 4, Boston 2
Hartford 4, Washington 1
Buffalo 7, Toronto 1
Rangers 5, Calgary 4
Vancouver 5, Edmonton 2
Islanders 7, Los Angeles 4
Hier
Winnipeg à Detroit
Québec à Philadelphie
Toronto à Chicago
St. Louis au Minnesota
Ce soir
Hartford à Buffalo
Montréal au New Jersey
Rangers à Washington
Boston à Edmonton
Los Angeles à Vancouver
Demain
New Jersey à Hartford
Buffalo à Detroit
Montréal à Pittsburgh
Philadelphie à Islanders
Calgary à Washington
Winnipeg à Toronto
Québec au Minnesota

Les meneurs
Parties d'hier non incluses

	b	a	pts
Francis, Har	5	4	9
Gretzky, LA	3	6	9
Makarov, Cal	2	7	9
Nieuw'dyk, Cal	4	4	8
Crossman, Isl	2	6	8
Sakic, Qué	**4**	**3**	**7**
Verbeek, Har	2	5	7
Bourque, Bos	1	6	7
Stastny,P. Q	**1**	**6**	**7**
Dahlen, Ran	4	2	6
Bellows, Min	3	3	6
Kudelski, LA	3	3	6
Reinhart, Cal	3	3	6
Robitaille, LA	3	3	6
Flatley, Isl	2	4	6
Gartner, Min	2	4	6
Goulet, Qué	**2**	**4**	**6**
Gilmour, Cal	0	6	6
Lemieux, Pit	0	6	6
Lafleur, Qué	**3**	**2**	**5**
Yzerman, Det	3	2	5
Ranheim, Cal	2	3	5
MacInnis, Cal	1	4	5
Wesley, Bos	1	4	5
Tocchet, Phi	4	0	4

LIGUE NATIONALE
Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	**4**	**3**	**1**	**0**	**13**	**6**	**6**
BUFFALO	4	2	1	1	14	11	5
HARTFORD	4	2	2	0	18	17	4
BOSTON	4	2	2	0	10	12	4
QUÉBEC	**3**	**1**	**2**	**0**	**13**	**14**	**2**

Section Lester Patrick

RANGERS NY	3	3	0	0	14	8	6
ISLANDERS NY	4	2	2	0	20	18	4
PITTSBURGH	3	1	1	1	13	10	3
NEW JERSEY	3	1	1	1	12	10	3
WASHINGTON	3	1	2	0	8	10	2
PHILADELPHIE	3	0	3	0	8	16	0

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

MINNESOTA	3	2	0	1	14	11	5
ST. LOUIS	2	1	1	0	13	11	2
TORONTO	3	1	2	0	11	16	2
CHICAGO	3	1	2	0	9	15	2
DETROIT	3	0	3	0	10	20	0

Section Connie Smythe

CALGARY	4	3	1	0	24	17	6
EDMONTON	3	2	1	0	12	11	4
LOS ANGELES	4	2	2	0	18	15	4
VANCOUVER	4	2	2	0	13	14	4
WINNIPEG	3	1	2	0	7	12	2

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS **842-9645**

L'interurbain à moindre frais,
Voilà ce dont le lion rêvait.
Pour trois raisons qu'il cite ici,
Par Téléplus il est conquis.

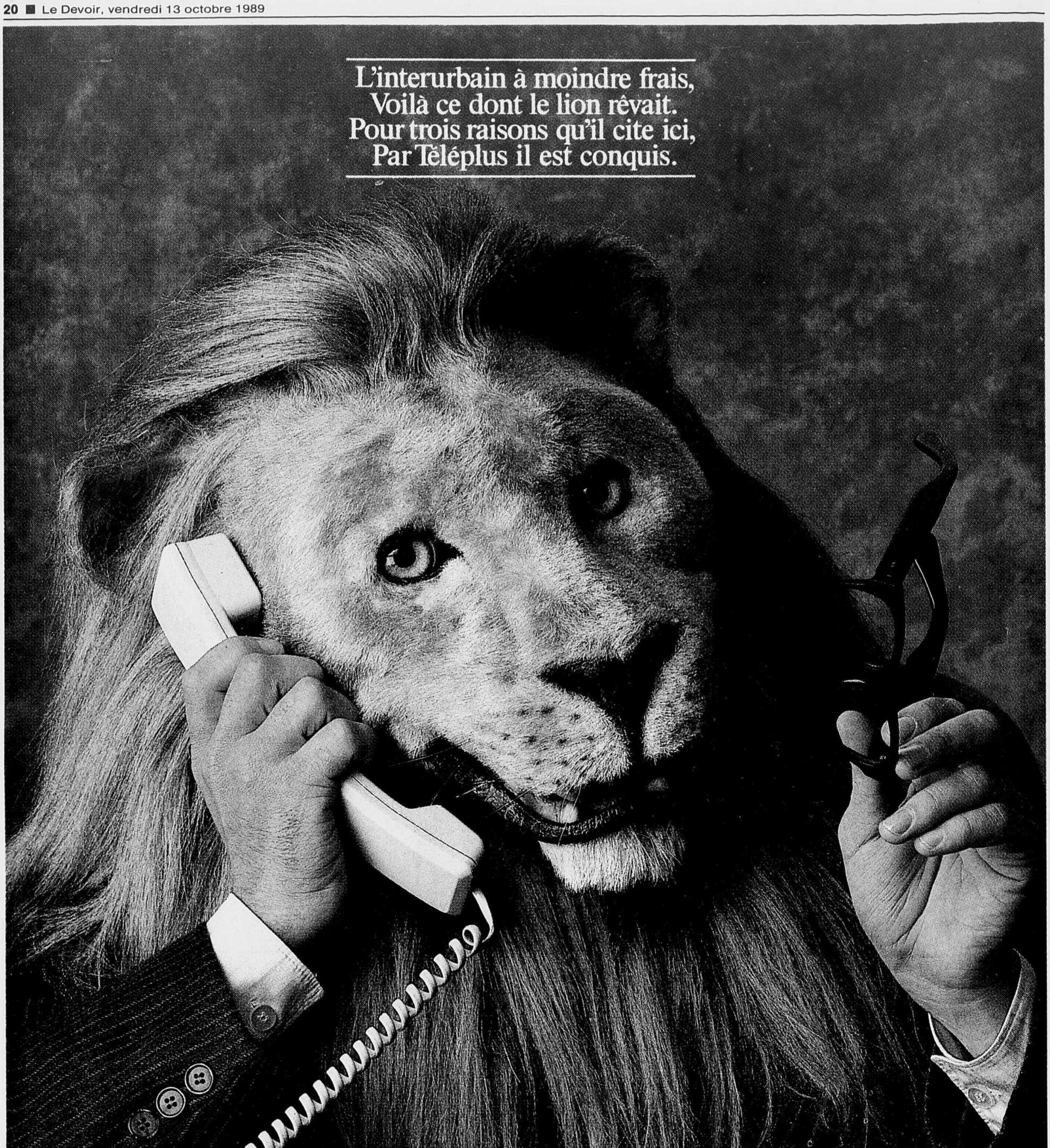

LE NOUVEAU SERVICE TÉLÉPLUS

**Avec Téléplus je profite en somme
De l'interurbain au maximum.**

Le nouveau service Téléplus[MC] de Bell Canada vous donne une réduction de 15 % sur le coût de vos appels interurbains admissibles*. Si vos dépenses mensuelles sont supérieures à 27 $, choisissez la formule qui vous convient le mieux. Pour un tarif mensuel de 4 $** vous obtenez une réduction de 15% sur les premiers 100 $ d'interurbain, pour un tarif de 10 $**, 15 % sur les premiers 400 $ d'interurbain.

**Téléplus me permet librement
D'appeler sur tout le continent.**

Ces formules sont disponibles pour les interurbains faits au Canada et pour ceux à destination des États-Unis (à l'exception de l'Alaska et d'Hawaï). Vous pouvez ainsi choisir pour chacun de ces deux territoires la formule la plus profitable. Les frais d'abonnement ne vous sont facturés qu'une seule fois si vous vous abonnez aux deux territoires au même moment.

**Et si m'en dit le coeur,
Je peux téléphoner à toute heure.**

Téléplus est valable en tout temps, même sur les interurbains effectués par télécopieur. Et il n'exige ni équipement supplémentaire, ni code d'accès. De plus, la réduction de 15 % s'ajoute aux rabais des périodes de tarifs réduits! Pour vous abonner ou vous renseigner, composez le **1 800 668-BELL.**

**Le service Téléplus de Bell.
Une autre façon de
se tailler la part du lion.**

**L'efficacité
passe par Bell[MC]**

Bell
Membre du réseau national
Telecom Canada

*Communications de numéro à numéro par l'interurbain automatique à l'exclusion des appels acheminés à l'aide de la Carte d'appel[mc] et des communications tarifées en vertu de tout autre service interurbain.
**Plus les frais d'abonnement.